

PHILIPPE VIDELIER

DESTINS COLLECTIFS ET ITINERAIRES INDIVIDUELS DE DEUX
IMMIGRATIONS: ITALIENS ET ALGERIENS DANS LA REGION
LYONNAISE DE LA GRANDE GUERRE AUX ANNEES CINQUANTE

RAPPORT FINAL

pour la Mission Recherche Expérimentation (M.I.R.E.)

Ministère des Affaires Sociales

Ministère de la Justice



CENTRE PIERRE LEON

Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme, CNRS, Université Lyon II

1988

Mission Recherche Expérimentation
(MIRE)
Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi
Ministère de la Justice

Programme FRANCE ET IMMIGRATION
N° de Convention: 86 05 001 00210 7501



La ZUP des Minguettes vue depuis le cimetière de Saint-Fons (D.R.)

Philippe WIDELIER

DESTIN COLLECTIF ET ITINERAIRES INDIVIDUELS DE DEUX IMMIGRATIONS:
ITALIENS ET ALGERIENS DANS LA REGION LYONNAISE
DE LA GRANDE GUERRE AUX ANNEES CINQUANTE

AVERTISSEMENT

Notre projet était de rendre compte de la réalité mouvante de deux immigrations et de leurs rapports à la société française, en cherchant dans l'enquête orale, l'analyse informatique des recensements et le dépouillement de fonds d'archives, en France et ailleurs, des sources originales. Les traitements informatiques ont été réalisés dans le cadre de la Banque de Données Socio-Politiques de Grenoble (C.N.R.S.) avec laquelle nous poursuivons une collaboration vieille de neuf années maintenant, initiée grâce à Frédéric Bon qui nous a quitté voici un peu plus d'un an et dont nous conservons le souvenir avec amitié. Nous avons discuté longuement dans le rapport intermédiaire (1986) les questions méthodologiques auxquelles nous avons été confronté et nous ne souhaitons pas y revenir dans le présent rapport, pour nous consacrer entièrement à l'exposé de nos résultats. On s'y reportera donc pour toutes les questions de méthode soulevées par nos sources et notre approche.

Nous sommes loin, par ailleurs, d'avoir exploité l'ensemble de la documentation recueillie, trop riche. Nous

laissons un certain nombre de domaines de côté pour mieux y revenir ensuite. Mais n'est-ce pas l'un des objectifs des A.T.P. que d'ouvrir à la recherche de nouveaux chantiers qui n'ont pas livré toutes leurs ressources au terme du contrat?

Cette A.T.P. a d'ores et déjà des prolongements dans l'approche comparative de la même communauté italienne d'origine en région lyonnaise et aux Etats-Unis (ultérieurement, nous l'espérons, au Canada). Cette enquête dans l'enquête, qui donnera lieu prochainement à un Working paper, a été rendue possible grâce au concours de Chuck Tilly, de la New School for Social Change et de la Russell Sage Foundation de New York.

Nous n'aurions pas non plus pu mener à bien notre travail sans le concours de l'Ecole Française de Rome, qui nous a accueilli par deux fois. Nous devons encore évoquer, bien que les résultats de cet autre volet de l'enquête n'apparaissent pas ici, l'appui que nous avons trouvé auprès du Consejo Superior de Investigaciones Cientificas de Madrid, de la Casa de Velazquez et de la Direction des Relations et de la Coopération Internationales du C.N.R.S. qui ont facilité une mission très fructueuse au sud de l'Espagne, là d'où venait une autre des communautés que nous suivons. Qu'ils en soient ici remerciés. Nous devons beaucoup évidemment à la MIRE et à Patrick du Chevron qui a suivi l'ensemble de notre projet avec un intérêt dont nous lui sommes reconnaissant.

Si nous mentionnons ici y compris les dimensions internationales de l'enquête qui n'apparaissent pas dans le rapport, c'est parce que nous l'avons toujours conçue comme un tout: à la fois comparaison entre des communautés différentes dans un même espace, la région et l'agglomération lyonnaise, et suivi des destinées plurielles de mêmes communautés d'origine. Il nous intéressait donc, en premier lieu de saisir l'immigration comme mouvement, et ce n'est que dans le recours au comparatif que nous pensons y parvenir. Les prolongements éditoriaux, déjà engagés, de cette étude, permettront, nous l'espérons, de restituer l'ensemble de notre démarche et de nos résultats.

Nous avons souhaité étayer notre réflexion en priorité sur une documentation originale, de première main. Nous faisons donc très peu référence aux travaux qui nous sont contemporains, nous préférons rester dans le domaine de la mise au jour. Pour poursuivre éventuellement le dialogue engagé, nous renverrons parfois dans les notes (non sans éprouver une certaine gêne) à certaines de nos propres publications, qui développent des thèmes ici seulement esquissés.

Nous serons heureux si nous contribuons un tant soit peu à faire percevoir la migration pour ce qu'elle est: une prodigieuse et difficile aventure humaine.

In between my father's fields
And the citadel of the rule
Lies a no-man's land
Which
I must cross
To find my stolen jewel.

Johnny Clegg
Third World Child.

SITUATIONS

Depuis l'extrémité du cimetière de Saint-Fons, sur la colline, dans la banlieue sud de Lyon, le regard embrasse l'agglomération dans toute son étendue: à vos pieds les usines du "couloir de la chimie", qui ont fait le développement Saint-Fons, sinon sa prospérité, depuis le milieu du XIX^e siècle: Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, CIBA..., puis à une époque plus récente, de Feyzin avec son impressionnante raffinerie; un peu plus loin droit devant vous, vous apercevez les cheminées des vieilles usines de Vénissieux, la Toile cirée Maréchal (1874), l'ancienne Verrerie ouvrière (1897), la Société Française des Electrodes (1898), et celles des années vingt, les Aciéries de Longwy, la SOMUA, l'ancienne Tubize ... Berliet, le Billancourt lyonnais... A gauche, de l'autre côté du fleuve, la banlieue ouest, Pierre-Bénite, La Mulatière, Oullins avec les gigantesques Ateliers du P.L.M. qui se sont réduits en peau de chagrin au fil des ans, mais qui étaient, il y a cent ans, la première entreprise régionale. On voit, bien sûr la ville, elle même Fourvière, la basilique qui a pour Lyon la même valeur que la Tour Eiffel pour Paris, Bellecour, la plus grande place d'Europe avec son Louis XIV équestre, la tour de la Part-Dieu, espèce de gros crayon qui, paraît-il, symbolise une modernité dans laquelle Lyon ne finit pas d'entrer. Au fond,

vers le nord-est, la ZUP de Rillieux. Devant, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne qui, jusqu'à une date récente, était couverte d'usines et dont la Mairie bien caractéristique, construite en 1934, sert aujourd'hui de décor à des films sur l'Union Soviétique... C'était, et c'est toujours, modifié par le temps, l'espace des immigrés.

A la veille du premier conflit mondial, les étrangers entrent pour une part encore modeste dans la composition de la population du Rhône: 2.3 % - un taux légèrement inférieur à la moyenne nationale (3 %). La grande majorité de cette immigration est italienne (60.3 %), viennent ensuite les Suisses (18.7 %) et les Allemands (8.1 %), puis quelques groupes nationaux plus restreints qui pour l'essentiel ne sont pas des immigrés, au sens où nous l'entendons, c'est à dire une immigration prolétaire (cf. graphique).

Cette répartition et cette proportion sont à peu près stables depuis les dernières décennies du XIX^e siècle. Les Italiens nourrissaient en ce temps l'imaginaire inquiet des populations. Cette immigration n'est pas également répartie dans le département et le taux moyen relativement bas n'exclut pas, au contraire, une présence assez forte dans certains quartiers lyonnais et en banlieue: Saint-Fons, ville de la grande industrie chimique, au sud de Lyon accueille 6.3 % d'étrangers en 1911 (la proportion était beaucoup plus élevée dans les années soixante-dix du siècle passé), Vénissieux 6.1 % (les neuf dixièmes Italiens),

Villeurbanne 4.6%, mais la différence d'échelle fait qu'à Villeurbanne les immigrés se comptent par milliers lorsqu'à Vénissieux ou Saint-Fons ils ne sont encore que quelques centaines.

L'enquête effectuée en 1912 par le Gouvernement Général de l'Algérie auprès des préfectures sur la présence des "indigènes" en métropole ne dénombre aucun Musulman d'Algérie dans le département. La plupart des quelques cinq mille Kabyles vivant en France sont concentrés à Marseille (2.000), à Paris, et dans la région minière du Nord. On signale bien en Isère, en Savoie et Haute-Savoie quelques "colporteurs de passage" (1), mais dans le Rhône point. Situation fort improbable. On en repère d'ailleurs ça et là dans les listes nominatives du recensement de 1911, et Georges Mauco, donne pour cette année le chiffre de 91 "Africains" sur l'ensemble du département, presque tous Algériens: une petite centaine donc, rien de comparable avec la masse des Italiens (12.631), un Algérien pour cent-trente-huit Italiens.

La première vague migratoire algérienne est le produit des nécessités militaires et industrielles de la guerre. "Il a fallu une circonstance extraordinaire, la guerre de 1914-1918, pour apprendre aux Algériens, en plus grand nombre, le chemin de la France et pour marquer le début de ce qui pourra être appelé un véritable courant d'immigration" note N. Gomar dans sa thèse de 1931: L'Emigration

algérienne en France (2). Norbert Gomar date de la fin de 1914 les premiers mouvements non-contrôlés: le permis de voyage obligatoire auquel étaient assujettis les "indigènes" fut supprimé par l'arrêté du 18 juin 1913 et la loi du 15 juillet 1914 "prise en considération du loyalisme de nos sujets algériens" (3). Toujours d'après Gomar, dont le vocabulaire reflète assez fidèlement le regard que le monde savant portait à l'époque sur le fait migratoire, "toute une lie arriva en France, à la suite d'embauchages et d'embarquements clandestins". Au cours de l'année 1915, différents ministères entreprirent de recruter en Kabylie la main d'oeuvre qui faisait si cruellement défaut en métropole. Au 1er janvier 1916 fut créé le Service des Travailleurs coloniaux au Ministère de la Guerre. "Il faut entendre par travailleur colonial, expliquait le préfet aux commissaires de police de l'agglomération lyonnaise: le Kabyle, le Tunisien, le Marocain protégé Français, l'Annamite et l'Indochinois, c'est à dire tous les travailleurs de l'Afrique et de l'Asie, dont le département de la guerre assure le recrutement" (4). Au total, le Service des Travailleurs coloniaux introduisit 223.000 Maghrébins, Malgaches, Indochinois et Chinois (5). Les Algériens entraient pour plus du tiers dans ce total.

C'était l'époque où, en gare de Perrache, on voyait passer les "trains de Kabyles", et où, déjà, on pouvait lire dans Le Progrès, principal quotidien local, des nouvelles alarmantes sur les bagarres "entre Arbis", les

rixes "entre indigènes algériens", et autres "Arabes dangereux": "On a depuis quelques mois, pour palier la pénurie de main d'oeuvre, fait venir d'Algérie à Lyon des Arabes et des Kabyles. Il ne se passe pas un jour que quelques uns de ces indigènes ne se signalent par quelque extravagance ou par quelque coup de couteau" (6).

A côté des Italiens, main d'oeuvre traditionnelle que de nouveaux contingents venaient renforcer, apparut une population mélangée souvent organisée sur le mode militaire et vivant en cantonnement. Dans la banlieue sud les Grecs et les Chinois des poudreries de Saint Fons côtoyaient les Portugais de Saint-Gobain et les Nord-Africains de chez Coignet ou du gigantesque Atelier de Chargement d'obus de Vénissieux construit en 1915. En 1918, l'Atelier de Chargement employait plus de 6.000 ouvriers dont la moitié d'étrangers: 1.855 travailleurs coloniaux, 1.125 militaires d'Afrique du Nord et quelques ouvrières étrangères (7). Une carte postale de l'arsenal, envoyée par une personne sans doute bien placée, indique entre "mon bureau n° 1" et "mon bureau n° 2", les "baraques de Kabyles" et "la cuisine aux nègres".

Les Nord-Africains furent avec les Noirs du 82^e Bataillon de Tirailleurs Sénégalais, les principales victimes de ces années de guerre à Saint-Fons. L'Etat civil des décès enregistré dans cette commune pour les années 1916-1919 288 décès d'étrangers pour 848 actes: le tiers,

et deux morts étrangers sur trois sont Algériens ou Marocains. Cette proportion excessivement élevée s'explique partiellement par la présence sur le territoire de la commune de l'Hôpital complémentaire n° 54, mais elle témoigne également des conditions de travail et de vie éprouvantes dans les usines de guerre et les cantonnements. Un article sur les "cloaques industriels de Saint-Fons" rapporte que pour l'année 1918, d'après le registre des accidents du travail déposé en mairie, "alors que les fabrications de guerre avaient cessé, on compte quarante décès dus à des intoxications diverses: par l'aniline, la benzine, les vapeurs nitrées, phosphorées, etc." (8).

Et lorsqu'en juin 1919 un incendie se déclare dans le quartier lyonnais tout proche de Gerland, Le Progrès évoque ces baraquements "qui ont été habités pendant plusieurs années par des indigènes d'Algérie dont on sait que la propreté n'est pas la qualité dominante. A peine désinfectés et encore remplis de vermine, ils servent actuellement aux soldats des services automobiles de retour du Front. Ce sont là des taudis indignes pour des hommes qui ont combattu et dont le plus grand nombre porte la Croix de Guerre" (9). Le ton du journal dit assez en quelle considération étaient tenus les "coloniaux".

Au terme des hostilités, ils furent, pour l'essentiel, rapatriés sans scrupules excessifs. Un an très exactement après l'Armistice, un journaliste se lamentait sur la multiplication des méfaits à Saint-Fons "en dépit du départ

des contingents de Chinois et de Sidis" (10). En 1921, les Algériens restent, selon le recensement, une petite quarantaine, manoeuvres aux Usines du Rhône, futur Rhône-Poulenc, chez Saint-Gobain ou chez Coignet. A Vénissieux, ils se comptent sur les doigts de la main. Mauco (11) fait état alors de 925 Africains dans le département: moins de 0.1 % de la population, une proportion tout à fait dérisoire, mais, bien que de façon marginale, ils font désormais partie du paysage de l'immigration (2.6 % des étrangers lorsqu'on les inclut, comme Mauco semble le faire, dans cette catégorie), et l'on sait que la présence symbolique n'est pas toujours en rapport avec les données numériques.

La structure de l'immigration s'est néanmoins modifiée de façon substantielle avec la guerre. En premier lieu du fait de la disparition, aisément compréhensible de cette immigration allemande issue du XIX^e siècle, autour de 8 % des étrangers avant 1914 et réduite à ...0,2 % en 1921; par l'apparition ensuite d'une forte présence espagnole: 22,5 % - 4,3 % avant la guerre - leur nombre a été multiplié par neuf entre les deux recensements. A Vénissieux, les premiers repérés, dans le personnel de la Société Française des Electrodes, arrivent à la fin de 1913 peut-être, dans les premiers mois de 1914 à coup sûr.

Dans l'ensemble départemental, les deux principales immigrations du début du siècle voient leur importance relative baisser de douze points pour les Italiens (47.9 %)

et de quatre points pour les Suisses (15 %). Alors qu'avant la guerre près de huit immigrés sur dix sont italiens ou suisses, ils ne sont plus que six en 1921 et un peu plus de quatre en 1931 (cf. graphique).

Les Italiens ne sont certes plus majoritaires à eux seuls, mais leur nombre double pourtant en quinze ans: près de 13.000 avant la guerre, 16.809 recensés en 1921, ... 28.489 en 1926. Une croissance spectaculaire. La France des années vingt, en forte expansion mais en déficit de main d'oeuvre, devient le premier pays d'immigration après les Etats-Unis. "De 1920 à 1924," lisait-on dans *Le Nouvelliste*, quotidien très conservateur, La France a reçu 200.000 émigrants par an (moyenne) tandis que l'Europe entière en recevait 300.000. Nous sommes donc pour les deux tiers dans ce total. Nous recevons 500 étrangers pour 100.000 hommes: l'Allemagne 45; l'Angleterre 6. L'Italie jusqu'ici nous expédiait ses nationaux par paquets" (12). En symbiose avec le redéploiement industriel de l'agglomération (13), le phénomène de massification et de diversification de l'immigration s'amplifie: Italiens et Espagnols, Suisses encore, mais aussi Russes Blancs, débris des armées de Wrangel et Arméniens rescapés du génocide de 1915, qui viennent en nombre peupler les cités nouvelles de la soie artificielle, et puis, plus tardivement, vers 1928-1929, des Polonais.

Un hebdomadaire à prétentions humoristiques, *Guignol*,

faisait en avril 1926 sa "une" sur le recensement avec un dessin censé représenter la nouvelle physionomie de Lyon. On y voyait tels que le caricaturiste se les représentait les différents types nationaux portant des pancartes où étaient inscrits des chiffres fantastiques: "Sidis-110.000", "Espagnols - 100.000", "Italiens - 90.000", "Russes - 80.000", "Chinois - 70.000" ... et enfin: "Français 50.000 1/4" et "Lyonnais 23.663 3/4". Et Gnafron terminait son article, en page intérieure, par une adresse à Edouard Herriot: "Mossieu Edouard, je m'en fous d'être de la seconde ville de France, mais je préférerais voir du travail pour tous mes cocitolliens que de voir augmenter tout le temps cette foule d'atransgers que finira par nous manger un jour si on y prend pas garde" (14). Et l'on sait que Lyon est la capitale de la gastronomie...

A Saint-Fons en 1921, une quinzaine de nationalités se côtoient, tout autant à Vénissieux, une trentaine dix ans plus tard dans cette même ville: jusqu'à des Lithuaniens et des Lettons, des Serbes et des Bulgares, des Somalis et des Egyptiens... Une enquête du Progrès de 1929, évalue la population étrangère de "l'agglomération de Villeurbanne", c'est à dire, à l'Est et au Nord de Vénissieux-Saint-Fons, de Bron, Villeurbanne et des quartiers lyonnais de Montchat, Monplaisir et La Villette (actuels 3° et 8° arrondissements), à une vingtaine de milliers de personnes: Espagnols, Italiens, Polonais, Russes, Tchécoslovaques et Arméniens, Hongrois, Bulgares, Roumains et Suisses: "ces

LE RECENSEMENT A LYON



GUIGNOL. — Ben les gones, arreluquez voir ce tableau !! Si jamais tous ces genses que sont pas d'ici se mettaient à avoir de z'enfants en porpotion de la place que tiennent dans la ville, ne rasterait pas sourement un bout de miche pour les Français. Et dire que tout ça ne paye pas d'impôts !!!

différents nationaux vivent entre-eux, sans grands contacts soit avec les nationalités voisines, soit avec la population française" (15). A Décines, Le Progrès évoque les Arméniens, à Sain-Fons et Vénissieux, les Nord-Africains.

La seconde vague d'immigrants algériens arrive en effet dans les années de prospérité métropolitaine. La statistique des embarquements, dont se sont servis successivement Gomar (1931), Jean Jacques Rager et Luc Muracciole (1950) pour leurs thèses (16) enregistre pour l'année 1919 5.568 départs vers la métropole pour 17.497 retours -les rapatriements d'après guerre, donc - et l'on voit le mouvement s'inverser et les chiffres bondir dans les années 1922, 1923 et surtout 1924: 17.259 départs en 1921 et un peu plus de retours, mais 46.466 départs en 1922, 58.586 en 1923, 71.028 en 1924, un record qui ne sera plus égalé avant 1948 (80.714 départs). Nous savons la part d'approximation que cache la précision des chiffres, mais ils indiquent sans conteste la tendance.

L'Humanité, en août 1923, dans son supplément régional, se fait l'écho des sentiments pour le moins mitigés qu'inspirent au monde ouvrier les nouveaux venus. "Les Kabyles à Lyon": "C'est depuis quelques temps une formidable invasion des fils de Mahomet, qui viennent du pays du soleil, chercher sur le terrain capitaliste un peu plus de bien-être et de liberté... du moins à ce qu'on leur a dit" (17).

Un recensement spécial, retrouvé par nous dans les

archives (18), donne une première image de cette seconde immigration algérienne. Cette enquête sur la situation des "indigènes originaires d'Algérie résidant en Métropole", commandée le 16 juillet 1923 par le Ministre de l'Intérieur aux préfets - ce qui laisse supposer que le matériau existe également au niveau national - a été effectuée dans le Rhône au début du mois d'août et confiée aux commissaires de police des différentes circonscriptions, ou, à défaut, aux maires des localités. Pour chaque commune, un tableau nominatif, accompagné d'un rapport du fonctionnaire chargé de son élaboration ("observations personnelles"), indique le nom des "indigènes", la commune, le douar ou le village d'origine, l'âge, les résidences diverses en France et la date d'arrivée, l'emploi exercé, le salaire, l'état matrimonial, si l'épouse éventuelle vit en France ou en Algérie, si elle est indigène ou européenne. L'enquête a été conduite avec ce soin tout policier, fait de minutie, de routine, et de respect pour les ordres donnés. Subséquemment, on peut déduire de la manière de procéder, du caractère particulier du recensement et du nombre encore limité d'individus sur lequel il portait, que ce recensement a été aussi convenablement établi que possible, malgré l'abîme socio-culturel qui séparait enquêtés et enquêteurs. La qualité des résultats peut, certes, varier selon qu'il s'agisse de la grande ville, d'une commune suburbaine ou du milieu rural. Ainsi le commissaire du quartier de la Part-Dieu, dans lequel les Nord-Africains sont en nombre, émet des doutes sur la possibilité même du suivi sans faille d'un

groupe important: "Certaines maisons connues donnent abri clandestin à toute cette populace et il est fatal que nombre d'entre-eux échappe au contrôle" (19). Parfois, comme à Saint-Pierre-la-Palud, l'autorité se décharge sur l'employeur (ici Saint-Gobain) de la responsabilité de remplir le questionnaire. La Préfecture recense finalement un peu moins de mille cinq cent Algériens dans le département (1.425 plus quelques détenus dans les établissements pénitentiaires), "la grande majorité d'entre-eux, écrit le Préfet dans son rapport de synthèse, n'a fait l'objet d'aucune remarque défavorable" (20). Après Lyon, Saint-Fons, Vénissieux et Oullins, vieille banlieue ouvrière de la rive droite du Rhône, accueillent les plus forts contingents. En 1923 déjà, Guignol, avec le sens de la mesure qui est le sien, voyait en Vénissieux une "colonie" des Nord-Africains: "Le territoire de Vénissieux, il a z-été arraché, positivement, à l'amère Patrie, par une occupation soutenue, continue et renforcée, que met le Gouvernement de la République devant la fête accomplie... Vénissieux est aux mains des Marocains ! Vénissieux est aux mains des Argériens !... Vénissieux appartient aux Arabes ! Vénissieux appartient aux Berbères ! Entre parenthèses, pourquoi leur a-t-on supprimé les deux a, à ceux-là ?... Pourquoi des berbères... plutôt que des Barbares ?" (21) Or la population nord-africaine de Vénissieux ne représentait en 1923 pas même 1 % de la population, en 1926 et en 1931 que 1.5 %, en 1946 autour de ... 0.5 %. Sur le plan des représentations, il n' a, on le voit, rien de nouveau sous le soleil.

Dans le Rhône, pour le recensement de 1926, Henri Baroin (22) avance le chiffre de 3.707 "sujets français" (Algériens), et 4.402 pour 1931: des grandeurs majorées par d'autres sources administratives. Edouard Herriot parle de 8.000 personnes en 1930, Azario, secrétaire de police en charge des Nord-Africains à Lyon de 7.000 pour l'agglomération en 1934, 10.000 pour le département, tandis qu'un rapport daté d'Alger le 7 mai 1934 évoque les "5.000 ouvriers nord-africains travaillant dans les usines de Lyon" et que l'année suivante, L'Avenir Socialiste, hebdomadaire de la S.F.I.O., reproduit un communiqué de l'Union Nationale des Musulmans Nord-Africains qui se veut porte parole des "5.000 musulmans de Lyon". En 1939, quelques jours avant la déclaration de guerre, l'Office départemental de la main d'oeuvre garde inscrits 3.597 Nord-Africains dans ses registres et décompte 2.050 rapatriements, ce qui donne un total de 5.647 individus enregistrés au cours des semaines ou des mois précédents (23). Chacune de ces sources mérite un examen critique: un Azario ne valorise-t-il pas sa fonction en gonflant ses chiffres ? Herriot n'obtiendra-t-il pas ainsi plus de crédits ? Ne trouve-t-on pas dans les archives un état préfectoral biffé au crayon rouge: "A déduire 1.000 Italiens hommes, 1.000 Italiens femmes"(24) sans explication aucune, et ne voit-on pas le chiffre global ainsi amputé de 2.000 individus repris sans commentaire ni inquiétude dans les publications universitaires (Baroin) ? A l'inverse, la marginalité dans laquelle se trouve l'immig-

ration algérienne et le mépris dans laquelle on la tient ne favorisent-ils pas l'exclusion des modes de contrôle social d'une part significative de la communauté ?

Nous avons dit la difficulté que l'administration, civile ou policière, avait à mesurer avec exactitude la présence algérienne et étrangère. En 1936, le maire de Vénissieux fait état des "sérieuses difficultés" des agents recenseurs "du fait que beaucoup de quartiers ont un pourcentage élevé de population étrangère connaissant peu le français"; en 1946 il souligne que "les habitants de Vénissieux (commune essentiellement ouvrière et cosmopolite) ont, pour la plupart, très mal rempli leurs bulletins"; en 1954 encore, la présence étrangère et nord-africaine est évoquée comme excuses aux faiblesses probables du recensement: "Je dois signaler qu'il a été absolument impossible de recenser la totalité des Nord-Africains, malgré toutes les tentatives et insistances faites auprès des tenanciers de meublés. Nous estimons que les Nord-Africains recensés ne représentent même pas 50 % de leur nombre effectif (souligné par nous). Enfin, de nombreuses personnes logeant dans des chambres meublées non déclarées ont refusé de se soumettre au recensement. Le chiffre de la population recensée est donc, de toute évidence, inférieur à la réalité" (25). Il ne s'agit pas, à notre sens, d'une difficulté seulement technique, mais quasi-ethnologique, c'est à dire à la fois sociale, culturelle et linguistique.

C'est pourquoi à la chimère de la perfection quantitative, nous préférons la mise en évidence de rapports appuyés sur des données mises en perspective.

Les ordres de grandeurs présentés pour les Algériens peuvent donc varier du simple au double selon la source et l'usage qu'on veut en faire (Baroin/Herriot, Azario/ Alger). Ils ignorent en outre le puissant mouvement de push and pull, maîtrisé ou non, qui modifie à un rythme rapide dans l'entre-deux-guerres la composition de l'immigration algérienne. "Plusieurs indigènes, explique le commissaire de police du quartier Saint-Louis, ont déclaré qu'ils viennent en France sur le conseil des administrateurs des communes mixtes, qui leur font entrevoir qu'en France ils trouveront certainement du travail. Pleins de confiance ils débarquent à Marseille qui regorge d'étrangers et viennent naturellement à Lyon la ville industrielle qui les attire et où ils ont déjà des parents ou amis et où continue la série des pérégrinations et des désillusions" (26). En 1926-1927, alors que pour la première fois, la récession frappe à la porte, on fait état non seulement de réduction drastique des horaires et de licenciements parmi les étrangers (on parle à Vénissieux de 750 renvois en quelques jours sur quelques 3.000 étrangers), mais aussi de rapatriements des Nord-Africains. Azario déclare que onze-cent Algériens ont été renvoyés outre-Méditerranée, "solution la plus efficace pour les tirer de la misère et des conséquences malheureuses que souvent elle entraîne, (...) d'ailleurs décidée par M.

Herriot et M. le Ministre de l'Intérieur. Son application continue" (27). L'Association des Travailleurs Algériens, émanation de l'Etoile Nord-Africaine, rappelle qu'à cette époque des Musulmans (l'A.T.A. avance le chiffre de 1.500) ont été embauchés pour la Corse afin d'être "dirigés traitreusement sur l'Algérie" (28). Les Algériens craignaient semble-t-il les rapports avec une administration qui ne s'embarrassait guère de leurs desiderata, et, de ce fait, ils occupaient une position en lisière de la légalité. Ce qui était le lot de bien des étrangers. L'excès dans la volonté de contrôle créait par contre-coup des obstacles au contrôle. Au temps du Front Populaire, on signale à Saint-Fons un nouveau contingent, "non attendu, de Nord-Africains arrivés directement en France, sans possibilités d'embauchage" (29). Il serait présomptueux, donc, de vouloir rendre compte dans le détail de ce mouvement. Mais les Algériens se maintiennent dans un rapport à la population, aux étrangers, aux Italiens qui, structurellement, reste inchangé dans la période: la figure de l'Algérien dans le monde immigré, de plus en plus présente, reste une figure minoritaire jusqu'à l'aube des années soixante, la figure dominante est encore celle de l'Italien, et plus généralement du Latin.

Un état dressé par la préfecture en 1939 permet de dessiner les contours de l'immigration étrangère peu avant la déclaration de guerre (30). Le document identifie quarante-sept nationalités dans le département, plus, signe

des temps, les réfugiés: Sarrois, Autrichiens, Espagnols, et l'inévitable catégorie "Divers". 61.527 étrangers au total auquel il convient d'ajouter les Algériens. Les Italiens (41.5 %) et les Espagnols (19.7 %) restent les deux groupes largement dominants: plus de trois immigrés sur cinq, mais déjà l'affaiblissement de leur hégémonie est perceptible, une baisse de neuf point sur 1921 (cf. graphique). Les Algériens occupent maintenant, et de façon très nette, la troisième place (8.4 %) devant les Suisses (6.5 %), les Arméniens, les Polonais et les Russes.

Dans une étude de 1946, une revue catholique lyonnaise d'inspiration coloniale, *En Terre d'Islam*, affirme que les Nord-Africains "femmes et enfants compris" ne sont plus à Lyon que 2.500, la moitié des effectifs de 1939 (31), une baisse qu'expliquent les nombreux rapatriements de 1940 et la rupture des relations avec la colonie postérieure au débarquement américain en Afrique du Nord (novembre 1942) et à la chute du pouvoir vichiste à Alger. Les statistiques des départs vers la métropole restent très modestes pour la fin de l'année 1945 (577) et encore pour 1946 (34.929), mais ils s'élèvent très vite: 66.234 en 1947, 80.174 en 1948 (on retrouve le niveau exceptionnel de l'année 1924), 83.377 en 1949 (32). Pour le Rhône, le Service social de la main d'oeuvre étrangère le chiffre de 5.846 travailleurs algériens en décembre 1948 (33), un chiffre inférieur évidemment à la population musulmane présente, sans que l'on puisse mesurer l'écart. Au recensement de 1954, les

"Musulmans originaires d'Algérie", comme on dit alors, sont d'après l'INSEE 15.580 (9.613 travailleurs pour le Service de la main d'oeuvre), en 1962, enfin, les chiffres officiels sont de 26.571 (34). La croissance, si l'on tient pour vraisemblable les 2.500 de la Libération est donc spectaculaire: le nombre des Algériens fait plus que doubler en deux ans, est multiplié par six en huit ans, par dix en quinze ans.

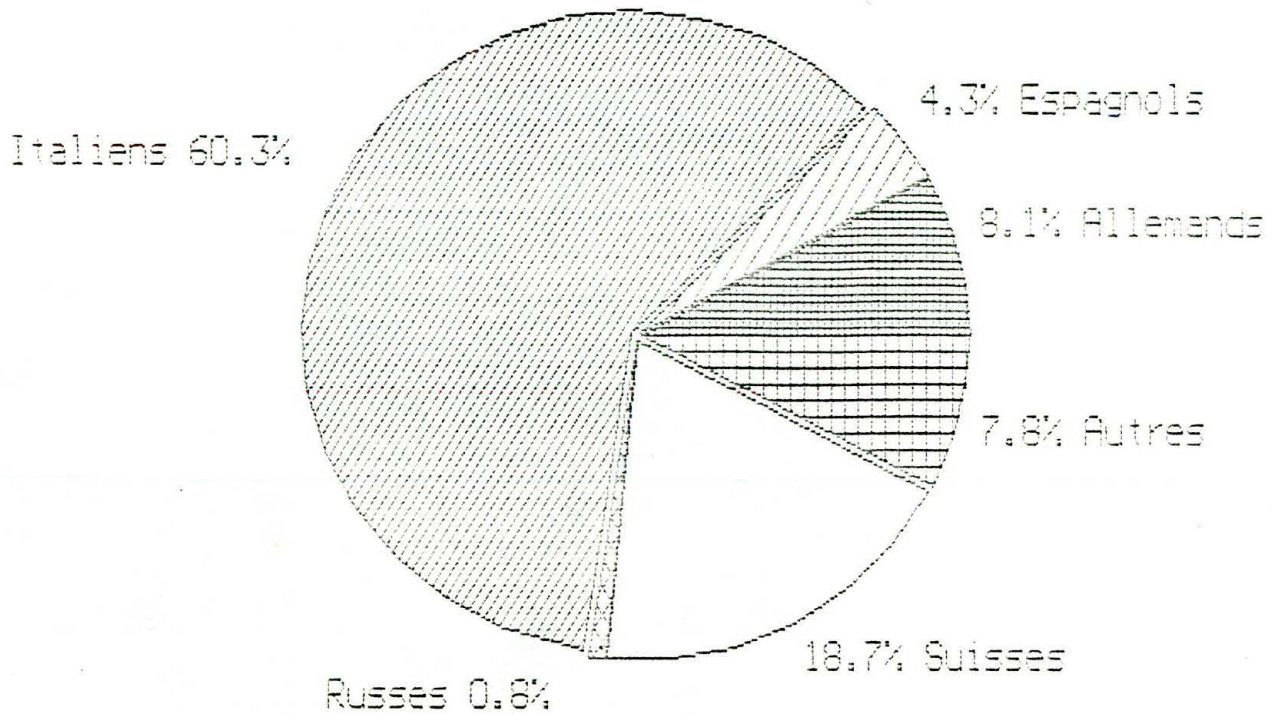
La présence proprement étrangère, elle (l'Algérie c'est encore la France) diminue de 15.000 unités entre le dernier recensement d'avant guerre (1936) et le premier d'après guerre (1946), et de 3.000 unités encore jusqu'en 1954: le taux de population étrangère est alors de 3.8 %, à peine supérieur à celui de 1921. En 1962 avec 7 %, il est égal à nouveau à celui de 1931 (le plus haut de l'avant-guerre). Le nombre des Italiens au lendemain de la Libération est également au plus bas: la moitié en 1946 de ce qu'il était en 1926 (14.000/28.000) et jusqu'en 1954 il ne s'élève que modestement (16.000). Il remonte vers la fin de la décennie, mais sans atteindre non plus le niveau de 1926 qui appartient définitivement au passé (24.657 Italiens en 1962; 26.496 en 1968; 16.000 en 1982) (35).

Cette chute brutale ne correspond cependant pas à un exode, bien qu'il y ait eu des retours à la déclaration de guerre, mais plutôt à une francisation des vieilles couches immigrées, qui se repère aisément dès 1946 à la lecture des

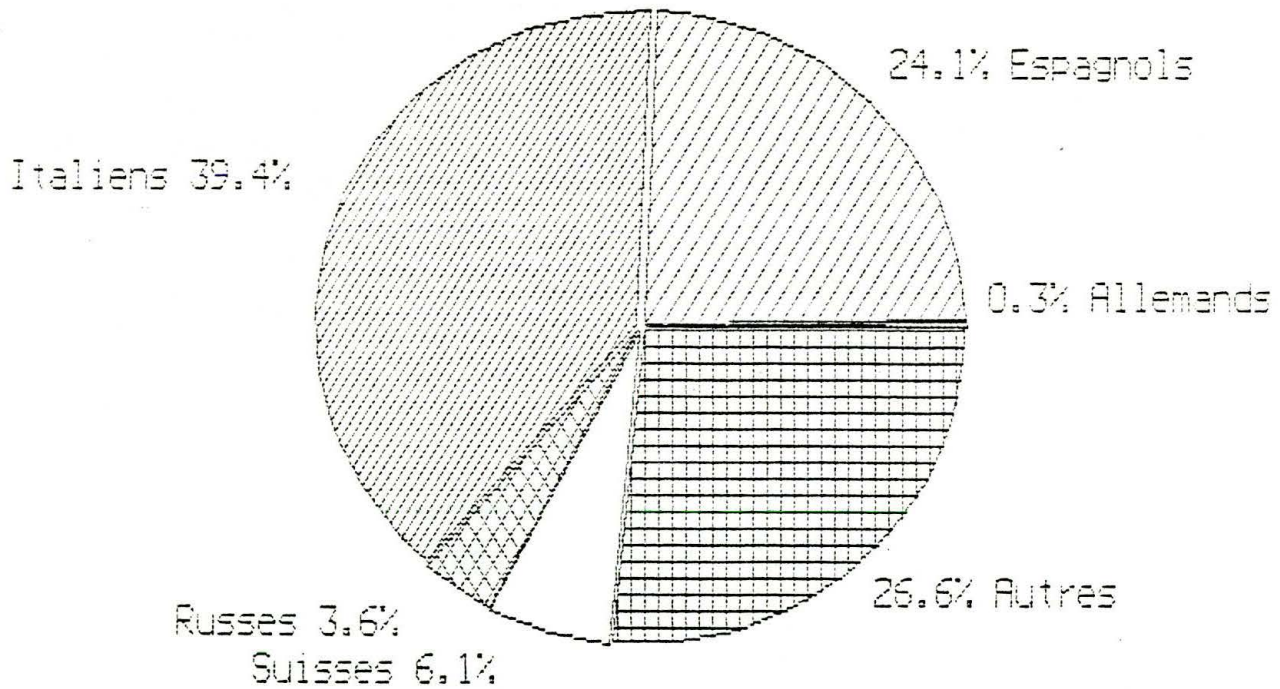
listes nominatives des communes de banlieues. En 1954, le nombre des naturalisés nés en Italie est égal aux deux tiers du nombre des Italiens, et en 1962, les "Français par acquisitions" d'origine italienne entrent dans le même rapport avec la population italienne. Mais le total des deux catégories (42.401) dépasse de beaucoup les effectifs des années vingt-trente, et encore ne prend-on pas en compte ce que les américains nomment dans leurs recensements les selected ancestry groups, c'est à dire l'origine en remontant d'une génération.

De la guerre des tranchées au twist, se dessine un mouvement d'ensemble qui peut être résumé ainsi: les années de guerre jouent un rôle accélérateur et diversifient le paysage de l'immigration, jusqu'alors traditionnellement italienne, avec l'apparition de nouvelles communautés, les Espagnols, mais aussi d'autres plus modestes (Portugais, Grecs) et l'utilisation massive de la "main d'oeuvre coloniale" (Algériens, Marocains, Annamites et Chinois). Dans les années vingt et jusqu'à la crise, la croissance de l'immigration se fait exponentielle, le nombre des étrangers triple en vingt ans (1911-1931), celui des Italiens double, une nouvelle immigration algérienne apparaît, qui rivalise en masse avec les derniers arrivés, Arméniens, Polonais ou Russes; stagnation dans les années précédant la nouvelle guerre; chute importante du taux de population étrangère à la Libération, signe avant tout de l'intégration à la "francité" des couches les plus anciennes, et lente remontée

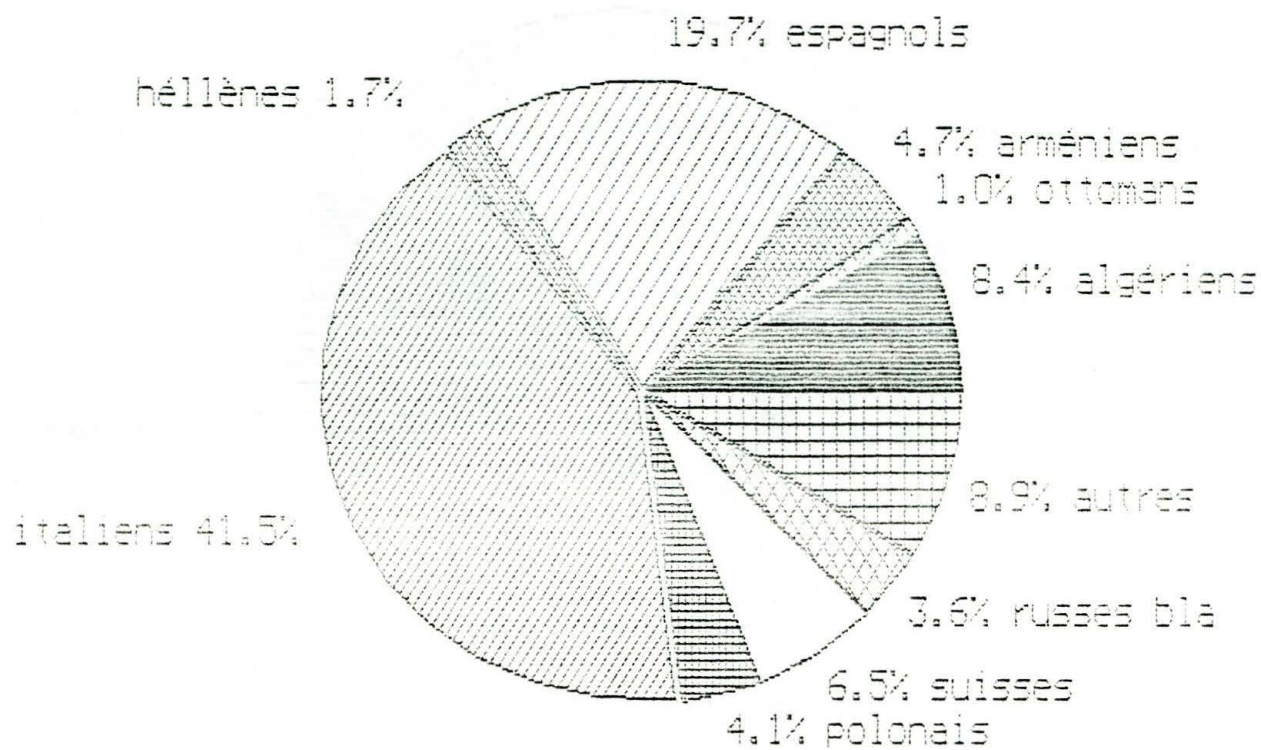
au cours des années cinquante pour retrouver un taux égal à celui de 1931 à l'orée des années soixante. Mais les étrangers ont changé. Italiens (31.5 %) et Espagnols (18.2 %) ne forment plus tout à fait la moitié de l'immigration, tandis que les Algériens (34 %) sont désormais le premier groupe national (cf. Graphique). Nous sommes en 1962. Après 28 mois de Grande Kabylie, Danyel Gérard chante Petit Gonzales (pourquoi donc t'en vas-tu si loin ?)

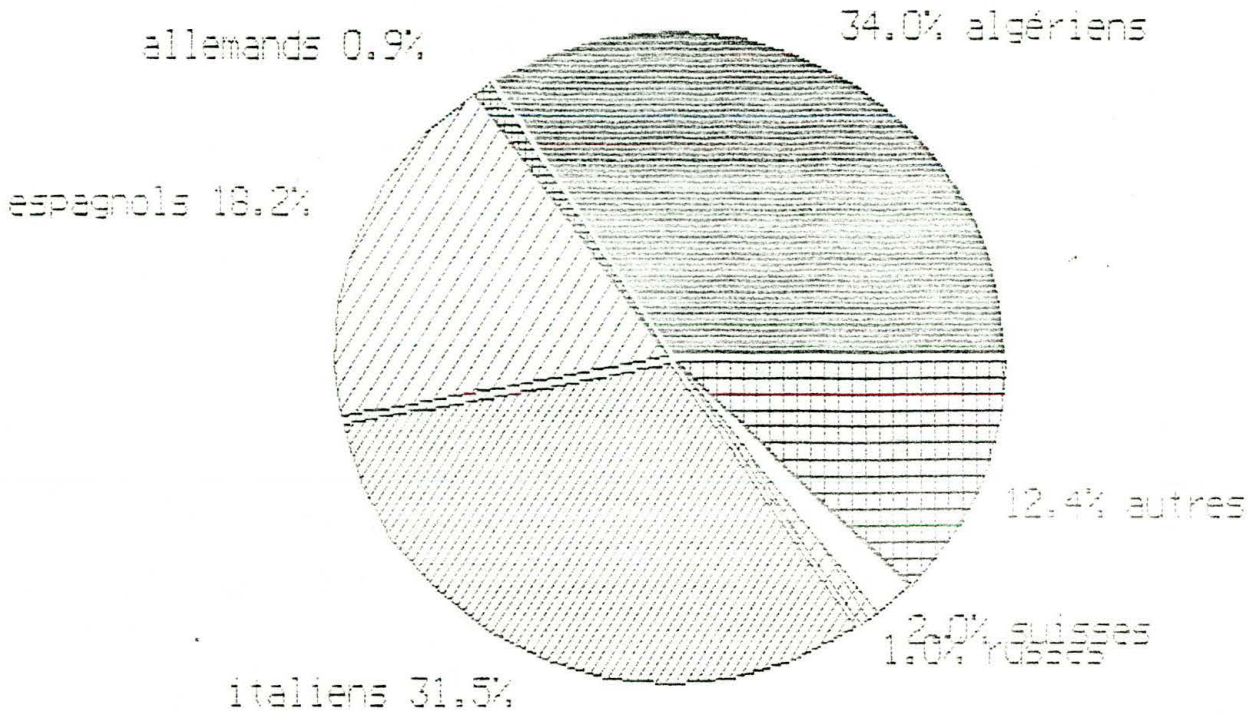


L'IMMIGRATION DANS LE RHONE EN 1931
(données INSEE)

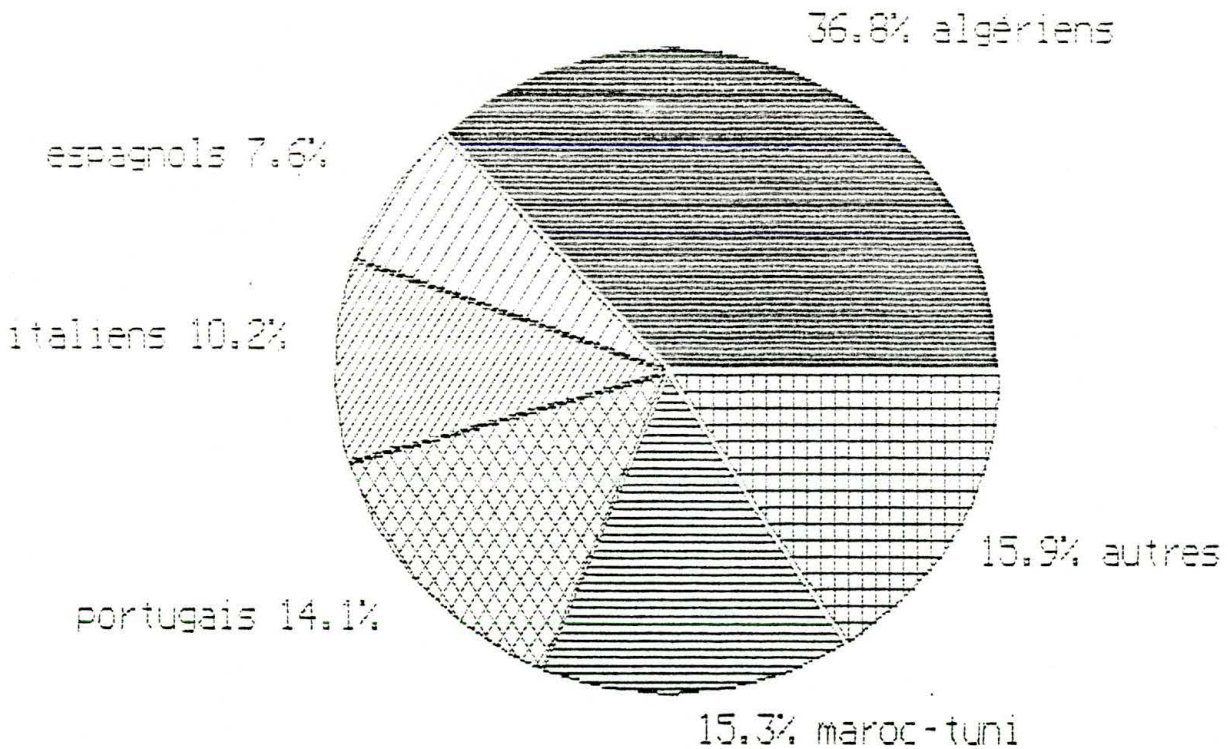


L'IMMIGRATION DANS LE RHONE EN 1939
(Philippe Videlier)





L'IMMIGRATION DANS LE RHONE EN 1982
(Philippe Videlier - données INSEE)



TRAJETS

L'immigration, phénomène avant tout urbain et lié au monde industriel, s'organise selon des schèmes participant de l'économique et du culturel, sans qu'il soit toujours possible de distinguer la primauté de l'un sur l'autre, et qui doivent peu de choses au hasard, sauf, peut-être, l'impulsion initiale. Car on ne va pas n'importe où n'importe comment, et l'on ne vient pas d'un ailleurs indéterminé: le marché de l'emploi, la stratification sociale de l'espace, le réseau relationnel constituent vite un cadre obligé.

La régularité fastidieuse des chiffres ne fait que confirmer cette donnée première quel que soit l'angle d'approche. Dans le Rhône, Sept étrangers sur dix habitent l'agglomération lyonnaise en 1926, et la proportion est la même qu'il s'agisse des Italiens ou des Algériens de 1923. Lorsqu'on ajoute le pôle industriel de Givors, à une vingtaine de kilomètres au sud de Lyon, au débouché de la vallée du Gier qui forme axe de communication avec Saint-Etienne, ce sont les neuf-dixièmes des étrangers (ou Italiens, ou Algériens) qui vivent ainsi dans le sud-est industriel et urbain du département.

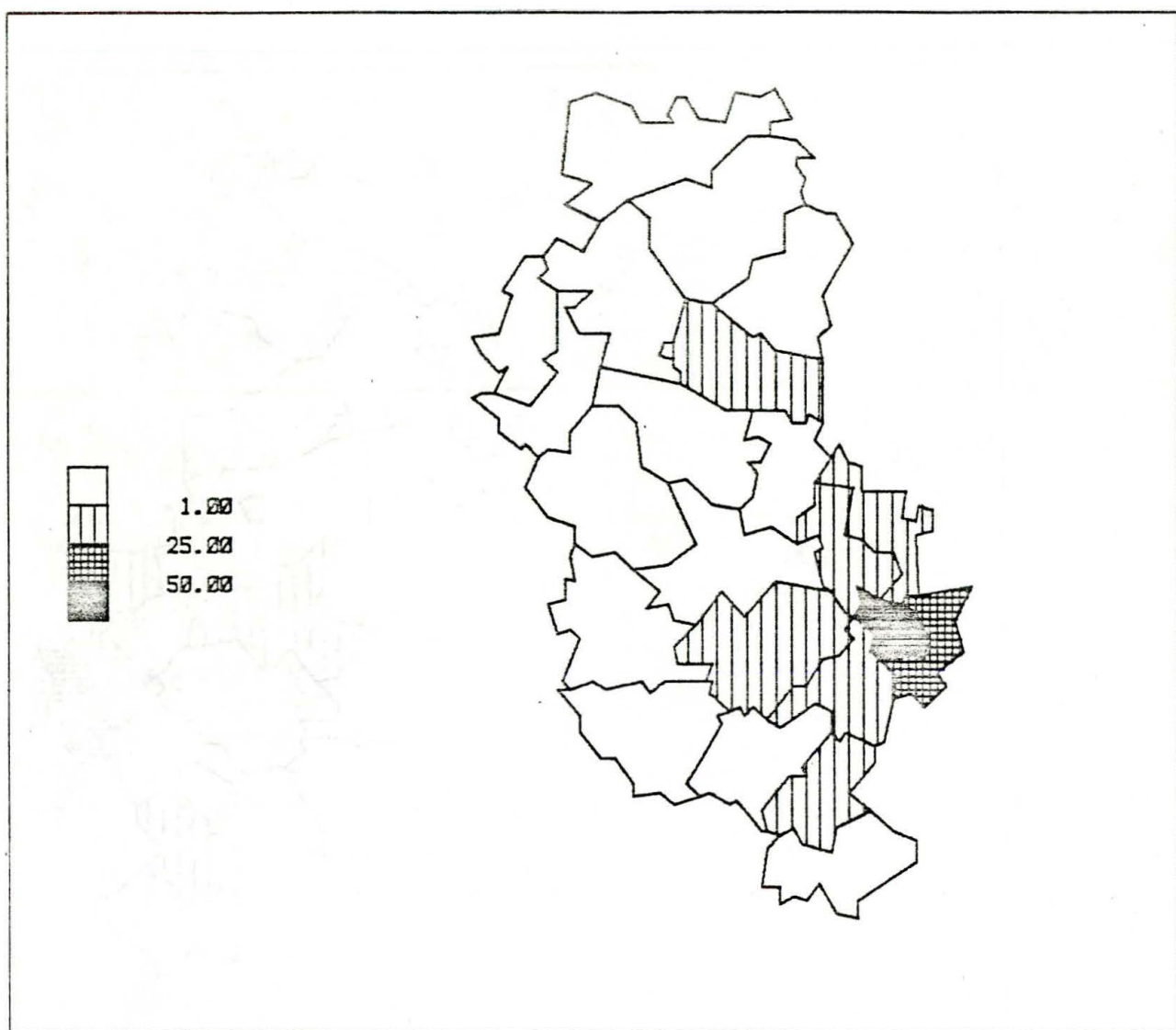
La ville de Lyon accueille à elle seule plus de la moitié de l'ensemble des Italiens et des Algériens dans les années vingt, et le canton de Villeurbanne (c'est à dire la banlieue est/sud-est: Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Bron, Vénissieux, Saint-Fons) 30.7 % des Italiens et 28 % des Algériens. Le reste se partage entre six autres cantons pour les transalpins: Givors (4.5 % de la communauté), Saint-Genis-Laval (c'est à dire la banlieue ouest: Oullins, La Mulatière, Pierre-Bénite - 4.3 %) et les cantons de Villefranche (1.8 %), Neuville, Limonest, Vaugneray (ouest/nord-ouest de Lyon - 4.6 % ensemble). Quatre cantons hors de l'agglomération reçoivent plus de 1 % des Algériens: Givors, encore (4.4 %), Neuville, Thizy, et le canton de l'Arbresle (3.2 %) où ils travaillent dans les mines de pyrites de Saint-Gobain, à Saint-Pierre-la-Palud (cf. cartes).

Un étranger sur deux habite donc Lyon-ville et trois sur huit la banlieue industrielle. Mais la place de la banlieue industrielle apparaît plus clairement dans le rapport des immigrés à l'ensemble de la population. A Villeurbanne, dans les années trente, une ville de 80.000 habitants, sur six personnes que vous croisiez, il y avait un étranger, et sur neuf un Italien. A Vénissieux une personne sur deux, presque, était immigrée, une sur sept italienne ou algérienne. Dès 1911, le canton de Villeurbanne reçoit 12.7 % des étrangers du département, alors que Vaulx-en-Velin et Bron ne sont encore que des communes rurales et que le

développement industriel de Vénissieux est à peine entamé. La géographie de l'immigration suit en fait celle du redéploiement industriel consécutif à la guerre.

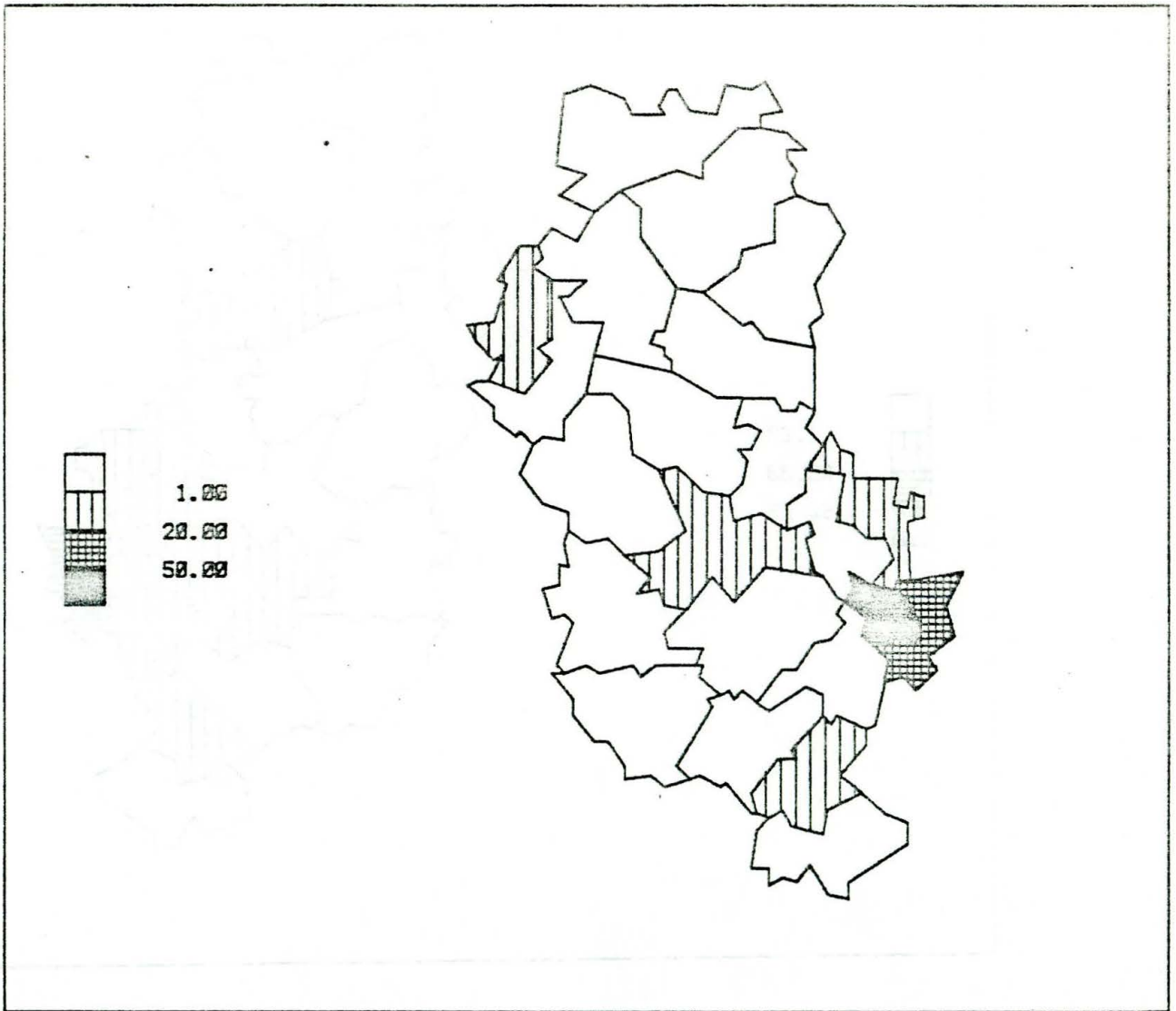
En 1926, le canton de Villeurbanne ne groupe que le huitième de la population de l'agglomération mais accueille plus du tiers des étrangers (cf. cartes). A Villeurbanne même vivent 9 % de la population du grand Lyon, mais 19.8 % des étrangers et 21.3 % des Italiens; à Vénissieux, 1.6 % de la population, 6.2 % des étrangers, 5 % des Italiens; à Saint-Fons, 1.3 % de la population, 4.7 % des étrangers, 4.5 % des Italiens et... 22.7 % des Algériens recensés dans l'agglomération en 1923 (cf. cartes). Ce déséquilibre rend les immigrés immédiatement visibles en banlieue, alors qu'en masse, ils sont aussi nombreux dans les 3^e et 7^e arrondissements de Lyon (respectivement 17.3 % et 15.5 % des étrangers de l'agglomération, mais pour 16 % et 14.3 % de sa population). Les Algériens s'installent dès les années de guerre du côté de la Place du Pont et on repère en 1916 déjà un restaurant kabyle rue de la Victoire. 40 % des Algériens de tout le département vivent en 1923 dans le troisième arrondissement (cf. graphique) et Marcel Grancher, journaliste équivoque, peut écrire qu'à Lyon "l'Arabie est bornée au nord par la rue Chaponnay, au sud par la place du Pont, à l'est par l'avenue de Saxe, à l'Ouest par le cours de la Liberté", et d'ajouter: "certes, il existe à Lyon et dans la banlieue d'autres colonies arabes. Leurs membres sont des malchanceux. Et, chaque dimanche, ils essaient, en

Les Italiens dans le Rhône en 1926



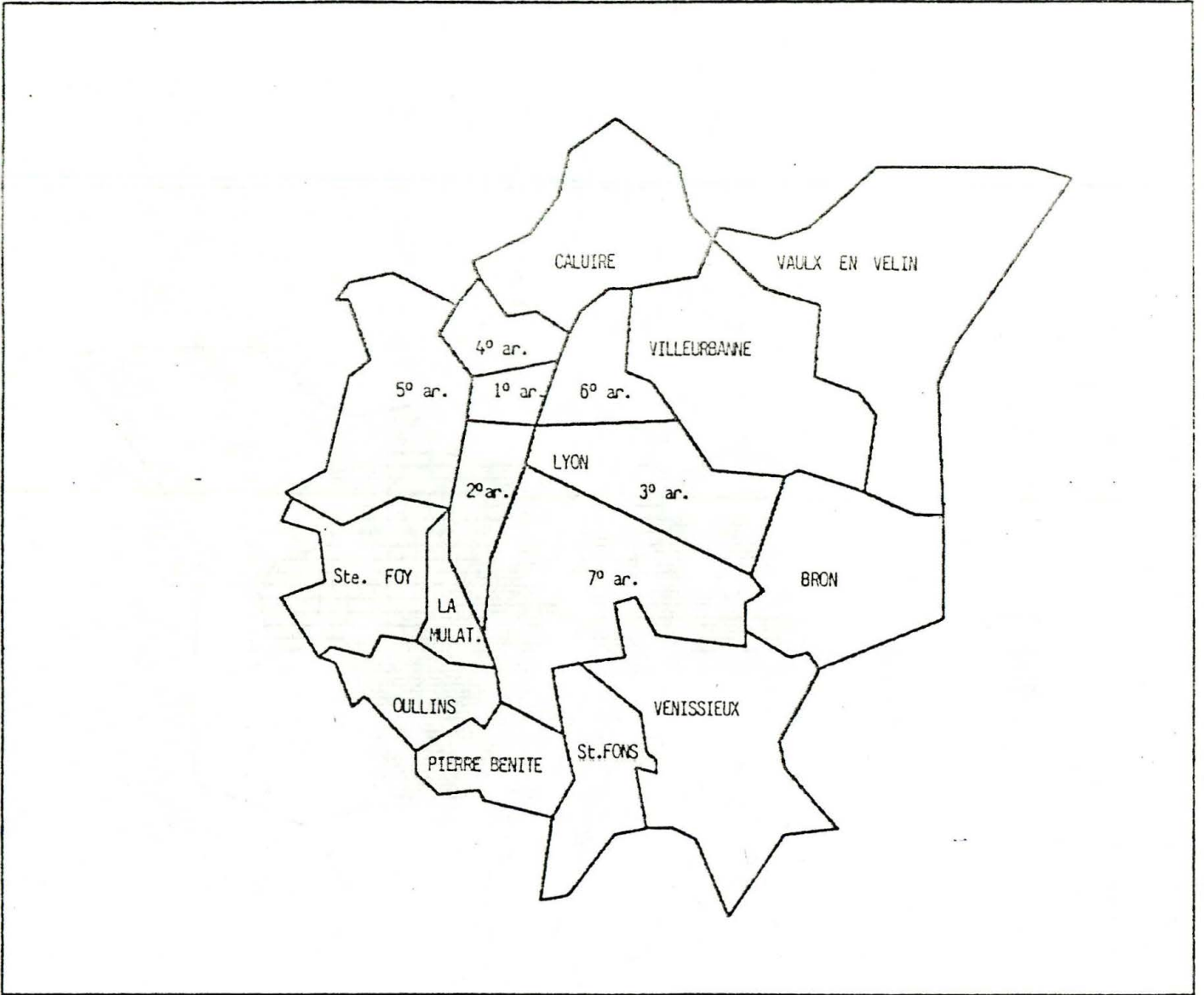
Plus de 50 % des Italiens
vivent à Lyon.

Les Algériens dans le Rhone en 1923

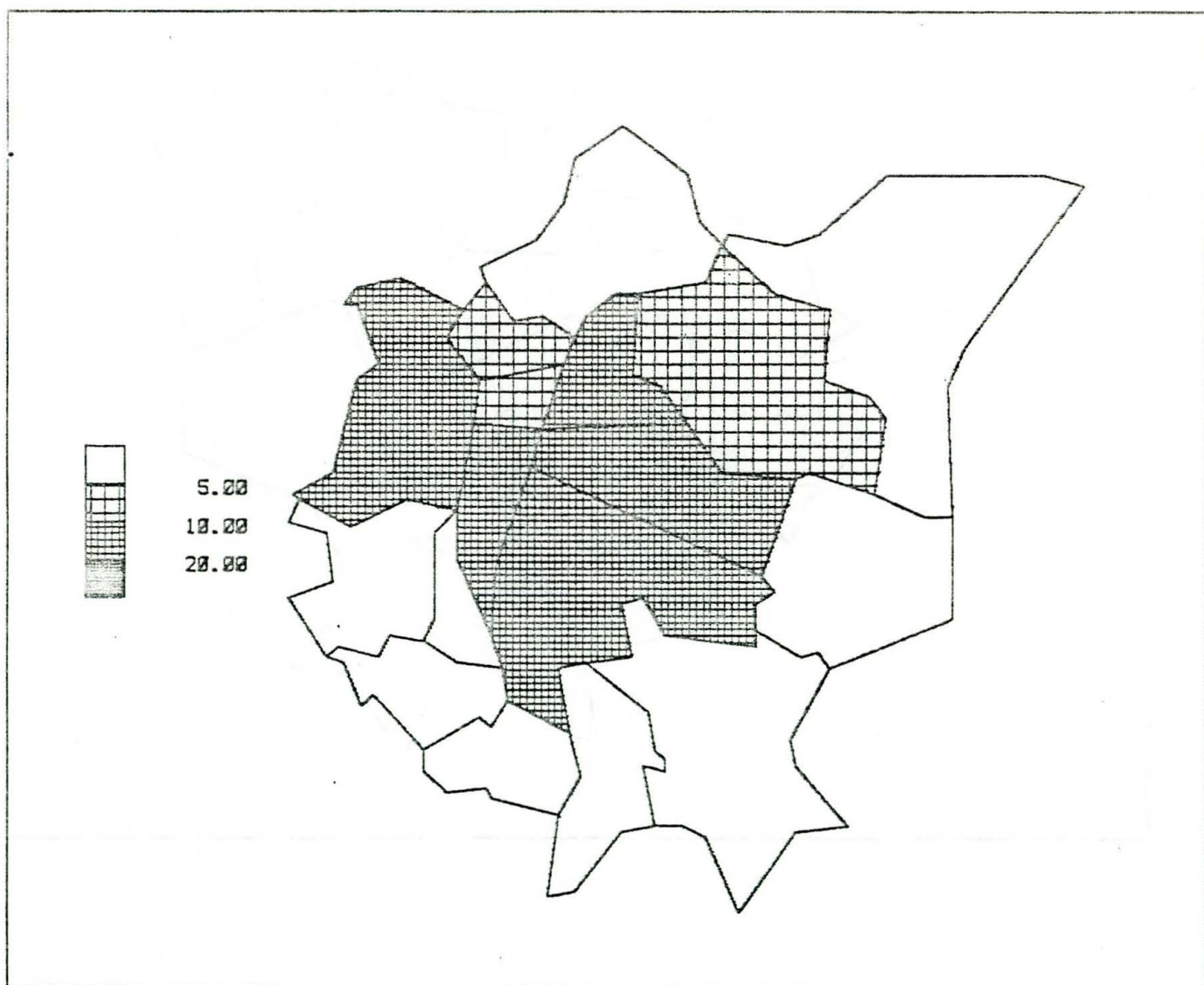


Plus de 50 % des Algériens
vivent à Lyon

Lyon et sa banlieue

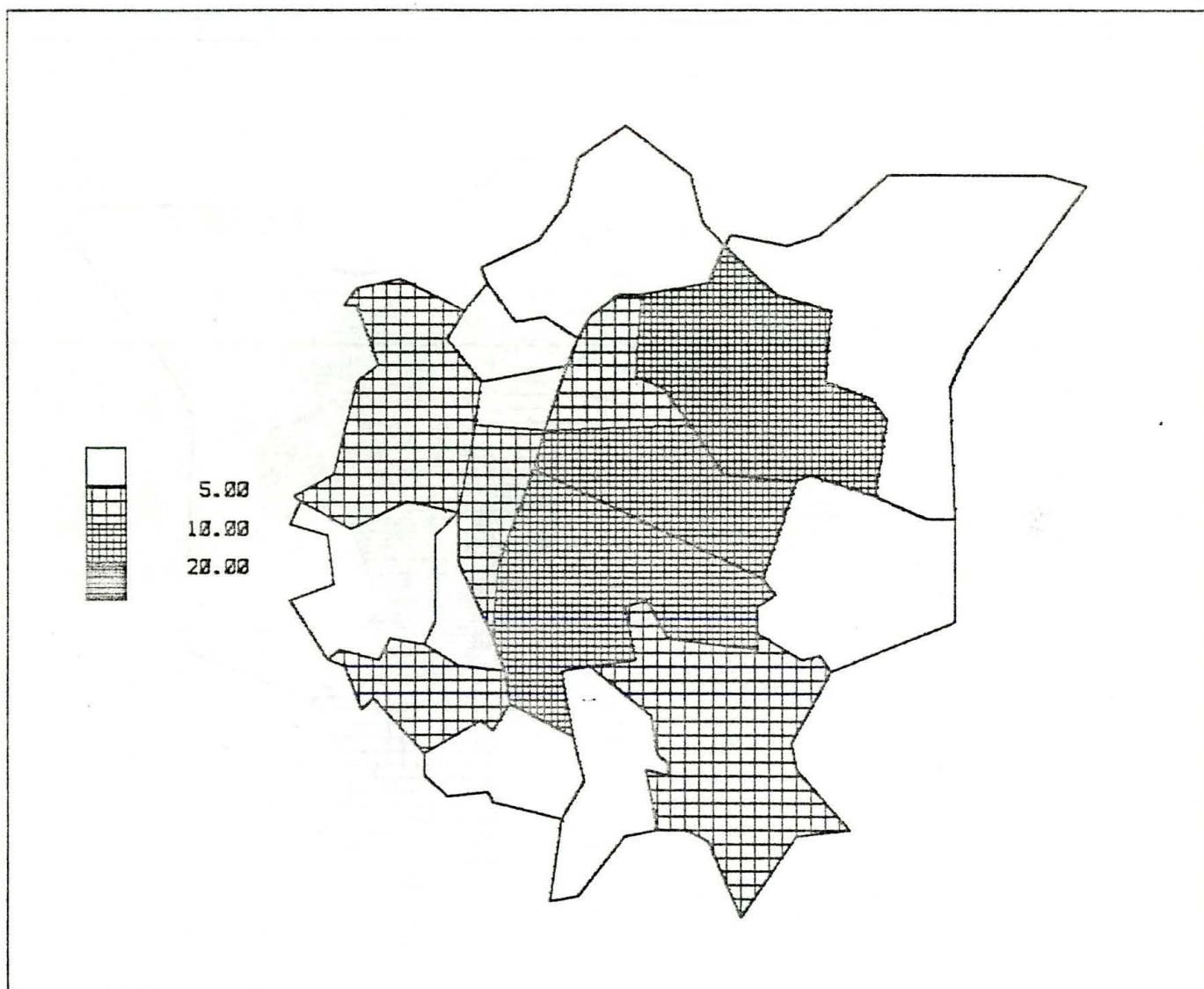


La population de l'agglomération lyonnaise en 1926



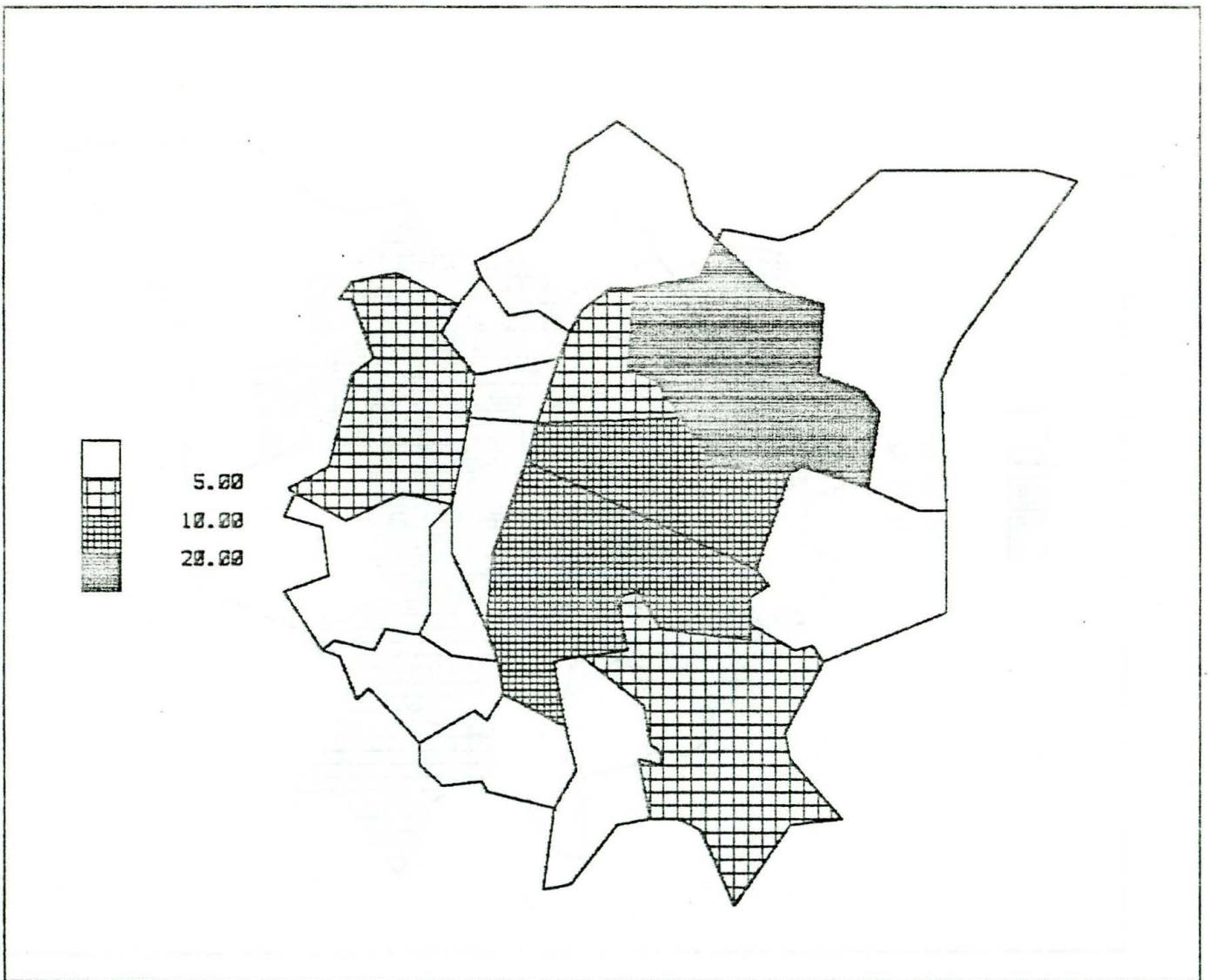
Entre 5 % et 10 %
des habitants de l'agglomération
vivent à Villeurbanne

Les étrangers dans l'agglomération lyonnaise en 1926



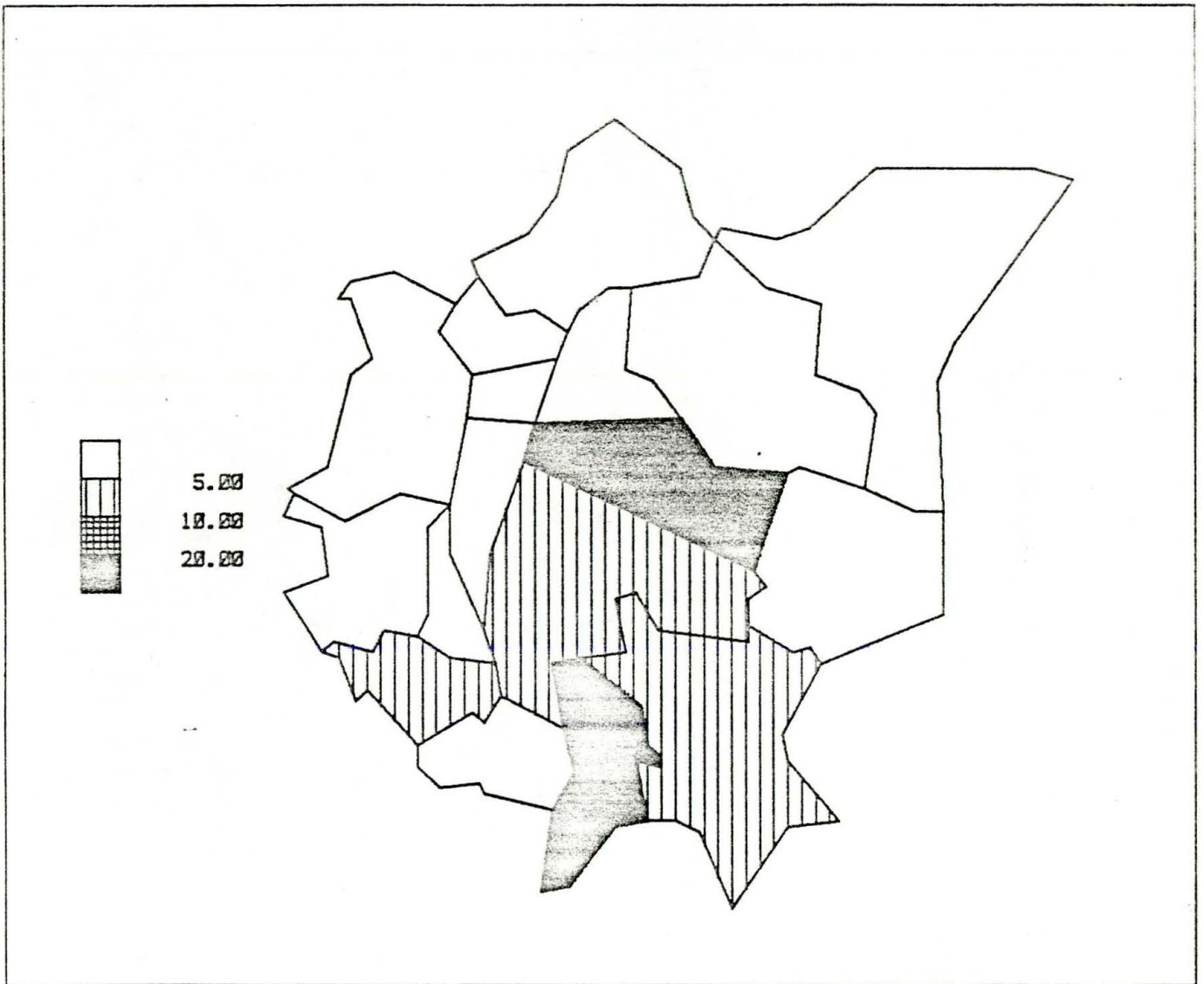
Entre 5 % et 10 %
des étrangers de l'agglomération
vivent à Villeurbanne

Les Italiens dans l'agglomération lyonnaise en 1926



Plus de 20 % des Italiens
de l'agglomération
vivent à Villeurbanne

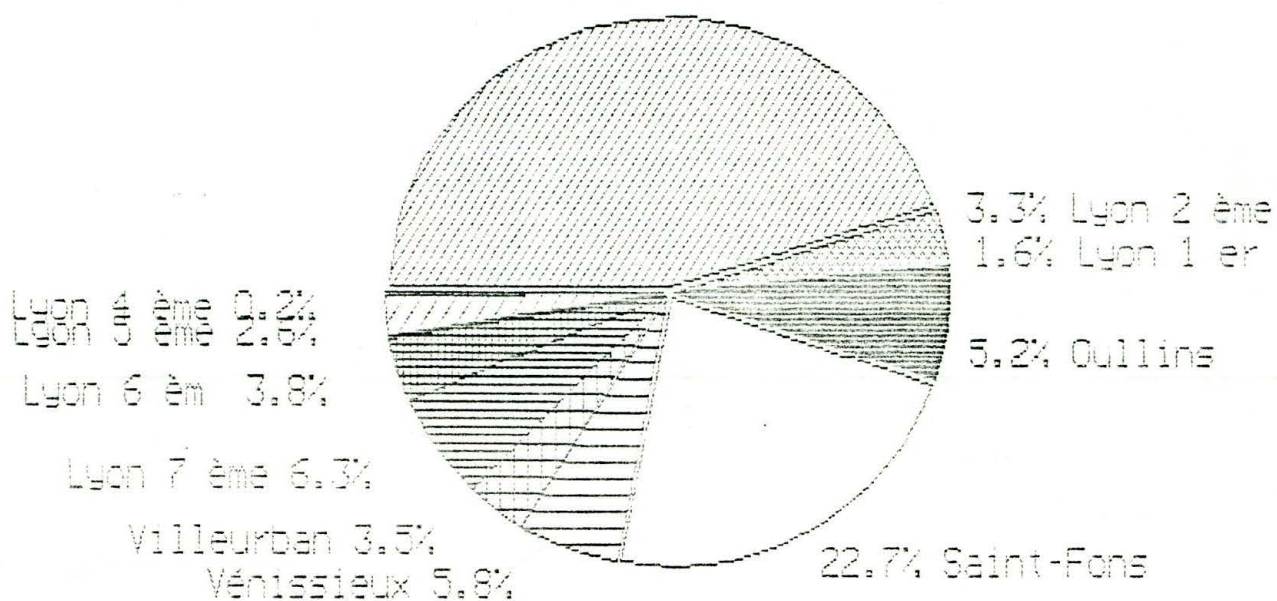
Les Algériens dans l'agglomération lyonnaise en 1923



Plus de 20 % des Algériens
de l'agglomération
vivent à Saint-Fons

LES ALGERIENS DANS L'AGGLOMERATION
LYONNAISE EN 1923
(Philippe Videlier)

Lyon 3 ème 45.1%



caravanes importantes, vers cette Mecque - d'ailleurs très relative - des environs de la Place du Pont" (t1). Cette dernière appréciation est loin d'être exacte: les banlieues sont très repliées sur elles-mêmes, on y travaille et on y vit également.

La banlieue se construit à un rythme extrêmement rapide dans les années vingt par un très fort apport de population. Moins du tiers des habitants de Vénissieux sont nés dans l'agglomération lyonnaise en 1931 contre plus de la moitié en 1911; un ouvrier sur six est originaire de l'agglomération en 1931 contre un sur trois en 1911.

Et plus la croissance de la ville est rapide, plus la transformation industrielle est récente, plus les taux de population étrangère sont élevés. Ainsi la population de Vaulx-en-Velin quintuple en une décennie (1921-1931) et celle de Décines, commune voisine encore dans le département de l'Isère, quadruple du fait de l'implantation des grandes usines de la soie artificielle; la proportion d'immigrés atteint à l'orée des années trente des taux sans commune mesure avec les chiffres du temps présent qui font pourtant couler tant d'encre: 54.8 % à Décines en 1931, 48.1 % à Vaulx-en-Velin. Et puis 43.9 % à Vénissieux, 28.2 % à Saint-Fons... "Déjà sur le registre des naissances, écrivait Le Progrès voilà un demi-siècle, les enfants d'étrangers comptent pour 60 % à Vénissieux. Même pourcentage sur le registre des mariages. Les petits Italiens et les petits

Espagnols comptent pour 60 % dans l'effectif scolaire et ce ne sont pas les écoliers les moins assidus, ni les moins attentifs" (t2). Un optimisme qu'étaient loin de partager les instituteurs du lieu qui réclamaient des primes: "classes chargées toujours, surchargées souvent; élèves étrangers, difficiles, pénibles; frais de tramway élevés" etc. (t3). Mais les listes des réussites au certificat d'études donnent à penser que les optimistes avaient un sens plus aiguisé de l'histoire.

Oscillant entre xénophobie et populisme, le discours sur l'immigration, tout au long du siècle et jusqu'à une date récente, s'est organisé selon une dichotomie eux/nous qui devient l'obstacle épistémologique majeur à l'appréhension des mécanismes du mouvement et de la constitution des groupes. Pas plus que la grande presse ou le discours des politiques, les travaux universitaires du premier demi-siècle n'échappent à la force du préjugé, et la candeur est peut-être, pour un esprit enclin à l'indulgence, le moindre de leurs défauts: ils ne pêchent pas en effet par excès de rigueur scientifique dans la recherche des sources, la problématique ou l'exposé des résultats.

La première thèse soutenue sur le sujet à Lyon, L'Immigration en France et le Travail national, thèse de sciences politiques et économiques de 1901, ne fait que reprendre honnêtement les banalités qui circulaient dans les milieux en principe éclairés: "Ce que nous avons voulu,

c'est examiner l'immigration en France dans ce qu'elle a, pour ainsi dire, de brutal" [1901 !] "Les statistiques et la vie de chaque jour nous montrent que, de plus en plus, un élément exotique" [Italiens, Belges, Allemands et Suisses !] "tend à se mêler à l'élément national. Ce fait économique, nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de l'analyser dans ses causes, ses effets avantageux, ses conséquences nuisibles" (t4). Faut-il innover dans le sens d'une protection plus efficace du travail national ? Telle était la question fondamentale que l'auteur, "dégagé de toute idée internationaliste" se proposait de résoudre en "bon Français", par ailleurs nullement xénophobe, mais bien dans le ton de son époque et sans originalité majeure.

Henri Baroin tente en 1935 à travers une étude cette fois localisée - la région lyonnaise - l'exercice délicat de "fixer les nationalités les mieux adaptées à un travail donnée, les races qui auront le plus de chance de s'amalgamer à la nôtre", de "mesurer le degré d'affinité d'une race déterminée avec la race française". Il dégage ainsi, entre autres conclusions, que les Suisses sont très proches de nous, les Italiens rapidement assimilables, les Espagnols déjà plus rebelles à l'assimilation ("il se pourrait que la race elle-même soit moins assimilable par ses lointains antécédents mauresques"), que les Polonais sont "très différents, au point de vue ethnique, de la race française" et ne correspondent "pas du tout à la mentalité française" (t5), que les Arméniens sont très peu assimilables (à cause

de leur religion), etc. Et nous ne parlons pas des Nord-Africains !

La thèse de Baroin, qui est loin d'être une oeuvre impérissable bien qu'elle soit souvent citée, témoigne surtout de son temps, et, par le langage, du grand besoin de renouvellement des sciences humaines. Mais il est une chose remarquable dans la littérature consacrée à l'immigration dans (au moins) le premier demi-siècle, c'est l'utilisation de l'article défini et singulier pour désigner des populations de plusieurs dizaines de milliers d'individus: l'étranger, l'Italien, l'Espagnol, l'Algérien ou l'indigène, comme si le simple énoncé d'une nationalité ou d'un statut suffisait à cerner cette réalité. Ainsi Baroin trouve le Polonais froid et taciturne, distingue l'Italien du nord "robuste et travailleur" de l'Italien du sud "beaucoup moins apprécié, très indolent par sa nature même", l'Espagnol du nord "robuste, très bon ouvrier, très économe" (mais plus fruste que l'ouvrier italien) et l'Espagnol du sud "dépourvu de toute initiative" etc. Remarquons qu'en Italie et en Espagne l'axe nord/sud détermine les mêmes caractères.

Au fond, la migration n'est perçue ici que dans sa dimension fonctionnelle la plus immédiate, en tant que main d'oeuvre. Sa réalité humaine n'est vécue que négativement, comme excroissance disgracieuse et potentiellement dangereuse. Or, pas plus que le philosophe ne rencontre homo noumenon mais la figure d'André Tardieu, nous ne rencon-

trons l'Italien, ni même l'Italien du nord ou l'Italien du sud, mais une réalité complexe, difficile à circonscrire même.

La rencontre de l'immigration interroge sur le sens de la nationalité. Rien n'est plus malaisé à appréhender que ce qui touche au domaine national. Le terme même de communauté correspond assez peu à cette masse aux contours flous, aux intérêts et aux pratiques divergentes. Peut-on parler, pour l'immigration, de "communauté italienne", de "communauté algérienne" ? le raisonnement "à l'américaine" d'un puzzle communautaire a-t-il une pertinence pour la France ?

La France ne se vit en effet pas comme mosaïque d'ethnicité, même si, et c'est un signe des temps, l'origine, autrefois niée jusque dans l'octroi du prénom, peut être aujourd'hui revendiquée. La communauté d'immigration est en France fluide et transitoire. Seuls les xénophobes ou les nostalgiques d'une identité à la pureté imaginaire lui confèrent une rigidité qu'elle n'a pas. Cela ne signifie pas pour autant que la communauté elle-même soit imaginaire. Dans *The Lion and the Unicorn*, George Orwell remarquait: "Jusqu'à une date récente, il était de bon ton d'affirmer que tous les êtres humains sont semblables bien que tout homme qui a deux yeux puisse constater qu'il existe d'énormes différences dans les conduites de tel ou tel pays"(t6). Peut-être faudrait-il simplement débarrasser la

notion de communauté de déterminations trop strictes, évacuer en particulier les connotations subjectives, comme le sentiment d'appartenance, quitte à y revenir ensuite pour en prendre la mesure.

Nous avons choisi, pour notre part, d'aborder les immigrations italiennes et algériennes en tant que réalités en devenir, en nous intéressant au mouvement autant qu'à l'instantané.

Si, laissant de côté l'approche juridique, on considère comme nous l'avons fait, la communauté italienne comme l'ensemble des ménages dont un des membres au moins est italien, on s'aperçoit qu'à Villeurbanne en 1931 28 % de ces "Italiens" sont de nationalité française, près du tiers déjà, alors qu'il s'agit d'une immigration des années vingt et d'une immigration jeune. 76 % ont moins de quarante ans et, chez les adultes, (21 ans et plus) les dates de naissance qui reviennent le plus souvent se situent entre 1897 et 1902. Le mode (valeur statistique la plus représentée) étant l'année 1900. Ce sont donc des gens entre vingt et trente ans qui émigrent. 84 % des plus de 25 ans sont nés en Italie et si l'on évalue les dates d'arrivée au travers de l'indicateur très approximatif du premier enfant né dans l'agglomération lyonnaise, 73 % seraient arrivés après 1920, et 40 % (deux sur cinq) dans les années 1924 - 1928: en cinq ans. cela correspond d'ailleurs tout à fait aux tendances qu'exprime la statistique italienne et les entretiens que

nous avons pu réaliser.

Les "Français" dans cette communauté sont en premier lieu, des enfants, puisque 56.6 % d'entre-eux ont moins de quinze ans, alors que la tranche d'âge 0-15 ans ne représente que 14.7 % des gens qui conservent la nationalité italienne.

A la première génération d'immigration, donc, un tiers de la communauté italienne est de nationalité française. Sans doute faut-il voir dans cette proportion si importante un effet du droit français de la nationalité, puisque la quasi-totalité de ces Français d'adoption sont nés sur le territoire national. Mais cela induit à notre sens quelque chose de plus durable.

Une seconde interrogation sur le sens de la nationalité naît de l'étude du mouvement migratoire lui-même. La figure mythique de l'Italien singulier et défini s'efface devant des communautés d'origine régionales et villageoises que tout distingue: l'espace, les comportements, la langue. Un rapport consulaire de 1934 évoque les Italiens de Croix-Luizet, à Villeurbanne: "les plus pauvres de la colonie, et pratiquement tous de la province de Frosinone, et les enfants parlent encore leur dialecte" (t7).

(Interview 11, Italienne de Villeurbanne:) "Oui mais

vous savez, on parlait plutôt le patois, le patois de Roccasecca, quoi ! Parce qu'il y a Roccasecca, provincia di Frosinone, il y a... enfin il y a tous ces patelins qu'il y a comme ici, il y a Bron, il y a euh... voilà, tout ça. Alors on parlait toujours comme ça, quoi. Le patois, toujours patois. Parce que le vrai italien, le vrai italien, quand on dit 'prends-moi ça', on dit 'prende mi questo', tandis qu'en patois, on dit 'Tol me guestu' [transcription phonétique], vous comprenez, ce que je veux vous dire ? Ça change" (t8).

Cette distinction par la langue, tout à fait fondamentale, est générale. De tous les entretiens il ressort que le dialecte tenait la première place à la maison, et peu ou pas l'Italien.

(Interview 2, Italienne de Sora, arrivée dans les années cinquante:) "Noi non parliamo non l'italiano e non ... perchè si parlava patois quando si stava là. Si incontrava gente che poteva parlare perchè noi sarremo in campagna, mais depuis sono qui quando trovo un Italiano ... allora, l'italiano l'ho scordato e il francese non lo so" (t9).

(Interview 3, Italien de Sora, arrivé en 1923:) "Je parlais le patois, bien sûr, et oui ! Et l'italien parce que j'avais fait du service militaire, j'avais appris un peu. J'avais fait le service militaire à Trieste,... à Gorizia. J'étais employé du tribunal militaire de Gorizia, après ils les ont supprimé à Gorizia, ils les ont apporté à

- Trieste. Moi j'étais avec, là j'ai appris un peu l'italien.
- Parce que avant de faire le service, vous ne parliez que le patois ?
- "Ah ! Bien sur, oui... oui parce que j'avais pas voyagé et j'ai resté toujours à Sora.
- Et vous avez été à l'école, à Sora ?
- "Oui, j'ai fait un peu d'école pas beaucoup. A ce moment on allait le soir, il y avait l'école le soir. Parce que dans la journée, il fallait travailler. Voilà la vie qu'on a fait" (t10). Le service militaire, au delà des Alpes comme en France, est pour les campagnes un facteur d'acculturation, incontestablement déterminant. Mais la conscience nationale n'a pas été forgée en Italie par des lustres de tradition centralisatrice.

La communauté régionale ou villageoise d'origine tient une place d'autant plus grande dans la structuration de l'espace concret de la migration que l'Etat, au sens contemporain, est incomplètement formé. Car qu'est-ce que l'Italie du début du siècle ? Que représente la Nation dans un Etat à l'unité toute récente, préalablement éclaté entre micro-royaumes et papauté ?

Ne parlons pas de l'Algérie, qui n'existe jusqu'en 1962 qu'à travers la France, et où les réalités régionales n'ont pas seulement une réalité objective, mais encore sont entretenues par la puissance coloniale. A la fin du XIX^e siècle, un voyageur lyonnais, souvent cité en référence des

ouvrages sur la Kabylie, conseillait dans une démarche très saussurienne malgré ses motivations détestables, d'introduire l'alphabet latin chez les Kabyles, dont la langue ne s'écrivait pas, afin de contribuer "en établissant une différence dans les signes de la pensée, à maintenir l'antagonisme dans la pensée elle même (...) au grand avantage de la domination française" (t11)

(Interview 16, femme Kabyle de Drâ-el-Mizan, sur son voisinage, à Vaulx-en-Velin:) "Non, c'est tout des Arabes, c'est après, après bien longtemps, il est revenu [des Kabyles] de Bougie, la petite Kabylie. On parle kabyle entre nous, mais leur Kabyle c'est très dur, différent, nous on comprend. Moi, personnel, je le comprend, mais quand je parle moi ma kabyle de Drâ-el-Mizan, ils le comprennent pas, non, non.

- Est-ce que vous vous parlez l'Arabe ?

- "Oui !

- Est-ce que vous parliez l'arabe avant d'être en France ?

- "Non ! Non, jamais. Je connais pas l'arabe, même pas un mot, rien, rien, rien. C'est là, où je connais un petit peu arabe parce que je fréquente les femmes arabes, j'entendais de parler et je parle un petit peu arabe.

- Et votre mari, il parlait l'arabe ?

- "Oui, il parlait l'arabe, il l'a appris ici" (t12).

(Interview Algérien originaire de M'Sila:) "Entre-eux, ils parlent kabyle, quand je parle avec un kabyle, il faut

qu'il me parle en arabe ou je comprends rien du tout. (...) L'arabe à Alger, moi je le comprends qu'est-ce qu'il parle, c'est l'accent que c'est pas la même chose, c'est tout, donc je le comprends qu'est-ce qu'il dit. Donc le kabyle, je comprends rien du tout, ou le chaouïa je comprends rien du tout. (...) Il y a des gens, comme vous dites ici: des paysans, des gens des montagnes qui descendent jamais de là, qui comprend pas un mot en français euh... euh... en arabe, ils parlent rien que le chaouïa ou le kabyle." (t13).

L'émigration fut aussi, ce n'est pas surprenant, une sorte d'école de formation de la conscience nationale: en forçant à la fréquentation les uns et les autres, elle ouvrait sur un possible jusqu'alors imperceptible.

Cette découverte du monde extérieur qui contribue au développement d'une conscience nationale, entraîne chez les Italiens une déperissement du national, et ce pour des raisons identiques mais ressenties différemment: un rapport de contradiction entre le discours sur la nationalité et son vécu.

Dans les années d'avant guerre, le Consulat italien, déploie une énergie insoupçonnée à développer l'italianité de la colonie transalpine, avec des succès mitigée (t14). cela passait, entre autre chose, par la mise sur pied de cours d'italien destinés aux enfants d'immigrés. Comme dans toutes les activités fascistes de masse, en Italie et à

l'étranger, et en général toute activité de masse dans un pays totalitaire, la conviction ne déterminait pas à elle seule le succès des initiatives officielle. D'autres arguments, comme les paquets de pâtes, la minestra bien chaude qu'on servait à Monplaisir, les colonies estives sur l'Adriatique, ou encore des procédés moins avouables, devaient permettre, en principe, d'envoyer en fin d'années des rapports positifs à Rome.

Le Consulat avait malgré tout le plus grand mal à obtenir dans ses cours une assistance conforme à ses souhaits: 245 enfants à la rentrée 1934 pour 2.394 petits Italiens recensés par l' Inspection académique (le chiffre des enfants d'Italiens est par ailleurs très sous-estimé puisqu'il s'agit des enfants de nationalité italienne). A Villeurbanne Croix-Luizet, l'effectif des classes consulaires était de 87 élèves pour environ 2.500 moins de seize ans d'origine italienne dans la commune. On pouvait éventuellement mettre sur le compte des groupements antifascistes ou de la vigilance républicaine des autorités françaises une part de cette affluence modérée. Ainsi, à Givors en octobre 1938 un honorable correspondant du Consulat se désole de ne pouvoir recommencer les cours, comme on le lui commande, à cause d'une possible "contre-manifestation des rossi [les Rouges], comme ils l'avaient démontré l'année passée contre l'école et contre le Fascisme" (t15). Bien que la municipalité lyonnaise accordât avec une grande libéralité les locaux scolaires au Consulat,

il était spécifié qu'il ne serait "fait usage que d'ouvrages strictement scolaires et non de livres de propagande italienne", ce qui était assez contradictoire avec les programmes élaborés par les pédagogues italiens qui prévoyaient entre autre des "dictées orthographiques et idéologiques" (sic) et une matière intitulée par antinomie: "culture fasciste", et nous laissons de côté les chants patriotiques: "Giovinezza, Giovinezza..." A Villeurbanne Croix-Luizet, l'institutrice, célibataire, cinquante ans dont trente d'enseignement, était atteinte de frénésie fasciste et griffonnait en marge de ses rapports mensuels "Viva il Duce !". Ses supérieurs lui savaient gré de son dévouement: délaissant les lectures monotones et un enseignement aride, elle savait parler aux enfants de "notre chère patrie, de notre histoire glorieuse, de l'Italie d'aujourd'hui, du soin que le Gouvernement national prend des Italiens à l'étranger", elle fait naître ainsi la joie de se sentir Italiens (t16).

Les archives conservent pour notre édification un exemple de "dictée orthographique et idéologique" qui est aussi un grand moment de la "culture fasciste": des petites mains malhabiles devaient s'appliquer à écrire, en n'omettant pas la ponctuation et en évitant les pâtés: "Non dimenticare mai che sei italiano. Il paese dove sono nati tuo padre e tua madre ti deve essere caro e sacro come il tuo nome. Quando tuo padre e tua madre abbandonarono l'Italia, portarono via con sé ed in sé un lembo della terra

italiana, e tu vieni di là e sei parte de essa. E non il tuo corpo soltanto, ma l'anima tua è italiana. Nei tuoi occhi ride un lembo del nostro divino paese, e nel tuo cuore fremono le ansie dei tuoi nonni che dormono in pace nel bianco cimitero del tuo lontano vilaggio. Fa tu di conservare in te, puro d'ogni macchia straniera, questo tesoro di memorie e di sentimenti" (t17). Tout y était: la terre, les morts, la souillure... et illustré d'un dessin qui avec le doigté des enfants pouvait passer pour une tête de rhinocéros, mais qui se révélait être le faisceau du lecteur.

L'association de la langue à la propagande était en effet sensée opposer un obstacle majeur à l'assimilation: "J' ai insisté ensuite pour qu'à l'extérieur comme à l'école, les enfants parlent toujours italien, autrement, ils apprendront à lire mécaniquement, sans savoir exprimer une pensée en italien, et nous n'atteindrons pas notre objectif qui est celui de les éloigner le plus possible de l'atmosphère étrangère". Il convient de remarquer tout d'abord que cette éducation n'a pas empêché les gens de baisser le bras à la Libération, et c'est plutôt rassurant.

Mais surtout le Consulat, malgré ses efforts, ne parvenait pas à enrayer la tendance à l'assimilation. Le responsable de l'éducation dans un rapport de janvier 1934, n'en finit pas de se lamenter. Les cours manquent d'élèves, dit-il, du fait de "l'apathie des familles qui, bien

Tua è italiana.

Nel tuoi occhi mi sembra d'ed nostro

Quanto piace, e ne ha cuore pronto le

amici dei tuoi nomi che dovranno

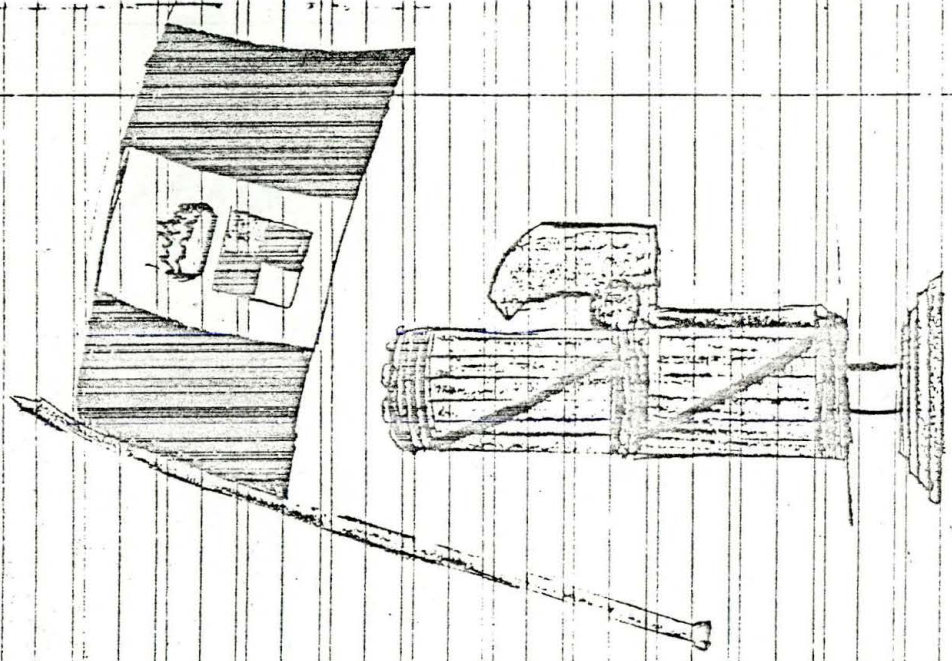
con pace nel siamo cimitero del

tuo sentine villaggio.

Ma tu di conservare in te, puror-

di ogni maniera stanzia questo tesoro

di memorie e di sentimenti



qu'étant informées, ne se sont pas ou peu occupées de recommander à leurs propres enfants de fréquenter la leçon d'Italien, ne remplissant pas leur principal et plus élémentaire devoir d'Italien". Il raconte aussi comment les immigrés essayent de la rouler, et donne l'exemple d'une mère de famille qui s'est un jour présentée au service d'assistance du Consulat pour réclamer quatre paires de chaussures, en menaçant de retirer ses enfants du cours fasciste si on lui donnait pas satisfaction; en vérifiant sa carte d'assistance, on s'aperçut qu'elle n'avait jamais, envoyé ses enfants dans les classes italiennes; et la femme de s'excuser en bredouillant qu'elle ignorait l'existence même des cours ! "Quels moyens avons-nous de les contraindre ?" se demande le responsable des programmes scolaires, "la pression présuppose des moyens de coercition", et, hélas! on n'est pas en Italie ! "Combien de parents promettent d'envoyer leurs enfants à l'école en venant retirer des subsides et l'oublient aussitôt sortis du Consulat ou du Fascio ?" Le fascisme, à l'extérieur, redevient nu. Un petit nombre de bureaucrates intéressés et quelques fanatiques exercent, au travers du pouvoir consulaire une influence limitée sur une partie de la communauté italienne qui conjugue sans états d'âmes patriotisme et opportunisme. Mais pour le plus grand nombre, ce qui compte, c'est la construction de leur vie ici, qui passe, entre autre, par la scolarisation des enfants dans l'école de la République. "Notre collectivité, poursuit le fonctionnaire du Consulat, formée exclusivement d'ouvriers

humbles et ignorants émigrés depuis longtemps, a en grande partie perdu avec le temps les sentiments, la tradition et la langue" (t18).

De la même façon qu'est significative la proportion d'italo-français à la première génération d'immigration, est significative la vanité des efforts fascistes de construction d'une italianité. Bien sûr, la masse n'est pas indifférente aux événements du pays, à la conquête de l'Ethiopie tant qu'il s'agit de voler au secours de la victoire, éventuellement au meurtre d'un fasciste à Villeurbanne surtout s'il s'agit d'un enfant du pays (encore que l'on pense aussi "qu'il l'a bien cherché" en "faisant de la politique"). Bien sûr on est Italien au regard de la loi et par rapport aux Français. Mais au sein de l'émigration ce sont d'autres liens qui priment et que mettent en lumière les localisations dans l'agglomération.

Ainsi à Saint-Fons où l'immigration italienne est ancienne et où avaient eu lieu de graves incidents en 1894 lorsque le Président Sadi Carnot fut assassiné par l'anarchiste Caserio, à Saint-Fons, donc, en 1921, 86.3 % des Italiens sont Piémontais, et trois sur quatre proviennent de la seule province de Turin: plus de 4 % de la population de la ville. Le village de Bussoleno et sa fraction de Foresto fournissent un contingent de plus de 80 personnes.

Mais tout à côté, dans la commune limitrophe de Vénissieux, en 1911 dans une communauté encore réduite, on a un tiers de Piémontais, et déjà plus de 45 % des Italiens viennent du Lazio. En 1931, vingt ans après, sur une population italienne de plus de 2.000 personnes (13.2 % de la population de la commune), alors qu'on compte plus de cinq cent toponymes d'origine, ce qui donnerait à penser à une communauté très informelle, le tiers des gens vient de la province de Frosinone: 141 personnes sont originaires de Sora (plus que de Turin), 100 de Véroli, 42 de Castrocielo, 39 d'Isola Liri, etc.

Cette présence des Ciociari (du nom de la région historique à laquelle appartient le Frosinone) dans l'agglomération lyonnaise est plus marquée à Villeurbanne. Là encore, les Ciociari forment le tiers de la communauté, mais les proportions portent sur d'autres grandeurs. Les Ciociari sont plus nombreux que les Turinois et presque autant que les Piémontais réunis. Le Piémont et le Frosinone fournissent plus de 70 % des 9.000 Italiens de Villeurbanne en 1931, et ainsi, cette immigration apparaît comme essentiellement bipolarisée, car la langue, certes distingue les groupes, mais aussi le quartier, l'âge, les comportements démographiques, la qualification: tout ce qui est essentiel.

30. 3 % des Italiens nés dans la péninsule sont originaires de la province de Frosinone, 38.6 % du Piémont (29.2 de

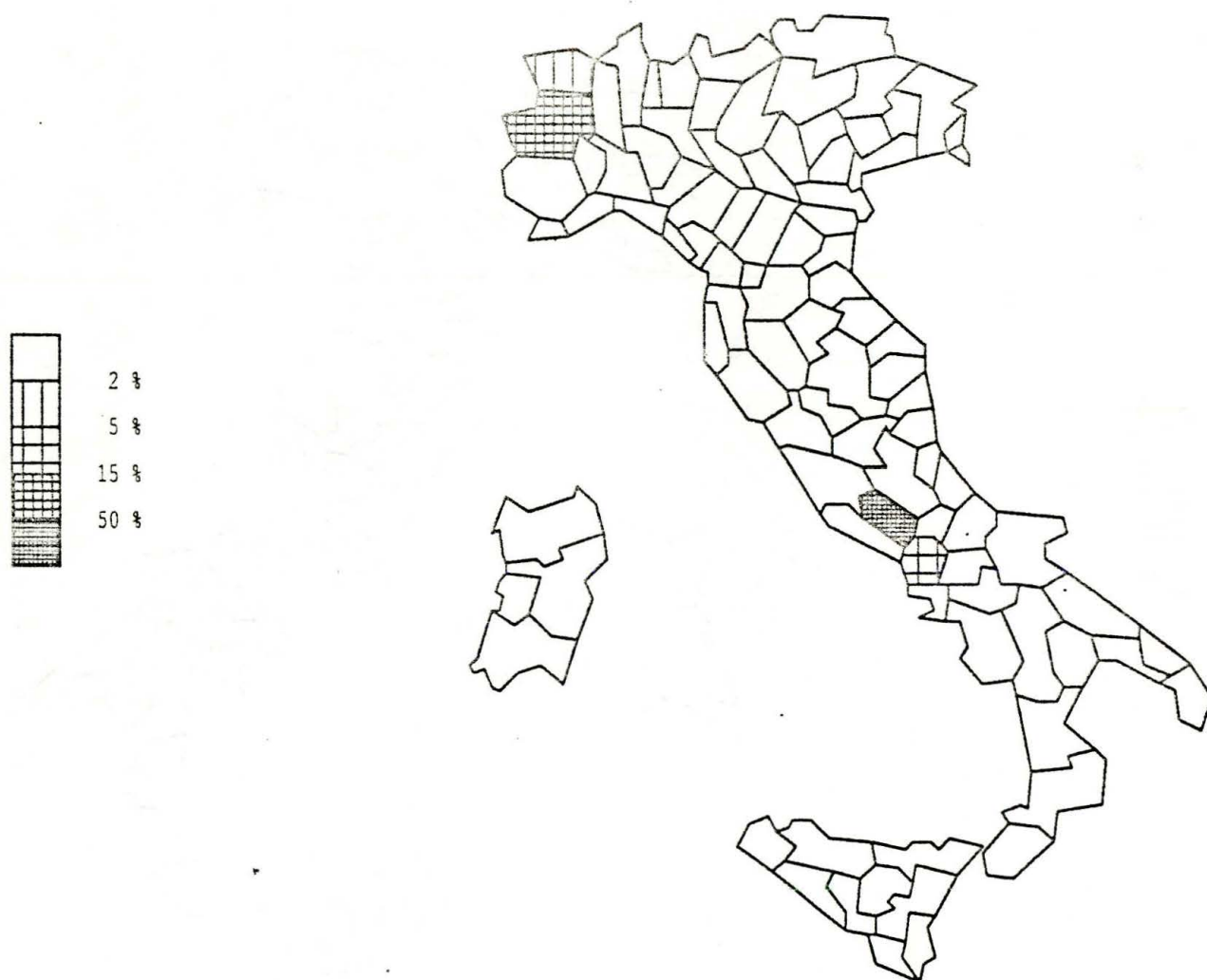
la province de Turin, 4.6 de Vercelli, 2.5 % de celle de Novara et 2.3 % de Cuneo), et respectivement 2.6 % et 2.5 % proviennent des provinces d'Udine et de Brescia.

Lorsqu'on regarde comment se répartissent ces gens dans l'aire villeurbanaise, les distinctions apparaissent fortement: 35.1 % des Ciociari habitent le quartier dit "des Poulettes", contre seulement 16.2 % des Piémontais; 27.5 % des Ciociari vivent au "Tonkin" contre seulement 13.7 % des Piémontais; 19.6 % habitent les "Antonins" contre 11.4 % des Piémontais. Puis les Ciociari s'éparpillent entre les Charpennes, les Charmettes, et les Buers (3.8%, 2.7 % et 1.7 %) alors que 9.6 %, 8.3 % et 7.3 % des Piémontais habitent ces quartiers, et 5.5 % à la Perralière où ne vivent que 0.5 % des gens originaires du Frosinone. (cf. cartes).

Sans trop s'étendre sur des chiffres qui concourent tous à mettre en évidence cette distinction, disons encore que 29 % des chefs de famille ciociari ont moins de trente ans, contre 12.5 % des chefs de famille piémontais; que 22 % des familles ciociare ont plus de trois enfants contre 4.3 % des familles piémontaises; que plus de la moitié des époux sont nés dans le même village lorsqu'il s'agit de Ciociari contre un quart seulement des piémontais, etc. (t19).

Ainsi il faut descendre au groupe régional, et jusqu'au groupe villageois pour approcher le mouvement migratoire. A Villeurbanne, les villages d'origine dominants chez les

Provinces d'origine des Italiens de Givors en 1906



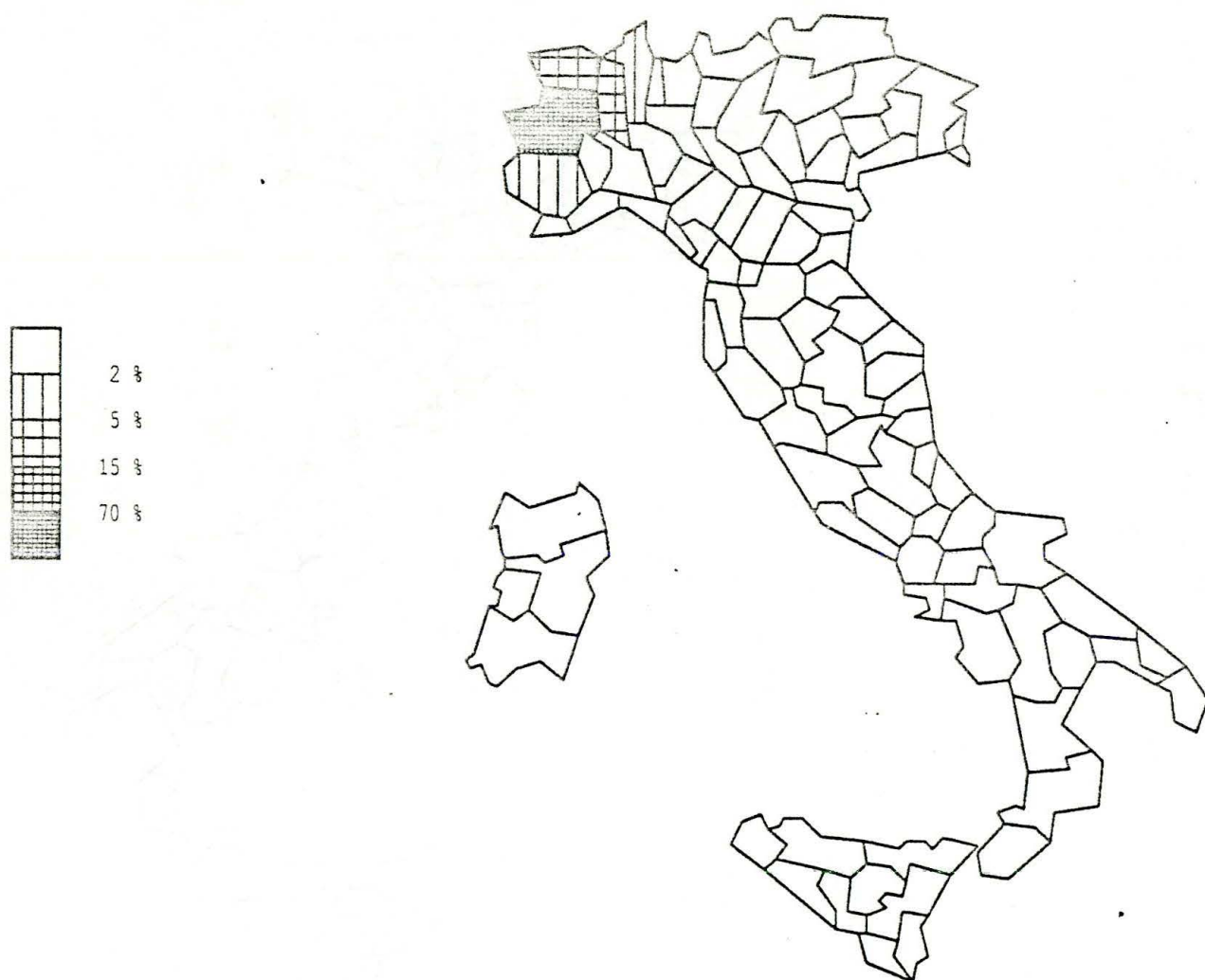
Plus de 50 % des Italiens
de Givors nés au pays
sont originaires de la
province de Frosinone

Provinces d'origine des Italiens de Vénissieux en 1911



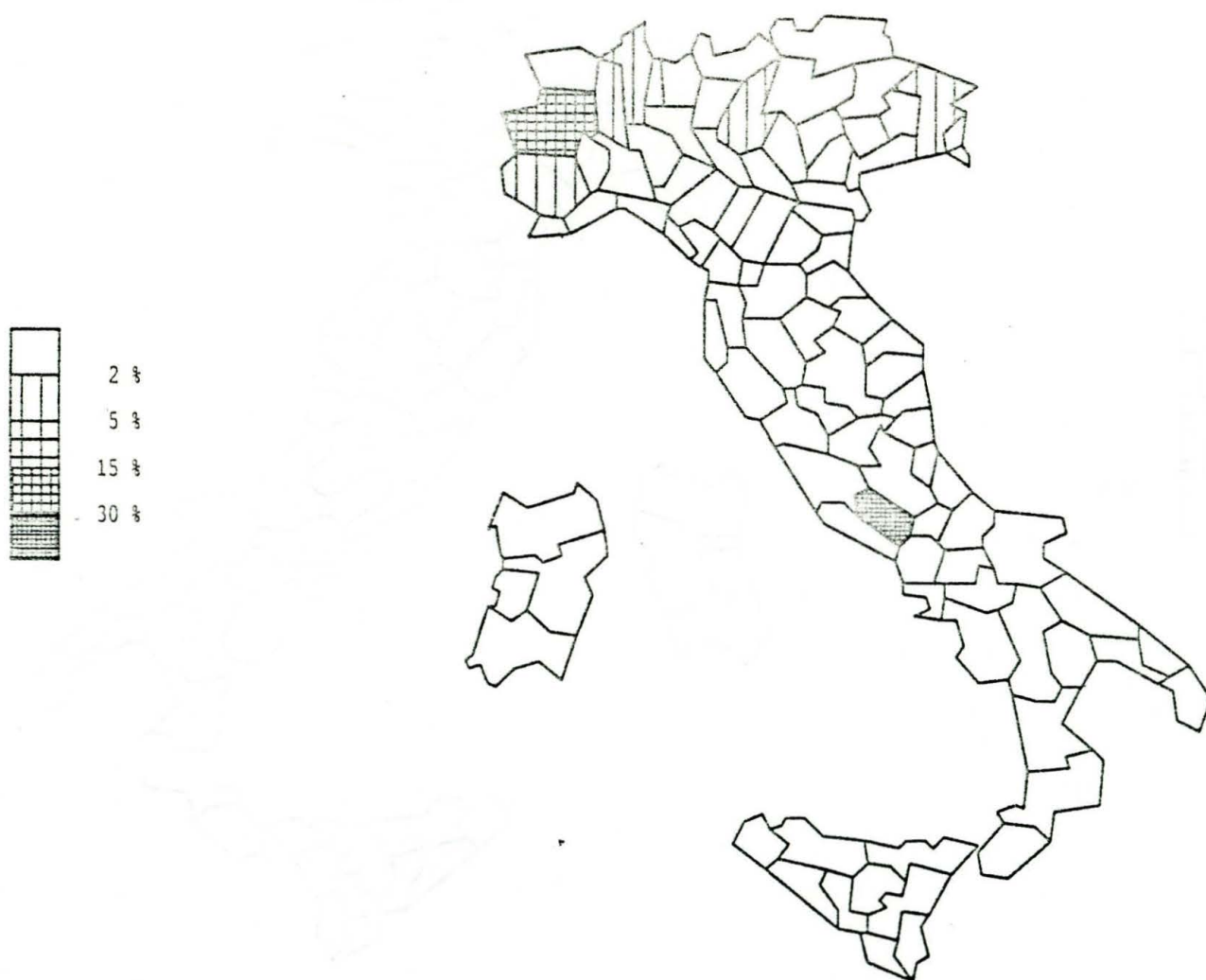
Plus de 40 % des Italiens de Vénissieux nés au pays sont originaires de la province de Frosinone

Provinces d'origine des Italiens de Saint-Fons en 1921



Plus de 70 % des Italiens
de Saint-Fons nés au pays
sont originaires de la
province de Turin

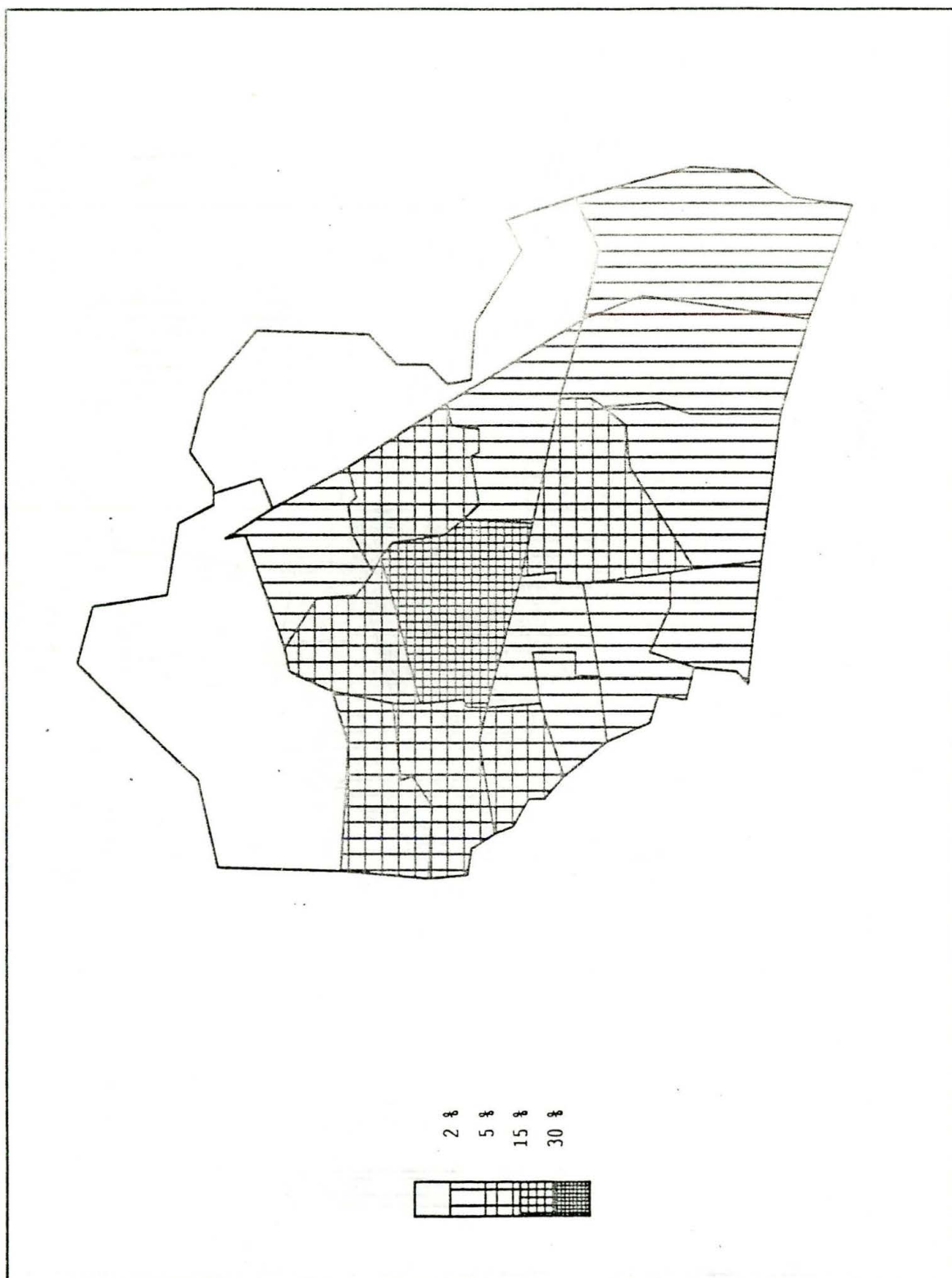
Provinces d'origine des Italiens de Villeurbanne en 1931



Plus de 30 % des Italiens
de Villeurbanne nés au pays
sont originaires de la
province de Frosinone

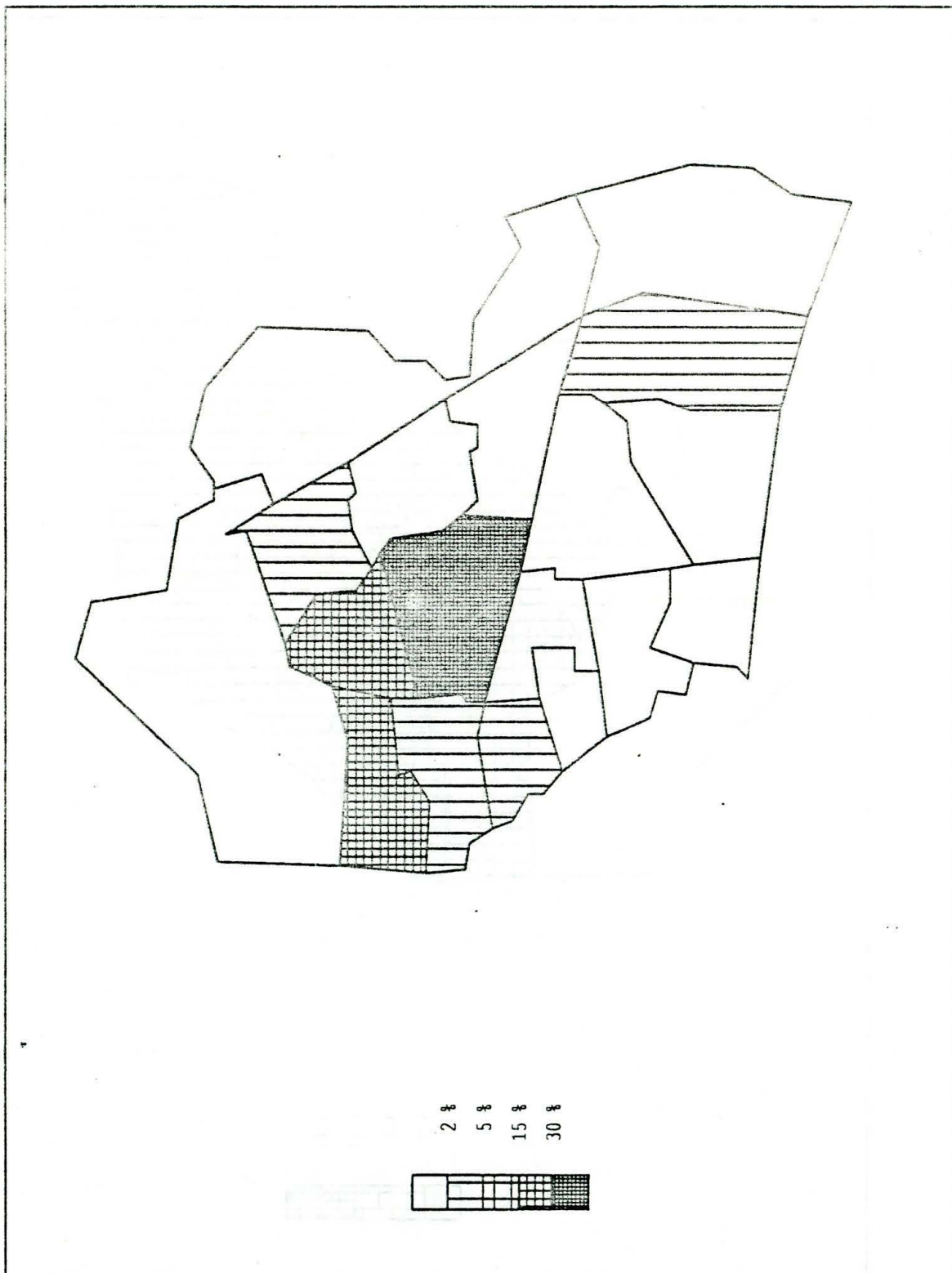
Les Piémontais à Villeurbanne en 1931

Entre 15 % et 30 % des Piémontais
de Villeurbanne habitent le quartier des Poulettes



Les Ciociari à Villeurbanne en 1931

Plus de 30 % des Ciociari
de Villeurbanne habitent le quartier des Poulettes



Ciocciari ne sont pas les mêmes qu'à Vénissieux. A Vénissieux, ils viennent plus de Sora ou Véroli, à Villeurbanne de Roccasecca ou Castrocielo, deux villages voisins de quatre kilomètres l'un de l'autre. Il faut imaginer qu'à Villeurbanne en 1931 se trouvaient 10 % de la population de ces villages à l'époque (à quoi il faudrait ajouter les enfants nés en France), pour se rendre compte du mécanisme de la migration et de la nature des liens communautaires.

D'après le recensement 691 natifs de Roccasecca vivent à Villeurbanne en 1931, 227 de Castrocielo, 168 d'Isola del Liri... Pénétrons dans le quartier, et parcourons les rues: 107 Roccaseccani habitent rue des Poulettes, 71 rue Edouard Vaillant qui lui est perpendiculaire, 48 rue des Alliés; près d'une quarantaine d'originaires de Castrocielo rue Phélypeaux.

(Interview 11, Italiens de Roccasecca, habitent le quartier des Poulettes:) "C'était un pré, un pré à blé, on faisait du blé, là derrière ces maisons. On jouait même le foot, on jouait... Et cette route là, là, rue Alexis Perroncel, on mettait des pierres, pour mettre les pieds, pour passer, la rue des Poulettes, c'était avant, oui, rue des Poulettes... C'était un désert ! Aux Grattes-Ciels - moi je travaillais à place de la Cité - aux Grattes-Ciels, il y avait un champ de blé, où il y a la mairie, un champ de blé ! ...

- (sa femme:) "mais c'est presque tout de Roccasecca , ce

qui est encore maintenant, il y en a beaucoup de Roccasecca!

- (lui:) "Oh, la ! De Roccasecca, tu sais, tout ce que je connais moi par-là, il y en a qui sont morts et compagnie, hé... (t20)

(Interview 8, Italiens de Roccasecca, habitent les Poulettes - Homme 2:) "Ah! la dame, là, de Roccasecca, mais ils sont ... on est tous de Roccasecca, là !

- (Homme 1:) "Tous de Roccasecca..."

- (sa femme:) "Oui, dans la rue des Alliés tous de Roccasecca..."

- (Homme 2:) "C'est vrai, quoi ! Tu prenais même le Tonkin, les Charpennes, c'était tout de Roccasecca"

- (Femme:) "Alors, vous voulez savoir la vie de nous, quoi ?..."

- (Homme 1:) "Non me ricordo... Io, mia madre, mio fratello, qui ha morto, siamo venuto en 1920..." (t21)

La migration de la région du Frosinone est plus tardive que la migration piémontaise, traditionnelle à Lyon. Les chiffres publiés par l'ISTAT, l'Institut Central de la Statistique italienne donnent pour la région du Latium un taux d'émigration de 0.5 % dans la période 1876 - 1900 contre 13.5 pour le Piémont. La moyenne annuelle d'émigration dans la décennie 1886 -1895 était pour le Piémont de 30.466 et pour le Lazio (les provinces de Rome, Frosinone, Latina, Rieti et Viterbo) de ... 96 ! Mais dans la décennie 1896 -1905 elle s'élève à 6.209, et à 13.155 pour la

décennie 1906 -1915. Elle chute dans les années de guerre et reprend en 1920 (après quoi il faut prendre les statistiques mussoliniennes, qui devaient étayer une politique de containment de l'émigration, avec beaucoup de précaution). Après guerre l'émigration reprend avec la liberté de circulation, et tourne autour de 10.000 expatriés en moyenne annuelle de 1947 à 1953, 15.00 en 1955, 20.000 en 1956, puis elle décroît régulièrement, avec un seuil dans les années soixante, qui correspond à l'entrée dans la spirale du développement du sud italien: 8.800 en 1967, 4.600 en 1969, 3.700 en 1970 ... (t22).

Dans les années cinquante, le bas Lazio entre dans l'aire d'intervention de la Cassa per il Mezzogiorno, et la Chambre de Commerce du Frosinone dresse un tableau particulièrement sombre de l'économie régionale, "par amour de la vérité" et non pour se plaindre et exagérer ses malheurs afin d'obtenir plus "comme cela s'est généralisé dans tous les coins de l'Italie". Dans toutes les publications depuis le XIX^e siècle, en effet, les indices concordent pour dessiner une image de la province qui est celle de la pauvreté.

Au début de se siècle, Giovanni Del Nero parle de techniques de culture vieilles "de cent ans" et d'une structure agraire non pas fragmentée, mais "pulvérisée" par un attachement quasi-mystique à la terre de ses pères. La faim de terre, le besoin de la conserver devient un facteur

majeur de déséquilibre économique et un ressort de l'émigration. Le petit agriculteur, constate Del Nero, préfère émigrer ou envoyer en Amérique l'un de ses fils plutôt que de se priver de sa propriété, et payer un champ à des prix prohibitifs avec l'argent épargné au loin: "Je le paye une seule fois et il est pour toujours à moi"(t23). En 1933, dans une économie décrite comme "absolument rurale", les propriétés, rapportées à la seule superficie agraire sont en moyenne de 1.34 ha. Mais, remarque-t-on, de très nombreux agriculteurs possèdent à peine un demi hectare de terrain"(t24). En 1951 encore 48.6 % des propriétaires de Roccasecca possèdent moins d'un demi hectare, 46.8 % à Castrocielo, 68.1 % à Sora, 72.8 % à Isola del Liri. A Roccasecca, 84.5 % possèdent moins de deux hectares, à Sora 93.7 %.

Le peuplement est extrêmement dispersé. La plus grande part des habitants de ces communes demeure dans la campagne. Seul le quart de la population de Roccasecca vit au village en 1901. A Sora, le chef lieu regroupe trois habitants sur huit, les autres habitent les frazioni: Carnello, Compre, Madona della pace, Selva San Giorgio, San Domenico, San Vincenzo...

(Interview 2, Italiens de Sora, elle:) "... Dans la campagne, si... Mezzana... Cipilo, lui Cipilo et io Mezzana.

- (lui:) "La terre, tout pierres, tout olives était.

- (elle:) "Dove sono le olive, sono le pietre. Allora da

loro tutto pietre, da noi tutto olive "(rires).

- Et votre famille, qu'est-ce qu'elle faisait, à Sora ?

- (lui:) "Contadini !

- (elle:) "Elle cultivait la terre...

- (lui:) "Contadini per dire, ma petite contadini. Pas beaucoup de terrains, comme ici, agriculteurs, comme on dit, c'est pas comme ici qu'un agriculteur peut-être il a 50, 100 hectares de terrain. Mais là, peut-être que, je sais pas... 2, 3.000 mètres c'était un agriculteur, juste pour pas mourir de faim...

- (elle:) "il y avait les grands aussi, personnes grandes, il y avait de grands personnages qui avaient je sais pas combien de terres.

- (lui:) "Il y avait des riches, il y avait des riches.

- (elle:) "Mais dis, il y avait des riches et des pauvres, ... de partout, hein ? Mais nous on faisait, on allait à la montagne, ramasser de la legna, on la mettait à la testa, e cui là sentava vende. On ramassait du bois, on le mettait à la tête, avec les bourriques, et l'homme avec les bourriques, la femme à la tête, et puis on allait à la..., comme ici, par exemple, Vénissiou, là-bas c'était Isola Liri, et on vendait. C'était comme une à l'usine, le bois, à chez nous.

- Ils faisaient du papier, là-bas, à Isola Liri ?

- (elle:) "Si. Mais, pas beaucoup de monde ils rentraient, parce que pour entrer là, il fallait des sous. Ah ! Ben alors la ! L'Italie, vers nous c'est vraiment, mon oncle...

- (lui:) "C'est ça que l'usine, il n'y a pas beaucoup et de

la population il y en a trop...

- (elle:) "Il y avait trop de monde (...). Mais quelqu'un qui lui donnait des sous, il allait à la maison, il lui donnait des sous, deux, trois cent mille francs à l'époque, deux, trois cent mille lires quoi, il avait la jouissance de rentrer" (t25).

(Interview 4, Italien de Roccasecca:) "[sur les usines d'Isola] pour entrer, ils pouvaient pas rentrer les gens, si tu avais un ami, un ami, poussé avec l'argent tu rentrais partout, comme les chemins de fer. Les chemins de fer, pour rentrer il fallait des millions, avant la guerre ! Et dans la guerre, ils sont rentrés comme ça les gens. Juste après la guerre, personne il voulait aller, ceux-là qui s'est trouvés les premiers, ils sont rentrés.(...) Maintenant, c'est la même loi (...). Si tu veux rentrer en usine, même maintenant, il faut donner quelque chose à le chef. Tu rentres pas comme ça, parce que tu n'as pas de travail ! (t26).

(Interview 3, Italien de Sora, années 10:) "Il fait du papier, je sais pas, ceux-là travaillaient un peu... Il y avait quoi trois ouvriers, de par là, non il y avait pas du tout de travail, pas du tout, non. (...). Oui, j'ai laissé l'Italie parce que je gagnais pas, il n'y avait pas de travail, il n'y avait rien. Alors j'ai venu ici, travailler à Vénissiou, j'ai resté ici. Oh, ben en Italie, ben j'étais cultivateur, je travaillais la terre. Il n'y avait pas autre

chose.

- Et vous habitiez Sora la ville ?

- "Sora la campagne, justement, oui, Mezzana... Il y avait des maisons, une ici, une autre là-bas.(...) Vous connaissez Mezzana ? Oh... trois kilomètres dans la montagne...

- Et vos parents, qu'est-ce qu'ils faisaient ?

- "Eh bien ,ils travaillaient la terre, on avait des bêtes, on avait des vaches, on avait des cheval, on avait un peu tout...

- "Vous aviez beaucoup de terre ?

- "Oui, beaucoup de terres, oui... Il y avait des oliviers, un peu de tout... on faisait un peu de maïs. Moi, avec mon père, on achetait des vaches et des cheval, et des ... on faisait l'élevage, on vendait, on achetait, à l'abattoir, oui, on gagnait bien... on allait dans les foires, oui. Oh ! Ben mon père il allait avec la charrette, moi avec le cheval, on allait dans les foires, on achetait des bêtes qui étaient bonnes pour l'abattoir, on l'apportait à l'abattoir, c'était bon pour nous, on les revendait, on faisait l'élevage, on les revendait, on gagnait la vie. Mais après mon père il est mort. Et nous, entre frères et soeurs, on était neuf, quand on a partagé le terrain. Il restait trop peu. Et après il y a eu la guerre. Mon père, il est mort en 1918" (t27).

(Interview 11 de Roccasecca, années 20:) "Ah,! Moi, j'étais dans la campagne... Elle était à côté de la gare de Roccasecca, elle, et moi j'étais plus bas... Sur la plaine,

à partir de la gare de Roccasecca, il faut descendre du côté de Pontecorvo, on était. Alors j'étais dans la campagne, moi. J'ai travaillé à la campagne, moi. Cultivateur. Chez un patron, oui. Dans ma famille, non, on n'était pas propriétaires, on était locataires. (...) Si on faisait par exemple 40 ou 60 quintal de blés, on devait faire 30 au patron et 30 à nous, à cette époque-là hé hé... Et pour vivre une grande famille de neuf enfants, comment on faisait ? On demandait encore à le patron à côté que si il y avait un peu de terrain à louer per travailler encore. Parce que pour travailler pour ces patrons-là, on avait 20 ares de terre, pas plus. Tu veux vivre sur 20 ares de terre, une famille de neuf enfants ? ... Lui, il habitait Aquino. (...) On partageait, on partageait, à la fin de l'année, je te l'ai dit, tout ce qu'on fait, on récoltait, on partageait, moitié-moitié, mais finalement, après, ha venudo..., on s'est réuni, dans le municipio, alors on a été tous, on a demandé, alors on s'est mis un dirigeant, c'était le Parti communiste, alors tous con la fourche, con la faux et compagnie, on a été au municipio, là, on a fait une belle... on demandait la moitié de semence à le patron, là, on demandait. Alors on pouvait semer, mettons, mettons un quintal de blé, pourquoi devait payer tout nous et le patron il mettait rien ? Alors on a mis la dissipation là, con ce groupe qu'on a formé. Il s'appelait Nardone. Alors on a fait voir dans la semence, la moitié au patron et la moitié le cultivateur. Alors c'était un parti, un parti ouvrier. Alors ce parti-là, quand on s'est présenté au municipio, on

a dit 'Vive Nardone !' on le portait en triomphe. Alors c'est lui qui a mis ces lois, qui a protégé l'ouvrier, le cultivateur, qui a demandé à le propriétaire de ces terrains-là, que toute la récolte qu'on faisait devait être à moitié lui et à moitié nous (...) Parce que la récolte qu'on faisait avant, le patron il mettait rien et si on a fait 40 quintal de blé, on devait donner 20 au patron. Et pourquoi ? Et dans l'avant, on mettait tout le semence ! Ah, non !... Mais alors ! Et bien sûr que ça a marché ! C'est comme une grève, ici, on a déclenché un mouvement, on a créé un mouvement.

- Et vous avez obtenu ce que vous demandiez ?

- "Et bien sûr ! Obligé ! Je te dis, on a été con les faux, con les fourches, faux, tout ! A le municipio, on a tout cassé ! Et alors ! Et alors ! ... A le municipio, en haut de Roccasecca" (t28).

(Interview 9, de Roccasecca, années 40:) "Et nous on est partis de la misère, on s'allait travailler dans le matin et soir per trecento lire, trecento lire, trois cent liras par jour ! Le matin et soir, à couper le blé, à... Moi j'ai été à faire la fauche, avec la grande machin comme ça, j'ai été à pomper avec le machin sur le dos, pour pomper le raisin, moi j'ai été la journée pour trois cent liras, et le litre d'huile on le paye trois cent liras ! Ah ben nous on a été travaillé pour le litre d'huile pour trois cent liras ! Alors, là aussi on en a vu la misère.(...)

- (son mari:) Oh, dis-donc, là il faut quand il sort le

soleil, quand il couche le soleil !

- (elle:) "Ah oui, alors là, le patron !..."
- (sa soeur:) "moins maintenant, plus maintenant..."
- (elle:) "Ah ben maintenant, non..."
- (sa soeur:) "Maintenant ils sont civilisés, hein !" (t29).

La structure sociale ne se modifie guère. Partout, sauf à Isola del Liri où s'est développée une tradition industrielle de fabrication du papier, introduite par un Français de Pontarlier au temps du Royaume des Deux Siciles, partout l'agriculture tient la première place.

L'agriculture occupe deux Roccaseccani sur trois en 1936, et huit sur neuf des actifs de Castrocielo, les trois quart pour l'ensemble de la province. En 1951, Castrocielo vit de l'agriculture à près de 80 % et Roccasecca à 55.7 %. Ce dernier chiffre ne rend évidemment pas compte de l'économie rurale comme ensemble et convient il d'être prudent avec ce que l'ISTAT classe comme industrie et qui à Roccasecca représente un peu moins du quart des actifs des années cinquante. Il faut inclure dans l'industrie le petit artisanat, des boulangers aux cordonniers, les petits fabricants de briques et de chaux, les maçons, etc... "Le véritable noyau industriel, dit-on alors, est constitué par l'industrie du papier (3.474 personnes), du textile (856), de la chimie (392), et quelques industries de taille moyenne dans les secteurs alimentaires et du bâtiment" (t29). Pas plus de 2.3 % de la population active de la

province. Le revenu net par tête dans le Frosinone est en 1954 de 44.3 % inférieur à la moyenne nationale. L'analphabétisme est encore très répandu: à Roccasecca les analphabètes comptent pour encore 17.3 % de la population au recensement de 1951, et la totalité des gens sans aucun certificat scolaire est de 43.1 %, et il faut considérer ces indices comme sous-estimant la réalité de l'illettrisme.

(Interview 2, né en 1911:) "J'ai appris, moi, quand j'étais jeune avec mon père, mais pas beaucoup, hein ! J'avais l'alphabet, comment s'appelle ? Les 21 lettres, en Italie c'est 21, ici c'est 26 ou 25... 26. mais là il manque, il y en a 21. Mais je le savais tout avec mon père, A, B, C, D... tout, je savais avec mon père. Après, quand j'ai commencé à écrire, pour dire, l'S, la T, l'R, chtra, chtri, chtra, ah mais on est difficile les premiers temps. Mon père il fait pas, parce que lui il était berger avec les vaches tous les jours dans la montagne, il était lui, tous les jours dans la montagne, avec les vaches, avec les pecore comme on dit en italien. Et alors quand on est le primo dell'anno, chez nous il y a une foire. Lui il descendait, il dit 'il y a une foire, j'achète tout, les cahiers et tout, les cuaderni vuol dire, per scrivere, tutto, et le soir, je commençais l'école, jusqu'à une année, tu l'apprends pas, quand tu as fait un soir ou deux c'est fini, c'est fini. Après j'ai été à l'armée. Après j'ai été à l'armée, j'ai dit que c'était un alphabet, j'ai pas dit que... Allora on m'a commencé à faire l'école, j'étais sergent (...) Alors moi

j'étais obligé d'apprendre l'autre. J'ai dit 'ça va pas, ça, non !' C'était l'autre qui savait rien du tout. Hè, j'ai commencé doucement, doucement, ben, j'étais, je sais pas, moi j'écris une lettre à un qui l'a fait l'étude, et je comprendrais rien du tout, pourquoi il y a pas de virgules, pas d'accents, pas d'exclameries, rien.

- (sa femme:) "Moi que j'ai fait l'école, j'ai tout oublié ça..."

- (lui:) "Si je voulais faire une compte, une soustraction, une division, je suis pas capable ! L'addition encore, encore, peut-être. Mais faire une soustraction, une division, je suis pas capable... Elle, elle a fait l'école, hé bien de les fois, c'est moi qui la corrige.(...) Quand je lis un peu, ça me tourne la tête, pourquoi quand la personne comprend pas beaucoup, le moment là, ça va pas..." (t30)

Cet ensemble social se fonde en une représentation politique qui, sauf pour Isola del Liri "Rouge" (socialiste) déjà vers 1920, présente toutes les caractéristiques de l'ancien régime, et s'accompagne d'une ferveur religieuse elle aussi très rustique. Depuis les années vingt jusqu'à très récemment, on fêtait à Villeurbanne la Saint Roch, la San Rocco, sur le terrain de la "Sainte Famille", et à Roccasecca, encore aujourd'hui, la Passion est jouée en costumes pour Pâques, tandis qu'à Casalvieri, on promène encore le Saint du village dans les rues, en procession.

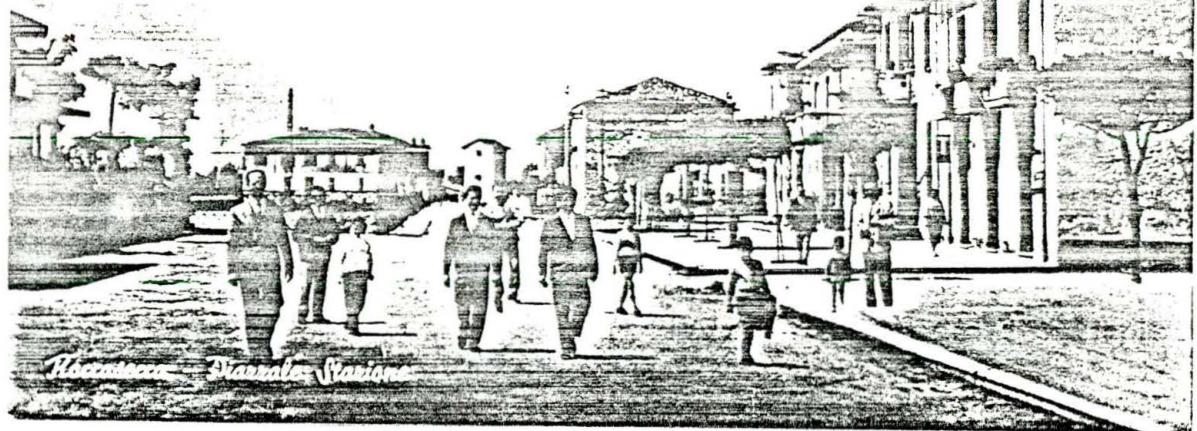
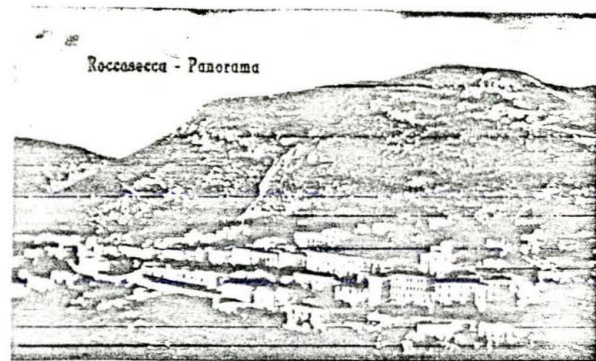
La Chambre de commerce souligne l'incapacité de la

province à absorber sa main d'oeuvre du fait de l'extrême faiblesse du développement industriel, et du "fractionnement pathologique" de la propriété foncière: en 1956, sur 205.000 propriétés, 118.000 ont une superficie inférieure à un demi hectare, et 66.000 une superficie comprise entre un demi et deux hectares. La natalité, de 12.7 pour mille est supérieure à la moyenne nationale (de 18), l'accroissement naturel est de 12.7 pour mille (8.9 en moyenne nationale). "La rareté du capital, le niveau technico-économique insuffisant de la classe entrepreneuriale et de la classe travailleuse, la rémunération comparativement limitée de l'investissement sont les causes économiques provinciales" de ce sous-développement avec "une excessive pression de la population rurale par rapport aux ressources du sol"(t31). Dans les années qui suivent la Libération, explique encore la Chambre de commerce, l'industrie ne s'est pas suffisamment développée "pour absorber les nouvelles disponibilités du travail et surtout, l'excédent démographique de la campagne". la densité de la population de la province de Frosinone est en 1931 très supérieure aux densités observées dans les provinces voisines: 128 au km² contre 60 pour la province de Rieti et 63 pour celle de Viterbo (t32). Entre 1871 et 1951 cependant, l'accroissement de la population de la province n'est que de 48.4 % pour un taux national de 71.4 %, et cela à cause de l'émigration, qui peut, dans certains villages, s'apparenter à un exode.

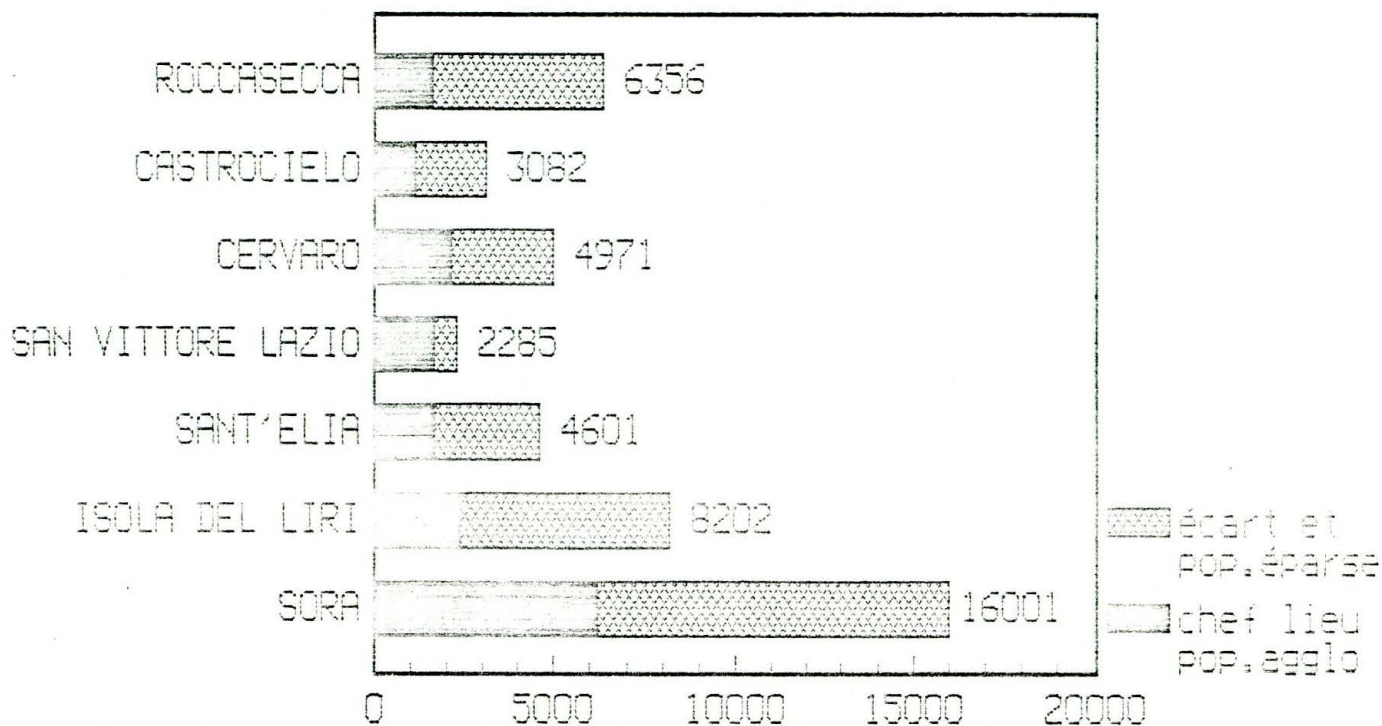
La croissance de la population peut être alors, sinon

nulle, au moins tout à fait dérisoire sur le siècle: Roccasecca compte 5.607 habitants en 1881, 6.356 en 1901, 7.314 en 1931, 7.224 en 1951, 6.616 en 1981; Castrocielo abrite 2.410 âmes en 1881, 3.082 en 1901, 3.046 en 1931, 3.123 en 1951, 3.528 en 1981; San Vittore del Lazio 1.999 en 1881, 2.285 en 1901, 2.304 en 1931, 2.384 en 1951, 2.303 en 1981. Seule les petites villes peuvent connaître une croissance modérée mais réelle malgré l'émigration, l'effet de taille jouant en leur faveur, elles bénéficient des migrations internes: Sora passe de 13.203 en 1881 à 16.001 en 1901, 23039 en 1951 et 25.675 en 1981.

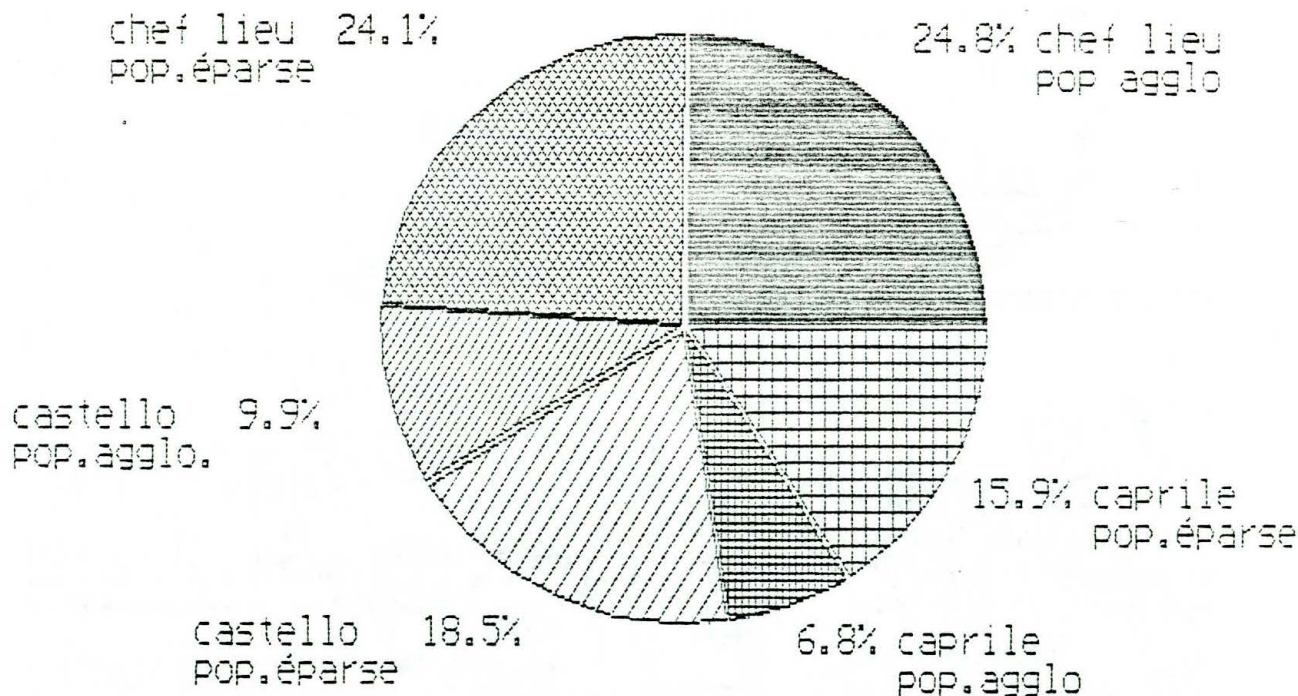
L'émigration, "encore inconnue il y a une quinzaine d'années", dit-on au début du siècle, s'est généralisée très rapidement, à partir des communes de montagne. "La misère, et les dettes que nos colons avaient tous plus ou moins dû contracter à cause du constant affaïssement de revenu de la terre, ont en effet été les causes qui ont déterminé les premiers partis à émigrer. Les paysans en fait font à eux seuls plus de 70 % des émigrés" (t33). L'émigration devint, en ce temps, une nécessité irrépressible, qui surprend les contemporains par son ampleur, et fait songer à une épidémie. "Actuellement [1907], l'émigration de la région semble plus un phénomène d'imitation de qu'un strict besoin, puisqu'on la voit apparaître aussi chez ceux qui dans les conditions économiques qui sont les leurs, pourraient très bien vivre au pays". L'émigration, telle qu'on peut l'observer dans les régions d'exode, échappe en effet pour



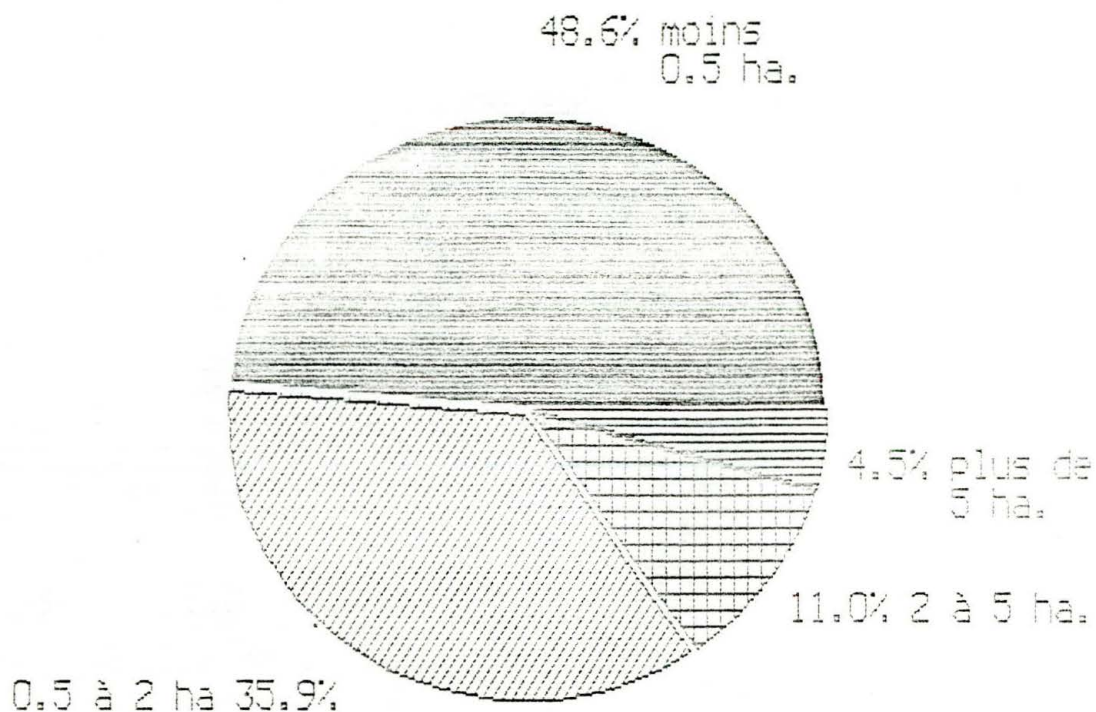
DISPERSION DE LA POPULATION
 DANS QUELQUES LOCALITES D'EMIGRATION
 DU FROSINONE EN 1901
 (Philippe Videlier - Données ISTAT)



ROCCASECCA EN 1901
 dispersion de la population

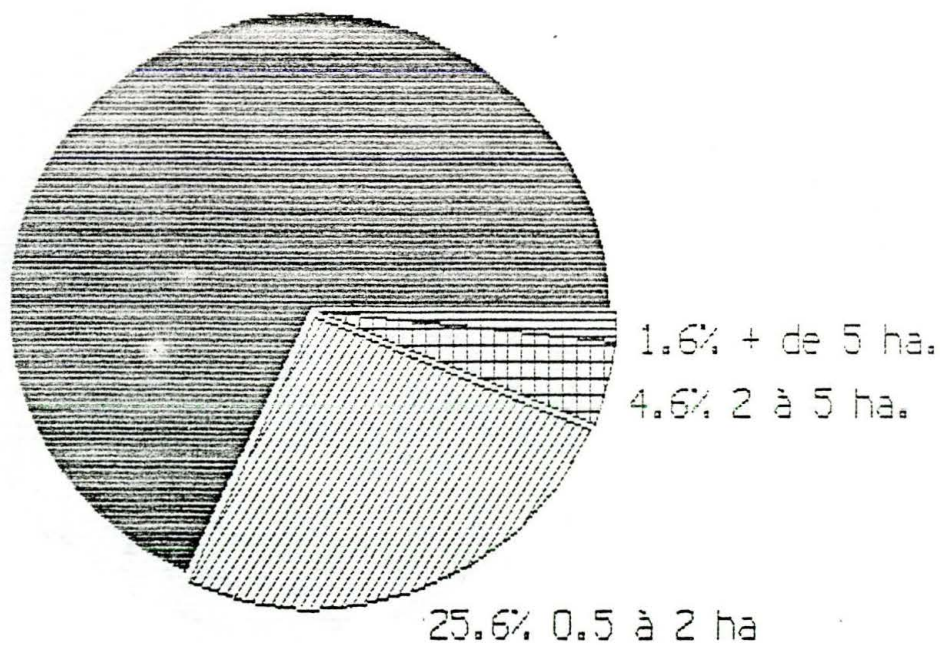


LA PROPRIETE FONCIERE
A ROCCASECCA EN 1946
(Philippe Videlier, données ch.com.Fros)



LA PROPRIETE FONCIERE A SORA EN 1946

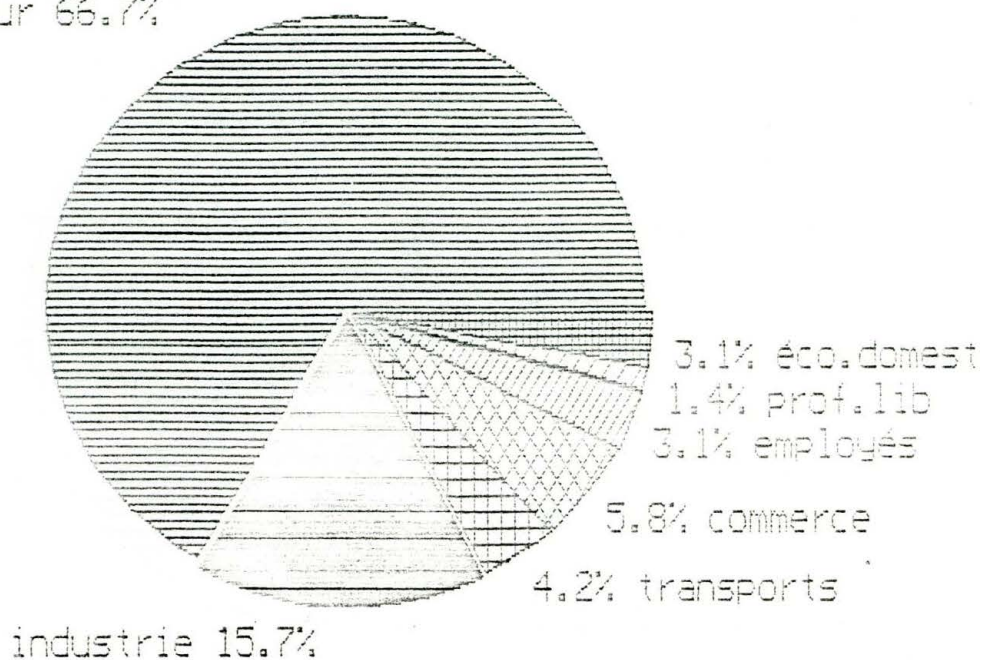
moins 68.1%
0.5 ha.



POPULATION ACTIVE DE ROCCASECCA
1936
(Philippe Videlier - données ISTAT)

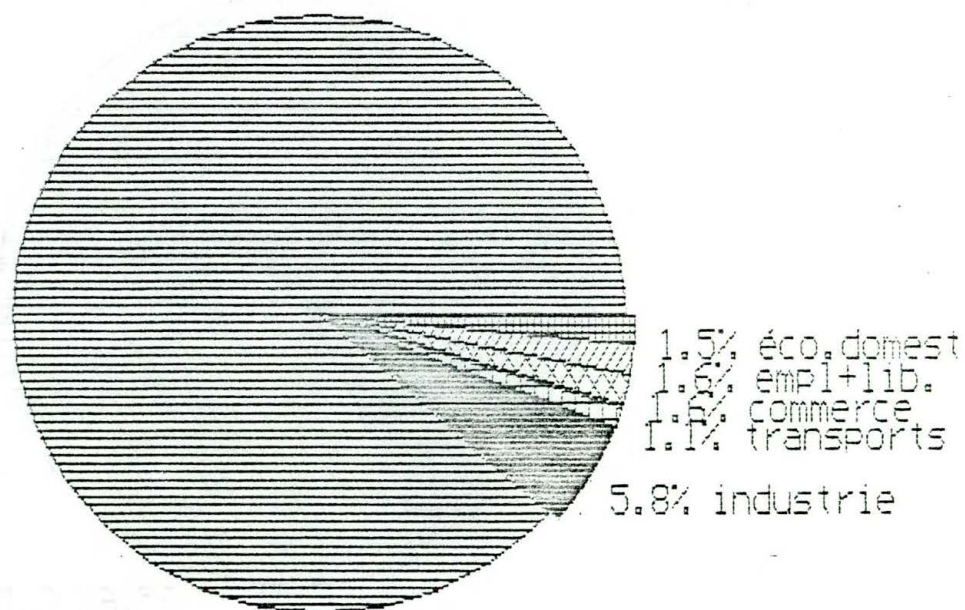
82

agricultur 66.7%



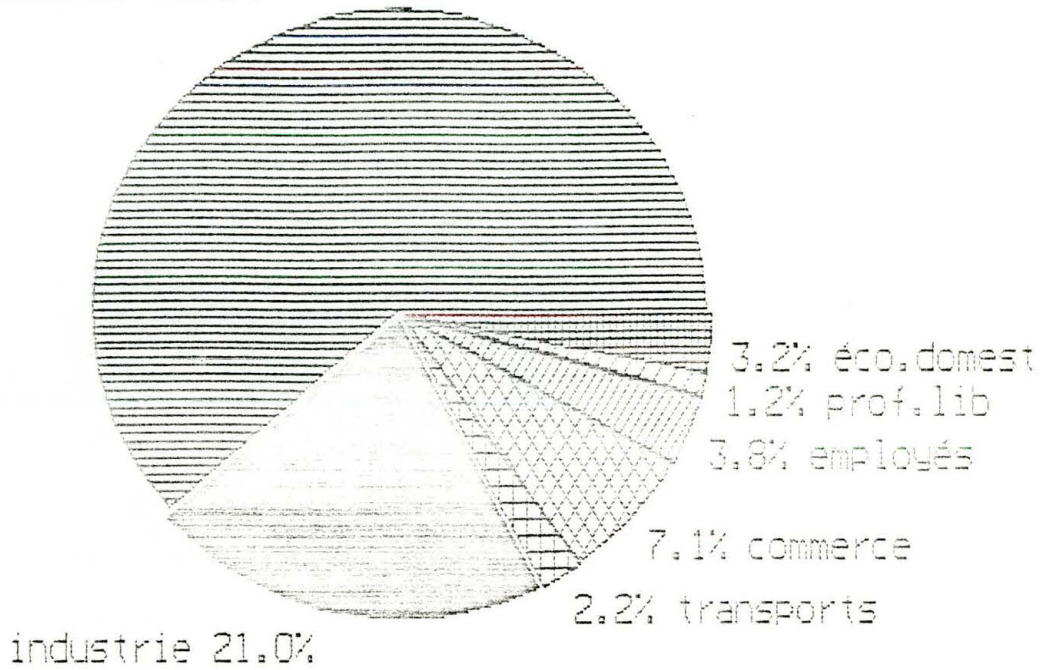
POPULATION ACTIVE DE CASTROCIELLO
1936

agricultur 88.4%

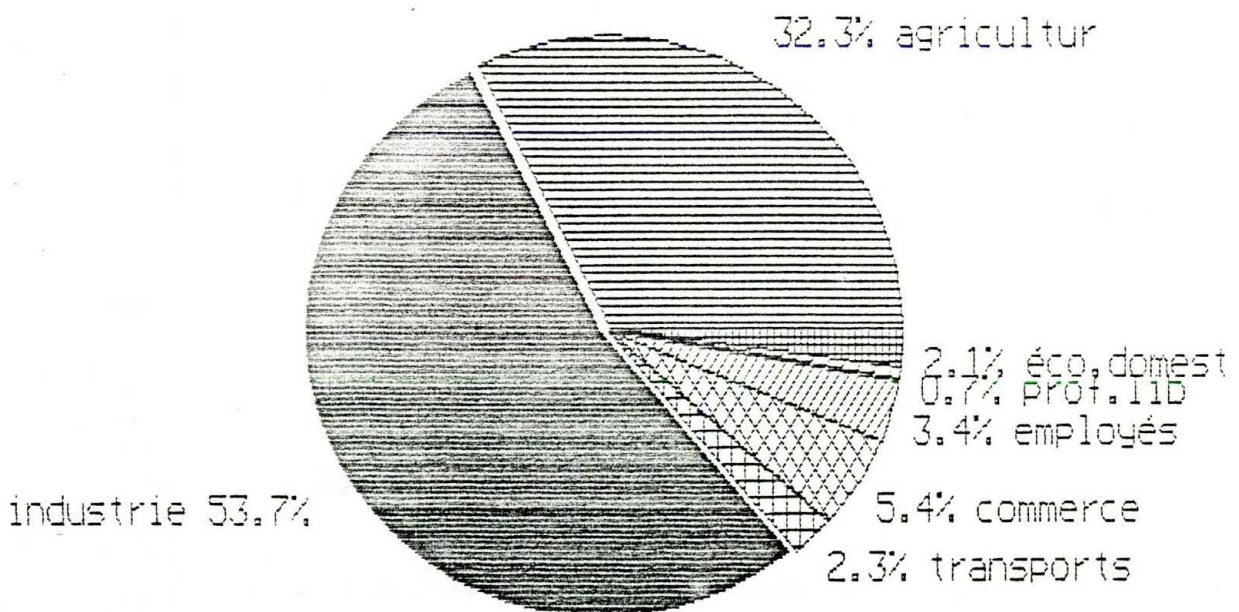


POPULATION ACTIVE DE SORA
1936
(Philippe Videlier - données ISTAT)

agriculteur 61.5%



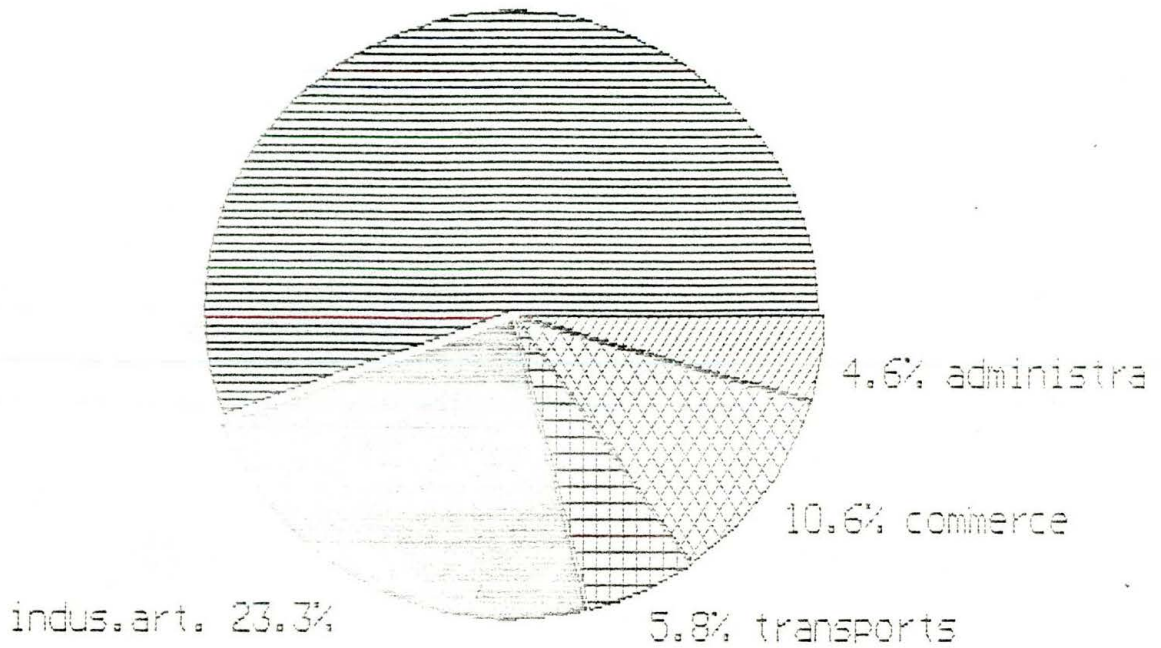
POPULATION ACTIVE D'ISOLA DEL LIRI
1936



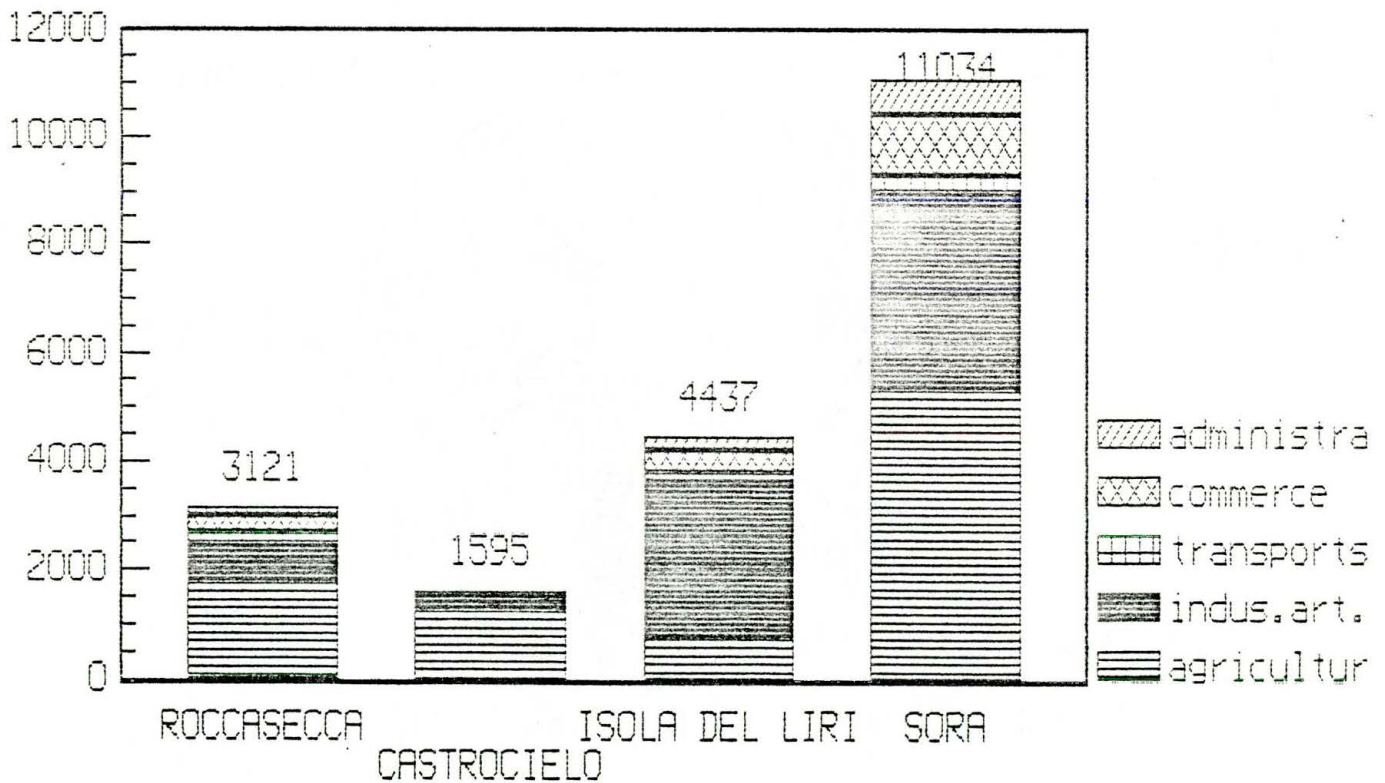
POPULATION ACTIVE DE ROCCASECCA
1951

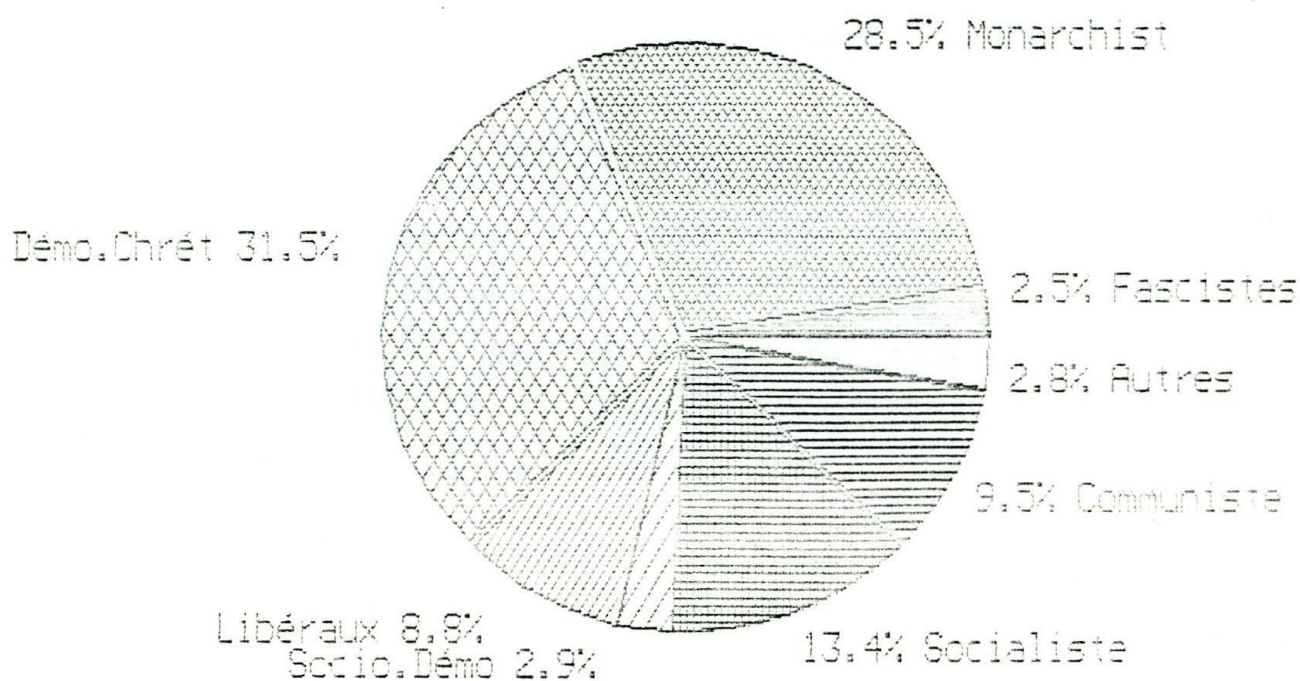
(Philippe Videlier - données ISTAT)

agricultur 55.7%

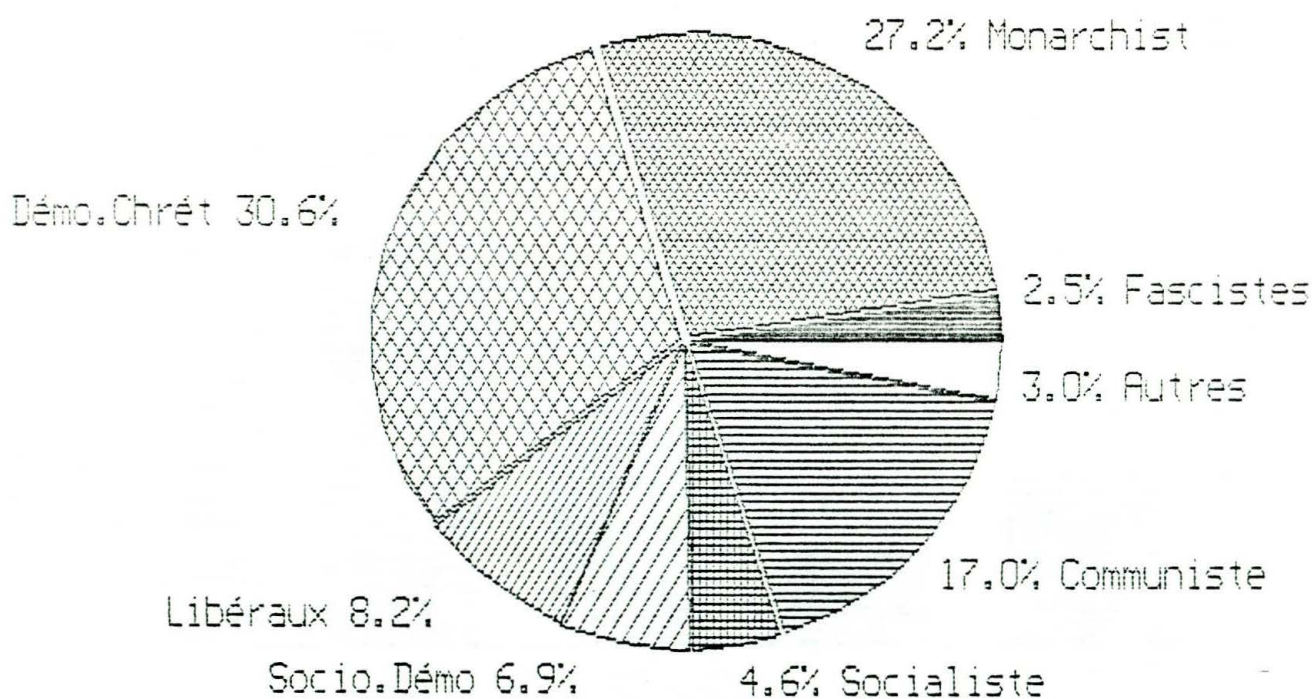


POPULATION ACTIVE
DE QUELQUES LOCALITES D'EMIGRATION 1951



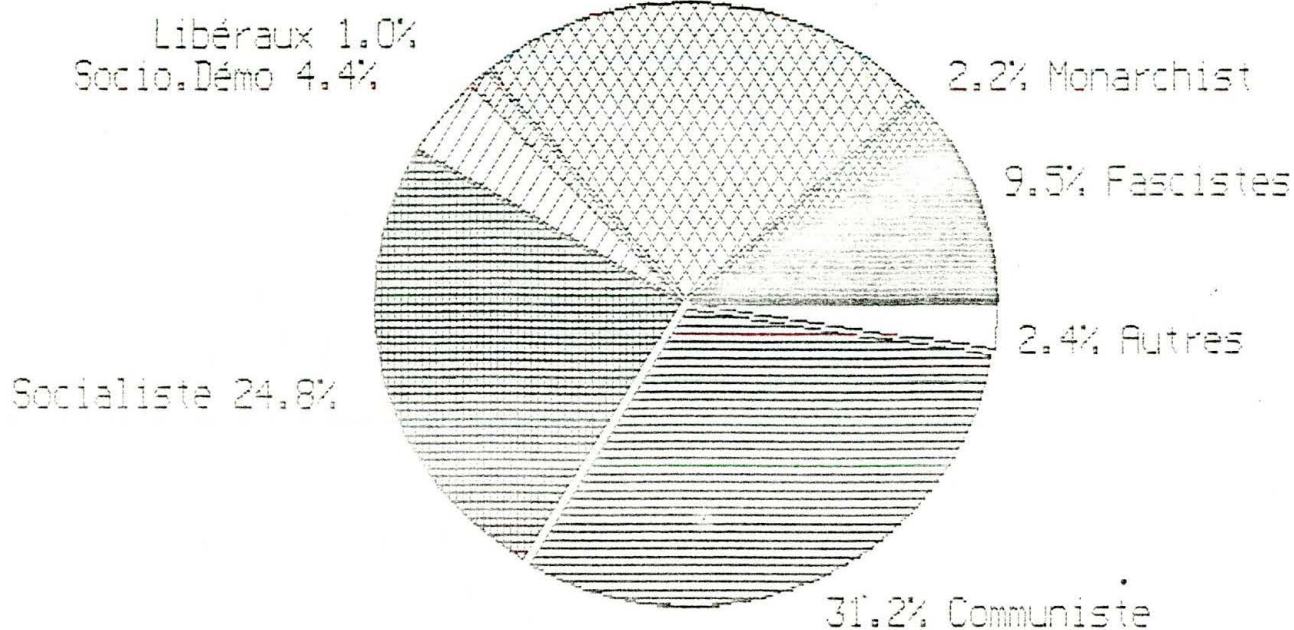


LES ELECTIONS DE 1953 A CASTROCIELO



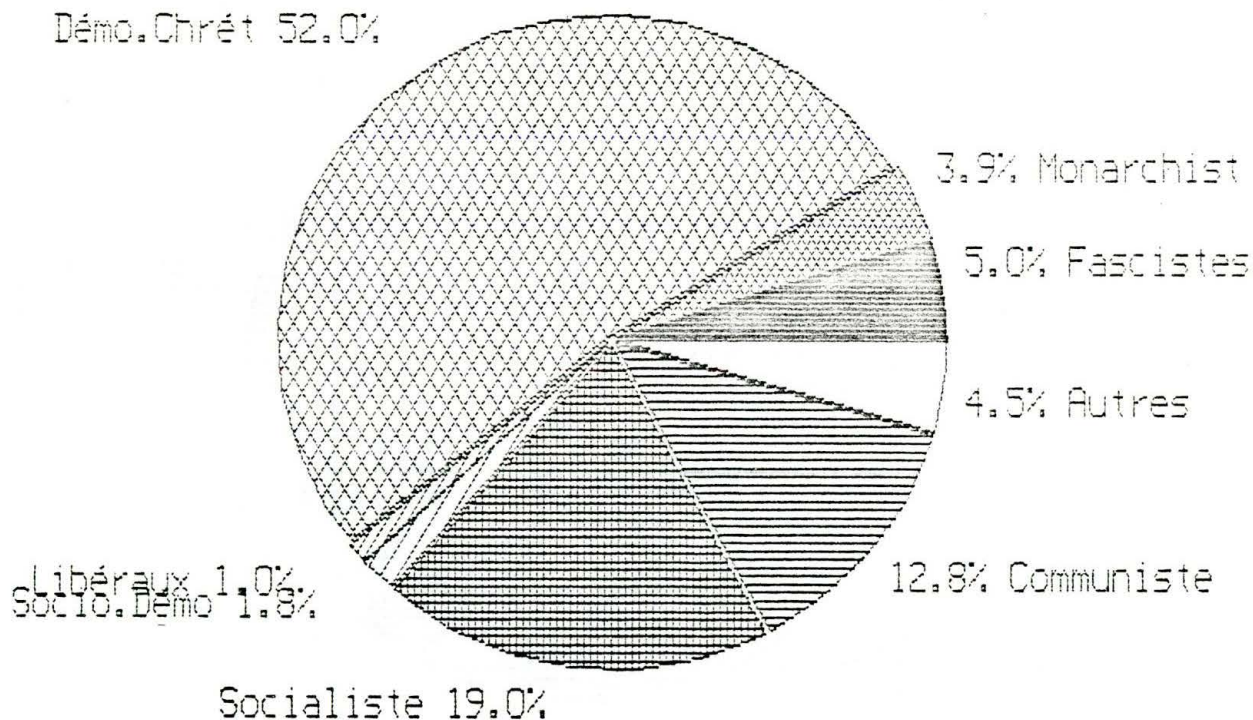
LES ELECTIONS DE 1953 A ISOLA DEL LIRI
(Philippe Videlier, données ch.com.Fros)

24.4% Démo.Chrét



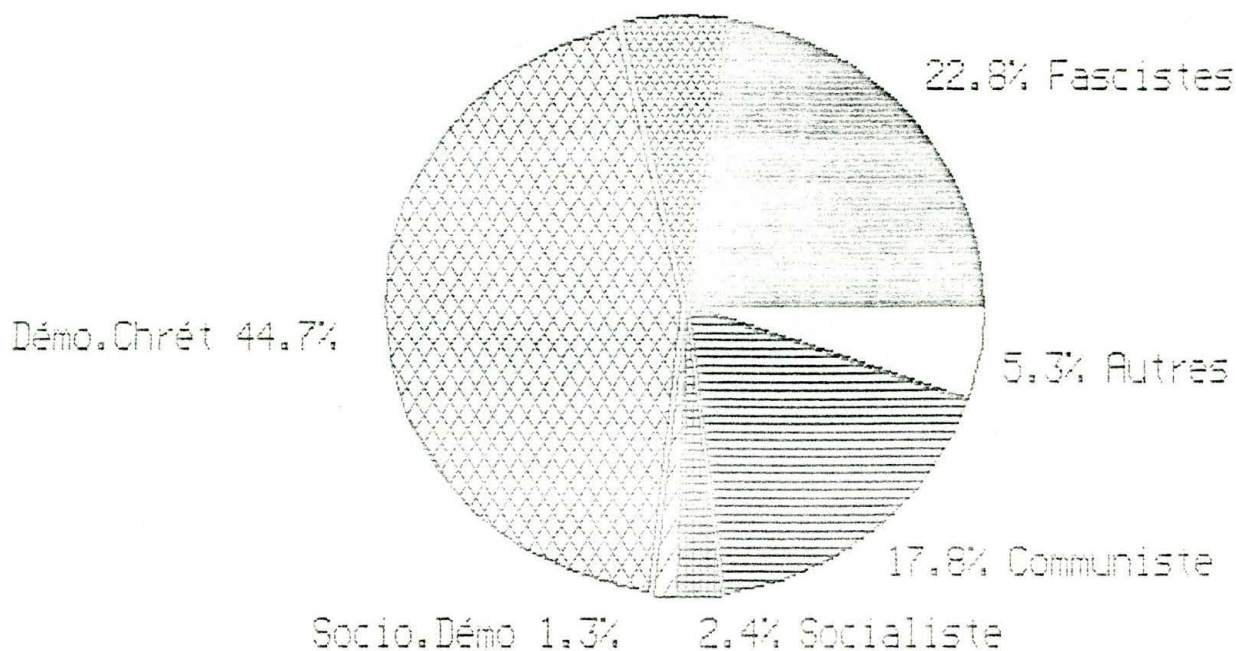
LES ELECTIONS DE 1953 A SORA

Démo.Chrét 52.0%

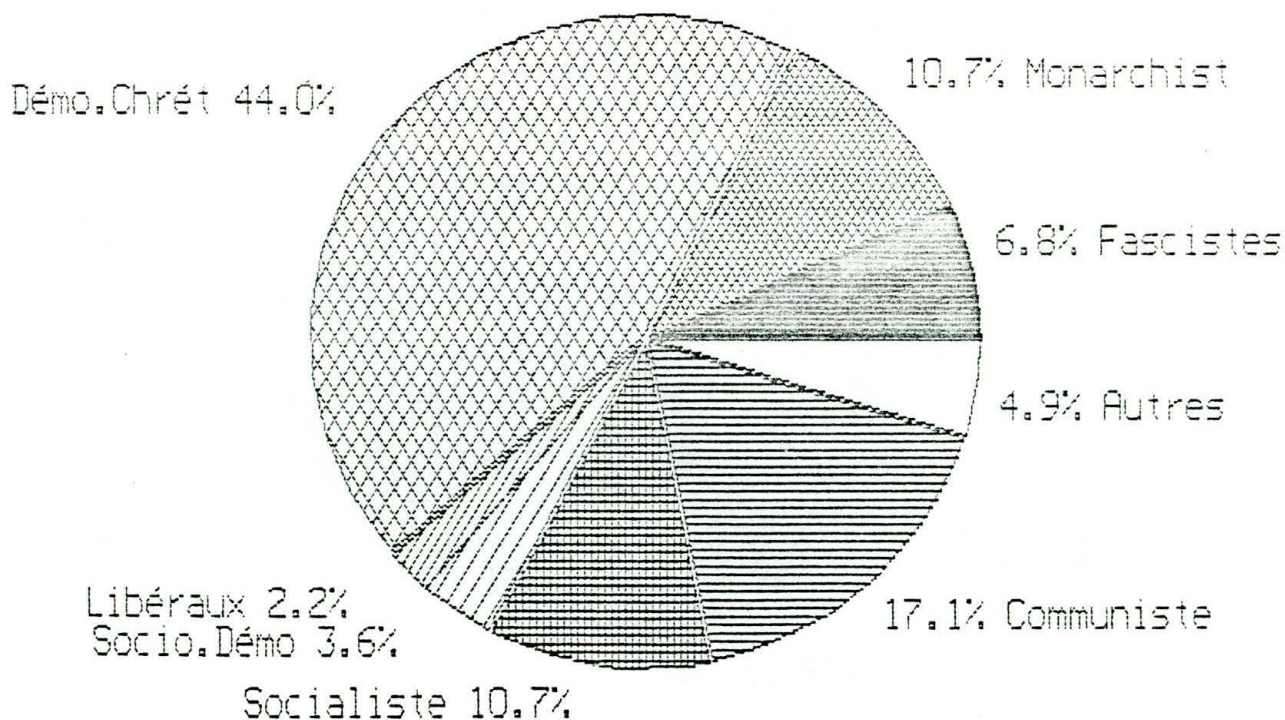


LES ELECTIONS DE 1953 A VEROLI
(Philippe Videlier, données ch.com.Fros)

Monarchist 5.7%



LES ELECTIONS DE 1953
DANS LA PROVINCE DE FROSINONE



une part à une rationalité purement économique. Une multitude de facteurs se combinent en une complexité nouvelle qui relève d'une anthropologie des sociétés brusquement ouvertes à l'existence d'une modernité.

Cela vaut pour les Algériens, et l'allusion à la misère, toujours présente dans les entretiens, n'est peut-être que la plus apparente, la plus évidemment saisissable, pour l'émigré lui même, des causes de son exil.

(Interview 14, Algérien arrivé en 1947:) "... la misère, c'est tout. Et puis on est venu pour travailler, parce que tu n'as rien du tout là-bas. Tu travailles chez le colon, au lever du soleil, jusqu'à le coucher du soleil, il vous donne peut-être même pas pour manger le pain (...). les Algériens qui sont venus avant, c'est tous le même système. C'est pas le [inaudible] qu'on est volonté venir en France, parce que la misère qui nous fait venir en France. (...). Ah, si il y en a qui sont venus avant moi ! Oh-la-la ! Oui ! (...) Du village, oui, il y en a beaucoup, il y en a avant moi, oui, ils sont tous morts maintenant. Il y en a un, le beau-père à cette dame qui parle fort, là, il y a longtemps qu'il est venu, Ben A., il est venu avant moi, M. il est venu avant moi, il y en a beaucoup qui sont venus avant moi. - Et avant de partir, vous travailliez chez des colons, alors ? - "Ah, non ! Moi, jamais j'ai travaillé chez les colons. - Qu'est-ce que vous faisiez ?

- "Je fais rien du tout... Rien...
- Votre famille, est-ce qu'ils avaient de la terre ?
- "Si, oui. C'est mon grand-père qu'il a la terre.(...) Il fait du blé, il fait de patates, il fait la terre...
- Et ça ne suffisait pas ?
- "Ca suffisait pour nous, d'accord. Et pour, il y a des milliers, derrière nous qui n'ont rien du tout. les gens, en Algérie, avant, avant la guerre de l'Algérie, il y en a un qu'il a un peu, il y en a des milliers derrière qu'ils ont rien du tout" (t34).

(Interview 15, Algérien arrivé en 1950:) "là-bas, en Algérie, travaille dans la terre. Juste dans la terre... Non, non, c'est pas à moi, c'est les gens. C'était chez les colons ou chez l'Algérien aussi. Je travaille chez les colons, je travaille chez l'Algérien aussi. C'était la misère, avant, la misère noire, hein ! (...) Et bien, il n'y a rien à manger, alors on vient ici pour travailler. C'est moi l'ai décidé, oui.(...) Le Français y'en a l'école, y'en a le travail, y'en a pour manger, y'en a la maison, y'en a tricité, mais l'Algérien jusqu'à dans la montagne, il y a la misère, il y a pas de manger, il y a pas de la lumière, il y a pas la route, ça marche dans la terre ! oh..." (t35).

(Interview 16, femme Kabyle, née en 1930:) "Mon père il fréquentait beaucoup la France, sept fois il est venu en France, il vient - il retourne, il vient - il retourne, mon père, oui, sept fois, sept fois il est revenu et il repart.

Je connais pas le nom de la ville, la France et c'est tout. On connaît pas le Paris ... Lyon ... on connaît pas, non. La France et c'est tout. Ah, ben, c'est un drame. Quelqu'un il disait: 'je vais aller en France', et bien c'est un drame, c'est de la mort, pour nous. Oui, avant, avant dans le temps... Il avait besoin de travailler" (t36).

Le va et vient, cette noria dont parlent toutes les thèses anciennes sur l'immigration algérienne et qui rend si délicate l'approche quantitative, est peut-être une phase première de tout mouvement migratoire en sa jeunesse et qui ancre des trajets pour le long terme. On le repère chez les Italiens du Frosinone dans les premières années du siècle.

Del Nero explique comment les gens partaient pour l'Amérique quatre, cinq fois: "peu sont ceux, en fait, qui sont restés trois années consécutives (...). Les personnes qui émigrent avec toute leur famille pour ne plus revenir se comptent sur les doigts de la main". Outre-mer, s'étonne-t-il, les émigrés sont pris de nostalgie, et de retour au pays, ils ressentent une furieuse envie de repartir encore. "Certains partent ainsi au printemps, après avoir travaillé le terrain pour semer le maïs, ils passent en Amérique l'été ou l'automne, et sont de nouveau à la maison au début de l'hiver, pour repartir en avril" (t37). Et Del Nero, notable distant, ne discernait dans ce mouvement que le signe de la pauvreté intellectuelle de ces paysans.

Or ainsi se trace les chemins de la migration pour des décennies. Ainsi se constituent les communautés d'immigrés, par un processus de sédimentation dans un espace concret, que déterminent le hasard et la nécessité.

A Roccasecca aujourd'hui, plus de 10 % du corps électoral réside à l'étranger (t38): une proportion d'autant plus remarquable qu'il s'agit des émigrés qui, en principe, gardent des liens avec le pays. Dans ce demi-millier de citoyens émigrés, 51 % vivent en France, pour l'essentiel dans le Rhône, à Villeurbanne, Vénissieux, Givors... quelques uns en banlieue parisienne, quelques autres à Lingolsheim, dans le Bas-Rhin... 18.5 % vivent aux U.S.A., la plupart dans l'Etat de New-York, Westchester County, à Mamaroneck ou Mount-Vernon... 16.9 % habitent le Canada, en Ontario (Toronto) ou au Québec (Montréal). Enfin quelques uns sont établis en Grande-Bretagne, plutôt en Ecosse, ou au Venezuela à Caracas, d'autres encore à Edwardstown, Australie.

Le plus remarquable, peut-être, est le naturel avec lequel ces populations à l'horizon traditionnel limité découvrent les grands espaces. La proximité n'est pas un facteur décisif dans le mouvement migratoire. Les premiers des Ciociari à partir dirigèrent semblent-il leurs pas vers les Etats-Unis, et dans une moindre mesure, vers le Brésil et l'Argentine. Un premier contingent en provenance du Lazio, très limité (une centaine de personnes), débarque aux

U.S.A. dans les années 1894-1896. En 1904-1906 ils sont plus de dix mille, treize mille en 1907 (t39). Mais les retours en Italie des émigrés du Lazio se montent à plus de six mille en 1906-1906. En Argentine, les arrivées d'immigrés en provenance du Latium commencent à avoir un sens par leur masse à partir dans les cinq dernières années du XIX^e siècle: de 40 enregistrements pour 1886-1896, 2.800 en 1896-1905 (t40).

Les premiers émigrés du Frosinone repérés dans le Westchester County, à partir des registres de naturalisation, le sont en 1900-1903, exceptionnellement en 1890 et 1893 (t41).

(Interview 17, femme 92 ans, parle de son mari:) "E stato rimpatriato alla la guerra di quattordici, était all'América. Après ha fatto soldato. Et après vuele aller en Amérique ma, non l'ha fatto passa'. (...)

- (Sa fille:) "Voilà, Argentina ed America, New-York, même...

- (elle:) "Ma New-York, la regione..." (t42).

(Interview 11, femme, 82 ans) "En 16, c'était en 16 que je suis venue en France, on était en Italie, on était encore assez pauvres, puisque j'avais mon papa, mon papa il faisait, il travaillait le jour dans les prés, vous savez, il bêchait les terrains, tout ça, et puis la nuit, pour aider la famille, la nuit il allait pêcher. Je suis de

Roccasecca, ma maman, aussi. Non mais moi, je suis née au Brésil, hein ! Mon papa et ma maman ils se sont mariés à Roccasecca, ils sont partis de Roccasecca, ils ont été en Amérique, en... au Brésil, même elle était enceinte ... Non, attendez... elle avait déjà un bébé, et ce bébé il a pris la maladie dans le bateau, parce que avant, on mettait un mois pour aller de Roccasecca, pour aller au Brésil, il y a un mois de mer. Alors il a pris la maladie, et quand ils sont arrivés là-bas, elle a perdu son petit, son bébé est mort. Puis après mon papa, il est resté six ans encore là-bas (...). Il avait 22 ans, je crois, qu'il avait quand il est parti, il avait 22 ans, et ma maman elle avait presque le même âge" (t43).

(Interview 3, homme né en 1911:) "Mon père, avant de se marier, il est resté quatre ans - quatre ans et demi à New-York, là, l'Amérique. Quatre ans et demi. Après, Il était pas marié, il avait déjà 31 ans quand'il s'est marié. Alors il se voulait pas marier, après, il dit: 'Moi je vais en Italie, après je retourne', alors, là l'a appelé le boss, il dit, 'vous allez après vous revenez plus' - 'Je reviens, je reviens !' Se voulait pas marier non plus, lui. Après il avait un terrain, que son père il avait tous les bêtes, toutes les brebis, il avait du terrain là. Il se vendait ce terrain, c'était tout olives. Alors il a dit: 'Achètes, achètes !' Alors il a acheté ça, il a dit 'maintenant je l'achète, après je vais à l'Amérique'. Et puis quand il l'a acheté - il se voulait pas marier, hein ! - après quand il

l'a acheté, il s'est dit: 'Mais, j'ai fait ça, ça, dangereuse l'aventure', qu'il travaillait dans le chemin de fer, tout ça.

- Dans le chemin de fer en Amérique ?

- "Oui, 'maintenant je vais me marier et je vais repartir à l'Amérique'. Quand il s'est marié, il a pris ma mère, elle a commencé à dire: 'cela, là, le chemin de fer c'est dangereux ça et ça et ça' ma mère elle a dit: 'Si vous voulez repartir, vous pouvez pas marier, alors maintenant, travaillez, restez avec moi'. Il a plus pu partir. Alors il a commencé, un né avant de moi en 1909, ou 11, il a fait douze de ses enfants, douze. Alors deux est morts petits, mais l'autre dix vivants" (t44).

(Interview 4, homme né en 1920:) "Oh, mon père, c'est trop sa propriété, parce qu'il a été en Amérique jeune. Il a acheté sa propriété avant de se marier, mais il a fait des économies pour acheter, an Amérique aussi. C'est pas comme maintenant aussi hein ! Et après il a acheté la ferme, il avait pas de gosses. Il est retourné en Amérique, mais il a pensé: 'j'ai acheté la terre, pour quoi faire ? Je retourne en italie pour faire un peu de gosses'. Il est reparti. 1919, j'ai né le 1920. La dernière fois qu'il est revenu en italie, c'était 1919. New-York. Hé, il travaillait. Avant là-bas ça travaillait à la main aussi. Un frère, il est mort là-bas. Alors lui, avant de partir, de retourner en italie, il s'est porté un frère avec lui. Les bâtiments, comme maçon... des travaux, manoeuvre... Avant il n'y avait pas de

spécialistes, qualifiés" (t45).

(Interview 7, femme née en 1935, parent immigrés en France en 1923:) "C'est à dire que mon père a émigré d'Italie à 18 ans. Il a d'abord été en Amérique. Il est parti. Et je crois que c'était quelqu'un qui n'acceptait pas ce qu'on leur imposait, c'est à dire cette vie en Italie où il y avait beaucoup d'ignorance, beaucoup de croyances, et lui, je crois qu'il condamnait tout ça. il voulait partir de ce pays pour aller voir autre chose. Et il est parti en Amérique. Et en Amérique, il est resté dix ans. Il est revenu en Italie pour se marier, il s'est marié, donc, avec une fille qu'il connaissait à peine, qui était donc ma mère, en l'occurrence, et ils se sont mariés sans amour je pense, puisque mon père, surtout ma mère, elle le connaissait pas du tout. Ma mère avait 15 ans, lui avait 28 ans. Et lui, son idée c'était de repartir en Amérique parce qu'il ne pouvait pas du tout rester dans ce pays où surtout après il voyait trop la différence, après avoir été dix ans en Amérique, alors là, c'était pire qu'avant. Et il s'est passé que, c'était donc en..., je ne sais plus en quelle année, là, il y avait eu des problèmes, les Italiens ne pouvaient plus retourner en Amérique, ils avaient fermé l'émigration. Je ne sais pas ce qu'il y a eu là. Il a dû y avoir des choses qui s'étaient passé avec, je ne sais pas, peut-être au moment de la mafia, je ne sais pas là, vous savez, au moment d'Al Capone. (...) Et il n'a pas pu repartir en Amérique. Et il est resté deux ans en Italie, mais ça a dû être très

très dur, parce que vraiment il ne pouvait plus supporter de rester là-bas. Et il est donc venu en France, comme ça, puisque je crois que en France il pouvait encore venir, pas en Amérique, mais en France je crois qu'ils n'ont pas eu de problèmes" (t46).

Les parcours se dessinent entre la province natale, l'outre-Atlantique, voire, plus récemment, l'Océanie, et la région lyonnaise, que l'on peut saisir à travers la documentation quantitative du recensement ou de l'Etat-civil, comme à travers les entretiens. Telle famille originaire de Roccasecca, les F. résidant encore à Edwardstown (Australie), ont eu un enfant né à Caracas en 1958, et deux autres à Roccasecca en 1959 et 1961. A Villeurbanne en 1911, les premiers enfants de Benedetto T., né à Cassino, sont d'Isola del Liri, quatre autres naissent à Rio de Janeiro entre 1901 et 1904, puis un autre encore à Isola del Liri. En 1931, toujours à Villeurbanne, le chef de famille Giuseppe De C. est né à Roccasecca en 1893, son épouse à San Paolo en 1899 et les enfants à Givors en 1922 et 1924; les enfants de Salvatore B. d'Isola del Liri sont nés le premier à Isola en 1914, les deux suivant aux Etat-Unis en 1916 et 1920, le quatrième et le cinquième à Villeurbanne en 1921 et 1925; rue des Alliés, Pietro Di M. est né à Sao Paulo en 1896, sa femme à Roccasecca en 1897 et ses enfants à Villeurbanne en 1925 et 1927. Les gens se déplacent ainsi sur les chemins déjà empruntés par d'autres: les T., rue des Poulettes, une fille à Roccasecca en 1908, une à Saint

Romain en 1910; leurs homonymes du chemin de Château-Gaillard: sept enfants nés à Fontana Liri ou Roccasecca entre 1905 et 1923, une fille à Givors en 1925; les R.: un fils à Castelliri en 1911, un à Rive-de-Gier en 1913, une fille à Turin en 1916, etc.

La migration vers la France est à peine postérieure, si elle n'est pas concomitante, à l'émigration aux Amériques: l'Etat Civil des mariages, des naissances et des décès, les actes de la vie enregistrés le plus précisément, renseignent sur les arrivées en banlieue lyonnaise. de Casalvieri, Sora, ils viennent à Vénissieux dès 1901, 1902; de Roccasecca un peu plus tard, vers 1909. A Givors, leur présence est plus ancienne de quelques années. Il semble que les Ciociari se soient fixés d'abord dans la vallée du Gier. En 1906 déjà, plus de la moitié (51.6 %) des ouvriers Italiens de Givors dont l'origine a pu être établie sont nés dans le Frosinone, et Roccasecca fournit le plus gros contingent (une quarantaine), avec Santo-Padre et Pontecorvo, alors qu'à Villeurbanne en 1911, les Ciociari n'entrent que pour 4.1 % dans une immigration italienne déjà importante: cinq transalpins sur huit sont encore Piémontais, 57.2 % viennent de la seule province de Turin, des vallées de Chisone de Suse, ou du pays Canavese: de Pinasca et de Pinerolo, de Traversella, de Foglizzo ou Montalenghe, etc. (cf. Cartes). Les Ciociari, encore rares, sont originaires d'Isola del Liri ou de San Vittore del Lazio, et déjà demeurent du côté des Poulettes et de Croix-Luizet. La même année à Givors, les Ciociari

sont deux fois et demi plus nombreux que les Piémontais. Les naissances permettent d'approcher les trajets. L'aînée des S., place du Suel, a vu le jour à Roccasecca en 1897, la cadette naît à Givors en 1901; les six premiers enfants des R. sont nés à Roccasecca, le dernier en 1899, les trois suivants à Givors, le premier en 1900. Le déplacement vers Villeurbanne ne s'opère vraiment que dans les années de guerre. La fermeture des frontières américaines avec le First Quota Act de 1921 et l'Immigration Act de 1924 contribuent à renvoyer vers la France le flux des émigrants qui dans les années vingt peuplent les faubourgs. Ainsi peut se dessiner dans le temps la géographie de la migration.

L'immigration algérienne procède de mécanismes assez semblables. Saisie à travers les recensements quinquennaux (1921, 1926, 1931), les recensements spéciaux de 1923 et 1941, c'est à dire des documents aux prétentions exhaustives, et, pour l'après guerre, le recensement des hommes adultes de 1944, le dénombrement de 1946 et les listes électorales pour les années 1953 et 1962, la trajectoire de la communauté de Vénissieux est d'une grande continuité, jusqu'à l'Indépendance.

Le suivi des populations algériennes présente trois difficultés particulières qui forment tout et expriment finalement un rapport d'extériorité. La première est linguistique. Dès que l'on quitte l'alphabet latin se posent des questions de transcriptions difficiles, puisque

n'existaient pas jusqu'à une date récente des règles ou des pratiques normatives bien définies. On a beaucoup de mal par exemple à identifier les ouvriers chinois présents en France durant le premier conflit mondial. Ce qui est vrai pour le chinois, transcrit de façon souvent fantaisiste dans la documentation non spécialisée du premier demi-siècle, l'est aussi pour l'arabe. Le nom de Beddek, organisateur nationaliste de la communauté de Lyon est également transcrit Bidak. Le passage d'une écriture à une autre se complique d'une seconde difficulté, de type onomastique cette fois: dans nos pays où noms et prénoms sont nettement distincts, forment binôme et sont définis par leur place, on ne comprend guère la formation complexe du nom algérien combinant alam, kunya, lagab, nisba et indicateur de filiation. Les efforts réalisés depuis le Second Empire pour normaliser les transcriptions et la loi du 23 mars 1882 instituant pour l'Algérie nom et prénoms, dont on peut déjà discuter les effets en Algérie même, ne pouvaient guère être repris en métropole par une administration ignorante du problème et en vérité peu préoccupée par le sort des immigrés. Le suivi des populations musulmanes en France est rendu plus difficile encore par le peu de compréhension administrative des particularismes. A Vénissieux est effectué en 1941 un recensement des indigènes d'Algérie qui illustre parfaitement les problèmes inextricables auxquels se heurte l'étude longitudinale de la migration algérienne. Un premier document est établi par la mairie, portant 97 noms dont 17 d'Européens pieds-noirs d'origine espagnole,

ironie involontaire qui questionne la notion d'"indigène". A la suite de ce premier dénombrement, la Direction Régionale de la Démographie de Lyon adresse au maire une circulaire (ce qui suppose que le problème se retrouvait un peu partout) expliquant que "l'exploitation des bulletins de recensement établis pour les indigènes algériens, tunisiens et marocains le 17 juillet dernier est rendue très difficile sinon impossible, en raison de l'insuffisance des renseignements concernant l'Etat civil des intéressés" (t47). Le service de démographie demande, en gras et souligné, une "copie très exacte et rigoureusement conforme" des cartes d'identité des Nord-Africains. La municipalité de Vénissieux envoie alors une liste de rectification de 58 noms, 60 % des effectifs du premier recensement ! Près de la moitié des rectifications portent sur le lieu de naissance, un quart sur le village d'origine et l'année de naissance ou le nom (le quart restant étant plus complément d'information que rectification). Il faut souligner qu'il s'agit ici d'un recensement spécifique, en principe plus précis donc que le recensement quinquennal ordinaire.

Ces problèmes ont leur racines en Algérie, dans le mode de la domination coloniale qui fausse la connaissance possible en imposant les schémas théoriques de la puissance tutélaire à la société, en même temps qu'il s'interdit pour ces raisons épistémologiques et pour d'autres simplement politiques la connaissance réelle des choses et des gens.

De toute évidence, l'administration n'attachait pas le même prix à la connaissance des populations musulmanes qu'à celle des populations européennes. L'examen des listes nominatives du recensement de la colonie le montre amplement. Ce sont en premier lieu des documents constitués selon des critères d'apartheid, les indigènes étant effectivement recensés à part et rejetés en fin de registre. Mais surtout, au premier coup d'oeil, elle apparaissent dans toute leur fausseté à travers le déséquilibre entre les sexes qui fait disparaître du recensement une part importante de la population féminine musulmane. L'administration se déchargeait par ailleurs de beaucoup de ses responsabilités sur la hiérarchie traditionnelle, le Caïd. Le mariage d'une de nos interviewées n'a été enregistré par l'Etat Civil que parce que le mari était immigré en France. De son premier mariage, à l'âge de 15 ans avec un cousin, il n'existe aucune trace. Les signes du vide administratif se manifestent également par la confusion des noms et des personnes. La commune mixte de Drâ-el-Mizan écrit ainsi à la mairie de Vénissieux pour demander l'incorporation d'un Kabyle supposé émigré, et l'on apprend par cette correspondance qu'il est décédé à l'âge de quatre ans (t48). Dans ces limites bien étroites, l'approche longitudinale sur quarante ans, autorise quelques conclusions.

Plus que sa masse encore très modeste, son origine très localisée donne du sens à l'immigration algérienne de Vénissieux. Ce sont d'abord des Kabyles: les anciens

arrondissements de Tizi-Ouzou et de Bougie fournissent avec les localités autour de Palestro entre sept et neuf immigrés sur dix. Mais ils viennent surtout de la Commune Mixte de Drâ-el-Mizan: 79.2 % des lieux d'origine identifiés en 1923, 78.6 % en 1926, 66.6 % en 1931 ... 65.3 % dans la liste électorale en 1962. L'affaïssement relatif des proportions va de pair évidemment avec l'élargissement de cette immigration. La liste électorale, le seul document nominatif dont nous puissions disposer pour 1962, ne rend compte que partiellement de la présence algérienne à Vénissieux (30 % des Algériens sont inscrits), mais elle rend compte très certainement d'un ancrage.

Cette migration apparaît également de l'autre côté du miroir, dans les documents algériens des années cinquantes établis par les démographes et les sociologues appointés par le Gouvernement Général. "Sur la ligne de partage des eaux entre l'Oued Djemaa tête orientale de l'Oued Isser, et les bassins de l'Oued Boghni et de l'Oued Hammam dont les eaux coulent vers le Sebaou, région de transition, où la chaîne du Djurdjura vient mourir en croupes arrondies" (t49), s'étend le Douar Nezlioua de la Commune mixte de Drâ-el-Mizan (le Fléau de la Balance en kabyle). A défaut d'une visualisation exacte des lieux au travers de cette description quelque peu obscure pour qui n'a pas traversé le pays carte en main, retenons que "c'est aussi une région d'émigration assez complexe en raison des interférences des deux courants précités vers le Nord et la Loire, avec un

puissant courant vers Vénissieux dans le Rhône, issu du centre municipal de Kairouane, qui compte dans cette banlieue lyonnaise 123 de ses 167 émigrés. ce courant draine une partie plus ou moins importante de l'émigration de cette région, se prolonge dans le douar Frikât voisin à l'ouest et jusque dans les villages du douar de Bou-Nouh limitrophes de Frikât". Comme les Ciociari vont aussi à Givors, Rive-de-Gier, à New York ou Toronto, les émigrés de Drâ-el-Mizan se dirigent également vers la Loire, Saint-Chamond, Firminy... vers le Nord, vers Issy-les-Moulineaux, Boulogne et Paris XIII^e, vers la Lorraine et l'Alsace aussi, la Belgique, peut-être.

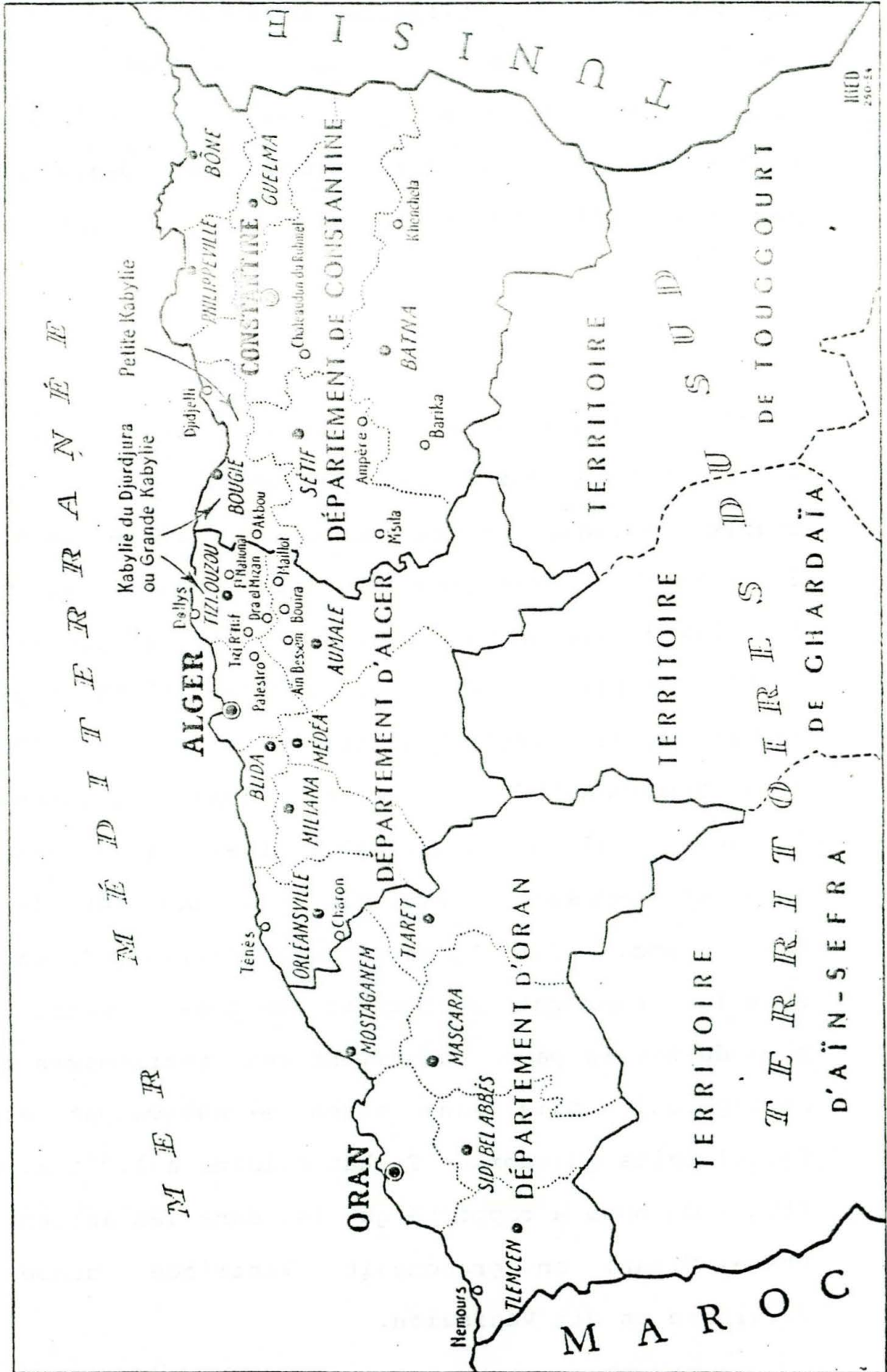
En Algérie, au temps des colonies, la commune mixte était l'unité administrative des régions peuplées essentiellement d'Indigènes, une forme politique qui n'avait "que de très lointains rapports avec la démocratie" (Albert Camus). La commune mixte de Drâ-el-Mizan s'étendait sur un vaste territoire de quelques 46.000 hectares. "Sur une colline fauve au fond d'une longue vallée tourmentée, dépouillée d'arbres dans les terres basses, boisée sur les flancs, au pied de la muraille gigantesque du Djurdjura couvert de neige", le village européen, apprend-on, s'est développé autour d'un poste créé en 1855 et, avec sa petite population de "170 Français, 18 étrangers, deux Juifs et 606 indigènes", se trouvait être au centre d'un cercle de sept caïdats et 119 tribus (t50). Au temps de la Première guerre mondiale qui correspond à la première émigration, la

population de Drâ-el-Mizan, chef lieu et douars, était de 450 habitants européens pour 50.000 musulmans: "centre administratif et militaire important, qui joue pour la Kabylie occidentale le rôle dévolu à Fort National pour la Kabylie centrale, ayant dans son rayon d'action les grosses tribus des Flissa, des Maatka, des Beni-Khalfoun, des Nezlioua" (t51). On donne pour la population de la commune mixte au lendemain de la seconde guerre mondiale (1948), le chiffre de 68.927 habitants.

Il est certes difficile de s'imaginer la commune mixte, son habitat dispersé dans des douars eux-mêmes éclatés en toufik, villages et fractions: le village de Bouzoula, du douar Bou-Nouh, Kerouane, Mezrara, Chaab, les Ouled Aïssa dans les douars de Nezlioua, de Frikât, d'Ichoukren...

D'après les données publiées par l'INED à partir d'une enquête de juin 1950, à Saint Chamond vivent 158 Kabyles du douar Béni-bou-Abdou de Drâ-el-Mizan; à Quiérvain, dans le Nord, 145 du douar Amlouline, à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle) 160 Béni-bou-Abdou et 48 du douar M'kira, etc. (t52). A Vénissieux: Nezlioua, Frikât, Bou-Nouh sont les noms qui reviennent les plus souvent. Les géographes du siècle passé décrivent ces territoires comme "tout montagneux", mais sans cîmes excessivement élevées. Le Djebel Galos qui domine Frikât culmine à 1.273 m. d'altitude (t53). On nous a rapporté que là, dans les anciens douars de Drâ-el-Mizan, on prononçait Vénir'hou comme dans le Frosinone on dit Vénissiou.

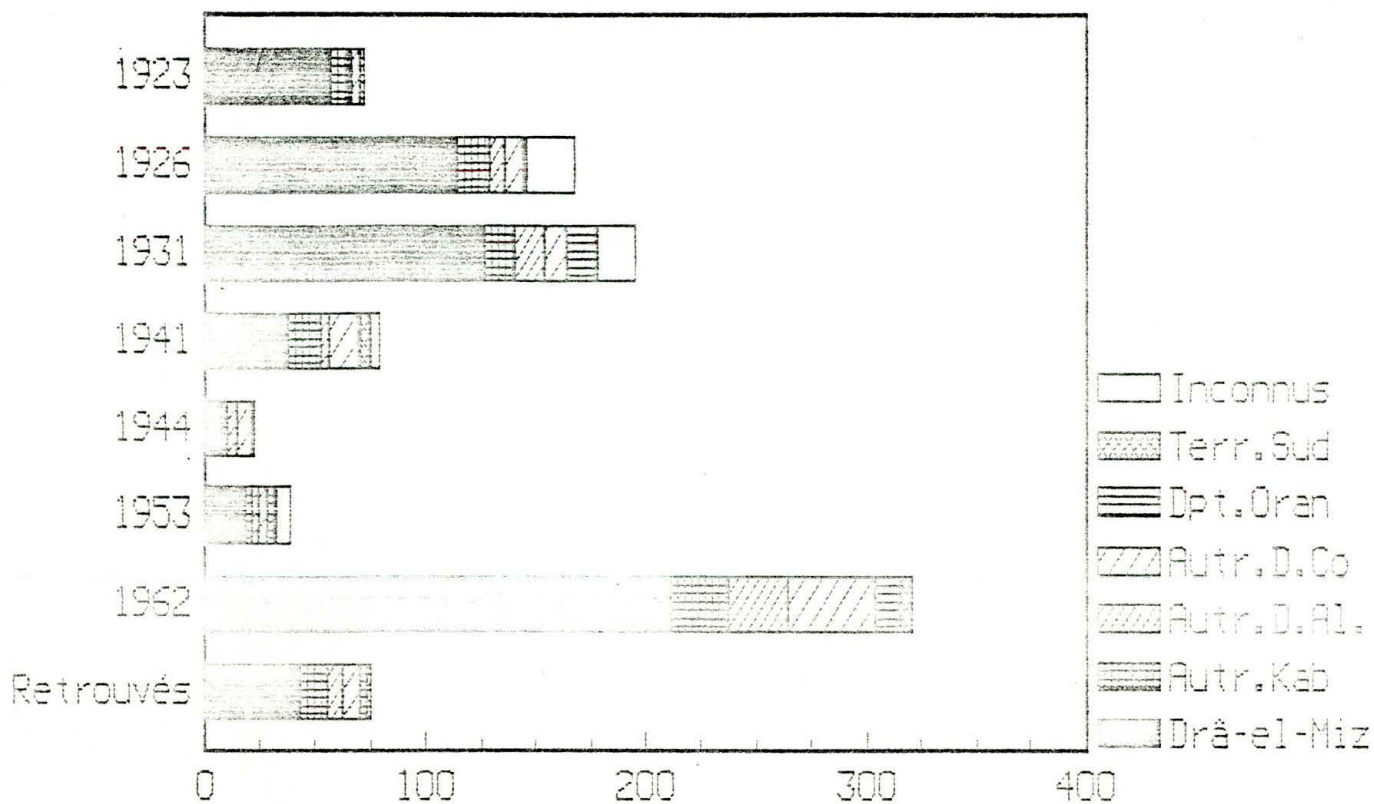
L'Algérie coloniale, départements et arrondissements
(carte INED - 1955)



25 TIZI-OUZOU. — Après la récolte, les meules de paille

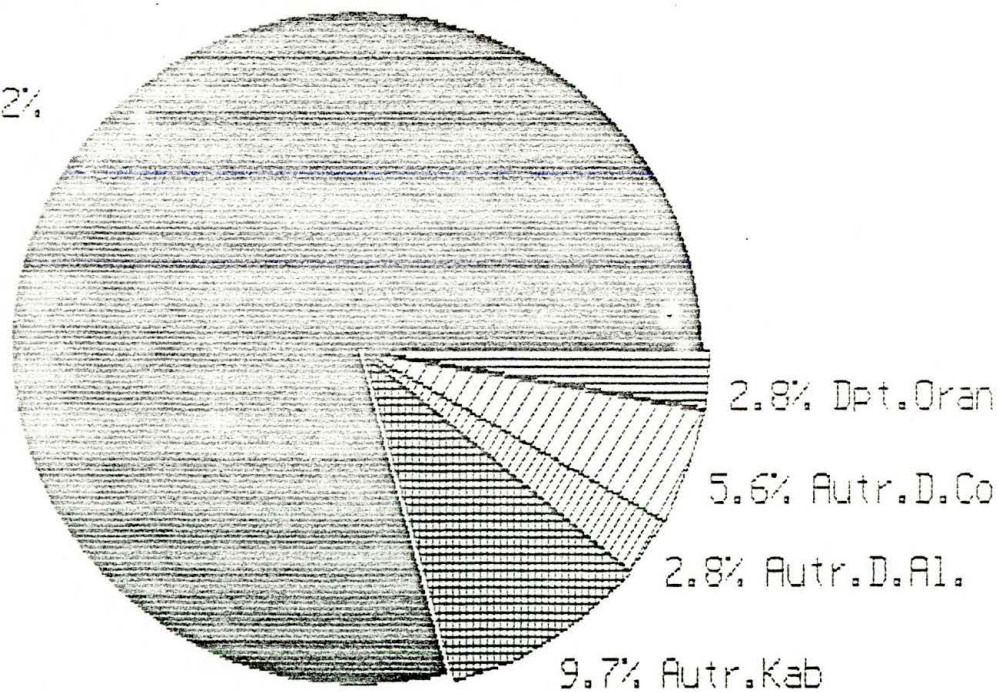
J. Geiser, phot., Alger.

ORIGINE DES ALGERIENS DE VENISSIEUX
(Philippe Videlier)



ORIGINE DES ALGERIENS DE VENISSIEUX
1923

Drâ-el-Miz 79.2%



(Interview 16, Algérienne:) "Oui, moi je suis de Frikât. Neqlioua... non... Kerouane... c'est un village à chez nous (...). Frikât, c'est grand ! Il y en a plus proche de Drâ-el-Mizan, il y en a plus loin, c'est en face du Djurdjura... Drâ-el-Mizan, c'est un village, c'est une ville, une petite ville, hein! c'est pas une grande ville. Y'en a le pharmacien, il y a deux pharmacies, il y a des médecins, il y a des épiceries, il y a des boucheries ... Mais après, y'en a la montagne. Il viennent, le jour de marché... c'est là où il y en a le marché. Avant ils vont à pied, ou avec les bourriques, les ânes, avant, ou bien sur une mule. Mais maintenant, il n'y a pas des ânes, il n'y a pas de mules, maintenant, avec les voitures. Il y avait plusieurs maisons, les maisons en terre. On construit d'abord avec les pierres, et les dames elles les fait avec la terre, elles couvrent les pierres avec la terre, en haut elle fait des grands, grands, grands machins épais comme ça, en bois, après ils mettaient les autres comme ça en bois, et ils y met de la terre dessus. C'était en terre. Oui, chaque la famille l'habite ensemble, avant, chaque la famille l'habite ensemble. Quand les gens ils se marient ... je vais chez la famille à mon mari. Mais si ça va pas, je retourne à chez ma famille. Si par exemple, ça va avec mon mari, mais ça va pas avec la belle-mère, et bien mon mari, il va faire une pièce à côté. Il va pas loin (...). Si ça va pas, la fille elle retourne à chez les parents. Parce que pourquoi elle a pas de moyens, elle travaille pas.

- Et à Drâ-el-Mizan, est-ce qu'il y avait des Français ?
- "Oui, il y avait des Français, mais pas beaucoup (...). Il y en a deux, il y a la ferme de Ferrare, un autre il s'appelle Lalou. Dans la langue de nous, il l'appelle Lalou et l'autre Ferrare. Et bien, c'est des Arabes, c'est des Kabyles ils travaillent leur terrain. Ils habitaient dans sa ferme, à Frikât" (t54).

D'une enquête menée en 1949 par le cabinet du Gouverneur Général d'Algérie il ressort que Drâ-el-Mizan envoie 30 % des hommes adultes en France: environ 4.700 personnes. Drâ-el-Mizan ne détient pas le record de l'émigration puisque d'autres communes mixtes expatrient une proportion plus considérable encore de leurs hommes: celle du Djurdjura (51%), celle de Fort national (42 %), celle de la Soummam (49 %), etc.

D'une manière générale, la Kabylie est considérée comme trop pauvre pour nourrir ses habitants. Depuis 1935 au moins la population algérienne doit faire face à la famine. Cela peut-être dit dans le langage du démographe ou de l'économiste. Louis Chevalier évoque le déséquilibre général des ressources et de la population, les maigres rendements des cultures: blé, orge, oliviers et figuiers (t55). Nous préférons le témoignage plus rude de l'écrivain. Albert Camus nous a laissé une série de reportages sur la famine en Kabylie, que publia l'Alger Républicain en 1939. Dans l'arrondissement de Tizi-Ouzou, écrit-il, "on en est arrivé

à payer le gland, produit sauvage, jusqu'à vingt francs le quintal (...). Par un petit matin, j'ai vu à Tizi-Ouzou des enfants en loques disputer à des chiens Kabyles le contenu d'une poubelle". Cela se passait après un siècle de présence française, mais il ressortait du langage objectivant des spécialistes en tout genre que personne n'en était responsable. "Je ne voudrais pas hausser le ton, poursuivait Camus. Mais je suis forcé de dire que le régime du travail en Kabylie est un régime d'esclavage. Car je ne vois pas par quel autre nom appeler un régime où l'ouvrier travaille de 10 à 12 heures pour un salaire moyen de 6 à 10 francs par jour" (t56). Dans Combat, encore, en mai 1945, à l'époque des émeutes de Sétif, Albert Camus revient à la charge: "Ce qu'il faut crier le plus possible, c'est que la plus grande partie des habitants d'Algérie connaissent la famine (...). Comprend-on que, dans ce pays où le ciel et la terre invitent au bonheur, des millions d'hommes souffrent de la faim ? Sur toutes les routes on peut rencontrer des silhouettes haillonneuses et hâves". Mais pour les Européens ces hommes n'étaient que des ombres. Ainsi l'oeil de la caméra, celui des Actualités françaises, ne saisit du tremblement de terre d'Orléansville, le 9 septembre 1954, qu'une foule européenne enterrant ses morts à l'ombre du crucifix (t57).

Sauf pour les colons qui ne voyaient là que danger - pour le maintien du bas prix de la main d'oeuvre et la bonne administration des indigènes - l'émigration apparaissait comme un traitement palliatif du mal qui rongeaient l'Algérie.

En 1938, un Européen libéral (c'est à dire qui ne pensait pas que la liberté de circulation était une mauvaise habitude et la hausse des salaires un crime contre la propriété) expliquait que la valeur des produits agricoles en Kabylie était "de l'ordre de grandeur de 100 francs par personne et par an, soit environ 0 fr. 25 par jour", et que l'émigration, "l'exode" disait-il, avait permis de quadrupler les revenus des familles, et, par surcroît, de détendre l'atmosphère politique (t58).

Hors de ces données générales, les documents manquent pour reconstituer la situation au pays des Kabyles de la banlieue lyonnaise. On apprend incidemment, par un acte administratif quelconque, qu'en 1928 Moussa K. du village de Ouled Rached, douar El Ksar de la commune mixte de Maillot a en propre "dix moutons et dix chèvres", ou qu'en 1929 la famille de Mouloud C., du douar Bou-Nouh, possède 200 figuiers et 100 oliviers et paye 18 francs d'impôts (t59), mais cela ne laisse que deviner les conditions matérielle de leur vie. On sait aussi que souvent ils laissent femme et enfants au pays pour venir travailler dans les usines "en France", un lointain indistinct et inimaginable, comme nous le signifiait cette femme de Frikât à propos de son père, comme nous le confirme une correspondance adressée au maire de Villeurbanne en 1931 dans de français approximatif qui rend la requête plus émouvante encore, par un parent d'émigré de Sidi-Aïch, le centre la commune mixte de la Soummam: "Ayanssoin de vous adresse deux mots envous priant

bien vouloir par vos ordres me faire cette commition que je vous demande, je vous in prix que je vous fait savoir que mon frère était partie a Lyon, il ma lesser seul dans la maison sa femme était chez moi, depuis trois ans aprésent. Ses baux parent mon attaqué injustice, et ils on amener sa femme chez heux, il lon fait marier avec un autre. Aprésent j'ai antendu que mon frère et à Lyon Villeurbanne sons son adresse. Aprésent je vous prix le faire chercher et le envoyer ici chez moi. Cette avec plaisir que vous me ferais cette commition que je vous demande. Je soussigné", etc. (t60). Quelques mots courtois mais assez secs expliquent à l'infortuné que l'importance de la commune rend sa démarche tout à fait vaine, et on précise le nombre des habitants, histoire de faire impression dans les douars.

Les Algériens de 1923, à Vénissieux, sont jeunes et généralement célibataires: deux sur trois ont moins de trente ans, et à peine un sur huit est "marié avec une indigène", selon les termes de la liste nominative, bien que, comme le note le commissaire du quartier de la Part-Dieu: "il est matériellement impossible, faute d'interprète et de pièces justificatives de pouvoir affirmer quels sont ceux qui sont mariés dans leur pays d'origine" (t61). Mais il est certain que rares sont ceux qui ont une famille en France. La revue *En Terre d'Islam*, évalue à une dizaine au plus le nombre de femmes nord-africaines dans l'agglomération lyonnaise en 1946 et à une trentaine le nombre de couples mixtes régulièrement mariés. Par contre sont plus

fréquents, mais de façon toute relative, ce que la revue appelle "les faux ménages", c'est à dire le concubinage (t62). La mixité du couple, qu'il soit légitime ou non, donnait toujours lieu à des réflexions dépréciatives. Dans le passage de sa thèse consacré au mariage des étrangers, Henri Baroin estime que pour les Nord-Africains, l'union mixte n'est pas souhaitable, puisque dans ce cas, généralement la femme est "tarée" ! (t63) La presse ne se fait pas faute, lorsqu'elle le peut, de flétrir cette "mauvaise association" (t64): les violences domestiques sont rapportées avec complaisance, en colonne des faits-divers, comme la conséquence naturelle d'une union contre nature. En 1946, après un quart de siècle de présence à Vénissieux, un quart seulement des Algériens vivent maritalement, la plupart avec des compagnes européennes: la communauté ne compte que deux femmes musulmanes. La vie de couple reste encore l'exception.

La plupart des Algériens vivent dans des garnis, et cela leur est spécifique et pose leur statut comme fondamentalement différent. En 1931, 92 % des Nord-Africains de Vénissieux vivent hors d'une structure familiale, seuls ou comme pensionnaires, contre 11 % des Italiens. Le recensement les saisit tantôt comme "solitaire", tantôt comme "pensionnaire", mais il s'agit toujours de la même réalité: celle des garnis.

Sur la vie qu'ils mènent ainsi il n'est pas besoin

d'insister. Un document du service d'hygiène de la municipalité décrit en 1927 les taudis loué par un propriétaire espagnol de l'avenue Jean Jaurès à ses compatriotes (le rez-de-chaussée) et à des Algériens (les combles) qui n'ont pu être dénombrés et que l'enquêteur estime, les deux nationalités confondues, à au moins une centaine de personnes. "L'accès de ces combles a lieu par un mauvais escalier obscur dont il manque plusieurs marches. Ils ne sont pas aménagés pour l'habitation de jour et de nuit, ayant une hauteur variant de 1,50 à 3 mètres, avec, seul moyen d'aération et d'éclairage une porte-fenêtre pleine, sans aucune vitre, de 1,50 mètre de haut, donnant sur la cour intérieure. (...) D'autre part, les déjections des Algériens, occupant les combles, traversent le plancher et tombent dans les logements d'Espagnols du rez-de-chaussée ", etc (t65). Cela est si peu exceptionnel, qu'en 1965, le préfet du Rhône fait état de dix-sept bidonvilles détruits dans l'agglomération depuis 1958. A cette époque, les autorités se préoccupent des "débordements de garnis à Saint-Fons": rue de la Gare, Impasse Reynier, rue Anatole France. des photos de lits de fer superposés, d'entassements et de pauvres ustensiles de cuisine dur des caisses accompagnent les rapports des fonctionnaires. Au 10 rue de la Gare un inspecteur a constaté la présence de 104 Algériens logés à six par chambre dans des bâtiments sans eaux ni chauffage pour un loyer de 40 francs par mois. "le nombre des locataires a cru dans des proportions telles que l'on peut considérer maintenant que, étant entassés les uns

sur les autres, tous ces Algériens vivent comme en un bidonville". On parlait également en mairie des "inconvenients" résultant de la présence de ce garni dans le quartier: "inconvenients qui se traduisent par des attitudes, des gestes et des paroles répréhensibles à l'égard de la population féminine du quartier" (t66). Cela renvoie en même temps qu'à des craintes très présentes dans les cerveaux européens, à la grande misère matérielle et affective des immigrés maghrébins de ce temps. Dans les années trente, Marcel Grancher écrivit quelques lignes sur les "femmes à sidis" de la rue Turenne ou de la rue Villeroy, "chairs croulante, regards avachis", au fond des bas-fonds sordides de notre société, et qui interpellent le passant: "Asmah !" ... tu montes ... (t67).

A celle de la famille absente, se substitue une sociabilité du garni et du café: une sociabilité de l'espace réservé, certes fondé sur la ségrégation, mais qui brise en partie l'isolement. Dès les années trente les cafés nord-africains occupent une place éminente dans la structuration de la communauté. Les nationalistes, comme la police en font des enjeux. Ce sont les cafetiers que l'Etoile Nord-Africaine réunit lorsqu'elle veut lancer une campagne; c'est d'eux que Messali Hadj veut faire des organisateurs de la lutte contre les roumi: "vous les cafetiers, vous devez être nos mandataires" leur dit-il en août 1934 (t68); c'est à acheter des fonds de cafés que, selon la police, sert l'argent des souscriptions organisées par les "étoilistes"

au profit des victimes de la répression en Algérie; ce sont les cafés arabes que la préfecture consigne aux soldats indigènes ou que les policiers surveillent; c'est dans un café que le mouvement des Oulémas du Cheik Ben Badis installe à La Mulatière- Oullins sa première "madrassat at-tarbiya oua at-taalim" (école d'enseignement et d'éducation réformiste et religieuse), c'est "Au rendez-vous des Amis", chemin de Vénissieux, qu'il réunit ses disciples de Monplaisir (t69).

Les cafés indigènes sont assez nombreux dans l'agglomération, quarante-quatre en 1934, évidemment regroupés dans les quartiers où les Algériens logent en nombre: dans le troisième arrondissement, entre la Place du Pont et la Préfecture, quelques uns dans à Vaise, à Oullins, et dans le banlieue Sud. Ils contribuent à fixer les noyaux algériens autant qu'ils en sont un effet: le quartier appelle le café, et mais le café fait aussi le quartier. A Saint-Fons on en compte trois, et trois aussi à Vénissieux: le café Chérif, 31 rue Victor Hugo, le café Mahmoud, au 40 de la même rue, et chez Ali, près de l'église (t70).

La conquête de l'espace des Algériens s'opère par la sociabilité combinée des garnis et des cafés. Des années vingt à l'indépendance les mêmes rues, les mêmes maisons reçoivent les Kabyles de Vénissieux: rue Paul Bert, rue Victor Hugo, rue du Château, la rue Gaspard Picard aussi- les Algériens font leur domaine du vieux centre de la

commune, quelques pâtés de maisons dans des rues qui débouchent sur la Place Léon Sublet. En 1923, ils sont vingt-trois rue Jean Macé et dix-neuf rue Paul Bert, vingt-trois rue du Château, jusqu'à récemment étroite ruelle aux maisons décrépite qui s'enroulait autour de l'église, aujourd'hui réhabilitée avec renouvellement de la population. En 1940, le président de la Délégation spéciale nommé en remplacement de la municipalité communiste dissoute, suggère à la Chambre de commerce de refuser à Mohamed M., 14, rue du Château, l'autorisation d'ouvrir un nouveau garni: "ces chambres étant vraisemblablement destinées à des Nord-Africains. Il existe déjà quelques établissements similaires dans la commune lesquels nous donnent beaucoup de mal au point de vue police" (t71). En 1926 apparaissent les garnis de la rue Victor Hugo, tout près aussi de la place centrale, derrière la mairie. Cinquante-quatre personnes y demeurent, et quarante-huit rue Gaspard Picard, en montant vers le plateau des Minguettes, et puis rue Jules Ferry ils sont trente-et-un. Plus de la moitié des Algériens recensés en 1931 se partagent entre les garnis de la rue Victor Hugo, ceux de la rue du Château et de la rue Gambetta. En 1962, trente ans plus tard, une soixantaine des Kabyles inscrits sur la liste électorale déclarent demeurer au 12 de la rue Victor Hugo, plus d'une trentaine au 10 de la rue Gambetta, et une quarantaine rue du Château.

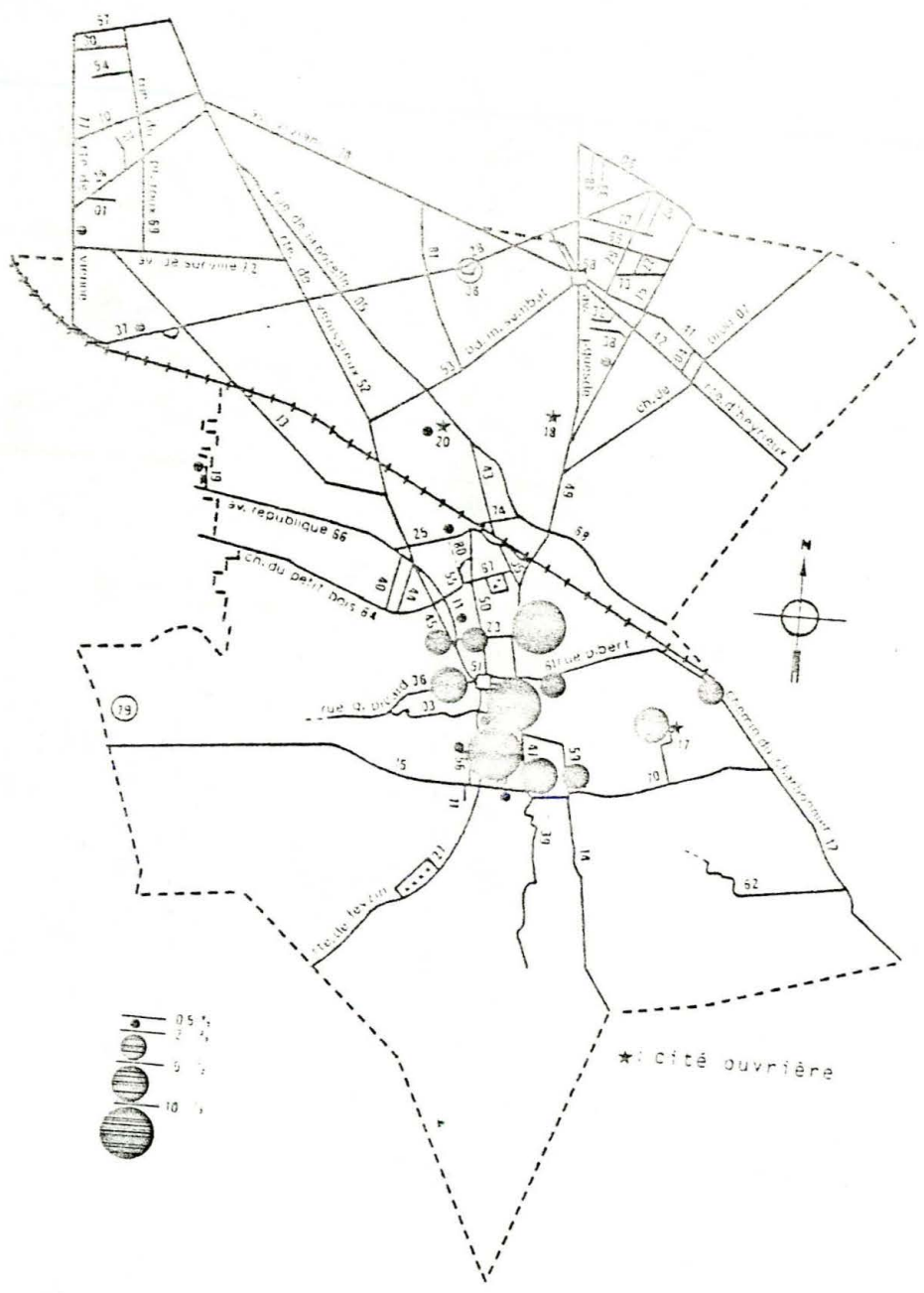
La mobilité dans la ville la place centrale qu'occupent ces abris dans la structuration du groupe. On se déplace

facilement d'un garni à l'autre. Ali B., du douar Nezzlioua, habite en 1931 rue Gaspard Picard, en 1941 il est avenue des Roses (ex-J. Guesde), en 1946 jusqu'en 1962 il demeure au 12 de la rue Victor Hugo; Mohamed B., né en 1899 dans la commune mixte de Drâ-el-Mizan, vit au 14, rue du Château en 1941, il part ensuite à Saint-Chamond, puis on le retrouve à Vénissieux en 1944 rue Paul Bert, au n°21, jusqu'en 1962; Saïd B. des Ouled Aïssa (Drâ-el-Mizan, toujours) habite le Charréard en 1931, une cité où une douzaine d'Algériens vivent parmi un grand nombre d'Espagnols, puis il se déplace avenue des Roses en 1941, et à partir de 1944 au 39 chemin de Bron; Slimane O; du douar Frikât passe du 10, rue Gambetta (1941) au 12, rue Victor Hugo (1944 - 1962). Pendant plusieurs décennies quelques maisons servent ainsi de centres d'accueil, de points d'ancrage: le 12 de la rue Victor Hugo, le 14 de la rue du Château, le 10 de la rue Gambetta, le 39 chemin de Bron ...

Du petit millier d'Algériens qui passe à Vénissieux entre 1921 et 1962, et que photographie à l'appareil administratif français, on ne retrouve d'un document à l'autre que 9 % . C'est peu et beaucoup à la fois. Soixante-quinze personnes pour une ville de vingt mille habitants, où la population étrangère ou d'origine espagnole ou italienne est massivement présente et s'ancre dans la banlieue, y fait sa vie et y procrée, c'est en effet dérisoire. Mais pour une communauté minoritaire, tenue à la marge, sans personnalité reconnue, sans possibilité immédiate d'intégration, à qui

tout cadre familial est refusé, c'est déjà une surprise. La moitié des Algériens retrouvés dans au moins une fois présent à Vénissieux avant la seconde guerre mondiale et après la Libération. Passer la grande coupure a incontestablement du sens. Il faut conclure qu'autour de quelques lieux et malgré un constant renouvellement, s'effectue le processus de sédimentation par lequel la communauté s'implante durablement.

Les Nord-Africains à Vénissieux en 1931 (Philippe Videlier)



TRAVAUX

Incontestablement l'entreprise, ou le bassin d'emploi, constituent un élément essentiel de la structuration de l'immigration, de sa stratification également. Sans doute les choses sont elles plus complexes que ce qu'exprime la phrase souvent répétée: "on les a fait venir". Mais le besoin en main d'oeuvre des firmes d'une certaine taille ou des secteurs économiques organisés explique bien des présences communautaires.

Quant à savoir comment le mouvement a été amorcé, c'est, sauf cas d'exception, la vieille histoire de l'oeuf et de la poule, et comme souvent, les origines se perdent dans le légendaire. On sait, par exemple, comment sont arrivés les Arméniens de Décines, en 1925; que la Société Lyonnaise de Soie Artificielle à la recherche d'une main d'oeuvre qui ne soit pas "plus ou moins contaminée par la vie dans les quartiers ouvriers" de Lyon [sic] (w1) fit appel à un petit industriel arménien établi à Joyeuse (Ardèche) qui lui même employait ses compatriotes avec profit; que ces gens misérables furent recrutés dans les bidonvilles d'Athènes où ils végétaient après avoir échappé au génocide; qu'ensuite le bruit courut parmi les réfugiés, en France, qu'à Décines on payait mieux qu'à Pont de Chéruy, chez Grammont, etc.

Mais peut-être conviendrait-il de revisiter cette histoire aussi.

A Vénissieux, on raconte que Maréchal est à l'origine de la venue massive des Espagnols.

(Interview 18:) "Mon grand père Sebastian V., des anciens Français le disent, c'est le premier Espagnol qui a mis les pieds à Vénissieux. Il a eu à faire au patron Maréchal qui l'a embauché et qui lui a dit: 'Est-ce que vous avez des copains dans votre pays ?' Il a dit: 'Oui, j'en avais pas mal'. Et c'est de là que les C. sont venus avec mon grand-père V. Les C. étaient deux frères, Célestin et Francisco. Célestin a travaillé à l'entretien de l'usine Maréchal et Francisco, lui, s'est occupé de la chaufferie. V. était, je crois, de Carthagène, tandis que les C. venaient d'un pays qui s'appelle La Union, province de Murcie. Mon père est né là-bas, en Espagne. Mon grand-père Célestin est venu d'abord tout seul et donc ma grand'mère a suivi avec mon père. Lui est entré aux usines Maréchal en 1915" (w2).

La carte verte, carte d'identité et de circulation pour travailleurs coloniaux et étrangers délivrée en 1917 au fils de Célestin, porte, les mentions: "autorisé à se rendre dans la commune de Vénissieux, département du Rhône, où il a été embauché en qualité de manoeuvre chez M; Maréchal et fils, Vénissieux. Arrivé à Lyon Vénissieux le...sept. 1915, chez M. Maréchal/ fils. Domicile rue Eugène Maréchal, chez

Maréchal". Fernand, un tout jeune homme sur la photo, né en 1901 à La Union, habite encore rue Eugène Maréchal en 1921, chez ses parents, à côté de la famille de son oncle Francisco, et tous travaillent chez Maréchal. D'après les registres de l'usine, Célestin est entré chez Maréchal en juin 1915, et Francisco le 3 août (w3). En 1931, l'usine Maréchal occupe 17.5 % des ouvriers espagnols de Vénissieux, une proportion considérable: près d'un ouvrier espagnol sur cinq, alors que Berliet entreprise cinq fois plus importante emploie 11 % des ouvriers espagnols, ou que les Aciéries de Longwy ou la SOMUA qui sont de taille comparable occupent respectivement 0.8 % et 1.8 %.

Il faut laisser sa part au mythe fondateur. Peut-être repère-t-on des ouvriers espagnols avant les années de guerre et ailleurs de chez Maréchal: le trésorier de la caisse de solidarité des verriers de Vénissieux dans les premières années du siècle est originaire de Reinosa, dans les monts Cantabriques, et vers 1913 on cerne les premières arrivées groupées des Espagnols à travers la correspondance de la Société Française des Electrodes. Mais la corrélation très forte entre la communauté espagnole de Vénissieux et les Etablissements Maréchal ne fait aucun doute. 40 % du personnel ouvrier habitant la ville est Espagnol en 1931. Au département de la toile cirée, à la production, donc, on compte 65 % d'étrangers, dont près des trois quart d'Espagnols, un septième d'Italiens, quelques Russes, des Egyptiens... (w4). Sur l'ensemble de l'usine, les Espagnols

entrent pour 40 % des effectifs. Les grandeurs étaient telles qu'il suffisait de laisser travailler l'imagination, pour que, comme dans la caverne de Platon, leur ombre portée paraisse plus immense encore.

(interview 20, un contremaître entré en 1919:) "Moi, je suis rentré là-bas, on appelait Vénissieux la Petite Espagne, mais chez Maréchal, il y avait oh... 70 % d'Espagnols (...). Moi, je sais que vers moi, ben j'étais... il y avait des moments que ça allait pas tout seul. Il y avait des services, vers nous, au séchoir mécanique, moi j'avais une équipe, je crois bien que j'avais que deux Français, moi. Espagnols ou non, vous avez des bons types en Espagne, comme les Français. Seulement moi, je les avais pris en main... (w5).

L'hebdomadaire lyonnais le Passe Partout, avait choisi à cette époque les Etablissement Maréchal comme cible d'une campagne xénophobe d'une grande violence. "Etablissez le pourcentage d'Espagnols qui travaillent dans la boîte du Requin de la toile cirée, comptons, voulez-vous ? Sur près de 2.000 ouvriers, moins de deux cent Français et 1.800 Espagnols !" (w6). Au plus fort de la croissance, l'effectif total était de 1.062 (en 1929). En 1931, le nombre d'ouvriers est en régression (911). Pour les besoins de sa cause le journal voit donc dans l'usine deux fois plus d'Espagnols qu'il n'y a d'ouvriers. C'est une figure assez classique de l'esprit. Elle a été mise en image par Libération en 1983:

on voyait un étranger et son ombre, et le dessin était légendé: "Un test: combien voyez vous de travailleurs immigrés ? - rayez les mentions inutiles: ... un... deux... beaucoup... trop..." Les faits le cèdent en importance aux impressions.

(Interview 19, un cadre de l'usine, en 1983:) "Maréchal a travaillé beaucoup, beaucoup avec de la main d'oeuvre étrangère; l'immigration n'est pas une invention récente, vous savez, il n'y a qu'à voir à Vénissieux et à Saint-Fons les noms. Il y a énormément de noms d'origine italienne et espagnole. Ils sont tous Français bien entendu maintenant. Mais moi, j'ai eu des ouvrières qui étaient Italiennes et Espagnoles et qui parlaient à peine la langue, même encore à cette époque-là. Des gens qui avaient été embauchés pendant la première guerre, à l'époque de la raréfaction de la main d'oeuvre. A Saint-Priest où il y avait l'usine de tissage et de filature, il a fait venir énormément de main d'oeuvre italienne" (w7). Dans le même groupe et dans deux communes voisines, la composition de la main d'oeuvre différait sensiblement du point de vue national.

Les rapports entre l'entreprise et l'immigration se nouent à l'intersection des stratégies patronales, qui sont de véritables stratégies, calculs où se mêlent dans des proportions difficiles à établir: coût, discipline, malléabilité de la main d'oeuvre, et de ce que nous n'osons pas appeler les "stratégies" du groupe immigré, qui ne sont

élaborées ni au même degré ni suivant les mêmes schémas, et qui sont plutôt des opportunités.

Le destin des immigrants italiens du Frosinone semble ainsi très tôt lié au monde de la verrerie, bien qu'il n'y ait aucune tradition industrielle de ce genre en Ciociaria. En 1901 déjà, Albert Blanc explique que sans "les jeunes ouvriers italiens", les patrons verriers de Rive-de-Gier, dans la Loire, "se verraient forcés de fermer leurs usines, car, en admettant qu'ils aient trouvé des Français pour travailler chez eux, ils seraient obligés de leur donner des salaires qui annuleraient leur profit" (w8). A Vénissieux en 1911, la moitié exactement des actifs originaires du Frosinone travaillent à la Verrerie Ouvrière, presque tous comme manoeuvres. Parce qu'il s'agissait d'une coopérative, un journal d'ordinaire hostile aux revendications ouvrières, faisait mine de s'apitoyer sur le sort de ces "pauvres créatures" qui arpentaient le quartier de Moirieux après le travail, "de jeunes Italiens, pour la plupart, amenés pour supplanter leurs frères de misère français" (w9). La liste du personnel établie en septembre 1911 pour satisfaire aux exigences de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes (w10), une liste de 193 noms sur un total de 250 employés, comporte 45 Italiens dont près de 85 % sont originaires du Frosinone: 18 de Roccasecca, 8 de Castrocielo, 5 de Sora, 3 de Véroli, 3 de Casalvieri, 1 d'Acquafondata. Ce sont pour la plupart de très jeunes gens, plus de la moitié ont moins de vingt ans (44.4 % ont entre 13 et 17 ans): les verreries

emploient on le sait de nombreux "gamins", selon le terme du métier, et on y travaille en famille, le père et ses fils. A Givors, où la communauté des Ciociari est beaucoup plus présente déjà, plus neuf d'entre-eux sur dix sont occupés à la verrerie Souchon.

En 1913, on arrête à Givors Angelo Di C., né en 1887 à San Vittore del Lazio, et dont le père est employé à la verrerie Souchon. Deux de ses frères travaillent à Oullins à la Verrerie Saumont. Lui même à travaillé un an et demi à la Verrerie Ouvrière de Vénissieux où il est arrivé en août 1903; il demeurait auparavant à Gerland, le quartier lyonnais des verreries; en 1906, il est arrêté une première fois à Rive-de-Gier pour outrages à agents et port d'armes prohibé (w11). Les trajets qui s'inscrivent dans l'espace régional reproduisent ainsi la carte des verreries. Plus d'Italiens de Villeurbanne en 1931 sont nés à Rive de Gier (42 = 0.6 %) où la tradition verrière est ancienne, ou à Givors (23 = 0.3 %) que dans chacune des communes de la banlieue lyonnaise (hors Villeurbane). Rive-de-Gier se place au dix-septième rang et Givors au trente-quatrième des quelques 851 villes et villages d'origine identifiés des Italiens. La famille D.C., par exemple: le père est né à Roccasecca en 1893, sa femme à San Paolo (on ne sait pas s'il s'agit du Brésil) en 1899, les deux enfants naissent à Givors en 1922 et 1924; la famille M., père né à Roccasecca en 1895, mère en 1899, fils à Givors en 1922; ou encore D.C., Roccasecca 1870, sa femme 1872, un enfant à Givors en

1908, un autre à Milan en 1911; les V., d'Isola del Liri, un enfant à Isola en 1905, un autre en 1909, le troisième à Rive-de-Gier en 1912, le quatrième à Isola en 1914; les R., d'Isola également, fils à Castelliri en 1911, à Rive-de-Gier en 1913, à Turin en 1916; la famille T., père né en 1881 à Roccasecca, son épouse en 1883, un enfant à Fontana Liri en 1905, six autres à Roccasecca entre 1914 et 1923, le dernier à Givors en 25; une autre famille T. (les T. sont très nombreux, sans être forcément parents, en 1931 on ne compte pas moins de 23 ménages homonymes à Villeurbanne) a une fille née en 1908 à Roccasecca, une autre en 1910 à Saint-Romain-le-Puy.

(Interview 10, femme, Roccasecca, 85 ans:) Mes parents sont venus en France en... je ne me rappelle pas si c'est en 1904 ou 1906, au début du siècle. (...) Il y avait des parents, un cousin à mon père, c'est par lui que nous sommes venus, que nous sommes arrivés à Givors. Et puis, et bien, à ce moment-là, je peux pas vous dire, parce que j'étais petite, je crois même, maman était venue avant, et j'étais restée chez ma grand-mère, puis ils sont venus me chercher, une fois installés à Givors, et puis de là, j'avais un frère qui a travaillé à la verrerie, là-bas, parce que c'est la verrerie qui marche à Givors, et puis il avait été très malade, et maman avait pas voulu qu'il reprenne son travail là-bas, parce que c'était dur. Ca fait que de là, ce cousin à mon père était à Lyon, alors il nous avait indiqué pour venir à Lyon, à Villeurbanne quoi, et nous sommes venus nous

installer à Croix-Luizet quoi, rue Edouard Vaillant"(w12).

(Interview 11, homme, Roccasecca, 84 ans:) "On vient de te le dire, on est parti parce que j'ai reçu un contrat en France. Parce que la France, elle demandait une famille nombreuse, comme nous on était neuf, parce qu'ils manquaient de personnel, ici, ils manquaient de personnel. J'ai reçu un contrat de trois ans.

- Alors vous connaissiez quelqu'un ?

- "Non ! Le patron de Saint-Romain-le-Puy dans la Loire... Parce que quand j'ai reçu un contrat, je me présentais où le contrat il était signé, par le patron, à la verrerie de Saint-Romain-le-Puy, dans la Loire.

- Mais qui vous l'a donné, le contrat ?

- "Et bien, c'est le patron de Saint-Romain-le-Puy, il a envoyé à le municipio, à le municipio, en disant: 'tiens'...

- (sa femme, le coupe:) "Ecoutez, je vais vous expliquer: le patron de l'usine...

- (lui:) "pas de l'usine, de Saint-Romain-le-Puy...

- (elle:) "Attends, attends, il lui manque dix personnes Il va au municipio, comment qu'on dit... à la mairie, quoi, et il dit: 'écoutes, moi il me faut dix personnes, alors, je mets une annonce sur ce machin, comme immigrés, s'ils peuvent venir, gratuitement.

- Il vous payaient pas le voyage ?

- (elle:) "Non, ils payaient pas...

- (lui:) "Ah ! Le voyage, je m'en rappelle pas...

- (elle:) "Non, non, ils payaient pas le voyage, c'était...

mais migrés, ils payent pas le voyage.

- (lui:) "Qui c'est qui te l'a dit ? ...Un contrat de travail pour trois ans, et j'ai reçu..., moi en Italie... en Italia c'io ricevutto mio contratto per tre anni à me présenter à l'usine de Saint-Romain-le-Puy dans la Loire, à la verrerie. Maintenant, à cette époque-là, si l'a payé le viaggio, si l'a pas payé, tu sais, je me rappelle pas, moi (...). [Venu par le train depuis] Roccasecca et puis je m'ai présenté direct à Saint-Romain-le-Puy pour le contrat... Le contrat me fait travailler à la verrerie et puis c'est tout. Quand j'ai fini le contrat, j'ai venu à Lyon" (w13).

Cette migration délimite un espace concret que structure l'économique, sans qu'il s'agisse néanmoins d'une mobilité liée à la valorisation d'un savoir-faire, d'une qualification propre aux origines socio-géographiques des immigrés. Nous ne pouvons que nous inscrire en faux devant le mythe de l'immigré errant, héritier d'un capital technique qu'il promène de pays en pays tel qu'a pu le populariser, par exemple, le film des frères Taviani *Good Morning Babilonia*, avec ces Italiens descendants des bâtisseurs de cathédrales et qui font la fortune d'Hollywood. Bien sûr, on trouvera toujours des groupes chez qui une hérédité professionnelle détermine les itinéraires. Mais les migrants que nous suivons, Algériens ou Ciociari sont sous tous rapports des déshérités. Ils viennent d'un univers rural se trouvent projetés dans l'usine aux postes les plus bas.

Si l'on va de verrerie en verrerie, c'est plus sans doute parce que se creuse une trace, dans le développement même du fait migratoire par une succession d'opportunités, et que tout naturellement s'acquièrent les savoir-faire: on suit ainsi la pente la plus évidente. Pour ces raisons, le mot de "stratégies" si souvent employé dans les milieux universitaires, nous semble mal rendre compte de la réalité. Poussés par une impérieuse nécessité, ils partent, mais d'une certaine manière, ils se laissent porter par le courant migratoire.

Cela se vérifie aisément lorsqu'on examine le rapport de l'immigration à l'environnement industriel, et les modes d'acquisition des qualifications. En 1931 à Vénissieux, 42.1 % des Italiens travaillent dans la métallurgie, à Villeurbanne ils ne sont que 12.7 %; par contre 23.8 % travaillent à Villeurbanne dans le textile contre 3 % à Vénissieux. Et dans la verrerie, à Villeurbanne ils ne sont que... 0.5 %, à Vénissieux: 3.6 %. Les branches où se concentre la main d'oeuvre immigrée sont d'abord celles qui organisent le bassin d'emploi. La verrerie qui à Vénissieux occupait encore 19.7 % de la main d'oeuvre ouvrière en 1911, ne fournit plus d'emploi qu'à 8.6 % en 1921 et 3.3 % en 1931, non du fait d'une régression de la branche, qui reste à peu près stable, mais à cause du formidable développement industriel des années 1917-1929 qui ramène ce secteur à des proportions modestes au regard des grandes usines de la métallurgie ou de la soie artificielle. A Saint-Fons c'est

évidemment la chimie qui domine (54.2 % des actifs italiens en 1921). Mais il faut être également circonspect lorsqu'on évoque la structuration par branche: ici ce sont les "produits chimiques de base" (acides, colorants...) alors que là il s'agit de la chimie des textiles (à Villeurbanne 23.9 % des Italiens travaillent dans le secteur teinture et apprêts).

Les spécificités se repèrent dans les écarts à la moyenne, et s'observent pratiquement au niveau micro de l'entreprise. Là les choix de recrutement s'opèrent selon une logique propre, qui n'est pas forcément dictée par le marché, mais qui intègre aussi des motifs d'un autre ordre où la tradition, la psychologie, l'affectif pourquoi pas? ont leur part. Le cinquième des ouvriers de la Verrerie ouvrière de Vénissieux sont encore italiens en 1931. A Villeurbanne le premier employeur de main d'oeuvre italienne n'est pas la plus grosse entreprise de la ville. Ce ne sont pas les Etablissements Gillet, ni les Ateliers de Construction électrique de Delle, mais la filature de Schappe J. Villard et Cie. qui occupe 302 des actifs recensés (6.8 % de la main d'oeuvre italienne de 1931) pour un personnel estimé à l'époque la plus florissante à 600 ouvriers (au sortir de la guerre mondiale), et réduit à 350 au temps de la crise et des occupations d'usines (w14).

La société fut fondée à Lyon en 1898 par Jean-Louis Villard, industriel déjà propriétaire d'une filature à

Artemare, dans l'Ain, avec le projet d'établir sur un "terrain situé à Villeurbanne, quartier des Charpennes, lieu des Poulettes, d'une contenance de 17.000 mètres carrés environ" (w15) une usine pour la filature des déchets et de la bourre de soie selon le procédé et avec le matériel de l'usine d'Artemare. L'usine de Villeurbanne entre au terme d'un processus de concentration dans le groupe S.A.F. (Société Anonyme des Filatures de Schappe) qui possédait également des usines à Saint-Rambert en Bugey, et ferme finalement ses portes en mars 1937, victime des restructurations au sein du groupe.

Bien que nous n'ayions pas encore pu vérifier une probable corrélation, nous remarquons que Saint-Rambert-en-Bugey (Ain) s'inscrit aussi comme étape dans le cheminement des Italiens vers la banlieue lyonnaise: une douzaine de nos immigrés y sont nés en 1931.

Donc environ 7 % des Italiens de Villeurbanne sont employés chez Villard dans les années trente. Mais près de la moitié de ces Italiens (47.9 %) sont originaires du Frosinone, 14.2 % des natifs de la province travaillent à la Schappe, contre 6.1 % des Piémontais. En descendant jusqu'au niveau du village, on s'aperçoit que 15.5 % des gens nés à Roccasecca, 22.5 % des gens nés à Isola del Liri y sont employés. En 1901 (Villeurbanne ne compte encore qu'un pourcentage dérisoire d'étrangers: 1.7 %) les Italiens qui habitent Ancienne route de Vaulx, appelée à devenir une

des rues les plus italiennes, travaillent tous chez Villard: ouvrier en soie, cardeur, fileuse, et même chef-fileur. Mais le recensement ne fournit pas alors de précisions d'origine. En 1911 les premiers Ciociari repérés, une cinquantaine, venus d'Isola del Liri, de San Vittore del Lazio, de Roccadarce, mais pas encore de Roccasecca, travaillent absolument tous chez Villard.

Dans un ensemble industriel vaste et diversifié, comme Villeurbanne où en 1929, paraît-il, 176 usines donnaient de l'ouvrage à une vingtaine de milliers d'ouvriers (w16). Une entreprise de taille moyenne peut avoir une fonction structurante essentielle d'un courant migratoire, être le point d'ancrage d'une communauté. Cela peut provenir en partie d'une politique organisée de recrutement (les contrats préalables) mais il n'est pas nécessaire que le phénomène soit vraiment formalisé pour se pérenniser.

(Interview 10, femme de Roccasecca:) "Puis il y avait cette grosse usine Villard, je sais pas si vous en avez entendu parler, alors c'est surtout là, je crois que le tout quartier, il y en avait beaucoup qui travaillaient là... le mur, qui fait la rue Edouard Vaillant, c'était cette usine Villard. J'ai commencé à travailler à 13 ans" (w17).

(Interview 8, Homme 2, né à Villeurbanne en 1920, parents de Roccasecca, père né en 1893:) "Après ils sont venus, il a fait Givors, ils sont restés à Givors deux-trois ans, et

puis mon père a travaillé à la verrerie... Après on a habité rue Dauphin, et il a travaillé à la filature, là, chez Villard (...).

- (homme 1, né en 1901 à Roccasecca, émigré en 1920:) "Et moi je travaillais chez Villard...

- (homme 2, le coupe:) "comme ma mère...

- (homme 1:) "14 ans (...). Mon père était chez Seux et Charrel, mon père, mon frère et ma femme, ils travaillaient là-bas. Alors quand on s'est mis d'accord pour se marier, j'ai dit à son père et sa mère: 'Faut me renvoyer ta fille, votre file, chez moi, où je travaille, pour avoir une maison d'habitation. Alors, plus on travaillait à l'usine, et moins cher on payait de location" (w18). (On voit aussi dans ce cas qu'une politique sociale - ici le logement - joue aussi son rôle dans l'attrait et la fixation de la main d'oeuvre).

(Interview 11, femme de Roccasecca:) "Alors voilà, en France, on est venu comme migrés, et puis, mon papa il a fait une demande, ici, on demandait des ouvriers, et ça lui a été accepté, ça fait qu'il est venu comme migré. Pendant trois ans il a dû travailler chez Villard, je sais pas si vous avez connu, ancien Villard, c'est ancien... Continental. Là derrière, tout de suite derrière, une grande fabrique, avant c'était du textile, maintenant je sais pas, des machins de guerre, j'en sais rien... Rue Edouard Vaillant, oui, là (...). lors pendant trois ans, mon papa, il pouvait pas quitter l'usine de ce patron qui l'a fait

venir en France avec toute la famille... En 1916. (...) Pendant trois ans, il avait un contrat de trois ans, il fallait qu'il reste là-bas. Puis après, nous on a commencé à avoir des enfants, mes frères, ma soeur, qui était plus grande a commencé à aller travailler, parce qu'avant on travaillait, à 12 ans on travaillait déjà, il y avait les papiers, on travaillait tout de suite, à 12 ans, 14 ans, les personnes ils travaillaient à l'usine, c'était pas défendu, c'était pas comme à présent de dire il faut avoir tel âge, 18, vous comprenez, là y'avait pas des études, ou vous alliez à l'école, ou vous y alliez pas, à 14 ans, on pouvait travailler, à l'usine. Ca fait qu'on a commencé à travailler, et là, moi quand j'ai eu 14 ans, je me suis embauchée chez Villard aussi... Toute la famille elle était chez Villard, oui, étaient travailler ma soeur, mon frère, on a tous travaillé là-bas. Mais après, c'était pas comme, quand on trouvait du travail ailleurs, que c'était mieux payé, on partait. Mais mon papa il pouvait pas partir avant trois ans. Les papiers étaient pour trois ans (w19).

La présence du contrat n'a pas valeur décisive dans la structuration de l'espace d'immigration. Elle correspond à des réalités trop diverses pour être simplement analysée: expression du besoin de main d'oeuvre du patronat, bien sûr, le contrat fait aussi fonction de passeport pour l'immigré, et il peut être fourni à la demande des familles pour faciliter le départ. On a ainsi de multiples histoires de contrats bidons ou de trafic de faux contrats. En juillet

1924, Achille R., de Roccasecca, pénètre en France par le poste de Modane, muni d'un contrat établi par son frère Antoine, épicier rue Francis de Préssensé à Villeurbanne. Un an plus tard encore, Antoine certifie que son frère est employé chez lui comme commis, alors que, selon un rapport de police Achille n'a jamais travaillé chez son frère: du 12 juillet au 18 décembre 1924, il est ouvrier chez Gillet, rue Flachet, puis jusqu'au 9 mai 1925 aux Papeteries du Rhône, et à partir du 13 mai 1925 il est manoeuvre chez Seux et Charrel, teinturerie de la rue Pascal (w20).

En 1924 encore, la police s'intéresse à Eduardo V., originaire de San Vittore del Lazio, en France depuis 1904, propriétaire d'un magasin de chaussures depuis 1912 dans le quartier Moncey, et qui faisait parvenir de faux certificats de travail à ses compatriotes: on signale le cas de Carlo De C. qui aurait travaillé quinze jours chez V., de Nicandro I. et Benedetto G. dont on ignore où ils se trouvent, de Basilio R. vendeur de chaussures quinze jours puis chômeur, puis chauffeur..., de Filippo P. encore quinze jours chez V., le temps de chercher un vrai travail aux Aciéries de Longwy, à Vénissieux... (w21). L'année suivante, un scandale remue la petite commune de La Boisse, à une vingtaine de kilomètres de Lyon dans la direction de Genève: le Garde-Champêtre avait organisé un trafic de cartes d'identités pour étrangers avec la complicité de deux Espagnols de Saint-Fons; il aurait vendu le "précieux récépissé" à quelques trois cent individus pour un prix variant de 60 à

100 francs (w22). En juin 1931, la police interpelle à la terrasse d'un café de Vénissieux un individu (Français) qui proposait pour 50 francs de l'époque, l'équivalent d'une journée de travail environ, des contrats fictifs de six mois (w23). A Villeurbanne en 1934, deux Espagnols qui s'étaient proposés de fournir des papiers à un compatriote sont poursuivis pour escroquerie (w24), etc.

Cette pratique était donc assez largement répandue, et dans tous les groupes nationaux. Le service des Nord-Africains enregistre en 1935 la plainte de deux Algériens contre deux "rabatteurs d'ouvriers" arabes de La Talaudière (Loire) qui prélevaient leur dîme sur chaque embauche (w25). Dans l'ombre de certains milieux patronaux, des groupes qu'on qualifierait aujourd'hui de "barbouzes" organisaient le trafic de la main d'oeuvre indigène, jugée malléable et corvéable. L'Office de départemental de placement dénonce l'existence sous le couvert des Syndicats Professionnels Français d'un "bureau de placement clandestin", au n°12 de la rue Mulet, qui "n'est en réalité, qu'un siège déguisé du Parti Social Français" (w26). Pendant l'année 1937, le P.S.F. (ex-Croix de Feu) s'occupait ainsi de fournir en Algériens les employeurs adhérents au Parti (on signale l'entreprise de métallurgie Dérobert, à Gerland), et ce avec la collaboration de l'ancien secrétaire du chef du service des Nord-Africains à la préfecture, Algérien lui-même, et de cafetiers arabes dont l'un au moins a été collaborateur actif de l'Etoile Nord-Africaine, puis du Parti Populaire

Algérien.

Plus éloquent encore que le rapport des Ciociari de Villeurbanne à l'usine de Schappe, est celui que les Kabyles de Vénissieux entretiennent avec l'entreprise Berliet. Déjà en 1921, bien que, comme il a été dit, tous soient désignés comme "Marocains" dans le recensement, le cantonnement Berliet de la rue Paul Bert abrite vingt-six des trente Nord-Africains résidant dans la commune. On apprend à travers les convocations pour le service militaire qu'ils étaient tenus d'accomplir, que tel "indigène" domicilié au cantonnement Berliet l'a quitté depuis le 14 décembre 1923, que tel autre habite cette adresse depuis novembre 1924, que tel autre encore s'y trouve depuis 1925 (w27). Le recensement des Indigènes commandé en 1923 par la préfecture, n'indique pas l'employeur des Algériens de Saint-Fons et Vénissieux. Mais à l'exception d'un seul, qui travaille chez Maréchal, tous ceux que nous avons retrouvés à Vénissieux dans les recensements successifs sont employés chez Berliet. Par les déclarations d'accidents du travail, nous apprenons que Areski B., de Dra el Mizan, arrivé le 9 juillet 1923, travaille à l'atelier "Chaudronnerie - réparations locomotives" de l'usine, que Nessim el K., demeurant à Saint-Fons, 64 avenue Jean Jaurès travaille à l'atelier usinage locomotives (c'était l'époque où, pour échapper à la faillite, Berliet faisait un peu de tout) (w28).

Malgré l'existence d'une correspondance triangulaire,

autour des avis de recherche pour le service militaire, entre la Société des Automobiles Berliet, la Mairie de Vénissieux et la Commune Mixte de Dra el Mizan, aucun des documents disponibles n'atteste véritablement de l'organisation par la firme de la migration des Kabyles à Vénissieux sous forme contractuelle. Mais n'est-ce pas là un point secondaire ? Trop d'éléments témoignent de ce rapport étroit entre l'entreprise et la migration. En 1926, 92 % des Algériens travaillent chez Berliet (154 personnes). En 1931 (205 actifs) plus de la moitié travaillent chez Berliet, un quart sont chômeurs, quelques uns travaillent pour la commune ou à la Tubize. Au mois de janvier 1937, suite à une circulaire de la présidence du Conseil, on recense les Nord-Africains employés dans les usines; à Vénissieux sur 291 Algériens, 273 travaillent dans la grande usine automobile (w29). A l'époque de la Drôle de Guerre, en janvier 1940, les Algériens sont chez Berliet 281, petite proportion pour un total de 6.000 ouvriers (autour de 5%), mais grande concentration, en tous cas "visible" à l'échelle de la communauté algérienne de Lyon. Berliet était donc pour la rumeur publique, "l'usine aux Algériens" et le patron le responsable de cette "invasion": dès 1923, c'est à dire au tout début de la présence Algérienne, Guignol, s'en prend à "Marius l'Africain qu'est en train de nous em-Berliet-ficoter, pour que l'oeuvre colonisatoire s'achève en quatre mimis, sans éveiller nos soupçons patriotiques" (w30). Dans l'Avenir Socialiste, l'hebdomadaire de fédération du P.S., on disait sur le ton de la plaisanterie, une douzaine

d'années plus tard, qu'il fallait pour entrer chez Berliet, satisfaire à un certain nombre de conditions: être pistonné par un curé, être Croix de Feu, ne pas broncher le Premier mai, ou être Algérien (et donner un bakchich au contre-maître) (w31). Dans les semaines qui précèdent le Front Populaire, lors de la longue et difficile grève d'Avril 1936, les nationalistes de l'Etoile Nord-Africaine éditent un tract destiné à la communauté Algérienne pour soutenir les revendications, parmi les 5.000 ouvriers de chez Berliet, des "centaines d'ouvriers nord-africains qui sont les plus durement exploités avec un salaire de famine" et à qui les allocations familiales sont refusées pour les enfants restés en Algérie (w32).

Dans les années cinquante, Berliet non seulement continue d'employer parmi son personnel un nombre important de Maghrébins (principalement Algériens), mais ce nombre va croissant: 417 en 1950, 544 en 1951, 782 en 1955, avec, si les chiffres sont exacts, un maximum de 931 en décembre 1957 (w33). C'est ce qu'on appelait dans les publications du Gouvernement Général de l'Algérie "une émigration ancienne spécialisée": on estimait à 456 sur 540 les émigrés de Dra el Mizan travaillant dans les industries mécaniques et électriques en région lyonnaise (w34).

En fait de spécialisation, ces émigrés sont essentiellement des manoeuvres: la totalité en 1923, 95 % en 1926, 92 % en 1931, et, avec les O.S. et assimilés 83 % en 1962.

L'entreprise pivot de la migration, lorsqu'elle existe (Villard à Villeurbanne, Berliet pour les Algériens de Vénissieux) n'empêche pas mobilité de travail, une espèce d'errance ouvrière d'exister au sein du bassin d'emploi ou selon des trajets professionnels particuliers (le cas des verrerie), mobilité parfois intense, et qui n'est pas propre aux immigrés, mais que l'on trouve dans l'ensemble de cette classe ouvrière des années vingt.

Le secrétaire régional de l'Etoile Nord-Africaine puis du P.P.A. dans les années trente, le Kabyle Mohand Beddek, originaire du douar Beni Aïssi, travaille chez Berliet du 13 octobre 1924 au 21 octobre 1925; licencié pour absentéisme, il est réembauché le 12 juillet 1927, puis part volontairement le 12 juillet 1929; revenu à l'usine le 22 avril 1930, il est à nouveau renvoyé le 25 mai 1934 pour "propagande communiste" (au moment de son licenciement, il occupe une place de mouleur). Il tient ensuite un café, 9 rue Croix-Jordan, dans le 7^e arrondissement, siège des mouvements nationalistes. Lors de la dissolution du Parti du Peuple Algérien par le Conseil des ministres, le 26 septembre 1939, il est à nouveau ouvrier chez Berliet, d'où il est licencié le 27 décembre 1939; il trouve ensuite un emploi aux Forges de Crans, 48, chemin de Grange-Rouge, à Monplaisir; son frère Achour, lui travaille toujours chez Berliet. Un autre responsable nationaliste, lui aussi Kabyle, de Palestro, Ali Ben Aanoune, a travaillé à plusieurs reprises chez Berliet:

du 11 au 26 avril 1924, une période très courte lors de son arrivée en France, puis d'août à octobre 1925, plus longuement ensuite du 19 octobre 1932 au 16 février 1934, date à laquelle il est également licencié pour "propagande communiste"; il trouve ensuite à s'employer chez J. Faure, à Lyon, d'où il est renvoyé pour le même motif. On reparle de lui au moment de la grève Berliet de 1936 (w35). El Ouma, l'organe nationaliste, dénonce en 1934 la direction de l'usine "atteinte par la maladie 'arabophobie' jusqu'à la moelle des os, ennemie de notre émancipation et à la dévotion du Caïd" [le chef du service des Nord-Africains à la préfecture], qui a remerciée l'un de leurs "vaillants frères qui lui a donné 7 ans de sa vigueur de jeunesse" (w36). Les motifs avoués de licenciement ne laissent guère d'illusions sur le degré de liberté dont les immigrés pouvaient jouir, au plan syndical et politique, et renvoient à la précarité de leur sort, une précarité qu'ils intègrent tout à fait et qui détermine une attitude face au politique qui est plus généralement fait de réserve.

Mais, sauf le cas des "militants" (et il en fallait peu pour être ainsi catalogué) la mobilité est plus liée au marché du travail dans un bassin industriel qui évite, par sa complexion l'emploi obligé, et à la polyvalence que crée une formation acquise sur le tas pour des tâches déqualifiées:

(Interview 14, Algérien, arrivé en 1947:) "Ah, avant,

c'est facilement, facilement. Les gens ils changent de travail dix fois dans la journée ! C'est pas comme maintenant. Avant, il y avait du travail. Le travail, je le trouvais le même jour quand je travaille... Mon cousin il m'a emmené, il m'a fait voir l'usine, ils m'ont pris tout de suite... Textile... la C.I.N.,... maintenant qui fait des toiles cirées, les cartons [devenu l'entreprise Novemball, alors là ils faisaient textile... des fils... du fil textile, comme la Rhodia à Vaise, textile artificiel...

- Et vous avez appris comment ?

- "Ben j'ai appris, j'ai appris à l'usine, j'ai appris tout doucement, il y a des gens qui m'ont fait voir comment faire, comment je fais, puis j'ai appris tout de suite... J'ai resté neuf ans. Après l'usine elle a fermé l'usine, elle a fait faillite, elle a fermé, j'ai été chez Berliet. J'ai resté deux ans [? difficilement audible] chez Berliet, à Vénissieux... C'est l'usine que je travaillais ici qui m'ont envoyé chez Berliet. C'est eux qui m'ont envoyé chez Berliet. Et à la Révolution d'Algérie, j'ai été en prison, j'ai perdu mon emploi de Berliet, ils voulaient pas me reprendre... C'était...en 1960 (...) Oui, oui... avant c'est des gens qui se présentent , ils se présentent je te dis, avant, le travail il y en a. Tu te présentes chez dix patrons, il te prend, tout de suite. [Chez Berliet, il travaillait à la fonderie acier, démoulage] Après quand j'ai été en prison, il voulait pas me prendre, et après, c'est le C.G.T., le syndicat de C.G.T. m'a défendu, il m'a pris, et moi, j'ai pas voulu, après. J'ai trouvé une place

là à Progil... à Collonges... Maintenant c'est Rhône-Poulenc, là-bas. Avant c'est Progil, maintenant c'est Rhône-Poulenc. Ils faisaient du produit... des matières pour du caoutchouc, pour euh... des pharmaciens, pour conserver le fromage, pour faire du caoutchouc, des pneus de voitures... Là, chez Progil, j'étais cariste, dix-huit ans, dix-neuf ans, cariste... j'ai arrêté il y a cinq ans... préretraite. La première fois je suis pas rentré comme cariste, je suis rentré comme un ouvrier simple, comme ça, mais je reste pas beaucoup, je suis resté un mois ou deux mois, puis après j'ai été cariste.

- Et chez Berliet, vous êtes resté à la fonderie ?

- "A la fonderie, oui... Je faisais du moulage" (w37).

(Interview 10, Italienne, Villeurbanne:) "Ben, de chez Villard, on était sorti pour aller chez Denis, rue Colin, parce que, j'étais jeune quand je suis rentré là, et puis ma soeur était plus âgée, elle a quatre ans de plus que moi. On avait été rue Colin, et après, pendant la guerre, il y avait le petit chemin de La Doua, on allait travailler sur des petits appareils, c'était pendant la guerre...

- Et au moment où vous vous êtes mariée, vous avez quitté le travail ?

- "Non, j'ai travaillé un an, j'étais encore chez Denis, à la maison de soierie, non ! Je suis allé travailler un an dans un bureau de parfumerie, une usine de parfumerie, et puis, de là, j'ai attendu mon premier bébé, j'ai plus travaillé" (w38).

- (Interview 11, Italiens, Villeurbanne, elle:) "Toute la famille elle était chez Villard, oui, étaient travailler ma soeur, mon frère, on a tous travaillé là-bas. Mais après, c'était pas comme..., quand on trouvait du travail ailleurs, que c'était mieux payé, on partait (...). Je vous dis, à partir de 14 ans, vous allez dans une usine, et puis, s'ils ont du travail, ils embauchent, ils vous demandaient rien du tout, C'est pas comme maintenant, pour rentrer dans une usine, il faut connaître quelqu'un, pour rentrer, pour sortir, non, non... Vous aviez, 14 ans, vous aviez des papiers en règle, si ils avaient besoin de gones, ils vous mettaient à balayer, ou ils vous mettaient comme apprenti, et puis alors après, de apprentissage, c'est apprenti-apprenti, ils vous mettaient... vous faisiez le travail de l'ouvrier... Chez Villard, quand j'ai été, tout de suite, on m'a mis sur une machine, j'ai resté un mois sur cette machine, on m'en a donné qu'une, et ces machines, ça fait au moins... plus de trois mètres de long, il y avait une bobine en bas et puis une autre en haut, et puis il y avait le rouleau, puis au bout d'un mois, ils voient que vous marchez bien, ils vous en donnent une autre... je suis arrivée à porter cinq machines de trois mètres de longueur.

- (lui) "Oh, moi, j'ai travaillé un peu de partout, depuis le temps, oh ! là... je me rappelle plus... J'ai travaillé à Seux Charrel, Place de la Cité, j'ai travaillé à ... la verrerie [de Saint-Romain-le-Puy], trois ans ! quand j'ai reçu le contrat de travail... et puis après, j'ai travaillé

ici, j'ai travaillé à Monplaisir-la-Plaine, j'ai travaillé chez Ribault, j'ai travaillé à l'Emaillerie du Rhône, j'ai travaillé chez Pervilhac, la teinture, à chez Ribault, c'est la teinture, après la matière plastique c'est ... à SODIP, j'ai travaillé aussi à la Fonderie Moderne, ici, à Villeurbanne, je sais pas comment qu'on l'appelle, oh... derrière la place de Croix-Luizet, là, la Fonderie Moderne. Parce que ici, à la cité Villard [à la construction des immeubles d'habitation de l'usine Villard, rue Edouard Vaillant], j'ai travaillé que trois jours, oh ! tu penses, là... (w39).

(Interview 12, Italienne, Villeurbanne:) "C'est à dire ils demandaient du personnel, ils demandaient du personnel et puis moi j'ai été m'embaucher, puis il y avait le directeur, il y avait beaucoup d'italiens, là-bas, chez Lacourbat aussi, et, il y avait une colonie, pour ainsi dire. Et puis je suis été là-bas, et puis je lui ai dit au directeur: 'moi voila, j'ai trois enfants, mon mari a une petite paye, est-ce que vous pouvez m'embaucher, mais j'ai pas de papiers'. Alors il m'a dit: 'oui, je vous embauche, si ça marche, je vous ferai faire des papiers'. J'ai été travailler là-bas, ça a été très bien, ils m'ont pris vraiment à coeur, ils m'ont fait faire les papiers, au bout de deux mois, j'avais mes papiers de travail... J'avais la carte d'identité, parce que j'ai été élevée ici, mais il fallait la carte de travail, alors ils me l'ont faite. (...)
Vous savez, il est mort le directeur, mais que le Bon Dieu le bénisse, hein, parce que c'était... il faisait beaucoup

du bien aux étrangers. C'est à dire que les étrangers travaillent, hein ! Fallait dire qu'on travaille, hein... Moi, j'ai travaillé là-bas, je faisais 40 % toutes les fois, toutes les fois, dans l'odeur, la mauvaise odeur, couper le peaux de lapins, tout ça, ah, vous savez, c'est pas venu tout seul, hein ! (...) Ah, j'ai resté huit ans. Avec trois enfants, j'ai resté huit ans à travailler à Lacourbat, après j'ai travaillé dans un autre endroit. Enfin avec mes trois enfants, j'ai 21 ans de travail...

- Vous êtes resté longtemps, à d'autres endroits, pour travailler ?

- "Deux ans comme ça, ça dépend, parce que c'était par saison. Vous savez, j'ai travaillé dans les couvertures électriques, parce que c'était des saisons. J'ai travaillé chez Léonard-Lille parce que c'était les saisons des graines... des graines pour qu'on sème. Oui, on faisait des paquets, on les triait, on faisait des paquets, ce qu'ils vendent: la salade, tout, des fleurs, tout ça, on y faisait (...) On était une trentaine, c'était une saison de cinq-six mois, puis après c'était fini. C'était rue Francis de Préssensé" (w40).

Les Italiens de Villeurbanne travaillent dans les années trente chez plus d'un millier d'employeurs. Mais cette extrême dispersion n'est que l'apparence chaotique d'un ensemble que structurent fortement quelques repères. Plus de la moitié de nos immigrés de 1931 (53.8 %) travaillent chez des patrons employant moins de six Italiens; un septième

dans la soixantaine d'entreprises qui comptent entre six à dix-neuf Italiens; près du tiers enfin (31.4 %) dans les usines où vingt au moins de leurs compatriotes sont embauchés. Très largement dominante: la Schappe, avec 302 Italiens (6.8 %), puis Gillet, teinture et apprêts rue Flachet (192 des Italiens recensés en 1931), Bouillat (115), la Soie Artificielle du Sud-Est (95), Pervilhac (70), etc. Ce sont évidemment des entreprises de ou liées au textile (filatures, teinture...) puisque telle est la structure industrielle de Villeurbanne. Mais les entreprises employant le plus de main d'oeuvre italienne ne sont pas forcément celles qui ont le plus d'ouvriers. Ainsi, Gillet la plus grosse entreprise de Villeurbanne (autour de 2.000 ouvriers) n'occupe pas ici la fonction organisatrice majeure. Cela apparaît mieux encore dans l'examen de l'origine provinciale de la main d'oeuvre. Le classement des établissements s'en trouve bouleversé. Les Etablissements Bouillat, avenue Galline, une affaire encore modeste emploie 9 % des Ciociari et arrive en seconde position derrière la Schappe, loin devant l'usine Gillet (4.7 % des originaires du Frosinone). Pervilhac, petit chemin de la Doua (4.3 % des Ciociari) devance la S.A.S.E., la très grosse usine de soie artificielle (3.5 %), puis viennent les établissements Seux et Charrel, Place de la Cité, dont 88.5 % des ouvriers italiens sont originaires du Frosinone.

L'emploi s'organise selon des logiques de traditions et de proximité: de commodité en somme. On retrouve ici la

notion d'espace concret qui imbrique en un univers spécifique le village, le quartier, les trajets et le travail. L'univers des immigrés est un monde construit dans lequel les espaces, les distances ne sont pas des valeurs mathématiques, mais ont le sens que leur donne l'expérience mille fois répétée, et donc socialisée, de la migration.

Des parcours peuvent se dessiner donc, des plus complexes, comme pour cette famille de Vénissieux, arrivée entre 1918 (un frère), 1923 (le père et trois autres frères) et 1925 (la mère et trois soeurs); une soeur les rejoint plus tard encore.

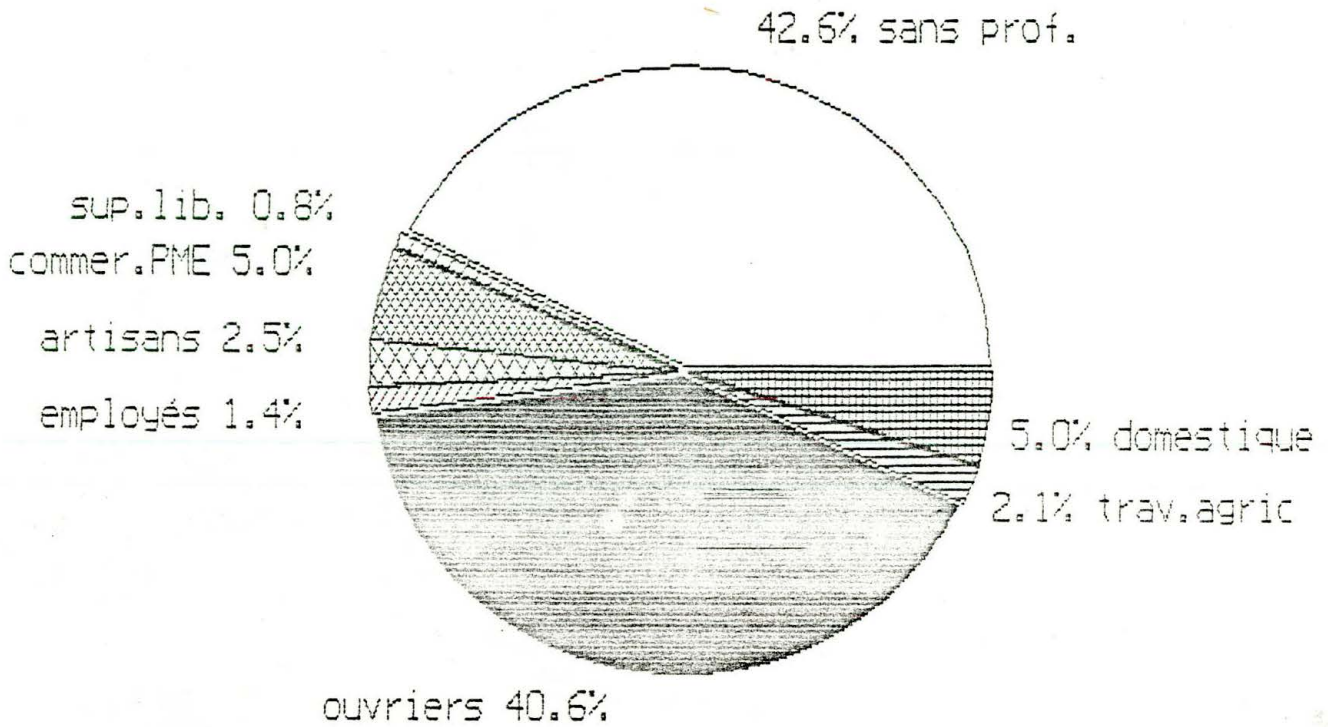
- "C'est à dire mon frère Angel, il a demandé à son patron, on demande à son patron, donc, qu'il avait son père qui voulait venir avec ses frères. Il lui a dit: 'Bien, faites les venir et on leur fera un contrat'" (w41). L'usine est le premier point de chute dans l'univers nouveau et la première sécurité à partir desquels la vie peut ensuite se réorganiser. Après le premier emploi de commodité, les membres de la famille se dispersent dans les entreprises de l'agglomération en fonction des opportunités. Le père a travaillé aux Aciéries de Longwy puis chez Berliet; un soeur était à "la Soie" de Décines, un frère devient contremaître aux Forges de Crans, chemin Feuillat, à Lyon; un autre frère entre comme manoeuvre chez Eenberg, "le Fer à cheval", à Vénissieux puis chez Faucon, fonderie proche, où il accède à un poste de contremaître: "Ils avaient pas beaucoup de théorie, mais beaucoup de pratique, ils ont été contre-

maîtres, mais, il fallait quelqu'un pour... parce que mon frère Marius, faut voir ce qu'il a fait. Mais voilà, ils avaient pas beaucoup de théorie"; un autre frère travaille chez Faucon comme chauffeur; une soeur est employée aux tanneries Lombardet de Saint-Fons; à 15 ans, après quelques mois de petits travaux chez une couturière ("j'ai fait un peu de surjet, un peu de... j'avais pas fait grand chose comme couture"), notre interlocutrice se fait embaucher dans une petite maison d'impressions sur étoffe à Vénissieux, Terray, non loin de son domicile (la Borelle); elle y reste deux ans; à la déclaration de guerre elle est embauchée aux Aciéries de Longwy, à l'usinage des obus, "mais ça n'a duré que six mois; de juin à décembre, j'ai travaillé là, et puis l'usine à fermé". Elle travaille ensuite rue Songieu, à Villeurbanne, chez Oméga: "je faisais le parcours en vélo; il n'y avait pas tant de voitures, il n'y avait pas tant de voitures ni rien, c'était facile quand même". Elle y reste douze ans; Lorsque l'usine déménage, elle trouve à s'employer chez Teppaz, six mois, puis chez Ventil, entreprise d'aérolique dans le 8^e arrondissement. "J'ai changé plusieurs fois de branche, oh oui! puisqu'après... eh bien, ma mémé, ma belle -mère est morte, je suis restée dix-sept ans sans travailler. J'ai élevé mes trois enfants, et de là je me suis remis à travailler quand ma dernière elle est rentrée en faculté, alors on n'était plus que mon mari et mi, et il n'y avait que mon mari qui travaillait, la paye était pas grosse, alors de là j'ai fait des ménages, j'ai fait des ménages; j'étais payée, c'était le soir, c'était

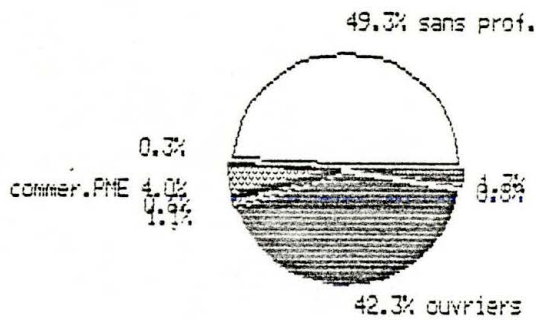
une petite entreprise de Parilly [quartier de Vénissieux], et de là j'ai vu qu'à la SIGMA ils embauchaient, je me suis fait embauchée à la SIGMA, à 53 ans, jusqu'à 60. J'ai travaillé presque huit ans à la SIGMA, comme magasinnière, j'étais bien, vraiment, j'étais bien".

Cette mobilité, disions nous, est rendue plus aisée par l'absence de réelle qualification et un apprentissage qui se faisait généralement sur le tas. A Villeurbanne, en 1931, 85 % des Italiens sont ouvriers, et 91.4 % des Ciociari. Si l'on répartit l'ensemble des actifs par catégorie, il apparaît que 44.3 % des originaires du Frosinone sont manoeuvres (contre 20.2 % des Piémontais, et 24.6 % pour l'ensemble de la communauté italienne), 6.1 % se déclarent simplement "ouvriers" (on arrive à 11 % par regroupement des nomenclatures équivalentes), et 36.7 % donnent le nom de leur métier dans l'usine (contre 55.6 % des Piémontais et 49.7 % de l'ensemble des Italiens). Ces proportions traduisent trois choses: le caractère très ouvrier de la communauté, le niveau particulièrement faible de qualification des Ciociari, plus faible que celui des Piémontais, par exemple, et enfin un problème plus général d'évaluation de la notion même de qualification, puisque la déclaration d'un "métier", l'auto-reconnaissance dans une nomenclature, est loin de rendre compte d'une qualification acquise. La notion de qualification est dans la plupart des cas (c'est à dire sauf pour les cas d'évidence) délicate à cerner, et il est indiscutable que le travail non-qualifié a plus de poids

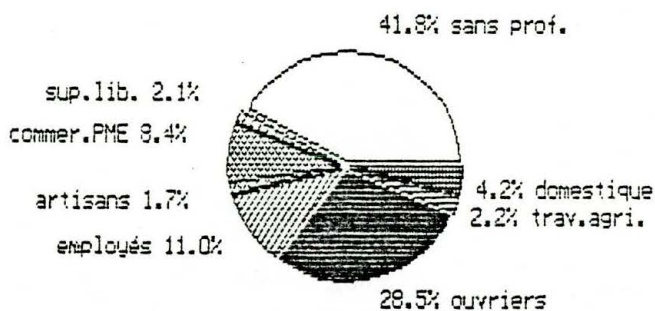
PROFESSIONS DES ITALIENS DANS LE RHONE
 EN 1939
 (Philippe Videlier)



PROFESSIONS DES ESPAGNOLS DANS LE RHONE
 EN 1939



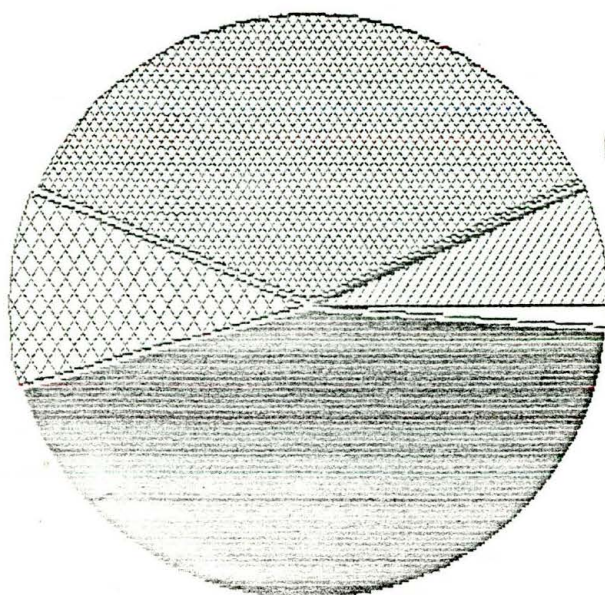
PROFESSIONS DES SUISSES DANS LE RHONE
 EN 1939



ACTIVITE PROFESSIONNELLE DES CIOCIARI
DE VILLEURBANNE EN 1931
(Philippe Videlier)

ouvrier qual. 36.7%

ouvrier SAI 11.0%



0.4% employés

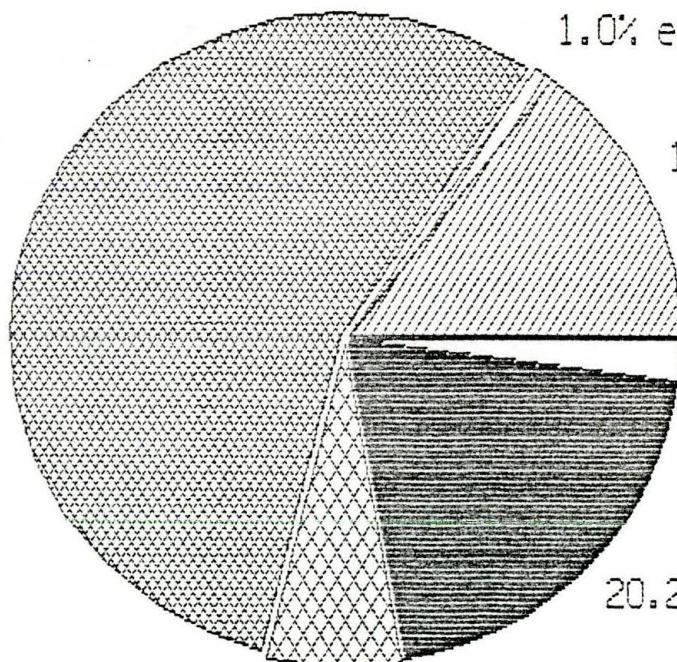
6.5% art-commer

1.2% autres

44.3% manoeuvres

ACTIVITE PROFESSIONNELLE DES PIEMONTAIS
DE VILLEURBANNE EN 1931
(Philippe Videlier)

ouvrier qual. 55.6%



1.0% employés

14.6% art-commer

2.1% autres

20.2% manoeuvres

ouvrier SAI 6.7%

encore que les chiffres énoncés ne le donnent à penser. Beaucoup de ces nomenclatures, dans la catégorie "ouvrier déclarant un métier", ne sont que l'appellation de postes de travail correspondant à un travail d'O.S.

Les entretiens, dans leur quasi-totalité, confirment cette réalité.

(Interview 5) - Et quand vous êtes passé, par exemple, de chez Terray aux Aciéries, puis ensuite chez Oméga, ce n'était pas trop compliqué, ces changements, pour apprendre ? - (elle:) "Oh, non ! J'étais très habile des doigts, voyez, j'étais "volante", finalement chez Oméga, j'apprenais les autres, puis j'étais aux réparations, enfin, au contrôle des pièces; pour les doigts, j'étais assez habile (...). En 37, j'ai commencé chez Terray, j'étais épingleuse quand je suis rentrée dans cette impression sur étoffes. Et bien, c'est des tables qui faisaient 50/60 mètres, alors ils mettaient les pièces dessus, puis nous on les épinglait, pour pas que ça bouge. Puis il y avait les imprimeurs qui imprimaient le tissu, quoi ! (...) Epingler, alors, c'était un genre de , comment on appelait ça ? Des doubliers, on appelait ça des doublier, un genre de tissu, du gros tissu coton dessous, et puis on mettait cette soie, là, cette soie qu'on faisait rouler, et puis alors de chaque côté, bien tiré, bien bien tiré, alors à peu près tous les dix centimètres, on mettait une épingle, il fallait pas que ça bouge quand ils imprimaient, les imprimeurs quoi ! (...) On n'arrêtait pas, on était nombreuses, des petites jeunes (...). Aux Aciéries, on

nous avait mis à une machine pour les bombes là, oh la la ! Les obus, là, oh la la ! On avait toujours quelqu'un pour les soulever parce que on en faisait... il n'y a plus qu'à surveiller et pas se faire prendre [par la machine], c'est tout, alors quand c'est fini on arrête et on en remet une autre, puis ça recommence (...). Chez Ventil, rue Bataille ... de la soudure sans arrêt oui, on faisait des appareils de régulation, tout des petites soudures, il y en avait trente-deux par pièce, c'était à la chaîne" (w42).

(Interview 2, Italienne de Vénissieux, ouvrière à Paris-Rhône, Lyon 8°:) "A l'annexe, ça s'appelle, l'annexe c'était à la presse... Ils faisaient des pièces pour les voitures, pour les camions. C'était pas toujours la même machine, hein ! Des fois dans la journée, vous devez changer trois-quatre machines aussi, hein ! Vous devez nettoyer un, deux, trois... Un jour j'ai dit: 'vous me donnez une machine que je change pas, hein !'... Ils te donnent trois semaines pour apprendre. Alors, moi, je voulais apprendre et faire la production. Je dis 'si j'arrive pas le premier jour, j'arrive plus'. Il me dit: 'faut apprendre, faut pas regarder à la production'. Moi je dis non, je dois regarder à les deux, parce que trois semaines, si j'ai pas appris la production, comment payent nous ? Ils nous payent quoi ? Parce que là-bas, si vous arrivez pas à la production ils vous payent pour la journée, pour la journée ce n'est pas beaucoup. Mais si vous faites la production, vous avez la production en plus, le boni, ils l'appellent le boni (...).

- Ca a été dur pour apprendre la machine ?

- "Non, non. C'était pas dur.

- Parce que vous n'aviez jamais travaillé avant dans la métallurgie ?

- "Ah mais non, non, j'y avais jamais travaillé. Oui mais quand on vous laisse trois semaines pour apprendre, quand même ! Même si on n'y était pas avant" (w43).

(Interview 4, Italien, Vénissieux:) "J'ai un autre beau-frère qui m'a fait faire un contrat de travail, ici. Moi j'ai venu avec l'émigration, papiers en règles. Il y en a beaucoup qui sont passés par la montagne, en 47-48, mais moi j'ai venu avec les papiers. J'ai un patron qui m'a fait un contrat de travail... C'était la fonderie, et le patron il m'a pas voulu laisser de partir, parce que moi j'ai travaillé... Quand il est le travail dur, s'apprendre vite. A écrire c'est difficile apprendre ! Mais travailler... Mais maintenant, c'est tout moderne. avant c'était la force..." (w44)

L'habileté et la force, l'habileté ou la force tels sont les ingrédients avec lesquels on fabrique en peu de temps la qualification de la masse ouvrière que par antiphrase on appellera après la guerre les "ouvriers spécialisés" et qui font le peuple des usines. Cette question débouche sur le salaire, sur les rapports entre l'inégalité de la main d'oeuvre devant le salaire et l'origine nationale, où l'on retrouve la fonction du contrat et les motivations d'une

politique de drainage de la main d'oeuvre. C'est, on l'a vu, ce bas prix de la main d'oeuvre immigrée qu'Albert Blanc mettait en avant dans sa thèse de 1901 pour expliquer les choix de recrutement des patrons verriers. C'est encore ce qui rend si aisés dans les années cinquante et au delà les "arrangements" entre les industriels et les immigrés pour faciliter les regroupements familiaux.

(Interview 4, l'ouvrier fondeur de Vénissieux:) "Le patron, il était content le faire un contrat de travail, mon beau frère il a demandé al patron de faire un contrat de travail pour moi. Les patrons ils étaient tous comme ça, avant. Il a fait le contrat de travail, parce qu'il était gagnant, le patron. Moi, il m'avait fait un contrat de travail à 1 franc 65 de l'heure, 1 franc, c'était moins cher que les autres... ah ! bien sûr ! et je pouvais même pas partir, je pourrai partir six mois après, parce que j'avais un contrat (...). Dans les mauvais travail, il y a toujours d'étrangers, ils ont raison, les Français, parce que les plus sales travail c'est pas payé, et les français ils les refusent. Et les patrons ils ramassent leur argent avec l'étranger. Maintenant, ils regardent, ils sont plus bons. Je donne pas raison à l'étranger, je donne raison à les Français, parce qu'ils sont chez eux, et j'y donne très raison. Mais quand ils faisaient des mauvais travail, ils voulaient pas le faire. C'est pas qu'ils voulaient pas le faire mais le patron il voulaient pas le payer. Alors ils prenaient des Arabes, des Italiens, tout ça. Ils le payent

moins cher... Et, c'est comme ça la vie..." (w45).

La concurrence pour les salaires sur le marché du travail était, soit dit en passant, l'argument "respectable" que les syndicats, ou plus généralement le mouvement ouvrier, avait trouvé pour justifier des débordements xénophobes. Car ici aussi c'est le règne de l'ambiguïté qui domine, et avec une continuité certaine. On connaît trop peu le déferlement de hargne auquel un Jules Guesde pouvait se laisser aller lorsqu'il évoquait les hommes jaunes expulsés des Etats Unis par le Chinese Exclusion Act sous la pression raciste des ouvriers WASP (White Anglo Saxon Protestant)(w46). En 1907, bien que les Italiens soient déjà le sujet principal des peurs xénophobes en France, on parlait encore des Belges, le deuxième groupe immigré en importance, avec la colère dans la voix. Cela devait être si évident qu'un journal socialiste de Lyon, Le Réveil Social, en fait le thème d'un feuilleton: "En Grève": "Alors, commente l'un des personnages, c'est demain que ces cochons de belges embauchés par la Compagnie arrivent dans le pays pour travailler à notre place ?... On ne devrait pas permettre aux étrangers de venir chez nous faire baisser les salaires" (w46). Ce genre d'apostrophe pouvait même passer pour une "bonne action" anticapitaliste.

En 1925, les syndicalistes d'extrême-gauche de la C.G.T.-U., le Syndicat unitaires des maçons et aides de Lyon et banlieue, dénonce au Préfet, sous le sigle de la truelle et

du marteau et des deux mains fraternellement serrées, des ouvriers étrangers prétendument en situation irrégulière: "Ce qui est plus grave, c'est qu'il nous est impossible de vérifier tous les cas qui nous sont signalés, les intéressés ayant des doutes sur notre extrême curiosité. C'est ainsi que nous n'avons pu obtenir des renseignements précis que sur deux d'entre-eux, travaillant à l'entreprise Paufique, 13 rue Grolée" (suivent les noms) "S'il est une question qui nous préoccupe à l'heure actuelle, nous, classe ouvrière française, poursuivent les syndicalistes, c'est bien celle de la main d'oeuvre étrangère". Et ils se font menaçants: "Nous ne voulons rien dramatiser, mais tôt ou tard (il est de notre devoir de vous en informer) il se produira des incidents sur les chantiers si une solution n'intervient pas à bref délai" (souligné dans l'original) (w48). Cette dénonciation peu charitable a au moins l'avantage de mettre en lumière, ce que nous savons déjà par la reconstitution des biographies d'immigrés: la place de la clandestinité dans le vécu immigré (et par récurrence la place de la fraude dans certains secteurs patronaux). A une injonction préfectorale, l'entreprise Paufique répond que Domenico R. et Valentino Del M. ne figurent pas leurs registres de paye !

En 1923 plus de la moitié des Algériens de Vénissieux gagnent moins de 15 francs par jour, très inférieurs aux salaires pratiqués alors dans la métallurgie: entre 20 et 28 francs la journée. Chez Candélarési, un carrossier, on

gagnait jusqu'à 30 francs. Les seuls salaires qui soient comparables à ceux des Algériens sont les salaires féminins: 12 à 16 francs par jour chez Eenberg, par exemple, et ils ne sont supérieurs qu'aux salaires des enfants, "les gamins", dans les verreries: il ne faut évidemment pas voir là de coïncidence mais l'effet des hiérarchies qui organisent la main d'oeuvre ouvrière.

Résumant les rapports de police qui accompagnent le recensement de 1923, le préfet dans sa relation au ministre de l'Intérieur fait état du salaire généralement inférieur des Algériens dans les usines lyonnaises, et il ajoute: "Les employeurs ne se plaignent pas et semblent satisfaits de leurs services" (w49). "Ils savent en somme se contenter de peu, détaille le commissaire du quartier de la Bourse, et c'est une des raisons pour lesquelles leur emploi est apprécié": on ne saurait être plus explicite. Le commissaire de Cours, une petite ville textile spécialisée dans la fabrication de couvertures, s'inquiète, à cause des conséquences possibles sur l'ordre public, de la "perturbation dans les salaires au préjudice de la main d'oeuvre métropolitaine" que pourrait provoquer la présence trop massive d'ouvriers nord-africains, surtout, ajoute-t-il "que les patrons ont une tendance à favoriser ce recrutement" (w50).

C'est, il faut le remarquer, une thèse peu différente que défend à la même époque l'Humanité, dans l'article déjà cité sur les Kabyles à Lyon. Le quotidien communiste voit une

menace dans l'emploi de cette main d'oeuvre "docile et avantageuse" par les "capitalistes de tout acabit": "dans la concurrence qu'ils apportent sur le marché du travail, ils vous permettent de museler un peu mieux le prolétariat européen. Et ce n'est pas le moindre des avantages pour vous" (w51).

S'il ne fait pas de doute que le patronat trouve quelque avantage à l'emploi d'une main d'oeuvre peu coûteuse, tout montre que la concurrence est plus affaire d'imagination que de faits.

Certes les Arabes servent parfois à briser des grèves, comme sur les chantiers Versillet en août 1934, où les syndicalistes révolutionnaires S.U.B. (Syndicat unitaire du Bâtiment) affrontèrent, manches de pioche contre couteaux et revolvers, les "jaunes" Algériens recrutés par le service des Nord-Africains de la préfecture et armés pour l'occasion: il y eut un mort, un syndicaliste enterré aux cris de "les Soviets partout !", et aussi une fameuse ratonnade. Le meurtrier fut sur le point d'être lynché et hospitalisé dans un état grave. Comment ne pas, une fois de plus, relever l'ambiguïté d'un conflit où sentiments de classe et de race se confondent ? En Octobre encore les Algériens étaient interdits de travail sur les chantiers "tant qu'ils n'auraient pas fait connaître qui les avait armé pour l'affaire de Choulans" (w51). Les Nord-Africains seront parfois en ces années de vives tensions l'objet de la

sollicitude de groupements fascisants. Mais il ne s'agit pour ces noyaux durs du patronat et leurs hommes de mains que d'expédients.

Hormis ces cas d'exception, les relations ne sont pas de concurrence en effet. Ou alors, il faudrait constater que la concurrence joue en défaveur de l'étranger, et particulièrement de l'Algérien. Ce que montre le salaire, le chômage le montre aussi. Un slogan populaire dans les milieux féministes résume la situation faite aux femmes dans le marché du travail: "dernières embauchées, premières licenciées". Cela vaut aussi pour les immigrés. En fait, des hiérarchies s'établissent, hiérarchies multiples qui combinent l'âge, le sexe et la nationalité, et les conclusions qui émergent de l'examen attentif des attitudes patronales et ouvrières sur le marché du travail infirment tout à fait le discours de la concurrence faite à la main d'oeuvre "nationale" par les étrangers. En premier lieu, parce que tous n'occupent pas la même fonction dans la production. En second lieu, de façon plus profonde peut-être, parce que tous n'occupent pas la même place dans l'univers mental du patronat comme de la classe ouvrière. La qualification, par exemple, au sein de l'usine, n'est pas simplement affaire de... qualification. Elle est également la projection des représentations sociales d'une catégorie sur une autre. On ne peut raisonnablement penser que tienne aux seules aptitudes le fait qu'à Vénissieux en 1923 les Algériens soient manoeuvres à 100 %, et qu'en 1962 manoeuvres et O.S. représentent encore

83 % du corpus, alors que la proportion pour l'ensemble des ouvriers de la commune est à cette date de 60.7 % (ce qui est déjà très élevé et rend compte de l'histoire de la banlieue). Les hiérarchies qui s'organisent selon l'âge, le sexe et la nationalité n'ont pas pour seule assise une matérialité du savoir-faire; elles sont tout autant affaire de "capital symbolique", pour parler comme Bourdieu, "reconnaissance d'un ordre établi aussi dans les cerveaux". Cet ordre est ce qu'ont en partage les autochtones au delà des situations de classe.

Georges Mauco faisait état, dans sa thèse, d'enquêtes réalisées auprès du patronat de la métallurgie, en 1924 et 1928-29, qui classaient les immigrés selon leurs aptitudes présumées en "bons", "moyens", insuffisants". Evidemment, l'énoncé même de ce classement en dit long sur l'ordre établi dans le cerveau de ces juges. On apprend ainsi que les Belges sont considérés comme "bons" à 85 % et "moyens" à 15 % (on n'a pas d'insuffisants), viennent ensuite les Italiens (B: 75 %, M: 20 %, I: 5 %), les Espagnols (B: 65 %, M: 30 %, I: 5 %), et l'on descend ainsi de Polonais en Portugais et en Russes jusqu'aux Arabes, qui creusent l'écart dans la médiocrité avec seulement 25 % de "Bons", 45 % de "moyens" et 30 % d' "insuffisants": les Russes qui apparaissent juste le cran en dessus dans cette échelle sont présumés "insuffisants" à 5 % seulement. Dans ce tableau n'apparaît pas, malheureusement pour l'édification des générations futures les ouvriers français qui comme chacun

sait sont les meilleurs. Mais Mauco, et on nous excusera de prendre le parti d'en rire, comble par ses commentaires cette grave lacune: "De ce tableau il résulte que le nombre de bons ouvriers est presque quatre fois plus élevés chez les Belges que chez les Africains" et plus loin commentant un autre tableau: "La notation étant faite sur 10, maximum s'appliquant aux très bons ouvriers français, on voit à quel point s'en rapprochent les Belges (9) et les Suisses (8,5) et quel écart en sépare les Arabes avec 2,9" (w52). Cette seconde évaluation est particulièrement intéressante. Réalisée par les chefs de service (le fait mérite d'être souligné) d'une "grande maison de construction automobile" qui employait 17.000 ouvriers en 1926, et publiée par A. Pairault dans une autre thèse: L'immigration organisée et l'emploi de la main d'oeuvre étrangère en France (w53), cette enquête se place d'emblée sur le terrain anthropologique: il s'agit d'estimer la valeur des ouvriers étrangers selon la nationalité, et nous pouvons investir le mot valeur d'un sens marxien puisqu'on parle en fait de la marchandise, du travail vivant, mais on pourrait aussi bien évoquer l'ethnographie ancienne manière et ses velléités taxinomiques. La première rubrique concerne en effet l'aspect physique des étrangers. Oh, surprise! Belges, Suisses et Luxembourgeois, nos alter ego obtiennent la note de 10. La situation se dégrade ensuite 7,5 pour les Italiens, 5,7 pour les Ibères, 6,2 pour les Arméniens, 4,3 pour les Chinois et... 1,2 pour les Arabes qui sont décidément les mal aimés. Le reste est à l'avenant dans les

rubriques "régularité au travail", "mentalité - discipline", etc. Ce qui nous semble remarquable dans ces enquêtes, c'est la cohérence si parfaite entre le classement et la proximité physique et culturelle avec ce qui fait centre comme type humain: le Français (ici être abstrait nous englobant tous pour le meilleur).

La grande crise libère la parole excluante et discriminatoire, mais ce discours est proprement renversant: ce qu'il prétend est l'exacte inversion de la réalité observable dans le champ économique. Chez Maréchal, à Vénissieux, ou Le Passe Partout dénonçait la prépotence des étrangers en général et des Espagnols en particulier, leur nombre régresse avec régularité pendant les années de crise: dans le service à forte main d'oeuvre immigrée de la fabrication des toiles cirée, la proportion des Espagnols chute de 46.3 % en 1930 à 32.2 % en 1935, et celle des étrangers en général de 64.6 % à 51.8 % (w54). Les rapports préfectoraux sur la situation économique dans les années de crise ne laissent aucun doute sur les mesures prises par les industriels. Dans la métallurgie, on signale en 1931 que des licenciements ont été opérés parmi les étrangers; dans le textile où le chômage sévit "particulièrement chez les teinturiers et apprêteurs, on compte actuellement dans ces catégories 1.500 employés de moins qu'en janvier 1930; Il s'agit d'étrangers qui ont trouvé à s'embaucher ailleurs comme manoeuvres" (w55).

(Interview 8, Italien, Villeurbanne:) "Parce que la maison, chez Schappe, elle a fermé le 15 mars 1937, l'année d'après les grèves. (...) J'ai fait un an de chômage. (...) Et moi j'allais tous les matins... Avant, tu te rappelles, il y avait que des usines à Villeurbanne, les usines toutes les cinq minutes, toutes les cinq minutes y'en avait, mais y'avait la queue de partout pour demander du boulot.

- (Homme 2:) "Non mais, c'est vrai, mon père, je me rappelle, il gagnait... il était rentré chez Villard, parce que attention, il y a eu une période de chômage du tonnerre hein ! Et les étrangers n'étaient pas bien cotés en France en 1933, 34, 35, ils avaient pas la cote, hein ! Mon père est resté, je ne sais pas combien de temps, je crois deux ans au chômage, et il a fait terrassier dessus le boulevard de ceinture, à faire le boulevard de ceinture en 35 - 36, et il avait fait une demande au curé, il avait une, comment, un certificat du curé pour pouvoir se faire embaucher dans une boîte... de l'église de Croix-Luizet, là, il avait un mot de recommandation pour rentrer dans une boîte, et je crois qu'il est rentré ou chez Gendron... à 1 franc 35 de l'heure ! Il était manoeuvre quoi, il savait rien faire, 1 franc 35 ! (w56).

(Interview 11, Italien, Villeurbanne; lui:) "Et puis quando te présentais ici: 'Lavoro ?'

- 'trangère ?'

- 'oui'

et le signe de non. Bande des saloperies que sont, hein ?

(...). Non, la loi d'avant, le patron qui avait dix, cent personnes, il avait droit à dix trangères, à dix trangères, bon si il y en avait un de plus de onze, il paye une amende. Alors quando te presentava, ils te disent 'oh, trangère ?' j'ai dit 'oui': il faisait signe de non [pas de travail].

- (sa fille:) Mais oui, mais si ils avaient leur compte...

- (sa femme:) Et oui, ils avaient leur compte, ils pouvaient pas...

- (lui:) Ils avaient leur compte (...).

[à sa femme:] Et en 36, tu travaillais à Décines, toi, et moi j'étais au chômage et tous les soirs je venais là-bas à Décines... J'ai fait six ans de chômage, oh! Et cou-ci cou-ça après, hein! [ton vindicatif de conviction]...C'était quand il est sorti le Fronte populaire, c'est là. On mangeait, ils occupaient les usines ceux-là qu'ils travaillaient, ils donnaient la soupe populaire, dis donc, pour tenir le coup, per lutter pour avoir ces quatre machins de...

- (elle:) "Et c'est là qu'on a eu les vacances, qu'on a eu tous ces..., qu'on a eu" (w57).

A Villeurbanne, la part des chômeurs étrangers est de 28.8 % en 1931 pour une population étrangère de 17.1 %.

Mais on peut atteindre des proportions bien plus considérables. A Oullins en octobre 1935 elle est de 46.6 %, à Vaulx-en-Velin de 56.2 %, à Saint-Fons de 64.2 %, à Vénissieux elle atteint 77.5 % (w58). On a cette situation paradoxale que partout on réclame le licenciement des

étrangers et qu'on les accuse dans le même temps d'encombrer les bureaux de chômage. "Des mesures énergiques devraient être prises, écrit le commissaire spécial, pour protéger rigoureusement la main d'oeuvre française contre la main d'oeuvre étrangère, en obligeant les patrons à employer exclusivement des travailleurs français". Les organisations ouvrières, rapporte-t-il quelques semaines plus tard "protestent également contre le trop grand nombre d'étrangers qu'occupent certaines entreprises". Et l'on apprend d'autre part qu'à Villeurbanne, le bureau de chômage accorde des secours aux étrangers "avec beaucoup de précautions" (w59).

A Vénissieux, en 1931, 14.1 % des ouvriers Italiens sont au chômage, 20.7 % des ouvriers espagnols, et 27.3 % des ouvriers nord-africains contre... 6.4 % des ouvriers français ! Le chômage reproduit les hiérarchies non seulement entre Français et immigrés, mais entre les différents groupes nationaux.

De cette situation se plaignent évidemment les Nord-Africains, prenant au mot les affirmations des autorités d'une République qui en principe étendait sur eux son aile protectrice. En août 1940, Beddek, alors lié à l'Union Départementale des Syndicats Professionnels Français (droite - mais on est déjà sous Pétain) fait circuler un rapport rédigé "à la demande de nombreux travailleurs algériens" sur les licenciements qui frappent "une minorité de la main

d'oeuvre nationale qui a participé depuis longtemps à créer sa part de richesses pour la nation". C'est, dit-il, et il souligne "dresser les indigènes contre la France". L'ancien secrétaire de l'Etoile Nord-Africaine et du P.P.A. dissout propose, entre autres suggestions, que la main d'oeuvre nord-africaine soit reconnue comme française, à égalité de droits avec les métropolitains (w60). En 1927, déjà, pendant la courte récession qui fait cesser dans une décennie de prospérité, les Algériens avaient fait les frais du marasme. Dans une protestation adressée aux journaux, ils déclaraient "qu'étant Français, s'étant battus pour la France pendant la guerre, ils devraient être remerciés après les étrangers" (souligné par nous) (w61). Or c'est précisément l'inverse qui se produit: généralement les Algériens sont licenciés avant les étrangers, et cela va évidemment à l'encontre de l'opinion répandue selon laquelle le patronat les "favorise". Très tôt, en 1923, on signale que les chefs d'entreprises "préfèrent embaucher des Italiens ou des Espagnols plutôt que des Algériens qui sont plus indolents au travail" (w62). Les protecteurs des indigènes dans les milieux militaires et politiques s'indignaient aussi de cet état de fait, par conviction coloniale ou par simple opportunisme. Lors de l'inauguration du Foyer du Soldat Indigène de Lyon, le Dar el Askri, le Général Beauchesne relevait dans son discours que de nombreux anciens soldats de "la grande famille de l'Armée d'Afrique" se trouvaient totalement évincés du marché du travail "par la main d'oeuvre européenne, aussi bien étrangère que française, en butte fréquemment

à la méfiance, quelquefois à l'hostilité d'un public peu averti à leur égard" (w63). Bien qu'il ait sous sa responsabilité un service qui rapatriait en masse les Algériens, Edouard Herriot, ce même jour s'exprimait en des termes similaires: "Je demande à Monsieur le préfet avec beaucoup d'insistance que les Nord-Africains soient utilisés sur les chantiers, au lieu et place des étrangers, qui sont bien contents de s'asseoir à notre table mais qui dénigrent à chaque instant notre pays et les idées démocratiques qui nous sont chères" (w64). Mais les clameurs sur l'appartenance à la Nation française n'y pouvaient rien faire, puisque les Algériens ne pouvaient échapper à leur image.

IMAGES

Le docteur Locard, célèbre dans les milieux judiciaires et bien au-delà, et qui fut directeur du laboratoire de police technique de Lyon en même temps qu'une personnalité appréciée dans les salons, disait dans une conférence, en 1932: "J'aime beaucoup les Italiens - j'ai longtemps séjourné en Italie - s'il y en a dans la salle, qu'ils sachent bien que je ne les attaque pas; on sait que quand un pays exporte ses sujets ce ne sont pas les meilleurs" (1). Cette phrase prononcée sur un ton badin devant un parterre complaisant, est la quintessence de tout ce qui a pu être dit, pensé, écrit, sur les immigrés. Tout le reste n'est que glose autour de cette idée fondamentale en forme de proverbe.

La nationalité a longtemps fonctionné, et fonctionne encore parfois, dans le discours de l'immigration à la manière d'une taxinomie: son seul énoncé suffit à caractériser l'espèce, à dire ce qu'il importe d'en savoir.

Le fait divers, sans doute, en tant qu'expression forte du sens commun, rend compte mieux que toute autre littérature de la réalité d'une telle représentation. Roland Barthes disait du fait divers qu'il n'existe que comme

information dédoublée dont les deux termes entrent "fatalement" dans un certain rapport et que c'est "la problématique de ce rapport qui va constituer le fait divers"(i2). Ce rapport, bien souvent posé immédiatement dans l'articulation titre/sous (sur)-titre, apparaît avec régularité dans le cas de l'immigration comme rapport de causalité, et fonde en fait de nature le fait de société. Ainsi le fait divers: "A coups de couteau.- Entre Italiens" (Le Progrès, 5 Juin 1911), en posant la nationalité comme élément fondamental de l'information, établit une relation entre le caractère national et le fait criminel, entre le caractère national et la manière criminelle (l'arme du crime est le couteau, l'arme blanche, par laquelle on identifie, entre autre, la sauvagerie), et finit par circonscrire au groupe national ce type de fait criminel (ils font cela entre eux), toutes choses qui produisent une image de l'Italien en son essence, et posent entre nous et eux une relation d'irréductible altérité.

"Entre Arabes", "Rixe entre indigènes algériens", "Entre Espagnols": le fait que le schéma se reproduise quelle que soit la nationalité n'est pas de nature à fissurer une image si profondément ancrée dans les consciences. Nous avons montré ailleurs (i3) à quel point la figure de l'étranger était associée depuis le XIX^e siècle à l'idée de dangerosité, et comment son exotisme même créait ce trouble sentiment d'insécurité qui, au plan social, se matérialise dans une identification de l'immigré au crime. Les nationa-

lités peuvent alors se confondre en un tout indistinct et indistinctement menaçant: l'Etranger. "Des Italiens, des Espagnols, des Arabes, des Arméniens, des Russes vinrent alors augmenter les effectifs et procurer, au beau sang de France, un agréable mélange" écrivait en 1936 Marcel Grancher dans un étrange "reportage" sur "la terreur à Villeurbanne" pour l'hebdomadaire d'Alfred Fabre-Luce L'Assaut, très hostile au Front populaire et aux municipalités "rouges" (14).

Le fait divers s'apparente à la leçon de chose. "La vengeance de l'Italien" (10 juillet 1914), "Exploits de Chinois" (16 février 1917), "Méfaits d'Arbis" (30 mai 1917), tout cela renseigne sur la nature de ces étrangers: voilà comment se venge un Italien, voilà ce dont est capable un Chinois (sorti de derrière un rideau, il mord cruellement à la joue le propriétaire d'une épicerie et s'enfuit en emportant la caisse; on le recherche du côté de Saint-Fons), voilà ce à quoi on doit s'attendre de la part des Arabes (ils volent à l'étalage et frappent une femme). Cela est si évident qu'on sera bien en peine de trouver une image renversée de ce fait divers. Lorsque deux légionnaires au nom bien français assassinent un manoeuvre italien dans le quartier Moncey, le quartier arabe, lorsque quatre "apaches" plantent un couteau dans le dos d'un Algérien, le fait divers devient "Nettoyeurs...de passants.-En moins d'une heure, quatre personnes sont attaquées à coups de couteau" (9 juillet 1919). Imagine-t-on un instant le titre: "A coups

de couteau.- Les légionnaires français attaquent un paisible ouvrier italien"? S'il est inconvenant de mêler le crime à une quelconque nature française ou légionnaire, le lien entre criminalité et immigration semble couler de source. D'où la stupéfaction du journal discourant sur l'insécurité à Saint-Fons (deux hommes ont été retrouvés éventrés): "En dépit du départ des contingents de Chinois et de Sidis, les méfaits se multiplient-ils dans cette commune avec une fréquence et une gravité de plus en plus inquiétante" (11 novembre 1919 - souligné par nous). La syntaxe affiche ici les tendances lourdes de l'esprit.

Il arrive que, parfois, les différents groupes nationaux s'entr'étripent: "A Saint-Fons, un Espagnol tue la femme d'un Chinois" (14 mars 1926), "Vénissieux, un Arabe blesse de deux balles de revolver un manoeuvre espagnol" (5 juillet 1926); cela signifie d'abord que ces étrangers c'est tout du pareil au même, il n'y en a pas un pour racheter l'autre, et que, au fond, cela ne nous concerne pas ou si peu (tant qu'ils font cela entre eux).

Une hiérarchie s'établit pourtant qui fait du plus misérable, du plus exotique, du dernier arrivé, le plus criminel. Longtemps, les Italiens, ont dans la région concentré sur eux l'attention apeurée de la population du cru. La manière de raconter les histoires touchait au romanesque (et on sait qu'à cette époque-là Marcel Allain et Pierre Souvestre puisaient dans les colonnes fait-divers

des journaux leur inspiration pour Fantômas). En juin 1913, par exemple, le quotidien L'Express usait pour rapporter l'arrestation mouvementée du jeune Angelo Di C., rue Fleury-Neuvesel à Givors, d'une prose qui devait faire frémir sur les bords du canal.

"Une scène de sauvagerie" - c'est le titre. Acte 1, scène 1: Trois agents se présentent à dix heures et demi, la nuit au domicile de la famille Di C., originaire du Frosinone, pour prendre au collet le jeune Angelo, 26 ans, frappé d'un arrêté d'expulsion. Le délinquant tient un bébé dans les bras lorsque les agents se jettent sur lui; la famille s'en mêle, les voisins accourent et l'opération de police tourne à la bagarre générale. "Les coups tombaient dru comme grêle; l'agent Dupuy roula sous le lit avec l'enfant, et une bande innombrable de transalpins accourait au secours de leurs compatriotes avec des airs menaçants. En face de cette attitude hostile, Ange fut conduit au café Raspail pour être plus sûrement maintenu. Le père suivit les agents ainsi que Pascal [le frère cadet], qui, complètement nu monta sur une table; il s'empara de plusieurs carafons et d'une chaise, pour frapper à nouveau les agents de l'autorité. le brigadier Deschavannes sortit alors son revolver, ce qui eut le don de calmer l'énergumène pour un instant, puis il sortit du café, avec ses deux collègues, emmenant Ange Di C." Acte 1, scène 2: "A ce moment, la scène changea complètement d'aspect. Une centaine d'Italiens et d'Italiennes, plusieurs armés de couteaux ouverts, accompagnaient le

groupe, le serrant de si près que le brigadier fut obligé de tirer un coup de revolver en l'air pour se dégager. Plusieurs de ses poursuivants prirent la fuite et le groupe arriva au passage à niveau de la Freydière, toujours poursuivi par de nombreux Italiens. Les barrières étant fermées, il fallut passer par la petite porte, ce qui permit à plusieurs individus de devancer les agents en passant par la passerelle, de sorte qu'ils avaient des ennemis devant et derrière eux. Comme le brigadier Deschavannes allait à son tour franchir le portillon, Pascal Di C., toujours nu, lui porta un violent coup de bouteille derrière la tête qui l'étendit sur la chaussée, où il reçut des coups de la part des hommes, des femmes et du père Di C., qui constamment, ameutait la foule en criant qu'il fallait tuer les agents. S'étant relevé péniblement, il reçut, toujours du même individu, un nouveau coup de bouteille, plus violent, que le précédent, au côté gauche du front et qui occasionna une profonde blessure d'où le sang s'échappait en abondance. Au même instant, l'agent Buisson était cruellement mordu par Ange Di C. au pouce et à l'index gauche, et l'agent Dupuy recevait d'un individu qu'il ne put reconnaître un coup de couteau au poignet droit". La poursuite s'arrêta enfin en gare de Givors-Ville, et force resta à la loi (15).

A part de son écriture, à laquelle tout admirateur du roman populaire accordera une certaine poésie, l'article offre l'intérêt d'une belle mise en scène. On reconnaîtra que les conditions de l'arrestation étaient peu banales et

que le journaliste s'y entendait pour créer une ambiance. Nous pensons que dans le récit, rien n'était fortuit et que tout concourait au contraire à dégager l'idée de sauvagerie qui allait de pair avec la nationalité du héros du fait-divers: les mouvements de foule, l'anonyme étrangeté ("une bande innombrable de transalpins"), l'utilisation de termes militaires ("des ennemis"), l'accent mis, par deux fois, sur la présence des femmes, (évocation de la femelle, de l'hystérie), l'incroyable nudité du frère, se battant à coups de chaise et de bouteilles debout sur une table, puis assommant le brigadier, le père hurlant, les couteaux sortis, l'agent mordu "cruellement" (avec description quasi-clinique de la morsure "au pouce et à l'index gauche"). Or, l'autre versant de l'affaire: des policiers qui pénètrent la nuit dans un domicile privé, tentent de "passer le cabriolet" ("cordelette à noeuds, terminée à chaque bout par un morceau de bois, dont on se sert pour maintenir les poignets des malfaiteurs" - Larousse 1914) à un homme qui tient un bébé dans ses bras, qui dégainent leur arme de service et tirent en l'air - tout cela apparaît au contraire comme tout à fait naturel, dans l'ordre des choses.

Dans les années vingt, l'Algérien (repreons par mimétisme ce singulier) remplace l'Italien dans la mentalité collective, comme principale figure du crime. "Le crime d'un Arabe" (4 février 1926), "Bagarres entre Algériens" (4 août 1926), "La rancune de l'Arabe provoque un drame à la Guillotière" (9 août 1926), "Querelle d'Arabes" (11 décembre

1927), "Un Arabe sanguinaire" (3 janvier 1929), "Un Algérien tranche la gorge de sa maîtresse et tente de se faire justice" (12 juin 1929), etc. Les titres se multiplient qu'on trouve moins souvent associés aux latins. Le thème de la vengeance, de la vendetta primitive, héritée du fond des âges, que nous avons vu fonctionner pour les Italiens s'attache alors fortement à l'image de l'Algérien: "L'Algérien a la rancune tenace" (2 février 1927) - une bataille rangée rue Paul Bert [3^e arrondissement] est attribuée à la vieille haine qui oppose deux hommes: "une vingtaine de personnes se trouvèrent aux prises et plus de cinq cent curieux se trouvèrent rapidement rassemblés"; l'intervention des agents cyclistes permet trois arrestations: "tous trois ont été interrogés par M. Fleuter, commissaire de police, lequel n'a pu connaître le motif de la rancune de Nekaah envers Hachimi Saïd" (i6). Le fait que le commissaire, dont c'est le métier de tout savoir, ne puisse remonter aux causes de la vengeance, est un signe supplémentaire et de l'absurdité et du caractère primitif de l'Indigène. D'ailleurs ce thème de la vengeance, la dette de rek'ba, irrigue depuis la conquête tous les récits de voyage en Kabylie: "C'est, peut-on lire, la vendetta corse, mais plus implacable encore à cause de la barbarie de la race" (i7).

L'Algérien n'est donc pas raisonnable (le propre de la civilisation), il agit sous l'effet d'impulsions ataviques, ce que nous prouve, par exemple "Un Arabe sanguinaire": "Sans motif, il se jette sur deux employés de son usine et

les blesse à coups de couteau et de rasoir" (i8). Autant que pour l'Italien de l'avant première guerre mondiale, plus que pour l'Italien son contemporain, l'usage de l'arme blanche et la mutilation rituelle sont la caractéristique de l'Algérien. A tel point que l'instrument se substitue parfois à la nationalité dans l'énoncé des méfaits: "A coups de rasoirs", suffit comme titre pour introduire le récit d'une rixe entre Nord-Africains, place Guichard (i9).

La rivalité entre Kabyles et Arabes, rivalité supposée inexpiable, preuve par neuf de l'inexistence d'un sentiment national et du rôle pacificateur de la France, qui a jusqu'au bout servi les certitudes du bon droit colonial, fait également partie de l'image des Algériens immigrés en métropole. "Les Arabes et les Kabyles d'Algérie, écrivait Le Progrès en 1919, sont divisés par une haine de race qui se perd dans la nuit des temps, mais qui se manifeste en toute occasion" (i10). Mais, comme on voit, il s'agit là d'une simple variation autour des mêmes thèmes de vengeance, futilité, et irrationalité.

On trouve jusque dans la presse de gauche, supposée plus "humaniste" ou cosmopolite, ces images attendues que mettent en relief les vocables les plus méprisants, les plus déshumanisants, puisque c'est le fond de l'affaire. Lorsqu'il traite de faits divers impliquant des Arabes, rien, sauf peut être un surcroît de vulgarité, ne distingue du Progrès ou du Nouvelliste, le Lyon Républicain, qui sera

le quotidien du Front Populaire à Lyon, voire de la gauche du Front Populaire (il condamne les procès de Moscou, donne à l'occasion la parole aux trotskystes...). "Deux 'bicots' se battent au 'violon'", "Mohamed joue du couteau", "Mohamed est trouvé la tête fracassée sur le bas port" (i11). "Mohamed" est ici un nom générique pour Algérien, car si, par chance (?), l'Arabe au couteau s'appelle bien Mohamed L., celui à la tête fracassée a pour nom Baba Aïssa Abd el Hamman !

Le docteur Locard n'hésite pas à légitimer de son autorité scientifique les sentiments communs exprimés par la presse. "L'apache s'en va", déplorait-il dans une conférence de 1932, "Il a été remplacé par l'Arabe qui n'est pas d'une fréquentation aussi agréable, car il est moins pittoresque, il donne des coups de rasoir qu'on peut difficilement parer" (i12). Baroin, parle encore de "la facilité avec laquelle l'Arabe joue du couteau". L'opinion est donc générale et cerne ainsi l'une des trois ou quatre "qualités" constitutives de l'être Algérien, qui furent jusque vers 1914 celles prêtées à l'être italien (nous renvoyons à notre travail sur La Figure du crime), et qui, le restent en partie: Mauco n'écrit-il pas à la même époque que poussée par la forza irresistibile (sic) "l'Italien sort le couteau là où le Français se contenterait de coups de poings" ? (i13).

Ses autres "qualités", les rapports de police commandés par le préfet en 1923 les résument assez bien: paresseux,

voleur, dépourvu d'hygiène, tel est encore l'Algérien de toutes les littératures. Le commissaire de police de Saint-Fons les trouve "malpropres, parfois répugnants; ils sont menteurs, chapardeurs et vident leurs querelles d'une façon brutale, voire même sanglante, ce qui paraît naturel chez eux". Le commissaire de la Part-Dieu, au point trois d'un rapport strictement structuré déclare que les Algériens "constituent dans ce quartier de la ville de Lyon un véritable foyer de malpropreté, un centre anti-hygiénique". Le point quatre expose comment, "au point de vue police, leur agglomération est un danger pour la sécurité publique; le coutelas, le poignard, le rasoir, sont des armes offensives et défensives normalement employées; ils s'en servent même sans aucune provocation". Le point cinq fixe leurs traits de caractère: "Paresseux, fainéants au degré le plus élevé, ils rôdent dans les rues, le jour et la nuit, toujours à la recherche d'un "bon coup" à faire pouvant rapporter quelque chose sans trop de peine". Citons enfin l'opinion du directeur de la circonscription pénitentiaire de Lyon: "paresseux, fourbes et menteurs, habiles à monter des cabales et à présenter des réclamations non-fondées, ils sont d'une malpropreté parfois grande. (...) Conduits avec fermeté, ils restent disciplinés, du moins en apparence. Toutefois, en raison de la facilité avec laquelle ils dissimulent leurs sentiments et modifient leur attitude, il est assez difficile de porter sur leur caractère un jugement définitif" (114).

Dans une documentation inépuisable ces quelques clichés sans cesse répétés font système au point de se constituer en mythe: paresse, crasse, crainte, fourberie, impulsivité, mais aussi ingénuité. Certains qualificatifs peuvent paraître contradictoire (fourberie et impulsivité, par exemple), l'image formée constitue néanmoins un tout indissociable, hors d'atteinte du doute rationnel. Le commissaire de Saint-Fons peut écrire ainsi dans un même mouvement: ils "ne sont pas des plus courageux. Il faut dire aussi que certains travaux, notamment dans les fabriques de produits chimiques ou de la colle, ne peuvent être exécutés que par des indigènes, les Français ne tenant pas à les faire"(i15). Il est donc possible sans offenser la logique de juxtaposer en une même remarque le manque de courage et l'accomplissement de travaux pénibles. La pensée a des cheminements parfois étonnants.

Quelle que soit la source, de l'Humanité au docteur Locard, de la thèse de droit au récit à suspense, les mots pour décrire ce que Le Progrès appelle "la population douteuse" (i16) disent avant tout la pauvreté de la perception des marges d'une société. Norbert Gomar parle de "toute une lie" qui débarque en France. "La propreté n'est pas l'apanage de la race", écrit l'Humanité en août 1923; et le journal communiste poursuit: "on se rend compte quel foyer antihygiénique ils représentent dans les quartiers populeux comme La Guillotière. C'est une véritable importation de microbes épidémiques" (i17). On retrouve les mots

des rapports de police, ceux des journaux conformistes aussi, ceux des universitaires et des notables encore. "Nous avons aussi des Arabes, explique Edmond Locard. Ça a été quelque chose d'admirable: ils ont conquis le quartier Marignan et ils en ont chassé l'apache. Avec quelle arme? Avec le pou. Ils ont tellement de poux que les apaches n'ont pu y tenir". Marcel Grancher lui fait écho: "Le restaurant pour sidis, c'est quelque chose de très particulier - encore que peu compliqué à organiser: on loue une boutique, n'importe laquelle - le meilleur marché possible; - on y met quelques tables et quelques chaises de bois blanc - blanc, il ne le reste pas longtemps! - Pas de réparations, naturellement: plus c'est sale et mieux ça vaut!" Pour en terminer avec l'accumulation d'images toutes semblables, citons quelques lignes d'Henri Baroin: "Par leur inaptitude complète à tenir leur chambre dans un état de propreté convenable et par le fait qu'ils tiennent à s'entasser dans une même pièce où ils dépassent quelquefois le nombre de 10, couchant à même le sol, ils découragèrent les efforts que firent les employeurs pour les loger"(i18), soulignons, pour renforcer notre propos le ils tiennent à s'entasser , et opposons tous ces jugements les paroles d'Albert Camus dans l'Alger Républicain qui leurs sont contemporaines: "Il est méprisable de dire que ce peuple s'adapte à tout. M. Albert Lebrun lui-même, si on lui donnait 200 francs par mois pour sa subsistance, s'adapterait à la vie sous les ponts, à la saleté et à la croûte de pain trouvée dans une poubelle" (i19).

Il n'est pas toujours aisé de se pencher sur la fabrication du légendaire, faute d'éléments matériels permettant de suivre le déroulement du processus. Il n'est pas toujours facile non plus de débusquer les contrefaçons et de dévoiler les réputations usurpées. Pour une fois, et à travers le même exemple, nous pouvons observer d'une part un cas caractérisé de plagia, chez Mauco, et d'autre part (on nous pardonnera le néologisme) la romancisation d'une de ses sources par Henri Baroin: ainsi nous pouvons juger plus précisément de leurs degrés respectifs de scientificité. Nous avons découvert dans la thèse de Mauco, considérée par beaucoup comme un classique, un article entier du Progrès de 1926, intégré au texte sans guillemets ni mention d'origine, avec quelques simples variations sur les mots. Un tel emprunt jette une ombre sur l'ensemble de l'ouvrage: le procédé détestable en lui-même, fait d'un morceau de littérature populaire, illustration possible d'un propos, une page de littérature scientifique, et l'on sait le rapport très lâche qu'entretient le reportage de la presse quotidienne régionale avec les méthodes de la science. Voici donc des lignes modifiées en substance, métamorphosées par l'estampille universitaire, plomb changé en or, et "l'auteur" loué pour ses "enquêtes de terrains", le texte cité en référence. Un banal article de journal, donc, repris presque intact par Mauco, se transforme chez Baroin à la manière des rumeurs pour se charger d'un sens nouveau. Le reportage du Progrès de 1926, écrit dans le style déjà

ampoulé propre à la presse populaire quotidienne, racontait qu'à Vénissieux et Saint-Fons, une véritable industrie était née: "l'exploitation de l'Arabe". "Certains propriétaires, lisait-on entre autre, ont consacré une remise, une grange, une écurie, une porcherie aux hommes bronzés venus de l'Afrique du Nord. Le moindre entrepôt d'outil est utilisé; les logeurs improvisés ont appris, eux aussi, à faire "suer le burnous". Mauco, plagiaire rigoureux ou sans imagination, ne change que la structure de la phrase: "Dans la banlieue lyonnaise, à Saint-Fons et Vénissieux où ils sont particulièrement nombreux, leur exploitation est même devenue une véritable industrie. Certains propriétaires ont consacré une remise, une grange, une écurie, pour les Arabes. Le moindre entrepôt est utilisé par les logeurs improvisés, ayant appris, suivant la formule consacrée, à "faire suer le burnous". Avec Baroin, l'histoire prend une dimension nouvelle: "Ils donnèrent lieu à Saint-Fons en particulier à une exploitation telle de la part des habitants que l'expression "faire suer le burnous" y était devenue classique"(i20). C'est à dire que ce qui a été rapporté dans les colonnes du Progrès avec une appréciation du journaliste prise dans la langue commune (les logeurs ont appris à "faire suer le burnous"), "expression consacrée" chez Mauco, devient avec Baroin une histoire à ce point légendaire à Saint-Fons que la formule "faire suer le burnous" est devenue "classique" parmi les habitants. Cette injection du romanesque dans la seconde version universitaire d'un article de journal, n'est, à notre sens, pas fortuite. Bien

qu'elle soit probablement dépourvu de malice, simple glissement des mots, elle a une fonction de mise en valeur, elle concoure à soulever l'intérêt là-aussi par une véritable mise en scène: l'histoire sort du banal comme dans les meilleurs fait-divers, Saint-Fons gagne en étrangeté (et cela souligne au passage les qualités d'explorateur du thésard).

L'enquête en milieu immigré se place en effet entièrement sous le signe de l'exotisme. le vocabulaire du récit et sa forme, chez des auteurs très différents, sont ceux de l'expédition, de l'aventure. "On n'était plus à Lyon, ville du saussisson, du beaujolais et des ciels gris, écrit Marcel Grancher, prix Courteline 1938, mais quelque part à Alger-la-Blanche, pays de dattes, de thé à la menthe et de lumière crue"(i21). Que nous signifie-t-on sinon qu'il s'agit là d'une incursion en territoire inconnu avec sa part de danger et d'héroïsme. "La Molière... Ce quartier entre le cours de la Liberté et l'avenue de Saxe, entre la Préfecture et la place du Pont, est un secret pour bien des lyonnais, raconte le journal communiste La Voix du Peuple en 1937. "Une réputation particulière s'attache à ces vieilles rues: rue Marignan, rue Molière, rues Chaponnay et Mazenod... Dans l'imagination de bien de nos concitoyens, ce vieux quartier aux maisons lépreuses, délabrées, est devenu une espèce de ghetto étrange.(...) Bien des gens hésitent à circuler par là. Et la nuit venue, j'en connais qu'on paierai cher sans les décider à y aventurer leurs pas, tant est forte et

enracinée la réputation de ces lieux"(i22). Zapart, le reporter de La Voix du Peuple a osé, lui, comme a osé Marcel Grancher, reporter d'un autre genre, pour qui Villeurbanne, municipalité communiste est déjà une terre exotique, terre de tous les dangers. Lorsqu'il passe une nuit entre la rue Marignan et la rue Chaponnay, en 1931, Marcel Grancher se grime: noir sur la figure et vieilles frusques; c'est qu'au cours de ses premières tentatives il s'est senti menacé: "Ach'ouia, on ne sert pas li zouropéens! m'a affirmé avec vigueur un premier restaurateur indigène.-

Qui ce qui ti veux, mon z'ami ? m'a demandé le second - un géant haut de près de deux mètres - en me poussant sans douceur vers la porte. Quant au troisième, dont le visage s'ornait d'une magnifique étoile bleue, tatouée à la racine du nez, il m'a simplement dit: "Balek!" avec une expression telle que je n'ai pas insisté, d'autant que, derrière lui, se groupaient de redoutables acolytes" (i23). Sans doute serait-il trop long de relever tous les signes du danger, depuis l'étoile bleue tatouée à la racine du nez, jusqu'à la taille des interlocuteurs ou aux interjection arabes, qui, en creux magnifient le courage de Marcel Grancher. D'ailleurs ses amis policiers ou truands le lui disent bien: "Et bien! vous "en avez dans le ventre" me dit l'inspecteur", un homme de la Brigade Morandy chargée de la besogne délicate des descentes en quartier arabe ("un homme aussi, ce Morandy", inspecteur qui la même nuit est frappé et mordu par un Arabe - sur la morsure comme mythologie, voir l'Italien de Givors, le Chinois de Saint-Fons...); tandis

que son pote le proxo Dédé-Cassé, "l'un de ses amis discutables que je compte un peu partout dans le milieu", l'avertit d'un air grave: "Mauvais! Tirez-vous d'là...- Pourquoi, que se passe-t-il ? -Depuis la bagarre de l'an dernier entre nous et les caïds, les "bics" ne veulent plus que les blancs mettent les pieds dans leurs bistros". Si le langage diffère, le fond est encore très proche chez Baroin: "les principaux groupements étaient répartis dans les quartiers de la Guillotière où ils formaient des îlots peu rassurants. Ils habitaient également Saint-Fons, Vénissieux, centres de l'industrie des produits chimiques" (i24).

Il est une grande différence entre le récit de Zapart et celui de Grancher, par exemple, et c'est là que vient se nicher l'opposition de leurs idéologies. Zapart décrit "La grande misère des Nord-Africains de Lyon et sa banlieue"- titre de sa série d'article, comme effet du capitalisme. Le ton est populiste, parfois larmoyant, et la force de conviction se trouve affaiblie par la présence dans le même numéro d'un autre reportage sur ... "la grande misère des agents auxilliaires des assurances sociales" ! La misère, Grancher la donne pour consubstantielle à la race. Et si Zapart utilise les sentiments d'inquiétude malsains du public comme entrée en matière pour conclure que dans ce quartier "pourtant on n'y mange personne", Grancher les flatte pour mieux vendre sa copie, il en rajoute dans le dramatique.

Mais au travers des descriptions: "Visages basanés, moustaches sombres, regards de jais. (...) Le soir, et surtout le dimanche, toute une floraison de chéchias rutilantes émaille ces vieilles rues (...). Cela est sombre, silencieux et très "couleur locale". Des dominos glissent des mains basanées, sur la table grasse du fond" (Zapart)... "Des sidis il en est de toutes les sortes: des grands, des petits, des maigres, des gros. Il y en a d'exagérément chevelus; d'aucuns sont barbus; certains parfaitement glabres (...). Ils s'habillent de costumes surprenants, de vieilles frusques achetées au "dépendez-moi-ça": houppelandes invraisemblables, paletots étranges, pantalons inouïs (...). Ils se coiffent de casquettes douteuses, de bérets défraîchis, quelquefois du fez ou du turban nationaux. Ils vivent chichement, dépensent peu, boivent beaucoup (mais à bon marché), chantent "ia...ouli..." des soirées entières" (Grancher), au travers de ces descriptions, donc, une conclusion unique finit par s'imposer à l'esprit: ces populations n'ont jamais cessé d'être des peuplades.

Notre époque, qui conjure ses démons par l'emploi de l'euphémisme, use du terme de xénophobie, moins chargé, plutôt que de celui de racisme. C'est pourtant bien de racisme qu'il s'agit dans l'ensemble. Baroin pas plus que Mauco par exemple, n'est xénophobe, mais l'ensemble de leurs thèses est dominé par une conception biologique plus que culturelle du fait national et la croyance en une hiérarchie qui place au sommet de la pyramide des espèces humaines

l'homme blanc en sa réalisation la plus parfaite: le Français. "On peut craindre, dit Baroin, que l'esprit français ne soit privé petit à petit de tout ce qui fait son originalité par un apport trop considérable d'éléments frustes" (i25). "Sur les dangers de ces sollicitations" (le cinéma, le bar et les plaisirs bon marchés de la rue), "de ce contact souvent trop brutal et trop subit avec une civilisation supérieure, dont ils (les immigrés) ont tendance à ne prendre que les excès, il est inutile d'insister longuement" (i26). Raciste aussi parce que l'argumentaire puise dans un réseau de signifiants connotant des pulsions morbides: sale vs propre, angoisse de la mutilation, etc. Mais cette prétention ethnocentrique, que Baroin nous offre sous sa forme la plus modérée, et que Mauco affirme plus franchement dans ses remarques sur les Africains, les Asiatiques et autres Levantins, n'est que l'un des conformismes de leur temps. En 1931 la France admirait l'exposition coloniale de Vincennes, et bien peu s'en offusquaient. Il fallut une menace de la Chine républicaine sur la croisière jaune de Citroën pour que n'y figurent pas les coolies pousse-pousse, symboles de l'humiliation. L'Université considérait encore comme fréquentables, et même scientifiques, Gobineau et Vacher de Lapouge. Des thèses étaient soutenues qui préconisaient "la défense ethnique" contre "l'invasion étrangère". Et la métaphore de l'invasion est si répandue que nous la retrouvons aux antipodes du nationalisme, jusque dans la presse communiste lorsqu'il s'agissait de parler des "fils de Mahomet" à Lyon en 1923.

Serons-nous encore Français dans vingt ans ? s'interrogeait en septembre 1921 Le Salut Public, autre quotidien publié entre Saône et Rhône, très conservateur: "Il est une autre conséquence grave de notre stérilité; c'est l'invasion croissante des étrangers. Tout naturellement en effet, les vides qui se créent tendent à se combler sous la poussée des populations plus denses vivant à la périphérie de notre pays: il y a là une sorte d'application démographique du principe des vases communicants" (le principe des vases communicants appliqué aux mouvements de population est une constante de la littérature universitaire depuis la fin du XIX^e siècle) (i27). "Le résultat en est une adultération progressive du sang français par ces éléments hétérogènes qui ne cessent d'affluer de tous les points de l'horizon. Il est triste de penser que nous en soyons réduits à considérer cette défiguration graduelle de la personnalité nationale comme un bien, parce qu'après tout, elle vaut mieux que la disparition et le néant. (...) Depuis un demi-siècle" (nous sommes en 1921) "une évolution très nette ressort des chiffres: la France est de plus en plus envahie par les peuples méridionaux (i28). Ici s'ajoute la thématique du sang et de la corruption du sang, du sang français et de la corruption du sang français. Elle est souvent présente; on l'a vu chez Grancher, des son article de l'Assaut sur Villeurbanne. Cette notion avait cours chez les partisans les plus extrémistes de la sélection de l'immigration. Pluyette, par exemple, qui soutint une thèse de droit en

1930, définit la nation en tant que "groupe humain dont l'unité résulte d'un lien du sang" (i29), il remonte ainsi au clan primitif, à la tribu "essentiellement ethnique", à la guerre pour le patrimoine, pour redescendre à la nécessaire endogamie des brachycéphales de France et à l'union des Blancs contre tout le reste.

La race et les phantasmes autour de la race occupent, avec l'avènement de la socio-biologie au XIX^e siècle, une place tout à fait centrale dans les écrits relatifs aux populations et aux rapports entre les nations. Ces idées se développent corrélativement à l'expansion coloniale et au nationalisme de grande puissance, et il n'est pas étonnant, donc, qu'après la Seconde guerre mondiale, dénoncées par les nations coalisées comme un fléau (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948), le racisme se survive, jusque très tard, dans le colonialisme dont il est un constituant. C'est pourquoi une revue comme *Economie et Humanisme*, publiée à Lyon sous les auspices des Dominicains, porte en 1948 sur l'immigration Algérienne ce curieux jugement: "Il n'est pas douteux que les Nord-Africains, arrivant en France, apportent avec eux une mentalité; Au français de la métropole qui les observe, il est difficile d'admettre qu'ils apportent une civilisation" (i30). Ainsi, malgré leur statut juridique privilégié, les Algériens focalisent sur eux craintes, condescendance et mépris, bien longtemps après que les Italiens aient cessé d'inquiéter.

REJETS

Ce serait céder à une pente facile que d'égrener les articles pour le coup xénophobes d'une presse qui a fait profession de l'anathème. Qu'un hebdomadaire graveleux, Le Passe Partout, ait pu dénoncer pêle-mêle "Russes, Italiens, Espagnols, Métèques de tous poils, c'est la petite Babel Essefiotique et municipale" de Vénissieux, croire qu'un "coup de balai" suffirait à résoudre la crise, et sous le titre Les Français d'abord s'adresser à "messieurs les Sénateurs": "Votez au plus tôt la loi sur la protection de la main d'oeuvre nationale, la main d'oeuvre française qui agonise (...). Et vos électeurs, les Français, vous remercieront de les avoir débarrassés de la vermine internationale qui les ronge", il n'y a là rien de vraiment surprenant pour qui connaît le style de l'époque (r1). Le Nouvelliste, quotidien de la droite cléricale, sympathique aux fascismes dans les années trente et collaborateur pendant la guerre, commentait ainsi le recensement de 1936 à Oullins: "Mille étrangers de moins, cinq cent habitants de plus, ce qui fait qu'Oullins compte quinze cent Français nouvellement installés intra-muros, c'est à dire sur une période de cinq années. Allons nous redevenir uniquement ou presque uniquement Français chez nous?..." Et quand il s'agissait de traiter du conflit de la Soie Artificielle du

Sud-Est à Vaulx-en-Velin le quotidien voyait l'oeuvre des étrangers dans les piquets de grève: "les plus violents sont des Italiens et des Polonais qui ne craignent pas de frapper de braves Français, presque tous anciens combattants" (r2). Mais cela n'éclaire que relativement peu, à cause de son caractère attendu, les sentiments de la masse des gens.

Plus intéressants à notre sens, sont ces témoignages que constituent les lettres, que conservent parfois les archives. La Mairie de Villeurbanne reçut ainsi en octobre 1931 la lettre d'un "groupe d'ouvrières" - la lettre anonyme est moins rare qu'on ne le pense: "Ouvrières françaises d'usines, disait le texte, nous attirons particulièrement votre attention sur un fait qui se passe et qui devient désastreux pour nous habitants de Villeurbanne. Nombreuses sont les usines où l'on nous congédie pour garder des ouvrières étrangères qui n'attendent qu'une chose, ramasser un petit pécule pour repartir chez elles (...). Les 3/4 des étrangers vivent ignorés du fisc et c'est nous qui, payons pour eux, sommes congédiés" (r3). L'argumentation est, comme on voit tout à fait classique et on ne peut plus banale. En vérité, elle touche au mythe et court sur le siècle jusqu'à aujourd'hui. Elle resurgit de génération en génération, c'est dire sa force, pour s'appliquer au groupe immigré qui symbolise le plus parfaitement à un moment donné le fait immigré.

Dans nos interviews, une immigrée italienne de la

première génération, arrivée en 1953, bonne à tout faire puis ouvrière, 55 ans, licenciée économique en 1986, tient ce même discours. "Vous licenciez les jeunes, aurait-elle dit à son patron, vous licenciez l'autre de 50 ans, qu'est-ce qu'elle va devenir ? vous licenciez moi de 55 ans, et vous gardez des personnes qui vont avoir 61 ans. Ca, je trouve pas admissible. Elle travaille, son mari il est là-bas en Yougoslavie, à 61 ans, je me demande quand c'est qu'ils profitent de leur vie, elle travaille son mois, il va direct en Yougoslavie, et à 61 ans elle peut pas encore être à la retraite cette personne ? Alors franchement, il y a des choses vraiment qui se passent maintenant en France, inadmissible, hein ! Je ne sais pas si le gouvernement"... Cette personne se proposait d'ailleurs d'écrire à F. Mitterrand, c'est à dire sur ce même problème de recourir à la puissance publique pour faire part de ses doléances: "Je n'ai pas appris le français, mais j'ai mes filles, bon, j'ai écrit plusieurs fois, j'ai fait des brouillons (...) espérons qu'ils vont partir bientôt. Non pourquoi il y a des choses, vraiment ça marche pas rond aussi là". La sensation du privilège donné à l'allogène dans le travail se retrouve aussi pour ce qui concerne la vie sociale, et ce qui confère en France le droit aux droits: l'impôt. "Mais encore, payer en plus d'accord, il faut toujours payer pour ceux-là qui... mais je trouve vraiment exagéré. Oh, à Vaulx-en Velin, à cause des Arabes, là-bas, ma fille elle habitait à Vaulx-en Velin avant de racheter l'immeuble que je l'ai logé, elle habitait là-bas, un F3 (...), elle payait 220.000

francs dans un immeuble qui avait des Noirs, des Arabes, etc. dans cet immeuble-là, pourquoi c'était Vaulx-en-Velin, pourquoi à Vaulx-en-Velin il n'y a pas beaucoup de Français, qui payent (...), alors le peu qu'ils sont, ils payent pour les autres qui ne payent pas. Il n'y en a pas beaucoup qui travaillent là-bas. Alors il faut le Français qui est là-bas qui travaille, quelqu'un qui est là-bas qui travaille, il faut qu'il paye pour celui-là qui ne travaille pas (...).

- (Intervieweur:) Et pourquoi ils ne paient pas ?

- Pourquoi ils travaillent pas.

- (la soeur:) Les Arabes, vous savez, ils connaissent pas de remplir des feuilles, ils connaissent rien du tout.

- (le beau frère:) Ils payent jamais les impôts, hein ?

- (la première femme:) Ils travaillent huit jours pour toucher les allocations.

- (le beau frère:) Les impôts, ils les payent pas comme nous.

- (la première femme:) Ils travaillent huit jours pour toucher les allocations et après ils se mettent au caduche.

- (la soeur:) Si vous voyiez à l'Assedic, il y a toujours ça, tout, tout...

- (le beau frère/ le ton devient véhément:) Tu vas à l'Assedic, c'est tout plein d'Arabes...

- (la soeur:) Tout plein d'Arabes" (r4).

Vient ensuite une pause, puis, avec un mélange d'inquiétude et de plaisanterie: "Il a écouté, là-bas (le magnétophone), c'est écouté ce que je dis là ?".

(Plus loin:) "D'abord on disait toujours 'l'Arabe était

pauvre', mais un jour, l'Arabe, il va devenir plus riche que nous. On dira 'nous on est pauvre et eux sont des riches', vis à vis comment se déroulent maintenant les choses en France. Pourquoi, on disait toujours en France 'l'Arabe est pauvre', mais un jour on dira 'l'Arabe est riche et nous on est pauvre'.

- Et pourquoi ? "Eééh ! ben, pourquoi vous voyez bien comme ils viennent ici , on dirait que..."

(Homme 1:) "C'est les préférés !"

(Femme 2 - par dessus:) "C'est les préférés ! Le pétrole, je sais pas quoi".

(Homme 1:) "C'est eux les préférés de tous les autres quoi".

(Femme 2: "On peut pas le toucher...Maintenant un Italien il fait le con, il se trouve en taule, eux ils font le con et ils lui disent rien. Eux ils ont peur, autrement ils vont les laisser pour le pétrole, j'en sais rien, ils les protègent, j'en sais rien. Mais c'est tout le monde, quand on discute, tout le monde on pense pareil, hein !"

(Homme 1:) "Ouais, oui..." (il marmonne).

La réaction sur à la présence du magnétophone renvoie incontestablement à l'anonymat de la lettre du "groupe d'ouvrières": révélateur d'un sentiment de culpabilité par rapport à la morale sociale qui réprouve les sentiments xénophobes, et en même temps d'une libération, venue des profondeurs: "dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas", c'est à dire exprimer ses frustrations sur le mode de la rancœur à l'égard du moins bien loti, suspecté d'avoir

encore trop et de façon illégitime. Car il est malgré tout certain, qu'on vit mieux en Italien propriétaire d'un pavillon à Villeurbanne qu'en Africain dans la ZUP de Vaulx-en-Velin.

Il semble que, surtout en situation de pénurie, prévale une conception de la citoyenneté synonyme de garantie, qui réclame pour l'autochtone ou prétendu tel une priorité dans l'accès aux droits sociaux. En novembre 1917, par exemple, le conseil municipal radical de Vénissieux renouvelle une décision de 1912 de ne pas admettre les étrangers à l'assistance gratuite pour hospitalisation. En 1930, une délibération de la municipalité, alors socialiste, refuse de créer une 3^e classe à l'école maternelle du bourg, et l'inspecteur d'Académie s'émeut de l'argumentation auprès du préfet: "Le conseil municipal prétend que l'effectif réel de l'école serait de 80 à 90 élèves dont les 4/5 de nationalité étrangère.(...) Mais les parents étant fixés dans le pays, on ne peut pas repousser des enfants appelés, pour la plupart, à devenir des Français et devant, en vertu des conventions internationales, bénéficier de notre législation" (r5). Ce souci de garder les étrangers à distance de la société organisée s'étend à de très larges domaines. Comble des combles, lors de la fête nationale de 1927 célébrant comme chaque année la trilogie républicaine, il n'était "toléré" (sic) qu'un seul étranger par quadrette dans le concours de boules !

La tentation de la discrimination est suffisamment forte pour qu'elle se manifeste là où, en principe, on ne l'attend pas. Dans les milieux ouvriers organisés, "l'internationalisme prolétarien" des proclamations a bien souvent du mal à résister aux dures pressions du quotidien. Si l'on descend dans la rue contre l'assassinat de Matteotti, ou pour sauver Sacco et Vanzetti - à la SOMUA, entreprise métallurgique de Vénissieux, au personnel fortement italien, une dizaine d'ouvriers furent congédiés pour s'être mis en grève contre la mise à mort des deux anarchistes du Massachussets - la solidarité au sein même de l'usine est parfois défaillante. Une grève des ouvriers en voiture touchant 76 entreprises de l'agglomération en 1923, avait pour origine l'opposition des ouvriers de la maison Candelarési à l'emploi de main d'oeuvre étrangère dans l'entreprise; un lock-out patronal provoqua une réaction d'ensemble de la profession (r6). Le journal communiste Travail signale en 1931 un mouvement du personnel des Construction Electriques de France (métallurgie, Vénissieux) pour le renvoi des étrangers devant la menace de fermeture; l'usine comptait à ce moment là près d'une moitié de travailleurs immigrés (r7).

Cette même année, où la crise commençait à se faire sentir avec force en France et dans la région (r8), le maire de Villeurbanne, le docteur Lazare Goujon, adresse à tous les chefs d'entreprises de la ville une lettre-circulaire qui peut sembler étonnante venant d'un édile socialiste. Il se fait le porte-parole de ces petites gens anonymes qui

dénoncent le soi-disant privilège à l'embauche dont bénéficieraient les étrangers, qui réclament la priorité aux Français dans le travail, et qui sont aussi des électeurs. "Sans méconnaître les droits à l'existence de tout individu, de quelque nationalité qu'il soit, il est néanmoins pénible de constater cette préférence, alors que restent inoccupés de nombreux citoyens français qui ont contribué depuis leur enfance à la prospérité du pays et dont un certain nombre ont fait la guerre" (r9). L'entrée en matière, rappel des grands principes, ouvre sans transition sur un appel à la discrimination qui se justifie comme rétablissement d'un équilibre rompu, récupération de droits bafoués: c'est l'idée de la préférence donnée aux étrangers que l'on retrouve aussi bien dans la presse xénophobe de l'époque, que dans les doléances du "groupe d'ouvrières" ou dans les interviews récentes, et à laquelle il faut porter remède non dans une égalité de traitement à restaurer, mais dans une... préférence accordée aux nationaux.

Cette idée du privilège dont jouiraient les étrangers n'est bien entendu argumentée nulle part, et on peut dire que sa force tient précisément à son caractère péremptoire. "L'administration municipale, poursuit le maire de Villeurbanne dans sa circulaire de 1931,, vous demande donc de bien vouloir, au cas où vous seriez dans l'obligation d'effectuer des compressions d'effectifs dans votre personnel, de renvoyer en premier lieu les étrangers, notamment ceux qui résident en France depuis peu d'années et qui peuvent

retourner dans leur pays d'origine en raison des attaches qu'ils y ont conservées; enfin, en cas de besoin d'embaucher de préférence de la main d'oeuvre nationale". Les chefs d'entreprise, des grandes usines comme des P.M.E., accueillent d'une manière générale favorablement les propositions du maire, mais par cela même ils infirment l'argument de la préférence étrangère: "Les licenciements auxquels nous avons été amenés à procéder ont été fait dans l'esprit de votre lettre; du reste, notre proportion d'ouvriers étrangers a baissé depuis le début de la crise" (Constructions Electriques de Delle - qui s'offrent par ailleurs le luxe de donner au maire une leçon d'humanité: "le principe de la préférence accordée aux nationaux ne doit être appliqué qu'avec discernement. Il existe dans notre région beaucoup d'ouvriers étrangers, établis depuis de nombreuses années, ayant des charges de famille et en voie d'assimilation; il ne serait ni humain, ni même utile du point de vue national, de les congédier brutalement pour donner la préférence à de jeunes nationaux célibataires"). L'orientation générale des réponses est éloquente: "j'ai toujours fait mon possible pour n'employer que du personnel français" (R.Tissot, manufacture de vêtements); "nous sommes parfaitement d'accord avec tous ses termes [de la lettre], notre sieur Brunner étant ancien combattant et blessé de guerre (Etablissements F.Brunner, peinture); "nous pouvons, d'ailleurs, vous dire que depuis le commencement de la crise économique nous avons toujours agi dans l'esprit qui inspire le voeu de l'Administration municipale" (Fibre et Mica);

"nous sommes entièrement d'accord avec vous qu'une place doit être réservée de préférence à la main d'oeuvre française dans les usines, et nous vous informons que nous avons toujours favorisé les éléments français de nos ateliers" (L'Ebénoïd); "nous ne manquerons pas de tenir compte de vos suggestions qui correspondent, du reste, parfaitement à notre manière de voir" (Ets. M.Ratignier, teinture et apprêts); "depuis plusieurs mois déjà nous appliquons les mesures que vous préconisez" (Le Fil Dynamo), etc.

Ce bel unanimisme n'est rompu que par le directeur de la Schappe qui dans une lettre de trois pages, répond point par point et sur un ton vif, à l'argumentation xénophobe. "Il n'est pas étonnant, explique l'industriel, que l'administration municipale reçoive très souvent des protestations sur la préférence donnée dans les usines et ateliers à la main d'oeuvre étrangère au détriment de la main d'oeuvre française: c'est là un lieu commun qui se répète facilement. Quant à constater cette préférence, cela a dû être donné moins souvent à l'administration municipale". Après avoir affirmé que comme la mairie, il avait le souci de l'emploi de ses compatriotes, le directeur de la filature montre que la prétendue "préférence étrangère" manque du minimum de sérieux: "nous savons bien que, quoique nous ayons fait depuis le début de la crise, nous ne serons pas à l'abri de certains jugements peu équitables. Le signataire de ses lignes a lui-même reçu en personne des françaises qui

s'étaient présentées à l'embauche et s'étaient indignées de ne pas avoir été prises. Invitées à faire connaître une personne étrangère qui aurait pu être embauchée avant elles, comme elles s'en plaignaient, leurs affirmations cessèrent immédiatement".

Quelques mois avant cette circulaire du maire de Villeurbanne, et avant la lettre du "groupe d'ouvrières", un conseiller prud'homme avait écrit à Lazare Goujon, toujours en des termes similaires, pour attirer son attention sur le "problème" immigré: "On me signale constamment la grande quantité d'ouvriers étrangers dans certaines usines, qui dépasse de beaucoup 10 %", et de citer les cas de Bouillat, Gillet, la T.I.A.G., Bourgeois, Béraud. "Il est vraiment regrettable, ajoutait-il, que par des temps de chômage comme il existe actuellement, des Français pères de famille, anciens combattants, ou vieux ouvriers, se voient congédiés pour garder des étrangers, la plupart jeunes et célibataires" (r10). Comme le maire ou les ouvrières de chez Villard, il n'en sait rien. Nous avons, à travers l'analyse du recensement de 1931, quelques éléments pour juger de la pertinence de ce discours: chez Bouillat 76 % des Italiens recensés sont mariés, chez Bourgeois 83 %, à la T.I.A.G 88 % et chez Gillet 55 %; dans ces mêmes entreprises 40 % environ du personnel italien a plus de 35 ans.

Le directeur de la Schappe terminait son adresse au maire sur l'inefficacité des mesures préconisées en matière

économique. C'est que le marché de l'emploi n'est pas un tout indifférencié, où un élément remplace l'autre, où une offre abstraite équilibre une demande aussi abstraite. Le marché de l'emploi est structuré par les branches et les qualifications, et l'on ne peut parler de main-d'oeuvres qu'au pluriel. Cela, les industriels qui applaudissent à l'initiative de Lazare Goujon l'avouent aussi: "Il y a une quinzaine de jours, dit le patron de Tissot, j'ai fait paraître une annonce demandant un presseur. Le samedi, il s'en est présenté un, mais de nationalité arménienne.(...) N'ayant pas eu d'autres demandes, je fus donc obligé de l'engager". "Vous n'ignorez pas explique Brunner, que pendant des années, la main d'oeuvre nationale était extrêmement rare, et nous avons dû, comme tous les industriels, embaucher des étrangers". "Nous nous permettons de vous faire remarquer, ajoute le directeur de la Société Lyonnaise de Cardage et Filature, Petite rue de la Rize, qu'ayant eu recours à votre bureau de placement pour un emploi de chauffeur de chaudière, votre bureau nous a envoyé des candidats de nationalité étrangère, Espagnol, Italien, Grec", etc. L'affaire est donc plus compliquée qu'il n'y paraît, même pour eux. Et peut-être est-ce du côté des politiques et des faiseurs d'opinion qu'on a le moins de scrupules à user et abuser du thème de la préférence nationale: c'est pour les uns comme pour les autres une ligne d'attaque ou de défense peu exigeante.

Le terrain est donc toujours propice à l'éclosion de ces

sentiments troubles et rien, pas même l'origine, ne prémunit contre la tentation de l'exclusion. Le caractère irrationnel du rejet se manifeste à l'évidence dans le télescopage des pensées que fait apparaître un message toujours elliptique, mais qui sans l'ombre d'un doute est émis et reçu comme totalité logique.

Un bel exemple de ce fonctionnement par associations d'idées nous est fourni par le président de la délégation spéciale de Vénissieux, qui remplace la municipalité communiste dissoute après le pacte germano-soviétique. Se retrouvent associées dans ce document (un rapport au préfet), les images classique de subversion, de délinquance et d'étranger, à travers une série de déplacements brusques de la pensée: "Les communistes, nombreux dans notre commune, reprennent leur activité" (suit la dénonciation du directeur de l'école du quartier du Moulin à Vent); "D'autre part, de nombreux rassemblements d'étrangers suspects et dangereux ont lieu place Henri Barbusse, tous les jours entre 10 heures et midi. Je dois également attirer votre attention sur les vols importants et répétés de pommes de terre fourrage, etc. commis dans les champs par les étrangers. Les plaintes des cultivateurs sont de plus en plus nombreuses. Ces maraudages se commettent surtout aux heures des repas et pendant la nuit. Les délinquants sont munis d'une bicyclette avec remorque leur permettant de transporter 30 à 40 kilos de marchandise. L'élément français de notre population est profondément irrité contre les étrangers et j'entends de

toutes parts des protestations à leur sujet, soit encore parce qu'ils travaillent alors que tant de Français sont sans emploi, soit parce qu'ils accaparent les denrées rares sur les marchés et dans les magasins, etc... La plupart des étrangers ont, d'ailleurs, une mentalité déplorable et je ne vous citerai que deux exemples récents pour vous édifier: hier 30 août, un jeune acacia a été cassé volontairement place Henri Barbusse" etc. (r11). Ici nous retrouvons de manière extraordinairement concentrée tous les éléments repérés ailleurs, dans les faits divers, les plaintes à la mairie de Villeurbanne, les récits sur la banlieue. Il faut suivre le cheminement de la pensée en sauts de puce, qui part des communistes pour se poser sur les étrangers, les associer à des actes de délinquance mineurs et, encore et toujours à la question du travail, et faire intervenir enfin l'incompatibilité des moeurs. Il faut relever la pureté de la méthode qui permet de désigner les étrangers comme responsable du maraudage et de l'accaparement sans que l'ombre d'une preuve ne soit nécessaire: les vols ont lieu la nuit ou à l'heure des repas, personne apparemment n'a été pris sur le fait, aucun fait concret ne vient étayer l'accusation d'accaparement, et pourtant la cause est entendue. Le fait que le discours échappe ainsi au mode de raisonnement cartésien ne signifie pas qu'il se développe hors de toute logique. Car son omniprésence nous rappelle que la logique des comportements n'est pas seulement rationnelle, que derrière les représentations qui conduisent au rejet, se trouve un univers mental qui demande à être

analysé par des méthodes qui sortent de notre compétence.

La logique du bouc-émissaire descend comme en cascade dans toutes les fractions de la société, et la condition d'immigré ne suffit pas à y échapper. Cette logique n'est pas fondée seulement sur une différence formelle de statut, celle que confère la nationalité, mais bien sur une représentation d'ensemble qui mêle indissolublement le statut aux images. Le légal est dissout nécessairement dans l'ethnique, lui même compris comme réalité immobile, indépassable, enfermante. L'autre se trouve alors rejeté en une irréductible extranéité, et la porte est ouverte à tous les discours.

Pour faire taire les critiques des Algériens contre sa politique de rapatriement forcé, lors de la récession de 1927, le responsable du service des Nord-Africains à la préfecture, dans une lettre adressée aux journaux, mettait en garde ses "protégés": Les protestations disait-il ont "un inconvénient plus sérieux, celui de créer contre les Arabes de Lyon un courant d'antipathie de la population lyonnaise, et le moment n'est pas choisi" (r12). Cette ultime admonestation renvoie les Algériens à leur situation de dominés, dont ils auraient tort de vouloir sortir, à leur situation fondamentale de non-droit. Cet épisode est doublement intéressant, à cause d'abord de la similitude du propos avec les sentences classiques de l'antisémitisme selon lesquelles "les Juifs en font trop" et suscitent

l'animosité par le simple exercice de leurs droits de citoyens, à cause ensuite de l'argumentation discriminatoire des Algériens, eux-mêmes discriminés (renvoyez d'abord les étrangers).

L'opinion ne se faisait pas faute, en effet, de réclamer le départ des immigrés sur le thème bien connu de "X chômeurs, c'est X étrangers de trop". Pour reprendre un de nos exemples, le Passe Partout s'exclamait en janvier 1932: "La crise ! Mais il ne devrait pas y avoir de crise à Vénissieux ! (...) Un coup de balai, renvoyez au travail de la terre la plupart de ces nobles hidalgos" (r13), et il leur indiquait le chemin de la frontière. De même, Le Nouvelliste proposait d'en terminer avec la grève des Textiles Artificiels de Vaulx-en-Velin par quelques refoulements.

Les immigrés sont ainsi contraints d'intégrer comme donnée permanente de leur existence les retournements possibles de l'opinion et de la puissance publique à leur égard. Et, comme le montre leur relation à la naturalisation et à la politique, c'est une réalité qu'ils intériorisent parfaitement. En cela ils ne maîtrisent pas tout à fait leur destinée et ils le savent. La situation des Algériens, avant 1962, est plus précaire encore. Elle est strictement faite de dépendance, dans tous les sens du terme: dépendance matérielle, dépendance administrative, dépendance psychologique.

Il est d'ailleurs curieux de constater que, dans les discours de rejet que tiennent sur les Algériens les immigrés italiens, cette dépendance est tenue pour normale et positive, et opposée à l'indépendance, perçue comme victoire de la barbarie: avant ils savaient se tenir à leur place.

(Interview 3, Italien originaire de Sora, 86 ans, réside à Vénissieux depuis 1923:) Les Algériens avant la guerre: "Oh, oui ! Bien sûr il y en avait. Il y avait pas de femmes, pas de gosses, mais les Algériens il y en avait beaucoup... Ben derrière l'église étaient rien que des Algériens... Si, à l'usine, bien sûr je les connaissais, oui. Il y en a que je connaissais. Ils étaient bien gentils, mais après quand ils ont eu l'indépendance, ils sont devenus méchants. Ça a commencé à venir des gosses, des femmes, de tout, là, les Algériens, ils sont devenus méchants quelque chose de formidable. Et mais avant l'indépendance, ils étaient bien gentils. C'était déjà des Algériens, ils étaient Algériens mais que, ils rentraient à le café, buvaient un café, de la bière, pas de vin. Faisaient pas de disputes, rien du tout, volaient pas, rien. Mais depuis qu'ils sont indépendants, les Algériens, ils sont devenus méchants, quelque chose de formidable". Y avait-il des bagarres ? "Non, on ne faisait pas de bagarres, non, non, non". Personne, à l'époque faisait des..."Les Algériens,, oui, entre-eux. Entre-eux, oui, ils faisaient des bagarres, oui... Surtout où ceux qui

habitaient, derrière l'église, ... il y avait souvent des bagarres. Mais nous, quand voir des bagarres d'Algériens, nous éloigner, quoi. N'approchait pas des Algériens". Ils parlaient français ? "Ah, oui ! Parce que les Algériens étaient Français ! Oui..."(r14).

(Interview 8, italien originaire de Roccasecca, 86 ans, habite le quartier des Poulettes à Villeurbanne:) "Il y en avait pas des Algériens à cette époque-là. Maintenant, maintenant il y en a partout. Tu vas, il y en a partout. Tu te rappelles De Gaulle, quand il disait, pendant la guerre de l'Algérie: 'l'Algérie française d'un bout à l'autre !' Ecoutez, il faut de tout pour faire un monde, mais c'est des gens que j'aime bien de le tenir de loin que de près. Parce que, pour un oui ou pour un non, ils ont le couteau dans la poche ou un rasoir, pour un oui ou pour un non, couic... Ils sont traîtres... Ils y en a 10 %, même pas, qui sont braves" (r15).

(Interview 9, Italiens du quartier des Poulettes-
connaissent-ils d'autres étrangers ? - femme 2, déterminée:)
"On fréquente un peu tout, sauf l'Arabe, alors là, non, je suis raciste là-dessus, je vais droite... D'abord, il y en a partout. Je dis toujours à mes enfants, vous me portez n'importe quel copine, copain, mais sauf un Arabe. (...) Là, ouais, je le suis, là-dessus, bon, c'est malheureux, hein, c'est des gens..."

- (femme 1:) "Toutes les races, ça fait rien..."

- (femme 2:) "Toutes les races je..., je sais pas pourquoi, le Noir, ça me ferait..."

- (femme 1, elle coupe:) "Pour la peau, mais sinon, sont pas méchants, tu vois c'est pas..."

- (femme 2:) "Non, je le trouve traître, je sais pas, c'est peut-être une illusion, pour moi, mais c'est comme ça, c'est comme ça."

- (femme 1:) "Ca, pour la peau, je voudrais pas que ma fille se marie avec Arabe, comme un Noir. (...)"

- (femme 2:) "Ah mais moi j'ai toujours dit,...ah ben le Noir, je m'en fiche, moi je me dis, j'ai dit à ma fille vous me portez n'importe quelle race, même un Noir, je passe dessus, soit à mes fils, soit à mes enfants, vous me rapporter une belle-fille, un gendre n'importe quelle race, je m'en fous, même un noir je passe dessus, mais pas un Arabe".

Suit un dialogue, suscité par la question "Vous en connaissez, des Arabes ?", sur une Italienne mariée avec un Arabe qui lui est "très, très gentil" et dont on raconte un "acte héroïque" (un incendie s'était déclaré et il s'est jeté dans le feu pour sauver sa belle-mère). Sur cet épisode, le discours elliptique se développe selon sa logique propre, par sauts successifs, pour revenir à un point de départ sans rapport aucun avec l'anecdote, et qui est le fond fantastique et néanmoins incontournable: "j'y trouve traître":

"...de Roccasecca. Et bien sa tante, comme il y avait des garnis, il y avait ces Arabes, sa tante, voilà sa nièce elle arrive, elle c'est vraiment une adorable fille, je

comprends pas mais enfin bref, voilà, elle s'est marié avec, mais il était très gentil. Ma belle-mère un jour était en train de prendre feu, c'est lui le premier qui s'est jeté pour éteindre le feu. Mais maintenant elle a fait une dépression nerveuse, elle a divorcé. Elle a combien d'enfant ?" (Femme 1:) "Cinq enfants. Ils sont gentils, il y a la maison ici, son fils, vraiment gentil.

- (femme 2:) "Non, je veux pas dire, mais ils ont des idées à eux, ils ont ses idées..."

- (homme 1:) "Son père il est..."

(Femme 1:) "Mais même lui il est gentil, son père il est vraiment très très gentil.

- (homme 1:) "Lui, sais pas combien d'années il est en France lui, tu comprends..."

- (femme 2:) "Pour faire baptiser, il va pas faire baptiser, pour le baptême c'est quand il lui coupe un peu le zizi, ils se font une fête [inaudible], quand mettons, il y a un tas de choses, j'y trouve traître. Quand, mettons, il y a une bagarre, moi je veux bien me bagarrer avec n'importe qui mais pas avec un Arabe pourquoi j'y trouve traître. J'y trouve traître pourquoi ils sortent les rasoirs, les lames de rasoir, les machins, ils se battent pas face à face, on sait pas ce qu'ils pensent dans la tête.

- (femme 1:) "Traîtres..."

- (Question:) Et vous avez déjà eu des altercations avec ?

- (femme2:) "Ah ! Jamais !" (rires). (r16).

Ce passage nécessiterait à lui seul une longue analyse,

par les raccourcis qu'il opère, le passage par le sexe et la religion, l'image du rasoir (présente aussi dans l'interview précédente), etc. Il ne faut certes pas oublier que le langage n'est pas absolument maîtrisé (ils s'expriment en français, mais le propos reste (oh combien!) signifiant! Plus avant dans la conversation le thème revient avec cette fois référence au propre/sale et suggestion du dégoût: "ils" ne se lavent pas comme nous: "nous", on commence "par en haut", "eux", ils commencent par "en bas". Dans l'interview 3: avec l'indépendance, c'est la promiscuité (ils viennent avec les femmes et les gosses) qui est cause du changement négatif supposé des comportements Algériens.

Pour en finir avec la logique particulière de structuration et de légitimation du rejet au travers du discours elliptique, nous citerons un dernier exemple, l'explication qu'un Italien de Vénissieux nous a donné, par lettre, de son refus de nous recevoir: "Dabord, je ne se pas grand chose en la matièr et en plus nous avonst eus un grand maheurs chez nous avec l'assassinat d'un fils de 51 ans voila bientôt deux ans que nous ne sommes pas repris la moindre consolation talment et triste la mort de notre très cher fils assassiné par la marmaille que nous avont chez nous loint d'être raciste mais comme vous pouvais le croire, avec un tel geste contre mon fils je ne peu plus le voire" (r17). Cette lettre pathétique, rendue plus pathétique encore par la non maîtrise de la langue, allie aux raisons souvent avancées ("je ne sais pas grand chose" - les personnes

interviewées croient généralement que nous attendons des choses extraordinaires, de "l'historique", et cela renvoie à la perception de l'histoire), d'autres, qui sont d'ordre intime, et qui relèvent de la logique du bouc émissaire. Nous ne connaissons pas les circonstances de l'assassinat. Il est possible qu'il soit le fait d'un Nord-Africain et qu'il ait été particulièrement odieux. Mais s'il avait été commis par un garçon-boucher auvergnat, il est peu probable qu'il ait donné lieu à une répulsion pour la corporation des bouchers, ni même pour les Auvergnats, alors qu'ici, le groupe d'origine est rendu responsable en tant que tel du malheur. Par ailleurs, dans la lettre, nulle part est cité le fait que l'assassin soit Nord-Africain. mais on comprend tout de suite: "notre très cher fils, assassiné par la marmaille que nous avons chez nous, loin d'être raciste mais comme vous pouvez le croire, avec un tel geste contre mon fils, je ne peux plus les voir": tout est implicite, mais senti comme socialement évident, et effectivement chacun comprend ce qu'il faut entendre. C'est donc que socialement, l'équation est très forte.

Il ne faudrait pas conclure de cette incursion dans l'irrationnel de l'exclusion que tous sont touchés sauf ceux qui, au bas de l'échelle occupent la place la moins enviable. La documentation des années d'avant guerre fourmille en effet d'allusions à l'antisémitisme latent dans la communauté algérienne à Lyon. La Glorieuse Etoile Nord-Africaine, le plus célèbre des mouvements nationalistes, qui

a flirté un temps avec le Parti communiste auquel la police l'assimile, a construit en grande partie son audience sur les sentiments anti-sémites. La crête de la mobilisation nationaliste algérienne à Lyon coïncide avec les graves événements de Constantine, en août 1934. L'affaire avait commencé comme un fait-divers, et s'était terminée dans un bain de sang, avec intervention de la troupe. Il paraît qu'un Zouave ivre de confession juive, passant devant la mosquée Sidi Lakhdar aurait insulté les musulmans en prière: "In bol alecoum" - "Je vous pisse dessus"; les fidèles se sont lancés à sa poursuite, ont assiégé sa maison, rue Combes. Les Juifs depuis les fenêtres ont bombardé de projectiles la foule grossissante des Arabes. Dans la nuit, de part et d'autre, on ratonnait. mais le surlendemain, dimanche 5 août, on se tire dessus entre communautés, place des galettes et place Molière. D'après Robert Longuet, avocat membre d'une commission d'enquête, il semble que les Arabes, les premiers aient essuyé les coups de feu. Alors "c'est la ruée contre les magasins juifs dont les devantures sont arrachées ou forcées (...) La foule est déchaînée. La troupe refoule les Juifs dans le Mellah, les Arabes dans la Medina. Et le soir, les autorités établissaient ce triste bilan: Israélites: 23 morts, 50 blessés par coups de bâton ou couteaux. Arabes: 4 morts et 79 blessés dont les deux tiers par balles et les autres par baïonnettes. 52 zouaves blessés", etc. (r18).

Cette affaire sordide donne lieu, à Lyon, aux plus

importantes réunions de l'Etoile Nord-Africaine. Sur une petite centaine de réunions suivies par la police dans la période 1934-1936, et bien qu'on ne puisse évidemment pas attendre une évaluation exacte de l'assistance (certaines réunions étant d'ailleurs réservées aux sympathisants proches), on constate que la fréquentation moyenne est de 70 auditeurs environ en 1935, 92 en 1936 et 120 en 1934. L'Etoile Nord-Africaine draine le plus grand nombre d'Algériens dans ses meetings à l'occasion des troubles de Constantine (huit cent personnes salle de L'Unitaire le 26 août 1934), de l'assassinat du Mufti d'Alger en 1936 (300 au Chalet russe le 16 août), ou lors d'une fête avec partie artistique en septembre 1934 (600 personnes).

Le tract d'appel à la "grande conférence sur les événements de Constantine" de Messali Hadj, le 26 août 1934, proclame en gras: "Frères Musulmans, attention ! (...) Le Juif principal provocateur de toute cette tragédie n'a été condamné qu'à deux jours de prison et 15 fr. d'amende" (...) puis on revient encore sur les Juifs qui viennent de lancer une souscription qui se "chiffre par millions". La police rapporte que dans une réunions des cafetiers arabes, rue Marignan (les cafetiers occupent, on le sait, une place centrale dans les sociabilités algériennes) Messali Hadj aurait dit: "Je n'ai pas pu exprimer toute ma pensée au cours de la réunion d'hier, parce que j'ai pensé que nous étions surveillés; mais je tiens à vous dire que notre lutte sera violent contre les protecteurs des Juifs et contre le

gouvernement" (r19). Plus tard, en octobre 1934, à Oullins, le principal responsable régional de l'Etoile puis du Parti Populaire Algérien, le Kabyle Beddek, de la commune mixte de Fort National, ouvrier chez Berliet par intermittence et tenancier de bistrot, explique qu'il ne faut plus servir la France, qui doit être chassée d'Algérie, et, le rapporteur poursuit: "il a attaqué les Juifs et fait observé que l'Allemagne a chassé les Juifs de son territoire tandis que la France les accueillait". A l'issue de la réunion, précise le policier, 250 francs ont été recueilli, et il semble qu'au total, une somme de 25.000 francs ait été collectée sur l'agglomération. En juillet 1936 encore, alors qu'il est au mieux avec la C.G.T. et le Parti communiste, Beddek récidive dans une réunions de commerçants arabes: "Notre action se manifeste aujourd'hui en Algérie et en Tunisie contre les Juifs" (r20). Quelques mis plus tôt, la branche lyonnaise de l'Etoile, avait organisé au Chalet Russe, avenue Berthelot, un meeting sur la Palestine "pour le respect des lieux saints de l'Islam, contre l'impérialisme assassin, contre les financiers et usuriers juifs, contre la déclaration Balfour": "Le Sionisme (organisation internationale des financiers juifs) avec l'aide de l'Angleterre et en vertu d'une déclaration appuyée par les puissances de l'Europe, continue son travail d'expropriation des meilleures terres arabes (...). Le peuple palestinien, fier de son passé historique, n'est pas près d'accepter la domination ni des usuriers juifs, ni de l'impérialisme Anglais, et lutte héroïquement pour sa libération" (r21).

Il faudrait d'ailleurs revisiter entièrement l'histoire du mouvement national algérien. Les archives du Parti messaliste à Lyon ont été saisies intactes chez Beddek en 1939, lors de la dissolution du mouvement, et on apprendrait sans doute beaucoup en approchant la formation de la conscience nationale en dehors des catégories politiques françaises. Les nationalistes algériens étaient effectivement un enjeu pour les formations françaises et les fascistes (P.P.F., Solidarité Française) aussi bien que les communistes les courtoisaient, en flattant tel ou tel aspect de leur weltanschauung: ici l'anticolonialisme, là l'antisémitisme. Les nationalistes eux-mêmes jouaient des sensibilités diverses de leurs interlocuteurs français, au risque de se voir annexés par l'un ou par l'autre certes, mais aussi pour utiliser au mieux les espaces de propagande qu'on leur laissait. On trouve ainsi des choses curieuses, comme cette série de réunions de l'automne 1934 dans lesquels on exaltait l'Allemagne nazie et on lisait l'Humanité, on affirmait que "le Parti communiste était le meilleur soutien du mouvement Arabe" et où l'on demandait un orateur du consulat italien pour la prochaine réunion (r22). La politique des masses réserve de grandes surprises, c'est pourquoi il faut l'aborder non-politiquement. On voyait aussi l'hebdomadaire du Parti communiste, au moment de la grande grève de Berliet de 1936, conseiller au prolétariat mobilisé d'éviter d'appeler les Algériens des "bicots" parce que cela les vexait (r23), et on trouvait quelques mois

auparavant dans l'organe de la S.F.I.O. (Section française de l'internationale ouvrière) une note d'humour d'un genre particulier: pour entrer chez Berliet "si vous êtes travailleur Algérien, graissez copieusement la patte à un contremaître, par l'intermédiaire de beau-frère, ti arrive à Marseille, deux jours après, ti rentres en place, j'ti dis, mon zami, moi pas compris" (r24). On croirait lire du Grancher.

Au risque de désespérer tout à fait Billancourt (ici Berliet), nous relèverons que les Juifs orientaux qui vivaient en banlieue comme prolétaires, n'aimaient pas trop, de leur côté, être confondus avec des Arabes. Ainsi en 1932, un Juif de Ghardaia habitant Saint-Fons se plaint de la similitude de structure de son nom avec les noms arabes qui fait que les indigènes (de Saint-Fons) mettent tout le monde dans le même sac: "parseceu les juife de garday ilson bèt au lieu de metre le principal le non de famill et le prénon sèsa le néssésèr sepas la peindefer 'ben' (...); Vous savez bien Monsieur le capitain que nous omme pas des arbe pour fair 'ben' on nous les israel endoi fair fils ou fill et le principal le non de famille (r25). Et l'on conseillait, au service des Nord-Africains de la Préfecture d'éviter de mettre au contact les manoeuvres musulmans et les manoeuvres juifs marocains licenciés de chez Coignet, à Saint-Fons en 1935 (r26).

Les Algériens, on s'en souvient, arguaient en 1927 de

leur situation de Français, voire d'anciens combattants pour échapper au rapatriement auquel les promettait la Préfecture. La qualité supposée "d'ancien combattant" sert beaucoup. Elle est invoquée par les Français d'origine à l'appui d'une pratique discriminatoire, à tout bout de champ. On écrit au maire de Villeurbanne, par exemple, pour lui "signaler les agissements des Italiens non naturalisés nommés R., rue des Alliés", à propos d'une histoire compliquée de palissade: "Nous comptons, Monsieur le Maire sur votre appui pour mettre fin à ce scandale vers nous et cette injustice, et citoyens Français, ancien combattant, car, lundi 18 mai, l'adversaire fait venir l'expert pour rentrer dans notre terrain" (r27). Le mot d'adversaire doit être compris ici dans la pluralité de ses sens, et est à rapprocher de "l'ennemi" désigné par les policiers à Givors.

L'hebdomadaire satirique Guignol publie la même année une correspondance des "anciens combattants et mutilés" de Vénissieux attaquant le maire qui "n'y va pas de main morte" en "casant" un Russe dans les bureaux de la mairie et un Italien à la carrière (r28). Nous avons vu que l'argument était également utilisé par le Nouvelliste contre les grévistes de 1936, et avec les impôts, il semble que c'est ce qui vient en premier à la bouche ou sous la plume. L'argument dispense même de toute autre explication comme si étaient organiquement liés la situation d'ancien combattant et le choix xénophobe (cf. la lettre des établissements Brunner citée plus haut), comme s'il s'agissait d'une espèce

de tautologie.

S'il convient de souligner cette référence constante du discours discriminatoire à l'argument "ancien combattant", c'est que, outre l'intérêt qu'il y a à étudier les régularités en tant que valeurs fondatrices dans les mentalités collectives, il s'agit une fois encore d'un argument à géométrie variable: ainsi lorsqu'un ancien Russe Blanc, engagé dans la Légion étrangère contre Abd-el-Krim pendant la guerre du Rif et décoré "pour mon audace dans les plusieurs batailles", argue de cette qualité pour avoir "comme une petite récompense" un permis de travail pour sa femme, il lui est répondu par le maire de Villeurbanne: "malgré mon désir de vous être agréable il ne m'est pas possible d'intervenir en votre faveur étant donnée la tendance bien marquée et tout à fait justifiée à défendre la main d'oeuvre nationale" (r29).

Les immigrés sont donc parfois au moins autant anciens combattants que les Français: l'Italie est entrée en guerre aux côtés des Alliés en 1915 à grâce notamment à une forte pression para-diplomatique de la France, et l'on a vu à travers l'exemple de Saint-Fons quel fut le sacrifice des "coloniaux". L'un des rapports de l'été 1923 communiqués au préfet, le rapport du commissaire du quartier de la Bourse assez éloigné de ceux de ses confrères par un langage dénué d'hostilité, explique, non sans paternalisme, que "l'Algérien aime la France et il est fier, lorsqu'on lui fait une

observation, de pouvoir expliquer qu'il a fait la guerre et qu'il est Français" (r30). En 1937, le Général Beauchesne, président du Comité des Amitiés Africaines fonde à Lyon, 19 bis rue Saint-Antoine le Dar-el-Askri, Foyer du soldat indigène, oeuvre de "caractère social, colonial et patriotique", destiné à accueillir les anciens combattants musulmans à la dérive dans l'agglomération. "La situation véritablement digne d'intérêt des très nombreux soldats indigènes actuellement en chômage sur le pavé de Lyon, où la question du chômage de la main d'oeuvre indigène se pose avec une particulière acuité, a retenu l'attention du comité", écrivait le Général au ministre de l'Intérieur (r31). L'on se souvient aussi des protestations contre les rapatriements de 1927.

Sans doute la première guerre a-t-elle modifiée positivement de façon durable l'image des immigrants italiens, alors qu'elle a au contraire popularisé une image de l'Algérien "chair à canons" (voir la chanson de Montéhus: "Pan Pan l'Arbi").

Pour le temps de la guerre l'ensemble des sociétés italiennes de l'agglomération s'étaient groupées en une union Italia Redenta "greffée aux sentiments du plus pur Patriotisme et du respect des lois qui nous régissent" (r32), pour reprendre une expression de son secrétaire. A l'automne 1919 était fondée à Lyon la Societa Reduci Italiani, association d'anciens combattants de la Grande

Guerre qui ne revendiquait pas moins de mille adhérents dans ses premières semaines d'existence. Par la suite le contrôle des associations italiennes d'Anciens combattants de la première guerre devint un enjeu majeur de la lutte entre fascistes et opposants au régime dans l'émigration.

Une des figures de l'anti-fascisme italien lyonnais, le républicain Stefano Dell'Amore, était de ceux qui s'étaient portés volontaires lors du premier conflit mondial; émigré plus tard en Lorraine puis à Villeurbanne, il avait envisagé en 1935 de mettre sur pied une légion de volontaires italiens pour aider l'armée du Négus contre les troupes mussoliniennes; combattant de la colonne Rosselli en Espagne, il se porte à nouveau volontaire en 1939. Un rapport du service de surveillance politique du consulat de Lyon signale en avril 1940 que Dell'Amore fait de la propagande parmi les Italiens pour qu'ils s'enrôlent dans l'armée française. "Quand la guerre s'est déclarée et qu'il a vu que ça allait si mal, se souvient une de ses filles, il a dit: "Il faut s'engager". Alors il avait quand même en 39... Il était de 95, donc ça fait 44 ans. Il est allé se présenter aux autorités militaires, volontaire pour défendre la France; on lui a dit: 'Monsieur, vous êtes charmant mais on a assez d'hommes comme ça et on en prend note, mais on n'en a pas besoin pour l'instant'. Alors ce qui s'est produit, c'est que beaucoup d'antifascistes ont fait de la résistance". Arrêté par la Gestapo à Villeurbanne en 1943, Dell'Amore a repris à la libération son métier dans le

bâtiment et sa femme tenait l'épicerie (r33). Son cas fut loin d'être isolé puisqu'on rapporte qu'en 1939, dans les meetings de l'Union Populaire Italienne, organisation de masse pro-communiste une assistance nombreuse acclamait "l'attachement du peuple italien à la France", et que l'U.P.I. ouvrait dans les quartiers des bureaux de recrutement; la section des Poulettes invitait ses 700 adhérents "à renouveler leur engagement dans l'armée française en cas de guerre", la section des Buiers tenait ouverte tous les jours une permanence pour les "Italiens amis de la France", et le grand rassemblement de la jeunesse italienne au stade municipal de Villeurbanne s'acheva sur l'hymne garibaldien et une Marseillaise écoutée "debout et chapeau bas" (r34). L'un des orateurs de ce meeting, Eusebio Giambone dit Costanza, interné au camp du Vernet en mai 1940 par les autorités françaises pour "activité contraire aux intérêts de l'Etat" puis reconduit à la frontière italienne, a été fusillé le 5 avril 1944 à Turin par le régime mussolinien en décomposition. Les archives conservent sa dernière lettre adressée à sa fille, Gisella: "Aujourd'hui, tu es trop petite pour comprendre parfaitement ces choses, mais quand tu seras plus grande tu seras fière de ton père"... (r35).

Au lendemain de la guerre le Comité d'Action et de Défense des Immigrés constate avec amertume que l'intégration des immigrés à la lutte contre l'opresseur hitlérien n'a pas changé leur sort: "Ces hommes qui s'étaient ainsi dévoués à la cause de la France espéraient qu'après la

libération notre pays songerait à eux, qu'il réparerait une série d'injustices commises envers eux avant la guerre et au cours de l'occupation par les ennemis du peuple déguisés en patriotes. Ils pensaient que le régime de surveillance continuelle et la situation d'infériorité qui leur étaient imposés, seraient abolis. La réalisation de ces espoirs se fait attendre. par contre, nombre d'entre eux subissent à nouveau des difficultés de toutes sortes et les chicanes se multiplient" (r36).

Cela était pour partie exact. Mais d'autres changements plus ténus, échappaient à une perception immédiate: la guerre marque véritablement une rupture. Si peu de choses se sont transformées dans la situation des étrangers en général, l'intermède de 39-45 permet de mesurer combien s'est modifié en profondeur les rapports de ce bloc de générations (la première génération et leurs enfants) avec la société française. Cela se vérifie pour les Italiens et les Espagnols qui ne repartiront plus, et dont les enfants ne sauront plus prononcer correctement le nom du village. Cela est vrai différemment pour les Algériens: pour eux aussi, après les événements de Sétif (mai 1945) et à cause de toutes les promesses non tenues, rien ne sera jamais plus comme avant.

STATUTS

L'enchevêtrement des images, rarement positives, du discours, souvent excluante, et de situations dans tous les cas discriminées selon une logique où origine et statut social se confondent, cet enchevêtrement interroge sur les mécanismes d'une intégration qui, pourtant, s'accomplit inexorablement. Par quels chemins, malgré tout, l'intégration s'est-elle réalisée ?

Dans le faisceau des facteurs d'intégration, deux au moins, apparaissent déterminants: la centralité en France de ce que les althussériens appelaient jadis, de façon un peu rapide, les "appareils idéologiques d'Etat", au premier rang desquels l'école de la République, et en second lieu un repli dans la sphère du privé qui met la cellule familiale hors d'atteinte des agressions de toutes sortes.

(Interview 15, Algérien, Vénissieux, 71 ans). Question: Allait-il dans le quartier de la Place du Pont ? "Non, c'est pas bon ça". Pourquoi ? "Je vais pas là-bas, moi". Pourquoi ? "C'est pas bon !" Allait-il au café ? "Jamais, jamais boire le café Place du Pont, non. Parce qu'il y en a beaucoup de voleurs, là-bas. On n'aime pas, là-bas." Et le dimanche ? "le dimanche à la maison ! Chez moi. Tout le temps chez

moi". A-t-il eu des problèmes, parfois, avec les Français ?
 "Moi, pour moi ? Non, non, jamais, jamais, jamais ... ttt...
 ttt... ttt... non, jamais il a attrapé une police ou une
 Français à moi, jamais, jamais, jamais. [Notons sans nous
 attarder, le glissement-identification Français/Police].
 Parce que au travail, quand tu es au travail, travailles,
 travailles pas, on en revient à la maison. Faut pas tourner
 à droite à gauche.(...) C'est pas vrai ça, les Français,
 c'est pas, la police c'est pas [inaudible] Quand tu fais
 rien du tout, il dit rien les gens". (son fils, 43 ans, en
 riant:) "C'est l'immigré type". (lui:) "Non, c'est vrai, ça
 [en arabe, à son fils:] je vais pas mentir pour dire que les
 Français sont racistes" (s1).

Ce repli sur le privé s'exprime le mieux dans la mise en
 avant très fréquente de la relation bonjour/bonsoir, c'est
 à dire du chacun chez soi. Le même: "Tout le monde moi
 tranquille avec les autres; parce que l'est bien gentil
 avec les autres; camarade-camarade, bonjour...bonsoir..."
 (Interview 14, autre Algérien, sur l'usine:) "relations
 entre nous, Bonjour, Bonsoir, puis c'est tout. Le travail,
 c'est tout. On cherche pas comment il s'appelle, où il
 habite, où il habite pas" (s2).

(Interview 16, femme Algérienne:) "Ah! ben, où je suis
 habité à Vénissieux treize ans, c'est tous des Français. Un
 seul voisin c'est un Tunisien. L'arabe d'Algérie et l'arabe
 de Tunisie je le comprend pas qu'est-ce qu'elles disent les

bonnes femmes. Bonjour-Bonsoir et c'est tout. Et dehors, je les fréquente pas les femmes arabes beaucoup, parce qu'elle fait beaucoup des histoires, j'ai regardé plusieurs fois elles ont se battaient dans la rue avec les paroles, parce qu'elle parle sur l'autre, l'autre elle portait à l'autre, l'autre elle portait à l'autre, alors là qui c'est qui te l'a dit ? C'était lui qui me l'avait dit...C'était lui qui me l'avait dit, alors là ils y sont se bagarrer deux fois dans la rue. Ben moi, je [inaudible] de Bonjour-Bonsoir, je passe". Et vous voyez assez peu de gens alors ? "Les Arabes ? Ben je les vois dans la rue, mais je vais pas chez eux". Et les Français ? "Non, non plus, je vais pas chez eux" (s3).

(Interview 12, Italienne:) "Les voisins qu'il y avait pendant la guerre sont encore ici, on est bien, bien gentil, on s'entend bien avec les voisins. Seulement ce qu'on fait, c'est chacun chez soi et Dieu pour tous. On se rencontre pour ainsi dire Bonjour-Bonsoir, vous savez ce que c'est, mais autrement, c'est pas un voisinage tu viens boire le café - je viens boire le café. Ah, non, non, non. On fait ici chacun chez soi" (s4).

(Interview 11, elle, Italienne:) "Ecoutez, moi, ça fait 70 ans, j'ai 83 ans, mettons 83 ans maintenant, bon, mais mettons que dans cette maison-là, ça fait 70 ans, je ne me suis jamais disputé avec Pierre ni avec Paul, jamais j'ai eu quelque chose à faire avec quelqu'un. Mais si vous me

dites: comment elle s'appelle la personne qui habite dans telle maison là-bas au fond ? Je ne pourrais pas vous le dire" (s5). etc.

Cette privatisation du quotidien, assez générale dans le corpus étudié, n'est pas contradictoire avec l'existence des formes de sociabilités très répandus dans les milieux populaires, nous avons pu le vérifier en particulier chez les Italiens: jeux de boules, de cartes, pêche, chasse, cinéma. Mais elles ne sont jamais exubérantes. Cela ramène à la question de la communauté, trop souvent magnifiée à notre sens, trop souvent investie d'une vitalité qu'elle n'a pas, beaucoup plus passive en fait qu'on imagine, et qu'il faut plutôt comprendre comme un milieu.

Dans le même plan que le repli sur le privé, se place un rapport au politique (au sens large de sphère du public) distant et conformiste. A deux exceptions près de familles d'antifascistes importants que nous avons recherchés à partir des dossiers de police consultés dans les archives romaines et qu'il nous intéressait de suivre, nous avons délibérément évité dans la détermination de notre corpus, tout réseau de type associatif ou militant. Nous ne voulions pas, en effet, que nos entretiens soient biaisés par une expérience commune de nos interlocuteurs autre que celle de l'origine; nous préférons saisir leurs opinions dans ce qu'elles avaient d'aléatoire. Cela est par ailleurs très instructif puisque les cohérences, telles que nous les

entendons, n'existent plus alors: on peut, par exemple être communiste et admirateur de Mussolini, se revendiquer à la fois du F.L.N. et du M.N.A. de Messali Hadj, etc. Cela renseigne donc sur la relation au politique. Et il est intéressant de souligner qu'il s'agit encore là d'un rapport tout à fait privatif, qui apparaît chez ces gens comme une stricte continuation de la relation Bonjour-Bonsoir qu'ils ont érigée en règle de conduite.

(Interview 15, Algérien:) Question: était-il syndiqué ?
 "Syndiqué ? A la France ? Oui". A quel syndicat ? Euh.. Le syndicat là où ils [inaudible]... C.G.T. on l'appelait".
 Faisait-il la grève ? "Non, non, je ne faisais pas la grève, parce que quand il verront la grève, nous l'Algérien, il nous met à la porte, bien sûr ! J'ai pas de confiance ! Syndiqué, syndiqué, je m'en fous ! Qu'est-ce qu'il a fait le syndicat, il fait rien du tout. Pour l'ouvrier, il fait rien du tout. C'est pas vrai". Pourquoi était-il syndiqué ?
 "Parce que tout le monde est syndiqué, quand tu rentres toi à l'usine et que tu trouve tout le monde syndiqué, c'est obligé de se syndiqué... [sinon] il aime pas bien.. ben il faut que ça aille comme ça". (Intervieweur:) "Alors vous avez payé des cotisations partout ?" (il cotisait au F.L.N.; rire:) "Ah, oui !!!".

(Interview 14, Algérien:) "Syndiqué, oui... C.G.T., oui."
 Allait-il aux réunions ? "C.G.T., jamais !" Jamais ?
 "Jamais". Le timbre ? "Le timbre, juste le timbre..."

Syndiqué, parce qu'il y a un délégué qui me dit comme quoi prendre des timbres syndical, le syndicat il défend l'ouvrier, et on a été syndiqués, c'est tout". Le syndicaliste était-il Français ou Arabe ? "C'est un Français, c'est un Français... je vois les gens qui sont syndiqués, les gens que je connais ils sont syndiqués, il m'a dit les syndicats c'est bien, ils défendent l'ouvrier, si il y a quelque chose il peut vous défendre, et je l'ai suivi. Mais à ce moment-là, c'était pas cher"(s7).

(Interview 9, Italiens; on vient d'évoquer la présence des fascistes dans l'émigration avant guerre; il est question de quelqu'un qui se serait jeté au Rhône; femme 2:) " ...pour la politique; il faut être marteau. Moi non, moi je ne suis pas dans la politique, on dit... [femme 1, en coupant la parole:] "La politique, on s'en fout" (s8).

(Interview 11, Italien, se dit partisan du partito operaio: pour lui les communistes et Joly, le maire des années trente; il a participé à des ligues agraires dans les années vingt; il parle du meurtre d'un boxeur fasciste italien à Villeurbanne en 1932:) "Oh! sur le quartier, moi je me suis pas occupé des gens, tout [inaudible] en disant, dice la gente oh, ben bien sûr, c'est de lui même qu'il se l'est fait, parce que quand on est un étranger, on est en France, et il boxe con la licencia italiana, faut pas qu'il s'en vante en disant qu'il faisait partie du parti fasciste. Faut savoir marcher le monde quand même! Si tu es fasciste, tu le

gardes pour toi, moi si je suis communiste, je le garde pour moi, eh". (Question:) "Vous alliez à des réunions, des choses comme ça ?" (lui:) "Non, non, chacun ses idées, chacun ses idées. Moi, chaque fois que j'ai fait grève, je dis, on faisait une heure de grève, une journée de grève, je fais grève, mais je rentrais à la maison, je restais à chez moi, j'ai jamais fait le défilé, moi" (s9).

On a de nombreux exemples d'un tel repli sur le domaine privé. Et s'il ne s'agit pas d'une attitude propre aux immigrés, il est certain qu'elle est chez eux parfaitement intégrée à leur être d'immigré, en ce qu'ils admettent leur non-citoyenneté comme légitime. Cela va de pair avec les propos sur les "vrais Français", les autres immigrés qui "exagèrent", etc. Cela se manifeste éventuellement dans des plaisanteries sur Le Pen, puisque dans la conjoncture de l'enquête, le chef de file de l'extrême-droite avait l'audience que l'on sait. Le personnage est évoqué comme un épouvantail, un père fouettard dont on se gausse, mais aussi comme une menace, celle d'une possible situation de non-droit, d'arbitraire absolu:

(Interview 8, homme 2, Français marié à une Sicilienne, à homme 1, Italien:) "J'aurais mieux fait de me marier avec une Française, moi qui suis..., tu sais que, je vais te faire voir, je vais prendre la carte à Le Pen, tu vas voir si ça va rigoler !..." (s10). Dans l'interview 15 (Algérien), la fille entre dans la pièce, demande de quoi il est question

(une recherche sur l'immigration), dit sur un ton pince-sans-rire qu'elle est pour Le Pen et que les immigrés, il faut les visser.

La situation des immigrés, est toujours une situation sinon incertaine, du moins vécue comme telle, avec un certain sentiment d'insécurité, dont on peut penser qu'il a ses racines dans la vie réelle. Le premier réflexe n'est donc pas de revendiquer des droits mais d'expliquer que si on ne fait rien, on ne risque rien.

Au plus fort du débat sur le Code de la nationalité, pendant l'été 1986, un homme de terrain, algérien, ancien O.S. de la métallurgie à Vénissieux devenu travailleur social, disait voir renaître "une espèce de fatalisme, qui avait un peu disparu il y a quelques années, qui est de toute façon, on est pas chez nous. C'est vrai qu'une fois qu'on a dit ça, soit on rentre, soit on accepte. C'est un sentiment majoritaire chez les parents" (s11). Ce sentiment très répandu d'avoir de moindres droits, n'est pas exclusif d'une attitude hostile, envers d'autres groupes immigrés.

Des attitudes qui peuvent sembler rationnellement contradictoires, coexistent en fait très bien en une vision du monde que structurent le groupe familial et l'espace particulier de la migration. Que des manifestations virulentes de rejet des Algériens en tant qu'archétype de l'immigré s'extériorisent aussi spontanément chez des

Italiens immigrés de la première génération renseigne, entre autres choses, sur la rapidité des processus d'intégration, qui ne peuvent se concevoir dans une simple relation binaire oui/non, mais que l'on peut saisir dans leurs formes intermédiaires, perpétuelle transition. Car le rejet est incontestablement une forme, en négatif, de l'intégration puisque c'est déjà une identification. L'une de nos interlocutrices, on s'en souvient, disait: "Alors il faut, le Français qui est là-bas qui travaille", et elle s'est reprise: "quelqu'un qui est là-bas qui travaille, il faut qu'il paye pour celui-là qui ne travaille pas (...)" (s12). Elle se vivait donc à la fois comme Française et comme étrangère, d'ici et d'ailleurs, selon l'objet sur lequel portait son discours. Cette référence à une identité protéiforme est la clé de notre approche de l'intégration. Nous ne pensons pas en effet que l'intégration s'effectue sur le mode de la conversion.

De ce point de vue, les rapports sur la naturalisation des années d'avant guerre, qui rejoignent les débats récents sur le Code de la nationalité, sont une bonne illustration de l'incompréhension inscrite dans une certaine conception administrative du problème. Le préfet en 1938 émet par exemple un avis défavorable à la naturalisation à tel Italien, vivant en France depuis plus de vingt ans, marié à Villeurbanne et honorablement connu, dont "l'assimilation à nos moeurs et à notre culture peut être considérée comme suffisante", mais dont les parents et les frères "installés

depuis de nombreuses années sur notre territoire n'ont pas sollicité notre nationalité" et il souligne "qu'il a lui-même soigneusement attendu d'être dégagé des obligations du service militaire actif en France pour déposer sa demande de naturalisation. Cette dernière ne présentant au surplus qu'un médiocre intérêt pour notre pays, j'estime" etc. Pour tel autre Italien, marié, père de quatre enfants dont deux nés en France, résidant dans ce pays depuis 1904, sauf l'interruption de la guerre qu'il a faite dans l'armée italienne, on invoque contre sa naturalisation le fait qu'il a été victime d'un accident du travail et que, donc, il est inapte au service militaire, mais surtout qu'on "ne peut affirmer qu'il ait perdu tout esprit de retour dans son pays où il possède une maison d'habitation et où il a encore de la famille". A telle autre encore, Espagnole, on fait le grief de ne fréquenter que des Espagnols ! (s13). Et les avis se concluent sur cette formule rituelle: "sa demande de naturalisation ne présente, au surplus, qu'un médiocre intérêt pour notre pays". Il est certain que si ne devaient être prises en compte que les demandes d'êtres d'exception, le mouvement des naturalisations serait réduit à sa plus simple expression. Mais, il paraît plus important de souligner dans cette frilosité administrative (qui correspond aussi à une conjoncture), que les postulants sont évalués au travers de leur force de travail et, dans le même ordre, de leurs aptitudes militaires, et que, de manière très rigoureuse, est retenu contre eux tout ce qui forme part de leur identité: langue, fréquentations, liens avec le

pays.

Ces exigences, que l'on retrouve sous une autre forme aux Etats-Unis dans la déclaration of intention nécessaire à toute naturalisation, sont en fait très extérieures aux préoccupations des immigrés, car pour eux la nationalité n'a pas de caractère fétiche. Ceux que nous avons interrogés qui sont aujourd'hui Français, dont les enfants ont été élevés en France et ont eux-aussi des enfants, ceux qui ont fait la banlieue lyonnaise (rappelons-le un habitant sur deux à Vénissieux ou Vaulx-en-Velin, un sur six à Villeurbanne), ceux-là sont indifférents à leur situation au regard de la nationalité. Il arrive que l'on dise des immigrés qu'ils ne sont ni d'ici ni d'ailleurs. C'est qu'il sont d'un ici et d'un ailleurs beaucoup plus concrets: le village ou la région d'origine, la ville où ils se sont établis.

Nous avons pu mesurer cette concrétude de l'espace à l'occasion d'une réunion, en 1985, du conseil d'école de Roccasecca auquel nous avons exposé notre projet. Une femme avait demandé pourquoi faire une recherche sur Lyon et Roccasecca. Et lorsque nous avons dit qu'à côté de Lyon il y avait Villeurbanne, le propos est devenu clair et il y a eu un joyeux brouhaha dans la salle, car pour les gens de Roccasecca, Villeurbanne a une réalité beaucoup plus forte que Lyon.

A la question de savoir pourquoi, lorsqu'ils étaient

devenus Français, les gens avaient sollicité leur naturalisation, ils n'apportent de réponses qu'en termes d'opportunités, et jamais sous forme de profession de foi patriotique tel qu'on l'imagine parfois. Cela ne signifie pas pour autant, nous l'avons vu, qu'aux moments décisifs certains immigrants n'aient pas su s'engager, alors que d'autres, Français de souche "déguisés en patriotes", pour reprendre l'expression de Louis Petit, servaient l'occupant.

(Interview 3, né en 1901, à Sora, habite Vénissieux depuis 1923, électeur:) "Eh bien, pourquoi ? Parce que l'Italie, ça allait pas, j'ai dit, (...) et puis j'ai resté comme ça, parce que quand il y a eu du chômage et quelque chose, l'étranger, allez, ils le mettaient dehors, alors j'ai dit, mais je vas pas faire la vie comme ça, mais je vas naturaliser Français, comme ça quand il y a eu du chômage, moi j'étais Français et ils mettaient dehors toujours les étrangers, c'est pour ça j'ai été obligé de devenir Français" (s14).

(Interview 12, née en 1915 à Cervaro, parents émigrés en France lorsqu'elle avait 3 mois, mariée en 1932 à un émigré de Castrocielo:) "Ah, ben moi, maintenant, je suis de nationalité française il y a trente cinq ans (...); Oh, oui, on s'est naturalisé parce que mon mari voulait toujours se mettre à son compte, vous savez, et puis on pensait aux enfants, si le fils voulait faire quelque chose. Aussi la petite voulait rentrer dans l'administration, alors, vous

comprenez, on s'est fait naturaliser (...). Ca fait trente cinq ans, même plus, je peux pas vous dire" (s15).

(Interview 4, elle et lui nés en 1920 à Roccasecca, émigrés en 1958. Intervieweur:) "Qui vous a conseillé de devenir Français ? Qui a eu l'idée ?

- (elle): Tout le monde.

- (lui): Personne. Avant tout le monde ils se faisaient naturaliser...Ils disaient que si tu achètes l'appartement et que tu es pas Français, un jour on te peut renvoyer là-bas. C'est toujours l'embêtement" (s16).

(Interview 9, femme 2:) "Et moi je me suis naturalisée quand mes enfants, j'ai un enfant de trente ans, le premier, je disais que mes enfants ils vont être Français, donc Français à la naissance, et nous on va être Italiens, je dis, si un jour il y a une guerre, on va encore prendre le fils, la mère, le père, j'ai dit, allez hop, on se fait Français" (s17).

La naturalisation est donc pensée essentiellement en termes pratiques. Peut-être est-ce aussi parce qu'ils pensent qu'on ne devient pas Français, et qu'il ne le seront jamais. La question de la nationalité, dans ce cas, les fait rire. La même femme, naturalisée, donc, glisse, plus avant dans la conversation: "Peut-être, moi que je suis italienne, je dis quand je rigole, je dis: Ouais, tu travailles ici, tu vis sur le pain des Français, je dis..." Et plus loin:

"même si mettons, un Français, un vrai Français, mettons, avant... La seule chose que je dis, que si un Français, il me disait sale macar, je lui mettais la calote sur la figure". Ce rapport mouvant à l'identité nationale est l'inévitable conséquence de la distorsion entre le légal et l'affectif. Il revient pareillement dans l'interview 4 (elle, naturalisée également, s'adressant à l'intervieweur italien:) "Ah, vous êtes ici ! vous êtes Italien comme nous, mais vous êtes ici!"(s18).

-Et comment êtes-vous devenus Français?

- (lui:) "Eh ! Avec le papier" (rires) ..."Français... ça c'est encore une autre connerie, ça rapporte rien du tout ça. Français, pas Français, c'est pareil". Il est certain que, d'une manière générale, ceux-ci n'attachent pas une importance symbolique excessive à la nationalité, précisément à cause de leur situation d'immigré. Ils savent aussi généralement que leurs enfants ne seront jamais Italiens: on est d'abord du pays qui vous a appris à vivre.

(Interview 7, famille originaire de Sora, émigrée en 1923, elle née en 1935): "Et donc, je suis née au Minguettes, mais qui ne sont pas les Minguettes d'actuellement, et puis, je suis donc l'avant dernière d'une famille nombreuse, alors, donc, j'ai mon frère aîné qui est né en Italie. Il est venu en France, il avait deux ans. Et tous les autres sont nés en France. (...) On parlait le français, je comprenais l'italien, mais j'arrivais pas à le parler. Et contrairement, c'est surtout l'espagnol que je savais

parler, parce qu'on était au milieu de beaucoup d'Espagnols. (...) J'étais rue Pasteur, c'était un quartier où il y avait beaucoup d'Espagnols. Et donc voilà, c'était donc les Espagnols qui remportaient sur les Italiens là. Et je me suis replongée dans la mentalité italienne parce que je me suis mariée avec un Italien, qui, donc, lui, a émigré en 1947, et là, je me suis vraiment trouvée, c'était pas du tout la même mentalité que nous, c'était vraiment des Italiens qui eux, gardaient leur origine... enfin... c'est pas que je renie la mienne, mais eux, ils étaient avec ce clan, ce groupe où ils parlaient italien, où c'était toute l'Italie qui était en France, voyez, c'était pas comme nous. Nous, comme on vivait au milieu d'Espagnols, de Français, on avait oublié ce côté italien" (s19).

(Interview 18, Espagnol de Vénissieux:) "D'espagnol on n'a plus que le nom, parce que pratiquement on n'a pas la culture, l'instruction des Espagnols". - Vous n'êtes jamais retourné en Espagne, dans la région où...? - "oui, j'y ai été une fois, là-bas, dans un petit pays à côté de Murcie, entre Murcie et La Union [il prononce La Union au lieu de La Ounion] Non parce que vous savez, les Espagnols, ils sont un peu..." (s20).

Le fait immigré ne peut être finalement considéré que dans cette antique problématique que nous appelions la dialectique du déjà plus et du pas encore, et qui forme à notre sens un cadre méthodologique minimum pour aborder

sainement les questions d'intégration et d'identité. Les immigrés sont partis un jour une main en arrière et l'autre en avant, mais ils ne les gardent pas ainsi, parce que c'est une position inconfortable.

Nous ne voudrions pas néanmoins que de notre approche soient déduites des conclusions trop définitives. Car la question n'est elle pas au fond, qu'à travers les immigrés nous touchons à une anthropologie plus générale des couches populaires dans la France contemporaine, et que celle-ci nous fait cruellement défaut pour juger de la singularité des situations ? Car qu'en est-il des formes d'adaptation à l'urbain et à l'environnement industriel des mêmes générations françaises issues du monde rural ?

Les immigrés n'abordent donc pas la nationalité avec cette rigidité que l'on trouve dans les débats qui agitent notre société. Il semble que ce soit plus l'origine qui ait un sens, c'est à dire moins une situation qu'un ensemble de relations affectives.

Toutefois, le caractère symbolique de la nationalité, est perçu différemment par les Algériens de la première génération, parce que leur rapport au fait national, jusqu'en 1962, est fondamentalement différent de celui des Italiens. L'unification européenne, a changé le statut de l'immigration italienne, son rapport à la société française s'en est trouvé modifié de façon radicale. La guerre

d'indépendance a transformé en un sens diamétralement opposé le statut de l'immigration algérienne. La société française, enfin, à évolué considérablement dans ses référents: la guerre a marqué une césure dont on ne dira jamais assez l'ampleur.

Le rétablissement républicain de la Libération apporte avec lui un environnement idéologique nouveau et durable, puisqu'il ne s'effrite qu'avec les années quatre-vingt. La nouvelle hégémonie culturelle, au sens gramscien du consentement actif, renvoie le racisme dans une zone interdite et fait de la xénophobie une maladie honteuse, un péché contre la civilisation: c'est que le prix payé en quelques années avait été lourd, et le souvenir du martyr juif en tant que symbole de la barbarie où ce monde était parvenu, verrouillait les consciences à l'idée d'une légitimité possible de la discrimination.

Camus rappelait dans *Combat* qu'en 1933 avait "commencé une époque qu'un des plus grands parmi nous a justement appelé le temps du mépris. Et pendant dix ans, à chaque nouvelle que des êtres nus et désarmés avaient été patiemment mutilés par des hommes dont le visage était fait comme le nôtre, la tête nous tournait et nous demandions comment cela était possible. Cela pourtant était possible. (...) Et ceux qui ont fait cela savaient céder leur place dans le métro" (s21). De cette conscience-là, sur laquelle s'est opérée la reconstruction morale du monde d'après guerre,

sont nés des évidences comme celle qu'énonce Louis Petit dans sa brochure Le problème des immigrés dans la France libérée: "Nous ne discuterons évidemment pas l'argument raciste selon lequel le mélange de sangs nuirait à notre Nation en la faisant dégénérer. En France, c'est M. Martial qui s'était fait l'avocat de cette théorie dès avant la guerre. Notre peuple a, au cours de quatre années de souffrances, fait l'expérience de l'application pratique des théories racistes et il a appris leur valeur. Quant à M. Martial, les théories racistes ont fait de lui un valet stipendié de l'ennemi" (s22). Or en 1932 chez Mauco, on s'en souvient, c'était sur le danger du contact trop brutal avec une "civilisation supérieure" qu'il était "inutile d'insister". Le superflu de l'explication a changé de camp: ce qui désormais va de soi ce ne sont plus les hiérarchies biologiques, affirmées avec plus ou moins de fanatisme avant guerre, mais les notions d'égalité.

Ces notions, cependant, s'accordent mal à la relation coloniale qui est le fond de la relation avec les Algériens, et il semble, en fait, que la disparité des situations entre Italiens et Algériens tiennent moins à un décalage chronologique qu'à cette différence de statut.

Car l'opinion en France, celle de la rue comme celle des bureaux ou des amphithéâtres, on l'a vu, plaçait déjà avant-guerre l'Algérien bien en dessous de l'Italien, au bas de l'échelle des groupes humains. Le portrait que l'on en dresse

et qui demeure après la Libération: paresse, saleté, lâcheté, dissimulation, dangerosité mêlées en un archétype, est aux antipodes d'une représentation égalitaire et va dans son expression toujours au-delà des traits attribués habituellement aux immigrants. Ce portrait est aussi bien, on le remarquera, celui du Chinois, de l'Annamite, de l'Arabe ou du Noir que véhicule la littérature populaire dans le feuilleton, le roman à deux sous, ou l'image d'épinal. C'est le portrait de l'homme colonisé, que l'on persiste à abaisser. Si ce n'est plus dans le fait de venir d'à côté (l'étranger/l'extérieur) que se fonde la distinction eux-nous, puisque leur espace nous appartient (la colonie), c'est forcément dans un plan différent: une infériorité *suis generis*.

Perverse, la situation coloniale l'est généralement, mais plus encore lorsqu'elle est le fait d'une démocratie. Parce que les valeurs coloniales et les valeurs démocratiques entrent en une contradiction telle qu'il n'est d'échappatoire, que dans un renversement total du sens qui permet à la chose dite d'être le contraire de la chose pensée, le discours n'ayant plus d'autre fonction que de masque.

Il n'est qu'apparemment paradoxal qu'Henri Baroin consacre un des chapitres de sa thèse sur la main d'oeuvre étrangère en région lyonnaise aux Nord-Africains, en commençant par dire qu'ils jouissent "à juste raison d'un

traitement de faveur vis-à-vis des autres catégories d'immigrés" (s23). Toute la situation faite aux Algériens en Métropole et en Algérie même est construite sur ce paradoxe que la Libération maintient en vie: pour l'administration des choses ils sont sujets français, voire même citoyens français après 1945, alors que dans la réalité des rapports humains, y compris bien sûr des rapports administratifs, ils ne seront jamais rien d'autres que des indigènes, c'est à dire des êtres de seconde zone. Le mot de paradoxe décrit mal, d'ailleurs un état qui s'apparente plus au dédoublement schizophrénique.

Cette contradiction oblitère en effet les réflexions sur le devenir de l'immigration algérienne et paralyse l'administration elle même, obligeant à des stratégies de contournement qui sont à la fois saines et odieuses. Saines parce qu'elles sont la reconnaissance de la différence et du besoin de sa prise en compte, odieuses parce qu'elles nient dans un même mouvement le droit à une nationalité (l'Algérie c'est la France) et l'assimilation (les Algériens ne sont pas des Français comme les autres) et débouchent sur des pratiques discriminatoires, des pratiques qui ne sont nullement fondées en droit. Ainsi l'INSEE utilise une catégorie "Musulmans d'Algérie" pour dénombrer les Algériens dans le recensement de 1954, et à Vénissieux leur recensement n'est pas effectué sur une base territoriale, comme pour le reste de la population, mais par un agent particulier, en tant que Nord-Africain. Ceci conduit d'une part à

ce que nous ayons, en effet, une certaine connaissance d'une réalité qui nous échapperait totalement si la fiction égalitaire avait été maintenue, mais d'autre part, à une absolue opposition aux principes républicains inscrits aux frontons des mairies, et, plus prosaïquement, à une grande confusion de l'appareil statistique: dans ses publications actuelles l'INSEE indique de façon tout à fait erronée qu'en 1954 "les Algériens musulmans - bien que juridiquement de nationalité française - sont comptés parmi les étrangers" (s24). A force de contorsions, personne ne sait plus qui est où.

Plus gravement sans doute, cela conduit un Louis Chevalier, dans les Cahiers de l'Institut National d'Etudes Démographiques, à souhaiter "tourner" - le mot est de lui - cet "obstacle tout juridique" compliqué de "susceptibilités" qu'est la qualité de Français accordée aux Algériens, pour procéder à un contrôle sanitaire de l'immigration: "Ni la métropole, ni les autorités algériennes ne semblent soucieuses, explique-t-il, de prendre les premières responsabilités de ce contrôle que le droit conteste, mais que la réalité commande" (s25). Tourner la loi est une responsabilité bien grande pour un organisme officiel, mais c'est surtout la mise en oeuvre d'une logique destructrice que ne paraît pas percevoir le démographe. A la réflexion de Louis Chevalier, formulée en termes identiques (le plagia est-il une maladie si commune dans le monde universitaire ?) Jean Jacques Rager ajoute une merveilleuse formule: "les

maux de la liberté". N'ayons pas peur de la redite pour que s'exprime le fond de la pensée: "En définitive, ni la Métropole, ni les autorités algériennes ne semblent soucieuses de prendre les premières responsabilités de ce contrôle que la réalité exige mais qu'empêche un législateur ignorant des maux que la liberté peut provoquer chez un peuple qui, souvent, n'en connaît pas encore la mesure" (1950) (s26).

La tentation discriminatoire, est néanmoins, pour l'administration à ses différents niveaux, une tentation ancienne et permanente, qui repose sur le caractère mensonger du discours officiel, celui d'une égalité niée dans les faits. En 1916 est instaurée la carte d'identité et de circulation, verte pour les ouvriers d'industrie, chamois pour les travailleurs agricoles, et qui tient lieu de permis de séjour: "ce récépissé, explique-t-on alors, permet de surveiller également les déplacements des coloniaux qui, n'étant pas des étrangers, étaient dispensés jusqu'ici du permis de séjour" (s27). Un an plus tard, en 1917, alors que pour les coloniaux le temps était plutôt à la flatterie, arrive à Lyon, répercutée par le procureur Loubat dont nous avons eu par ailleurs l'occasion d'évoquer la carrière, une note confidentielle du garde des sceaux concernant la revendication de paternité d'enfants nés de femmes françaises par des nord africains, africains ou asiatiques servant en France comme soldats ou travailleurs. Le garde des sceaux souligne les "inconvenients graves"

qu'auraient d'éventuelles reconnaissances: "les enfants perdraient tout d'abord la qualité de Français et, par leur nom exotique, s'ils restaient en France, ils perpétueraient pour la mère le souvenir de sa liaison passagère avec un indigène". Le ministre de la Justice en personne, "comme on ne saurait s'opposer légalement aux reconnaissances", suggère d'intervenir "discrètement" auprès des mères pour leur faire "apercevoir les conséquences fâcheuses" de la reconnaissance paternelle, et au besoin leur fournir l'assistance judiciaire leur permettant de revenir sur ces liens en invoquant l'article 383 du Code civil sur l'intérêt de l'enfant (s28). La circulaire était accompagnée, en plus des quelques lignes de présentation du procureur général Loubat, d'une lettre du procureur de la République revenant sur le caractère strictement confidentiel de la note, qui ne devait être portée à la connaissance du personnel de mairie "qu'en cas de nécessité et après avoir pris toutes précautions utiles pour en éviter la divulgation": le caractère pervers de la situation se manifeste à l'évidence dans ce besoin du secret.

La disparité fondamentale des statuts du colonisé et de l'immigré peut être saisie, de façon exceptionnelle, à travers le regard d'un fonctionnaire zélé, en charge de la surveillance des Algériens et de la bonne conduite des Italiens. Julien Azario, secrétaire de police naviguant entre S.F.I.O. et radicalisme, à l'image de la ville de Lyon et radicalisme, à l'image de la ville de Lyon, avait

l'oreille de la Mairie et, dans les années vingt, il fut à la fois secrétaire général du Comité Pro-Gallia (pour la bonne conduite des Italiens), et du Comité de Protection des travailleurs nord-africains de Lyon (pour la surveillance des Algériens). Il concentrait pour ainsi dire dans sa personne les attitudes contradictoires vis à vis de l'immigration étrangère et des coloniaux d'Algérie. Le Comité Pro-Gallia, fondé en 1926, s'était donné pour but "l'éducation civique des Italiens" et la lutte contre le fascisme. La connotation est franchement "de gauche", et Azario parla en plusieurs occasions devant des parterres plus ou moins militants, se donnant même à l'occasion l'auréole du persécuté: "A la suite de ma campagne, on m'a mis en demeure de démissionner. J'ai refusé. (...) Lorsque je défends les principes de la liberté de la révolution française, lorsque je veux que la France garde intact son prestige de nation hospitalière et juste et que je la fais ainsi aimer par mes camarades italiens, j'estime que l'on ne peut pas me casser ! (vifs applaudissements)" (s29). Il s'agissait moins cependant de s'opposer au système totalitaire que de défendre l'intégrité française contre les agressions idéologiques des Chemises Noires: le Comité Pro-Gallia reprochait surtout au régime transalpin de revendiquer Nice, la Tunisie, la Corse et la Savoie, d'instaurer en France avec les Fasci Italiani all'Esterio "un Etat dans l'Etat". "Au mépris des lois les plus sacrées de l'hospitalité, disait Azario, et sous le couvert de l'immunité accordée aux représentants des nations étrangères, [le

Fasciol tient ses assises au consulat italien. Là, une police occulte surveille les agissements des transaplins et bon nombre de ceux qui retournent dans leur patrie n'en reviennent pas" (s30). Nous pouvons affirmer cependant, pour avoir fouillé les archives des deux côtés de la frontière, qu'en matière de surveillance policière, Julien Azario, lorsqu'il s'occupait des Algériens, n'avait rien à apprendre de ses collègues italiens.

Lorsqu'en 1934, J. Azario transforma son Comité de Protection des travailleurs nord-africains, créé dix ans plus tôt, en Service des Nord-Africains de la Préfecture, il exprimait ainsi le fond de sa pensée: "Les Nationalistes-communistes arabes de Lyon et du département, continuant sous l'impulsion du journal El Ouma (Etoile Nord-Africaine dont le siège est à Paris) et avec des fonds leur active propagande de recrutement et de soulèvement de la masse arabe; Il serait temps de porter le coup moral dont nous avons parlé au cours de l'entretien que vous avez bien voulu m'accorder. (...) Désormais le service permettra un contrôle de tous les sujets de l'Afrique du Nord et même de l'Afrique française en général d'origine arabe, tels que les Somaliens et autres et mettra ainsi un frein à la propagande anti-française faite ces temps (...) Voici à mon avis, Monsieur le Secrétaire Général, de quoi faire réfléchir les brebis qui suivent actuellement les meneurs arabes. Je m'emploie actuellement à atténuer les effets de la propagande parmi les ouvriers des usines et ceux des parcs en

leur faisant comprendre qu'ils perdraient leur place" (s31). C'est donc une conception très particulière, très politique, de la protection des Nord-Africains qui anime le service d'Azario, et qui n'est pas très différente de l'encadrement des Italiens par le consulat. Si une distinction doit être opérée, elle ne serait d'ailleurs pas à l'avantage moral du service des Nord-Africains. Car ses méthodes d'encadrement (y compris les pressions et le chantage comme ici sur l'emploi) reproduisent jusqu'au grotesque les rapports coloniaux de domination dans ce qu'ils ont de plus détestables. Les nationalistes, que la police s'obstine à assimiler aux communistes, appelaient avec ironie le service des Nord-Africains de Paris "la commune mixte de la rue Lecomte" (s32). Ils n'étaient pas si éloignés de la vérité. Un jour de 1935, Azario écrivit au commissaire divisionnaire de police spéciale (politique) pour lui annoncer qu'un certain K., "ennemi de notre service, soutien de l'Etoile Nord-Africaine, rabatteur d'ouvriers arabes sur lesquels il prélève une dîme, protégé d'une brigade de sûreté, communiste à ses heures, me demande pardon. Il sollicite l'amam. (...) Le fiasco des dernières réunions de Messali semblent avoir désarmé K. et l'avoir incité à faire acte de soumission. Dimanche, son parent, notre protégé B. m'avait fait comprendre que K. avait reconnu ses torts et qu'il avait l'intention de venir me demander pardon. (...) Je profite de l'occasion pour vous faire connaître qu'une autre soumission, très importante ne saurait tarder. (...) La soumission de ce K.R. détruira l'influence de l'Etoile

Nord-Africaine à Saint-Fons" (s33). Ce passage est tout à fait exemplaire de la démarche du Service des Nord-Africains: Azario revivait la conquête dans sa tête, c'est Bugeaud contre Abd-el-Kader. Il avait donc des "camarades italiens" et des "protégés algériens" qu'il ne traitait pas pareillement.

Cette "protection" s'accompagnait de pratiques illégales (Azario avouait le chantage à l'emploi, mais il y avait aussi les cafés arabes consignés à la troupe, et d'autres encore). Un tract de l'Union Nationale des Musulmans Nord-Africains (pseudopode de L'Etoile) dénonçait "le Caïd Azario", "l'homme au bakchich" qui sert "platoniquement" (sic) les "cercles colonialistes". "En ce qui concerne les restaurateurs qui ne veulent pas lui baiser les mains et lui donner la 'ouaâda' il leur délègue des brutes policières pour les vexer, les insulter et les bousculer chez eux, et aussi leur dresser procès-verbal pour avoir servi un verre de vin à quelque client pendant que ses émules cafetiers ont la liberté même pour les jeux de hasard 'Couza' et la consommation de Kif" (s34). Sur la véracité de tels agissements, on se reportera à Marcel Grancher, qui éprouve de la fierté à rapporter les descentes de police chez "les Sidis": "Soudain, quelqu'un cria 'Police', et des messieurs, solides et décidés firent irruption dans le café. Habitues [souligné par nous], les sidis levèrent immédiatement les coudes en l'air. C'était une rafle de la brigade Morandy. L'un des inspecteurs commanda: - Viens ici, toi, le

grand"...(s35). Que des fonctionnaires aient à respecter les Nord-Africains est du domaine de l'impensable, sans doute de l'inouï.

Au fond personne ne trouvait rien à redire à ces pratiques. pas plus l'administration que les journalistes: elles entraient dans une normalité, un habitus. Pouvait-on "les" traiter d'une autre manière ? "Monsieur Azario", écrivait le secrétaire général pour la police au préfet, est "parfaitement versé dans la langue et les moeurs arabes, [et] peut être utilisé avantageusement" (s36). Dans son chapitre sur la main d'oeuvre algérienne, Henri Baroin n'avait que des mots élogieux pour l'oeuvre du Service des Nord-Africains et son chef qui "parle couramment l'arabe" (Azario est originaire du Constantinois) et "connaît à fond la mentalité des Algériens" (s37). Voilà qui nous ramène aux images.

Le modèle de l'encadrement est celui du paternalisme colonial, au sens vrai d'autorité parentale + infantilisation, et il est fondé sur le triptique surveillance-assistance-punition. On en a eu l'exemple avec les pensées d'Azario sur le pardon, la soumission, les menaces de rétorsion, etc. "Si des Nord-Africains", dit encore un rapport, du commissaire de police spéciale au procureur de la République cette fois, "suivent encore ces mauvais bergers à Lyon [les nationalistes], c'est parce que, dans leur esprit simpliste, ils considèrent que l'action à

laquelle ils adhèrent est logique, légale, puisqu'aucune sanction n'est prise contre ces dirigeants" (s38). Rien de différent ici de ce qu'un Grancher pouvait écrire sur "leurs crânes obtus" (s39), ou des méthodes de pacification nécessairement spéciales exaltées depuis le XIX^e en Algérie même. Le Lyonnais Charvériat, juriste professeur à Alger, vantait par exemple le système de la responsabilité collective: "Ces procédés d'instruction criminelle peuvent révolter les âmes sensibles qui, par une pitié mal placée, conspirent à sauver les gredins. Mais ils sont rendus nécessaires et légitimes par le milieu social au sein duquel la France a le devoir d'assurer la tranquillité. Chaque peuple doit avoir la justice qu'il mérite" (souligné par nous) (s40). Et c'est au nom de cette perception que préfecture et municipalité tenaient les Algériens en tutelle. Et qui mieux que quelqu'un qui "les" avait fréquenté "là-bas" pouvait "les" tenir ? Les singeries du monde colonial: caïdat, amam, et ouâada n'avaient donc rien pour choquer entre Saône et Rhône. Car le paternalisme est toujours pris pour de la sollicitude, et la conscience, en général, y trouve son compte.

Seuls peu-être à échapper au "mensonger qui s'est menti à lui-même", les Algériens, n'étaient pas dupe. C'est ce que signifiait l'un de nos interlocuteurs originaire de la région de Sétif, arrivé en 1950 à Lyon à l'âge de 33 ans. Après avoir observé que l'Italie s'était alliée à l'Allemagne dans la dernière guerre et que au contraire - on

retrouve ici le sang versé et la guerre comme générateurs de droit - les Algériens avaient combattus dans l'armée française, il conclut: "Y'en a les morts beaucoup l'Algérien, avec la guerre pour la France, là-bas. Quand il arrive l'Italien, après, l'Italien c'est un chef avec l'Algérien. C'est lui le commandant avec l'Algérien, c'est l'Italien. (...) Après De Gaulle il a dit l'Algérien c'est un Français. C'est pas vrai, c'est pas un Français, ça. S'il est Français, quand il est Français, c'est les mêmes" (s41). Le statut de Français n'est vécu que comme une escroquerie, tant il est immédiatement contradictoire avec un statut social et culturel de rélégué.

Cela était déjà perçu par la génération précédente. El Ouma, publiait en 1934 une lettre à Messali Hadj d'un Nord-Africain de Lyon, "traduction verbale de l'arabe en français par M. Chaouni Abdelkrim, 5, rue des passants à Lyon", la précision est importante. Une véritable opinion publique algérienne apparaissait dans ce texte sans caractère militant, et ses faiblesses mêmes, le ton emphatique de l'écrivain public comme les préjugés anti-sémites, le font sonner vrai. "Vous savez, cher Monsieur, qu'à la place du Pont, ici, il y a un édifice monstre qui a le titre de Prisunic". (Le Prisunic est un temple de modernisme, y compris par son architecture, érigé en plein coeur du quartier arabe de Lyon, au débouché de la rue Marignan.) "Eh bien, il est expressément défendu aux Algériens d'y mettre les pieds, non pour acheter des marchandises, mais pour

consommer quoi que se soit. Pourquoi cela, nous sommes cependant des 'sujets français' ? (...) Ce jour que je vous écris, étant de repos, j'ai endossé mon complet neuf, bien cravaté, avec également une casquette et une paire de souliers neufs. Ayant pénétré dans ce fameux Magasin-Hall aux prix Unics, j'avais fait quelques emplettes. Arrivé à l'étage supérieur, où il existe une vaste salle où l'on sert à manger et à boire, un gros gaillard flanqué d'un loustic m'arrêta au guichet et ordonna à la serveuse de ne pas me servir, en m'expliquant que par ordre de l'administration, on ne doit pas servir aux Algériens. Cependant, nous servons bien la France en temps de paix comme en temps de guerre, et nous les servons dans notre propre pays, je n'ai pas lassé de leur mettre le point sur l'i, ces bons Français, je ne pense pas qu'ils le sont. certainement c'est des Juifs qui nous en veulent, mais ils sont en retard. Qui vivra verra. A bon entendeur, salut !" (sic) (s42). Il ne faut pas être grand clerc pour voir que c'est de telles humiliations mille fois répétées dans une vie d'Algérien qu'est née la Toussaint 1954. Dans la contradiction si évidente entre la parole française et le fait colonial s'insinuait en effet la conscience nationaliste.

El Ouma, qui portait en exergue une citation de Voltaire, donnait à connaître, sous une forme plus politique, plus acerbe aussi, les sentiments des Algériens. "Où sont donc ces bonnes âmes charitables qui combattent la répression ? qui palpitent d'indignation pour des faits de moindre

importance ?" demandait le rédacteur en chef du journal après l'arrestation de 80 musulmans à Paris en janvier 1934. "Où est la Ligue des droits de l'Homme ? Où êtes-vous avocats et juges pour le droit des peuples ??? Nulle part ! Ils n'existent que pour les citoyens de chaque pays, pour ceux qui ont une patrie, pour la race supérieure et nous ne sommes que des inférieurs, humbles sujets de la République Française; Nous ne sommes que de vulgaires 'Sidis' ! Eh bien soit ! Nous sommes des sidis et fiers de l'être, aucun de nous n'échangerait son titre contre tous les titres des Staviski", etc. (s43).

Enfin, dans un autre style encore, parmi les écrits épars qui permettent de saisir les pensées de la communauté, cette affiche qui fut apposée en juillet 1940 rue Saint-Antoine, devant l'immeuble des Amitiés Africaines, alors que les Allemands étaient déjà à Lyon:

"nord Afriquain - A fire la déffense de la françes nos morts pour la françes, nos mères en deuilles pour la cose de la françes. la frances pour nous remerçier en nous faits repatirier comme des moutons. La frances nous donne plus de travail il nous dise au bureaux de placements que vous otre nord-afriquain vous êtes pas les enfants de mère patrie. E pourtons en été bien mobilisé comme les français. en a combatue contre l'allemagne qui nous a rien fait nous nord-afriquain, mai nous voilas maintenant en paix. nous Afriquain nous avant pas le droit. mais nous disent vive lislamique vive l'algérie libre . vive la justisse. Vive les

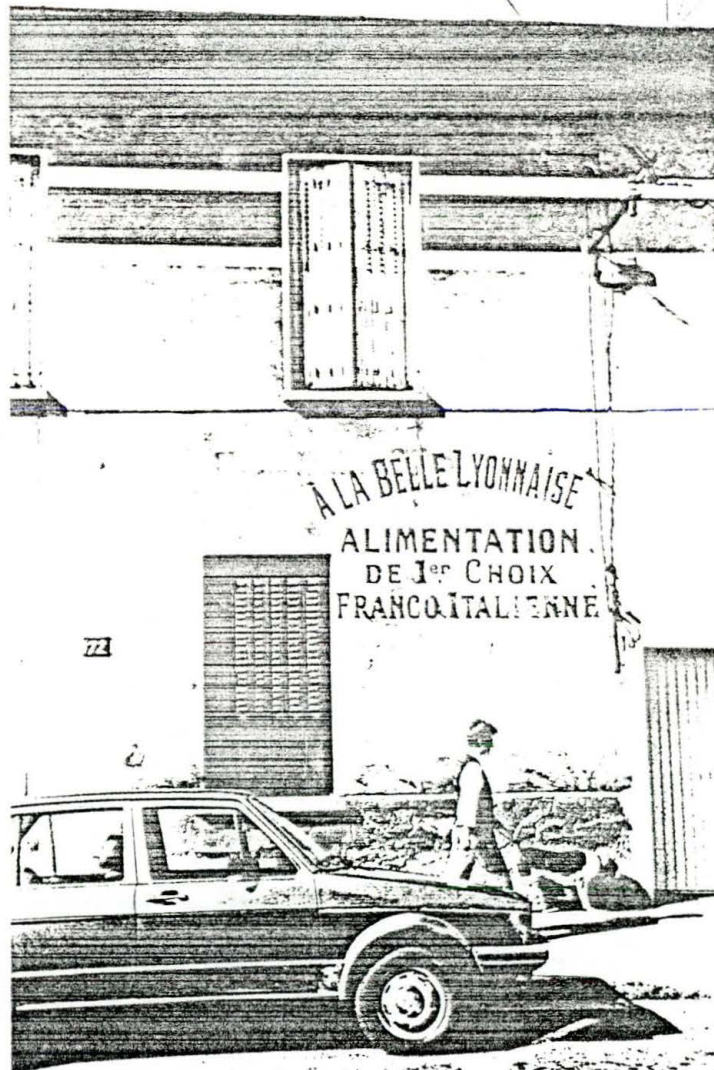
musulmans" (s44).

Il y a dans les expressions nationalistes populaires que sont une lettre, des propos ou une affiche, en même temps que la revendication, le dépit de n'avoir pas été considéré, et peut-être le regret d'un rendez-vous manqué. Que signifient d'autre la description du costume par l'Algérien du Prisunic, la langue châtiée de l'écrivain public, l'allusion rageuse à la devise républicaine d'El Ouma, le rappel des sacrifices du sang par l'auteur anonyme de l'affiche de la rue Saint-Antoine, ou par notre interlocuteur ? L'inégalité radicale de statut a catalysé toutes les frustrations.

Cela explique que la guerre d'Algérie n'appartienne pas à cette sphère du politique privatisé dont nous avons parlé. Elle occupe une place à part, tout à fait centrale: gigantesque maelström dans lequel toute la société algérienne fut entraînée, bien que les discours sur le sujet ne soient jamais véhéments. Bien qu'elle soit présente dans tous les entretiens, nous ne l'évoquerons que par un seul exemple, que nous ne discuterons pas dans ses détails bien qu'il appelle, en tant que représentation du conflit de nombreux commentaires: celui d'une femme Kabyle du Douar de Frikât, commune mixte de Drâ-el-Mizan, dont le mari, militant du Mouvement Nationaliste Algérien (M.N.A.) a été assassiné à Vaulx-en Velin en 1957, soit par une fraction rivale du M.N.A., soit par le F.L.N. En ce temps-là, et



Le Prisunic de la Place du Pont (D.R.)



Une épicerie italienne du quartier des Poulettes, Villeurbanne (D.R.)

nous. Africain
 vive la France
 vive la France
 vive la France

à lire la défense de la France
 nos morts. pour la France, nos mères
 en deuil pour la cause de la France
 la France pour nous remercier en
 nous fait repatriés comme des moutons
 La France nous donne plus de travail
 il nous dit au bureau de placement
 que vous êtes nord. Africain vous êtes
 pas les enfants de mère patrie.
 Et pour nous en été bien mobilisé comme
 les français. en a combattu contre
 l'Allemagne qui nous a rien fait nous
 nord. africain, mais nous voilà
 maintenant en paix. nous. Africain
 nous avons pas le droit. mes nous
 disent vive l'islamique vive
 l'Algérie libre. vive la justice
 Vive les musulmans,

c'est encore un signe du statut des Algériens, les règlements de comptes, nombreux en France entre partisans et adversaires du F.L.N., faisaient quelques lignes dans les journaux:

5 janvier 1961: "La recrudescence des attentats entre Nord-Africains s'est brusquement accentuée depuis plusieurs jours. Pour la seule journée d'hier trois raids terroristes ont fait deux morts et cinq blessés".

6 janvier 1961: "Hier vers 18 heures, un nouvel attentat à la grenade "a fait deux blessés, dont une européenne, au restaurant meublé Le bar des Alliés, (...) Il semble que cet acte de terrorisme soit imputable au M.N.A."

"Le 4 janvier dernier la médina lyonnaise était ensanglantée par trois attentats"...

30 janvier: A Vénissieux un Nord-Africain mortellement blessé à coups de revolver.- En fin d'après midi, dans l'hôtel garni qu'il exploitait rue Victor Hugo, à Vénissieux, M. S.B., 52 ans, employé à la S.N.C.F., a été abattu à coups de revolver par des terroristes qui ont réussi à prendre la fuite sans être vus".

2 février: "Hier matin, des passants découvraient le cadavre d'un Nord-Africain dans un champ, en bordure du chemin de la côte, à Saint-Priest. La victime avait été étranglée à l'aide d'une cordelette" (s45).

Bien que son mari ait été membre du M.N.A. et assassiné (sans que les auteurs du meurtre aient été identifiés) elle tient sur l'Algérie des propos favorables à la "guerre de

libération" absolument dépourvus d'ambiguïté, comme s'il s'agissait d'une évidence.

"Je suis venu en 1953, j'ai retourné en 54, alors là ça a recommencé la guerre, j'ai resté cinq ans, puis j'ai perdu mon mari, j'ai resté cinq ans, j'ai pas retourné. Ma mère, elle m'avait écrit, elle m'avait dit, j'ai envie de te voir. Et j'ai dit comment je vais faire, comment je vas venir, ouh! c'est la guerre. Eux ils sont habiter à la SAS [Sections Administratives Spécialisées, mises en place en 1956 pour le contrôle des populations musulmanes], tu vois, la SAS c'est la caserne, et il a ramassé toutes les gens, et ils les gardent, et ils donnent pas le manger à le moudjahidines [les combattants F.L.N.]. Il faut pas lui donner à manger. Donc ils ont tout déménagé les quartiers, ils ont habité à côté de la caserne. Et ils s'appelaient la SAS. (...) Ils passent, ils lui donne un peu de papier: 'demain tu seras pas ici' [inaudible] donc ils déménagent. Le jour ils en ont marre qu'est ce qu'ils ont fait, mais les moudjahidines ils mangent toujours. Ils disent 'maintenant vous êtes habiter la SAS'. (...) Ils sont gardés jour et nuit comme quoi ils donnent pas les moudjahidines à manger. [la guerre] Il est très dur, très très dur, c'est très dur...C'est un million et demi il est mort des Algériens..." (Elle retourne en 1960 voir sa famille à Maison Carrée, son frère a été emprisonné et libéré, mais il est interdit de séjour en Kabylie).

Comment son mari avait-il commencé à travailler avec le

M.N.A.? "Ah ! ben tu sais, c'est des autres gens ils parlent entre-eux, ils parlent entre-eux, ils va faire ça pour notre... c'est notre pays [elle appuie avec conviction], l'Algérie c'est pas la France, l'Algérie c'est pour les Algériens. Il a commencé à travailler la politique ça fait je sais pas combien d'années. J'étais petite, petite, [elle est née en 1930] quand j'ai entendu parler de Messali Hadj, et il va dans le marché, et il monte sur la table et il parle, il a défendu notre pays, c'est notre pays, c'est pas la France, c'est pas le pays de la France. Alors là Messali Hadj ils l'embarquent en prison, alors là c'était silencieux, à petit-à petit-à petit-à petit-à petit-à petit les autres ils l'écoutent.(...) Même avant les gosses, ils chantaient les chansons de Messali Hadj, à Frikât, oui (...).

C'est à dire avant, c'est tout avec le M.N.A., c'est tout avec le M.N.A., mais quand ils ont fait le coup avec Messali Hadj, c'est ses députés à lui, c'est ses députés à lui, (...) le coup comme quoi Messali, il a pas voulu la guerre, il a voulu le prendre l'Algérie avec la politique, mais c'est impossible, il faut la guerre. Là ils ont fait le coup, c'est ses députés à lui, ils ont fait le coup pour Messali. Alors les gens ils sont partagés en deux, ils se tuent entre-eux. De ce côté ils lui disent 'eux avec la France, non pour l'Algérie', de ce côté ils lui disent 'eux avec la France, non pour l'Algérie': ils se tuent entre-eux. Si c'est pas la séparation entre-eux, la guerre elle serait pas restée huit ans. (...) Mon mari il est arrivé, il

m'avait dit, 'c'est un drame, il y a une séparation dans le Parti' Et c'était là où ils ont commencé à se tuer entre eux. (...) Ici y'en a à moitié pour le F.L.N., à moitié pour le M.N.A. mais dans le pays [à Frikât/Drâ-el-Mizan], c'est tous pour le F.L.N." (s46). La guerre est donc vécue personnellement, comme récupération du pays, et l'antagonisme F.L.N./M.N.A. comme extérieurs, incompréhensibles, néfaste coup du sort. L'engagement au sein du F.L.N., pour les gens que nous avons rencontrés et qui l'ont intégré, était d'ailleurs de la même façon plus nationaliste que partisan.

En 1962, plus de 93 % des 324 "musulmans originaires d'Algérie" inscrits sur les listes électorales de Vénissieux, ces Kabyles de Frikât et de Neqlioua qui alimentaient les craintes autour de la rue du Château et de la rue Victor Hugo depuis une quarante ans, plus des neuf dixièmes, donc, deviennent Algériens. Le choix est sans appel. Ils ne sont pourtant pas tous retournés vivre en Algérie. Et par ce geste c'était, peut-être autre chose qu'une patrie qu'ils avaient conquis: le droit à une histoire, à une origine, à une forme de considération. Il y a, en effet dans le passage du statut de colonisé au statut d'immigré beaucoup plus qu'une opération administrative: des ouvertures nouvelles; celle de la réconciliation, d'abord, et la possibilité d'une intégration ensuite que le règne de l'ambiguïté rendait tout à fait impensable.

Les années soixante, qui sont certainement les plus généreuses de ce siècle donnent des immigrés en général et des Algériens en particulier, une image très différente des décennies antérieures et, on le sait maintenant, postérieures. On évoquait alors le "migrant" (la sémantique scandale les périodes) dans un langage humaniste, parfois excessivement populiste, mais qu'on se prend à regretter lorsqu'on voit sans vergogne se répandre aujourd'hui les professions de foi les plus agressivement xénophobes. Le Progrès, par exemple, publiait en décembre 1966 une enquête de Paul Gravillon, dont le ton est à l'opposé de ce qu'on trouvait en des temps plus reculés dans le même journal: Les travailleurs étrangers dans la région Rhône-Alpes (s47), et à l'opposé aussi du Livre Blanc sur la sécurité rédigé par la municipalité lyonnaise en 1986. En 1967 la revue Reflets de la vie lyonnaise qui accueillait jadis les reportages exotiques de Marcel Grancher offrait à ses lecteurs un dossier immigration (titré en couverture: "Les Nord-Africains à Lyon", signe des nouvelles identifications), que composaient les articles: "Pour une meilleure compréhension", "l'Immigration et les bons Français", "Comment vivre à Lyon?", et d'où il ressortait que le souci de l'humain devait primer toutes les exigences (s48). Paul Gravillon terminait l'année précédente sa série par un appel: "Il ne s'agit pas d'absorber purement et simplement un étranger: il s'agit de lui permettre de s'adapter et il s'agit aussi de s'adapter à lui. C'est un véritable mariage entre deux pays qu'il faut réaliser, une véritable coopération, un échange

pour un développement réciproque, en vue d'un meilleur équilibre économique international: toutes réalités dont l'Europe est devenue aujourd'hui le symbole. Tant que l'immigration ne se fera pas dans cet esprit là, il sera difficile de lui apporter les vraies solutions qu'elle requiert. Il sera difficile aussi de ne pas y voir la persistance de relations économiques définitivement condamnées". Après vingt ans, nous sommes loin du compte.

Mais puisqu'il ne s'agit plus de prévoir une société sans aspérités - mais une société qui ne soit pas trop écartelée, et parce que, nous croyons l'avoir montré, la rétine et l'entendement perçoivent avec retard la réalité des processus, il est possible de faire preuve d'un optimisme raisonnable, en sachant qu'il faudra laisser du temps au temps.

NOTES SITUATIONS

(1) Les Kabyles en France, Rapport de la commission chargée d'étudier les conditions de travail des indigènes algériens dans la métropole, imp. Barillier, Beaugency, 1914, p.48.

(2) Norbert GOMAR, L'émigration algérienne en France, Les presses modernes, Paris, 1931, p.14.

(3) ibid. p. 82.

(4) Circulaire du Préfet du Rhône aux commissaires de police de l'agglomération lyonnaise, 20 juillet 1916, Archives Départementales du Rhône (ADR) 4M415.

(5) NOGARO et WEIL, La main d'oeuvre étrangère et coloniale pendant la guerre, P.U.F., Paris, 1926, p.25.

(6) Le Progrès, 16 et 27 mai, 20 et 21 juin 1916.

(7) Rapport sur l'explosion de l'Atelier de Chargement, octobre 1918, ADR 1M277.

(8) Le Progrès, 27 novembre 1919.

(9) ibid. 5 juin 1919.

(10) ibid. 11 novembre 1919.

(11) Georges MAUCO, Les étrangers en France, A. Colin, Paris, 1932, p.171.

(12) Le Nouvelliste, mai 1929.

(13) Philippe VIDELIER, Banlieues de province: l'exemple lyonnais, Guide de la banlieue parisienne, L'Harmattan, Paris, 1988.

(14) Guignol, 10 avril 1926.

(15) Le Progrès, 8 septembre 1929.

(16) Norbert GOMAR, op. cit.; Jean Jacques Rager, Les Musulmans algériens en France et dans les pays islamiques, Alger, 1950, pp.362; Luc MURACCIOLE, L'émigration algérienne, aspects économiques, sociaux et juridiques, Librairie Ferraris, Alger, 1950, pp.205.

(17) L'Humanité, 14 août 1923.

(18) Indigènes algériens, 1923, ADR 4M415.

(19) Rapport du commissaire de la Part-Dieu, 9 août 1923, ADR 4M415.

(20) Rapport du préfet du Rhône, 16 octobre 1923, ADR 4M415.

(21) Guignol, 29 décembre 1923.

(22) Henri BAROIN, La main d'oeuvre étrangère dans la région lyonnaise, Bosc et Riou, Lyon, 1935, p.124.

(23) Lettre d'Edouard Herriot au Ministre de l'Intérieur, 30 juillet 1930, Lettre d'Azario au Secrétaire général pour la police, 15 septembre 1934, rapport sur l'Association des Travailleurs Algériens, 7 mai 1934, ADR 10M Affaires nord-africaines; L'Avenir Socialiste, 20 février 1935; Office de placement de la Main d'oeuvre, service des Nord-africains, 31 août 1939, ADR 10M Association des Travailleurs Algériens.

(24) Etat des étrangers domiciliés à Lyon au 31 décembre 1931, ADR 4M418.

(25) Lettre du Maire au Préfet, 13 juin 1936; idem, 14 septembre 1946; note sur le recensement de 1954, s.d., Archives Municipales de Vénissieux (AVX) 1F36.

(26) Rapport du commissaire du quartier Saint-Louis, 28 juillet 1923, ADR 4M415.

(27) Le Progrès, 18 janvier 1927.

(28) Tract de l'Association des travailleurs Algériens, 1934, ADR 10M92.

(29) Rapport du directeur de l'Office de placement au Secrétaire général pour la police, 9 décembre 1936, ADR 10M Association des Travailleurs Algériens.

(30) Etat de la population étrangère par nationalité, 1939, A.D.R. 4M422.

(31) En Terre d'Islam, n° 35, 3° trimestre 1946, p.180.

(32) Luc MURACCIOLE, op.cit.; les chiffres cités par Jean Jacques RAGER quoique très voisins, différent pour 1948 et 1949; pour une critique de ce type de sources, voir Omar

CARLIER, Pour une histoire quantitative de l'émigration en France dans la période de l'entre-deux-guerres, in Jacqueline COSTA-LASCOUX et Emile TEMIME, Les Algériens en France, Publisud, Paris, 1985, pp. 153-182.

(33) INED, Les Algériens en France, étude démographique et sociale, Travaux et Documents n° 24, P.U.F., Paris 1955, p.68.

(34) Recensement Général de la Population, 1954 et 1962, département du Rhône, INSEE, Paris, 1955 et 1966.

(35) ibid., 1954, 1962, 1968, 1982.

NOTES TRAJETS

(t1) Marcel E. GRANCHER, Nuits de Lyon, ed. Gutenberg, Lyon, 1946, p.69.

(t2) Le Progrès, 10 septembre 1929.

(t3) Le personnel enseignant de Vénissieux au Maire, 25 mars 1925, AVX R265-267.

(t4) Albert BLANC, L'Immigration en France et le travail national, A.Rey, Lyon, 1901, p.1.

(t5) Henri BAROIN, op. cit., p.1, 175, 176.

(t6) George ORWELL, Trois essais sur la falsification, ed. 13 Bis, Paris, 1987, p.58.

(t7) Relazione scuole, 15 janvier 1934, ADR non coté.

(t8) Interview 11 Villeurbanne, 19 juin 1987.

(t9) Interview 2 Vénissieux, 27 janvier 1987.
 Nous transcrivons toutes les interviews avec les tournures originales. On comprendra que lorsqu'elles ont été réalisées en français, il soit difficile pour des immigrés, Italiens comme Algériens, de trouver le mot ou la forme grammaticale justes. Nous pensons néanmoins que ces tournures sont partie intégrante du témoignage, et nous y trouvons, en ce qui nous concerne, une part émouvante du destin de l'immigration.

(t10) Interview 3 Vénissieux, 28 janvier 1987.

(t11) François CHARVERIAT, A travers la Kabylie et les questions kabyles, Plon-Nourrit, Paris, s.d. (1899), p.203.

(t12) Interview 16 Vénissieux, 11 juillet 1988.

(t13) Interview 14 Neuville, 16 décembre 1987.

(t14) Nous terminons parallèlement une étude sur 'Fascisme et anti-fascisme italien en région lyonnaise'.

(t15) Lettre au Consulat italien de Lyon, 11 octobre 1938, ADR non coté.

- (t16) Rapports sur les cours d'Italien de Croix-Luizet, 1934, ADR non coté.
- (t17) Lettre de la Mairie de Lyon au Consul général italien, 4 juin 1934; Corso di lingua italiana di Villeurbanne, 1934; Dettato, 8 juin 1939, ADR non cotés.
- (t18) Relazione scuole, 15 janvier 1934, ADR non coté.
- (t19) Nous avons entrepris avec Annie Grange une analyse des mariages des immigrés en banlieue lyonnaise sur le siècle, qui devrait permettre cerner la persistance et l'évolution des comportements.
- (t20) Interview 11 Villeurbanne, 19 juin 1987.
- (t21) Interview 8 Villeurbanne, 15 juin 1987.
- (t22) Gianfausto ROSOLI (a cura di), Un secolo di emigrazione italiana: 1876 - 1976, Centro Studi Migrazione, Roma, 1978, 385 p.
- (t23) Dott. Giovanni DEL NERO, L'economia agraria e l'agricoltura nel circondario di Frosinone, Tip. Reali, Vérolis, 1907, p. 190.
- (t24) Alberto VESPASIANI, Una proposta di incremento agrario per la provincia di Frosinone, La Tipografia, Frosinone, 1933, p.4.
- (t25) Interview 2 Vénissieux, 27 janvier 1987.
- (t26) Interview 4 Vénissieux, 29 janvier 1987.
- (t27) Interview 3 Vénissieux, 28 janvier 1987.
- (t28) Interview 11 Villeurbanne, 19 juin 1987.
- (t29) Interview 9 Villeurbanne, 16 juin 1987.
- (t30) Interview 2 Vénissieux, 27 janvier 1988.
- (t31) L'économia della Provincia, Camera di commercio, Industria e agricoltura du Frosinone, s.l., 1956, p.XVIII.
- (t32) Enciclopedia italiana, 1949.
- (t33) Giovanni DEL NERO, op. cit., p.38.
- (t34) Interview 14 Neuville, 16 décembre 1987.
- (t35) Interview 15 Vénissieux, 25 mai 1988.
- (t36) Interview 16 Vénissieux, 11 juillet 1988.
- (t37) Giovanni DEL NERO, op. cit. p. 39.

(t38) élaboration propre à partir de l'Elenco cittadini italiani residenti..., 1978 - 1979, Archives municipales de Roccasecca (ARO).

(t39) Betty BOYD CAROLI, Italian repatriation from the United States, 1900-1914, Center for Migration Studies, New York, 1973, pp. 34-40.

(t40) Mario C. NASCIMBENE, Historia de los italianos en la Argentina, 1835-1920, Centro de Estudios Migratorios Latinoamericanos, Buenos Aires, 1987, p.112.

(t41) Naturalization, Records of declaration of intention, Wetchester County Archives, N. Y. (AWE).

(t42) Interview 17 Vénissieux, 30 janvier 1987.

(t43) Interview 11 Villeurbanne, 19 juin 1987.

(t44) Interview 3 Vénissieux, 28 janvier 1987.

(t45) Interview 4 Vénissieux, 29 janvier 1987.

(t46) Interview 7 Vénissieux, 30 janvier 1987.

(t47) Recensement des Indigènes Algériens, Tunisiens et Marocains, 1941, AVX.

(t48) Recensement des Indigènes Algériens, classe 1927, note du 2 décembre 1926, AVX.

(t49) Etudes sociologiques de la migration des travailleurs musulmans d'Algérie en Métropole, Gouvernement Général de l'Algérie, Alger, 1954, Archives Nationales Section Outre-Mer, Aix en Provence (AOM).

(t50) A.D. JOANNE, Dictionnaire géographique, administratif, postal de la France, Paris, 1869.

(t51) Algérie et Tunisie, Guide Bleu, Hachette, Paris, 1916, p.192.

(t52) Les Algériens en France, étude démographique et sociale, INED, PUF, Paris, 1955.

(t53) Nouveau dictionnaire de Géographie universelle, Paris, Hachette, 1890.

(t54) Interview 16 Vénissieux, 11 juillet 1988.

(t55) Louis CHEVALIER, Le problème démographique nord-africain, INED travaux et documents, P.U.F., Paris, 1947, p.110 sq.

(t56) Albert CAMUS, Actuelles III, N.R.F. Gallimard, 1958,

p. 37, 51, 99, 103.

(t57) Potlatch, 28 septembre 1954.

(t58) L'émigration des Kabyles en France, ses conséquences pour le pays, d'après une étude de M. DUPLESSIS-KERGOMARD, La France Méditerranéenne et africaine, n° 3, 1938, p.90.

(t59) Note de l'Administrateur de la commune mixte de Maillot, 1929, ASF; Service Militaire des Indigènes, commune de Drâ-el-Mizan, fiche de renseignements, 1925, AVX.

(t60) Lettre de Sidi-Aïch, 2 février 1931, AVI Correspondance du maire.

(t61) Rapport du commissaire de la Part-Dieu, 9 août 1923, ADR 4M415.

(t62) En Terre d'Islam, n°35, 1946, p.181.

(t63) Henri BAROIN, op.cit., p.177.

(t64) Lyon Républicain, 25 janvier 1936.

(t65) Rapport de l'agent sanitaire municipal, 5 janvier 1927, AVX 5I160-164.

(t66) Dossier sécurité hygiène, 1964-1966, ASF.

(t67) Marcel E. GRANCHER, op. cit., p.76.

(t68) Rapport du commissaire de police spéciale, 30 août 1934, ADR Affaires Nord-Africaines.

(t69) Rapports du commissaire de police spéciale, 29 novembre 1937, 19 février 1938, ADR Association des Travailleurs Algériens.

(t70) Rapport du commissaire de Police spéciale, 26 février 1934, ADR Association des travailleurs Algériens.

(t71) Lettre du président de la délégation spéciale de Vénissieux, 6 mai 1940, AVX.

NOTES TRAVAUX

(w1) Brochure de la Société Lyonnaise de Soie Artificielle, 1933, citée par Geneviève BARDAKDJIAN, La communauté arménienne de Décines (1925-1971), D.E.S. d'histoire, Centre Pierre Léon, 1972, p.32.

(w2) Interview 18 Vénissieux, 17 mai 1984; voir aussi Philippe VIDELIER, De la toile cirée au P.V.C., Le Monde Alpin et Rhodanien, n°3-4 1987.

(w3) Situation du personnel par ancienneté au 31 décembre 1935, Archives Maréchal (AMal).

(w4) Personnel à la fabrication Toile cirée, 1930, AMal.

(w5) Interview 20 Vénissieux, 19 février 1983).

(w6) Le Passe Partout, 17 janvier 1932.

(w7) Interview 19 Vénissieux, 24 février 1983).

(w8) Albert BLANC, op. cit., p.57.

(w9) La Rive Gauche, 3 juillet 1906.

(w10) Retraites ouvrières et paysannes, 1911, AVX 5Q 253.

(w11) ADR 4M 415.

(w12) Interview 10 Villeurbanne, 17 juin 1987.

(w13) Interview 11 Villeurbanne, 19 juin 1987.

(w14) Marc BONNEVILLE, Villeurbanne, processus et formes d'urbanisation, P.U.L., Lyon, 1978, p.50; Lyon Républicain, 16 juin 1936.

(w15) Le Salut Public, 10 septembre 1898.

(w16) La Voix du Peuple, 19 janvier 1935.

(w17) Interview 10 Villeurbanne, 17 juin 1987.

- (w18) Interview 8 Villeurbanne, 15 juin 1987.
- (w19) Interview 11 Villeurbanne, 19 juin 1987).
- (w20) ADR 4M416.
- (w21) ADR 4M415.
- (w22) Lyon Républicain, 14 novembre 1925.
- (w23) Le Progrès, 1^o juillet 1931.
- (w24) Lyon Républicain, 21 juillet 1934.
- (w25) ADR 10M Affaires Nord-Africaines.
- (w26) Rapport de l'employé chargé du Service des Nord-Africains, 18 mars 1937, 10M Associations des Travailleurs Algériens.
- (w27) Recensement des Indigènes, AVX.
- (w28) Déclarations d'accidents du travail, 1923 - 1924, Archives de Saint Symphorien d'Ozon (ASSOZ).
- (w29) Etat des Nord-Africains employés dans les diverses entreprises ou industries de la commune, AVX.
- (w30) Guignol, 29 décembre 1923.
- (w31) L'Avenir Socialiste, 16 février 1935.
- (w32) Tract de l'Etoile Nord-Africaine, avril 1936, 10M Affaires Nord-Africaines.
- (w33) Monique MAZZOLENI, Les travailleurs maghrébins dans l'industrie lyonnaise de 1945 à 1949, mémoire de maîtrise, Faculté des Lettres de Lyon, 1970, p.49. Les effectifs indiqués portent sur les quatre établissements lyonnais plus celui de Bourg en Bresse, Vénissieux étant la principale unité. Signalons par ailleurs la qualité très médiocre du mémoire.
- (w34) Etudes sociologiques de la migration des travailleurs Musulmans d'Algérie en Métropole, monographies établies par le Bureau d'Etudes du Mouvement de la Main d'Oeuvre du Gouvernement Général d'Algérie, Bureau des Affaires Sociales Musulmanes de la Direction des Affaires d'Algérie au Ministère de l'Intérieur, cahier n°0, 1954).
- (w35) A.D.R. 10M Affaires Nord-Africaines et Association des travailleurs Algériens.
- (w36) El Ouma, juillet 1934.
- (w37) Interview 14 Neuville, 16 décembre 1987.

- (w38) Interview 10 Villeurbanne, 17 juin 1987.
- (w39) Interview 11 Villeurbanne, 19 juin 1987.
- (w40) Interview 12 Villeurbanne, 23 juillet 1987.
- (w41) Interview 5 Vénissieux, 29 janvier 1987.
- (w42) *ibid.*
- (w43) Interview 2 Vénissieux, 27 janvier 1987.
- (w44) Interview 4 Vénissieux, 29 janvier 1987.
- (w45) *ibid.*
- (w46) Michelle PERROT, Les ouvriers en grève, Paris, les Editions Ouvrières, p. 178.
- (w47) Le Réveil Social, 1907.
- (w48) Lettre du syndicat C.G.T.-U des Maçons et Aides au préfet du Rhône, 3 juin 1925, ADR 4M415.
- (w49) Rapport du préfet du Rhône au ministre de l'Intérieur, 16 octobre 1923, ADR 4M415.
- (w50) Rapport du commissaire de police de Saint-Fons, 7 août 1923, ADR 4M415.
- (w51) ADR 10M92, Grèves 1934.
- (w52) Georges MAUCO, *op. cit.*, p.270.
- (w53) André PAIRAULT, L'immigration organisée et l'emploi de la main d'oeuvre étrangère en France, Paris, P.U.F., 1926, p.189.
- (w54) Effectif de l'usine 1930 - 1935, AMal.
- (w55) ADR 10M Marché du travail - Chômage, 1931.
- (w56) Interview 8 Villeurbanne, 15 juin 1987.
- (w57) Interview 11 Villeurbanne, 19 juin 1987.
- (w58) élaboration propre à partir des données des offices de placement, AVI 7F, ADR 10M .
- (w59) ADR 10M Marché du travail - Chômage, 1931.
- (w60) Rapport à l'Union départementale des Syndicats Professionnels Français, 4 août 1940, ADR 10M Association des travailleurs Algériens.

(w61) Le Progrès, 15 janvier 1927.

(w62) Rapport du commissaire de police du quartier Saint-Louis, 28 juillet 1923, ADR 4M415.

(w63) Discours du Général Beauchesne, 19 décembre 1937, ADR 10M Association des Travailleurs Algériens.

(w64) Lyon Républicain, 20 décembre 1937.

NOTES IMAGES

- (i1) Conférence de M. le docteur Locard, Les Amis de Guignol, 1932, p.48.
- (i2) Roland BARTHES, Essais critiques, Paris, Le Seuil, coll. Points, 1981, p.190.
- (i3) Philippe VIDELIER, La figure du crime.
- (i4) L'Assaut, n°1, 13 octobre 1936.
- (i5) L'Express, 24 juin 1913.
- (i6) Le Progrès, 2 février 1927.
- (i7) François CHARVERIAT, A travers la Kabylie et les questions kabyles, op. cit. p.89.
- (i8) Le Progrès, 3 janvier 1929.
- (i9) Le Progrès, 26 mai 1919.
- (i10) Le Progrès, 22 juillet 1919.
- (i11) Lyon Républicain, 20 décembre 1925, 9 et 10 juillet 1926.
- (i12) Conférence de M. le docteur Locard, Les Amis de Guignol, op.cit., p.50.
- (i13) Henri BAROIN, op.cit., p.133; Georges MAUCO, op.cit., p.237.
- (i14) Rapport du commissaire de Saint-Fons au Secrétaire général pour la police, 8 août 1923; Rapport du commissaire de police de la Part-Dieu, 9 août 1923; Rapport du Directeur de la circonscription pénitentiaire de Lyon, 25 juillet 1923, ADR 4M415.
- (i15) Rapport du commissaire de police de Sain-Fons, ibid.
- (i16) Le Progrès, 11 décembre 1927.
- (i17) L'Humanité, 14 août 1923.

- (i18) Conférence de M. le Docteur Locard, op. cit. p.48; Marcel Grancher, op. cit. p.73; Henri BAROIN, op. cit. p.132.
- (i19) Albert CAMUS, Actuelles III, Chronique algérienne 1939-1958, Gallimard, Paris, 1958, p.49.
- (i20) Le Progrès, 16 juillet 1926; Georges Mauco, op. cit., p.348; Henri BAROIN, op. cit., p.133.
- (i21) Marcel Grancher, op. cit., p.81.
- (i22) La Voix du Peuple, n°214, 9 janvier 1937.
- (i23) Marcel Grancher, op. cit., p.71.
- (i24) ibid. p.84; Henri BAROIN, op. cit. p.132.
- (i25) Henri BAROIN, op. cit. p.192.
- (i26) Georges MAUCO, op. cit. p.347.
- (i27) Philippe VIDELIER, article Immigration de l'Encyclopédie philosophique, Presses Universitaires de France.
- (i28) Le Salut Public, 29 septembre 1921.
- (i29) Jean PLUYETTE, La sélection de l'immigration en France et la doctrine des races, Paris, éd. P. Bossuet, 1930, p.73.
- (i30) G. LETELLIER, L'immigration nord-africaine en France et ses problèmes, Economie et Humanisme, n°38, juillet-août 1948, p.432.

NOTES REJETS

- (r1) Le Passe Partout, 4 octobre 1931 et 17 janvier 1932.
- (r2) Le Nouvelliste, 19 et 12 avril 1936.
- (r3) Lettre d'un groupe d'ouvrières, Archives Municipales de Villeurbanne (AVI), 7F4.
- (r4) Interview 9 Villeurbanne, 16 juin 1987.
- (r5) Délibération du Conseil municipal, 21 novembre 1917; Lettre de l'inspecteur d'académie, 16 avril 1930, AVX.
- (r6) ADR 10M86, Grèves 1923.
- (r7) Travail, n°28, 23 mars 1931.
- (r8) Philippe VIDELIER, Des années 30 aux années 80: crise chômage et racisme au miroir de l'histoire, Le Monde Diplomatique, juillet 1985.
- (r9) Lettre au maire de Villeurbanne, AVI, Correspondance 1931.
- (r10) Lettre d'un conseiller prud'homme, 29 avril 1931, AVI correspondance 1931.
- (r11) AVX 4h 98.
- (r12) Le Progrès, 18 janvier 1927.
- (r13) Le Passe Partout, 17 janvier 1922.
- (r14) Interview 3 Vénissieux, 28 janvier 1987.
- (r15) Interview 8 Villeurbanne, 15 juin 1987.
- (r16) Interview 9 Villeurbanne, 16 juin 1987.
- (r17) Lettre à l'auteur, 2 février 1987.
- (r18) El Ouma, octobre-novembre 1934.
- (r19) Tract de l'Etoile Nord-Africaine, août 1934; Rapport

du commissaire spécial, 30 août 1934, ADR 10M Affaires nord-africaines.

(r20) Rapport du commissaire spécial, 6 juillet 1936, ADR 10M Affaires nord-africaines.

(r21) Tract de l'Etoile Nord-Africaine, avril 1936, ADR 10M Affaires nord-africaines.

(r22) Rapport du commissaire spécial, 31 octobre 1934, ADR 10M Affaires nord-africaines.

(r23) La Voix du Peuple, 28 mars 1936.

(r24) L'Avenir socialiste, 16 février 1935.

(r25) Lettre au capitaine chef de l'Annexe de Ghardaia, 28 janvier 1932. ASF.

(r26) Lettre du Chargé des Nord-Africains, 14 juin 1935, ADR 10M Affaires Nord-Africaines.

(r27) Lettre au maire de Villeurbanne, 11 mai 1931, AVI correspondance 1931.

(r28) Guignol, n° 880, 15 août 1931.

(r29) Lettre au maire de Villeurbanne et réponse, 28 septembre, 5 octobre 1931, AVI, correspondance du maire 1928-1931.

(r30) Rapport du commissaire de police de la Bourse, 7 août 1923, ADR 4M415.

(r31) Lyon Républicain, 20 décembre 1937; Lettre du Général Beauchesne, janvier 1937, ADR 10M Association des travailleurs Algériens.

(r32) ADR 4M595, Associations.

(r33) Interview 1, Riscossa et Irish Dell'Amore, Villeurbanne, 22 décembre 1986, et Casellario politico centrale, Archives Nationales d'Italie (ANI) Rome, CPC 1686.

(r34) Le Progrès, 20 février, 4 août 1939; Lyon Républicain, 31 août, 1° septembre 1939.

(r35) ANI, CPC 2381.

(r36) Louis PETIT, Le problème des immigrés dans la France libérée, édité par le Comité d'Action et de Défense des Immigrés (C.A.D.I.), s.l., s.d. (1945), p.9.

NOTES STATUTS

- (s1) Interview 15 Vénissieux, 25 mai 1988.
- (s2) Interview 14 Neuville, 16 décembre 1987.
- (s3) Interview 16 Vénissieux, 11 juillet 1988
- (s4) Interview 12 Villeurbanne, 28 juillet 1987
- (s5) Interview 11 Villeurbanne, 19 juin 1987.
- (s6) Interview 15 Vénissieux, 25 mai 1988.
- (s7) Interview 14 Neuville, 16 décembre 1987.
- (s8) Interview 9 Villeurbanne, 16 juin 1987.
- (s9) Interview 11 Villeurbanne, 19 juin 1987.
- (s10) Interview 8 Villeurbanne, 15 juin 1987.
- (s11) Philippe VIDELIER, Une certaine France est de retour,
Le Monde Diplomatique, Août 1986.
- (s12) Interview 9 Villeurbanne, 16 juin 1987.
- (s13) ADR 4M422 Etrangers 1938-1940.
- (s14) Interview 3 Vénissieux, 28 janvier 1987.
- (s15) Interview 12 Villeurbanne, 28 juillet 1987.
- (s16) Interview 4 Vénissieux, 29 janvier 1987.
- (s17) Interview 9 Villeurbanne, 16 juin 1987.
- (s18) Interview 4 Vénissieux, 29 janvier 1987. - Les interviews, lorsque cela était possible ont été réalisées à deux: Philippe Videlier et Andrea Carlino, pour laisser à l'interlocuteur le choix de la langue et des référents culturels qu'il souhaitait mettre en avant. cf. Rapport méthodologique de l'enquête, 1987.
- (s19) Interview 7 Villeurbanne, 30 janvier 1987.

- (s20) Interview 18 Vénissieux, mai 1984.
- (s21) Albert CAMUS, *Actuelles, écrits politiques*, Paris, Idées Gallimard, 1977, p.22.
- (s22) Louis PETIT, *op. cit.*, p.46.
- (s23) Henri Baroin, *op. cit.*, p.123.
- (s24) Recensement Général de la population de mai 1954, département du Rhône, INSEE, Paris, P.U.F. 1955, p. 57; AVX 1F36; Points d'Appui pour l'Economie Rhône-Alpes Chiffres et Résultats, n° 15 septembre 1984, INSEE, Lyon;
- (s25) Louis CHEVALIER, Le problème démographique nord-africain, Cahier n° 6, I.N.E.D., Paris, P.U.F., 1947, p.168.
- (s26) Jean Jacques RAGER, *op.cit.*, p. 164.
- (s27) Le préfet du Rhône aux commissaires de Police de l'agglomération lyonnaise, 20 juillet 1916, ADR 4M415.
- (s28) Circulaire du garde des sceaux, 26 juillet 1917, Archives Municipales de Saint-Fons (ASF) I Justice.
- (s29) Le Progrès, 6 juin 1927.
- (s30) Le Progrès, 22 mai 1927.
- (s31) Lettre d'Azario au secrétaire général pour la police, 15 septembre 1934, ADR 10M Affaires nord-africaines.
- (s32) El Ouma, janvier 1934.
- (s33) Rapport d'Azario au commissaire de police spéciale, 2 octobre 1935, ADR 10M Affaires nord-africaines.
- (s34) Tract de l'Union Nationale des Musulmans Nord-Africains, 1935, ADR 10M Affaires nord-africaines.
- (s35) Marcel GRANCHER, *op. cit.*, p.78.
- (s36) Rapport du commissaire spécial, 26 février 1934, ADR 10M Affaires nord-africaines.
- (s37) Henri BAROIN, *op. cit.*, p.134.
- (s38) Lettre du commissaire spécial au procureur de la République, 1° juin 1935, ADR 10M Affaires nord-africaines.
- (s39) Marcel GRANCHER, *op.cit.*, p.82.
- (s40) François CHARVERIAT, *op.cit.*, p.95.
- (s41) Interview 14 Vénissieux, 25 mai 1988.

(s42) El Ouma, novembre 1934.

(s43) El Ouma, janvier 1934.

(s44) Placard apposé rue Saint-Antoine, juillet 1940,ADR
10M Association des travailleurs Algériens.

(s45) Le Progrès, 5, 6, 27 janvier, 2 février 1961.

(s46) Interview 16 Vénissieux, 11 juillet 1988.

(s47) Le Progrès, 6, 7, 8 décembre 1966.

(s48) Reflets de la Vie Lyonnaise, décembre 1967.

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	1
SITUATIONS	5
TRAJETS	29
TRAVAUX	122
IMAGES	173
REJETS	195
STATUTS	228
NOTES	269